252.1
F622zF
206711

BOOK 252.1.F622ZF c.1
FABRE # DE LA CORRESPONDANCE DE

3 9153 01957002 9

Date Due

Demco 293-5

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Boston Library Consortium Member Libraries

http://www.archive.org/details/delacorrespondan00fabr

DE LA

CORRESPONDANCE DE FLÉCHIER

AVEC

Mme DES HOULIÈRES ET SA FILLE

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR A. FABRE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CARMES,
PROFESSEUR DE SECONDE AU PETIT SÉMINAIRE DE PARIS

PARIS

DIDIER ET Cie
LIBRAIRES ÉDITEURS
QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35.

ERNEST THORIN
LIBRAIRE ÉDITEUR
RUE DE MÉDICIS, 7.

1871

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR H. PLANTIER

ÉVÊQUE DE NIMES,

Hommage d'une profonde vénération,

A. FABRE.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE ET DE FILIAL ATTACHEMENT,

A. F.

PRÉFACE

Dans ces derniers temps, on s'est beaucoup occupé de Fléchier : des érudits curieux, de célèbres critiques, des juges d'un goût délicat et exercé l'ont choisi tour à tour pour l'objet de leurs recherches et de leurs travaux. En 1833, M. Taschereau publiait dans la *Revue rétrospective* (1) une agréable correspondance de Fléchier avec Mlle de la Vigne, femme fort spirituelle, liée avec les beaux esprits du temps : Conrart, Huet, Ménage et Mlle de Scudéry. En 1844, M. Gonod, bibliothécaire de Clermont, éditait pour la première fois les *Mémoires*

(1) *Revue rétrospective*, vol. I, p. 244. Ces lettres, dont M. Taschereau n'indique pas l'origine, se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, vol. XIII, p. 407 et suiv., recueil in-folio.

sur les Grands Jours d'Auvergne (1), et rendait au nom ainsi rajeuni de Fléchier une popularité inattendue. A cette occasion, dans des articles justement remarqués, MM. Sainte-Beuve et Ch. Labitte, et après eux M. H. Taine (2), ont apprécié le talent si souple, si varié, si gracieux du futur prélat; et c'est avec une sorte de prédilection qu'ils ont parlé d'un auteur qui se révélait alors sous un jour tout nouveau pour eux.

Mais lorsque tout est dit, il reste encore quelque chose à dire; et, quand on veut s'en donner la peine, on peut *glaner après les habiles d'entre les modernes* (3). Ainsi presque personne n'a parlé des relations de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille : M. Ch. Labitte n'en a pas dit un seul mot, et c'est à peine si, une fois ou deux, M. Sainte-Beuve cite le nom

(1) En 1856, on a fait une seconde édition de cet ouvrage ; la première était épuisée et manquait depuis longtemps : *Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne en* 1665, avec une introduction par M. Sainte-Beuve ; 1 vol. in-12. Paris, L. Hachette, 1856.

(2) M. Sainte Beuve, *Portraits contemporains*, vol. III ; *Causeries du lundi*, t. XV : cet article a servi d'introduction à l'édition des *Grands Jours* publiée chez M. Hachette en 1856. M. Charles Labitte, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1845 : *la Jeunesse de Fléchier*. M. H. Taine, *Fléchier, Mémoires sur les Grands Jours ; Essais de critique et d'histoire*, 1 vol. in-12. Paris, L. Hachette, 1866.

(3) La Bruyère, chap. I, *Des ouvrages de l'esprit ;* édition classique de M. Hémardinquer, p. 7. Paris, Dézobry, 1864.

de ces deux femmes distinguées à côté de celui de Fléchier. M. l'abbé Delacroix le premier, dans son intéressante histoire de l'évêque de Nîmes, a touché cette question; mais à cause, sans doute, du plan qu'il s'était tracé, il a passé légèrement sur ce sujet et n'a fait que l'effleurer (1). Et cependant, Mme Des Houlières et sa fille ont joui de leur temps d'une assez grande réputation pour qu'il nous ait paru important d'étudier les rapports établis entre le doux abbé et les femmes poëtes. Comme on eût dit au dix-huitième siècle, celles-ci tenaient chez elles *bureau d'esprit;* leur petit cercle, sans avoir rien de bien original, avait son caractère propre : il est utile de le faire connaître. En guerre ouverte avec Boileau, partisan déclaré de l'abbé d'Aubignac, hostile à la nouvelle école qui grandit, il a son programme, son mot d'ordre, en quelque sorte, et se vante de continuer les traditions galantes mises en honneur par l'hôtel de Rambouillet. « Il y a eu, dit M. Sainte-Beuve, toute une école poétique, au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, pour laquelle, à certains égards essentiels, le siècle

(1) *Histoire de Fléchier*, par M. A. Delacroix, 1 vol. in-8°. Paris, L. Giraud, 1865. Sur les relations de Fléchier avec Mlle Des Houlières, voyez cet ouvrage, p. 218 et suiv.

de Louis XIV n'a pas existé; elle se continue avec le goût Louis XIII et de la première régence, et finit à la seconde, sous la Motte et Fontenelle. Elle part de Voiture, Saint-Evremond; elle est assez d'accord avec la première manière de La Fontaine; elle se cantonne, durant Boileau et Racine, à l'hôtel Bouillon, chez les Nevers, les Des Houlières, Hesnault, Pavillon, Charles Perrault; voici l'anneau trouvé avec Fontenelle (1). » Quelle fut l'attitude de Fléchier au milieu d'une telle société, dans un salon de véritable opposition littéraire? Ami de Chapelain, protégé de Conrart, admirateur lui aussi de Mlle de Scudéry, prit-il part à la lutte engagée, ou bien se tint-il discrètement à l'écart, sans se mêler à un débat qui allait peu à son caractère pacifique et conciliant? De plus, le tour précieux, l'amour du bel esprit, chez Fléchier, ne fut-il qu'une concession faite à la mode, qu'un goût passager de jeunesse et qui disparut dans la suite, lorsque de plus graves travaux réclamèrent son application et ses soins; ou bien demeura-t-il toujours fidèle à ses premières admirations, et ne répudia-t-il jamais le genre qu'il avait cultivé d'abord? Voilà ce

(1) *Portraits de femmes*, p. 317.

que nous voudrions préciser à l'aide d'une correspondance en grande partie inédite et adressée par Fléchier à Mlle Des Houlières.

Ces lettres, au nombre de plus de cent cinquante, sont toutes autographes; elles se trouvent actuellement entre les mains de M. L. de Buzonnière, archéologue distingué, auteur d'un fort bon ouvrage sur la ville d'Orléans (1). C'est avec une rare obligeance qu'il nous a livré sans réserve cette correspondance que nous publions entièrement pour la première fois; nous le prions d'agréer ici l'expression publique de notre gratitude pour sa bienveillance et sa généreuse libéralité à notre égard. Nous remercions encore tous ceux qui, par leurs communications ou leurs avis, nous ont facilité l'exécution d'une tâche quelquefois assez difficile (2). Qu'il nous soit permis, en particulier, de rendre hommage à la mémoire du savant et regretté doyen de la fa-

(1) *Histoire architecturale de la ville d'Orléans;* 2 vol. in-8. Paris, V. Didron, 1849.

(2) La reconnaissance nous fait un devoir de nommer surtout M. L. Brétignère, autrefois professeur de rhétorique au lycée de Nîmes, aujourd'hui inspecteur d'Académie à Alger; M. L. Étienne, notre ancien maître à l'école des Carmes, professeur suppléant à la Sorbonne; M. Ed. Sénemaud, archiviste du département des Ardennes; M. Aug. Noël, professeur de rhétorique au lycée de Versailles; et enfin notre collègue et ami M. Reulet, professeur de philosophie au petit séminaire de Paris.

culté des lettres de Paris, M. Jos.-Vict. Le Clerc. C'est lui qui nous avait engagé à entreprendre une étude sur Fléchier : aussi serions-nous ingrat si nous allions oublier avec quelle bonté, vers les dernières années de sa vie, il voulait bien s'intéresser à notre travail, nous soutenir de ses encouragements et nous éclairer de ses conseils.

DE LA

CORRESPONDANCE DE FLÉCHIER

AVEC MME DES HOULIÈRES ET SA FILLE

CHAPITRE PREMIER

Mme Des Houlières née en 1638. — Elle étudie les lettres, cultive la poésie et la philosophie. — Elle s'attache de préférence aux doctrines de Gassendi. — Son voyage à Bruxelles. — Condé et Mme Des Houlières. — Embarras des affaires domestiques de Mme Des Houlières. — De la hardiesse de ses sollicitations auprès du roi. — Esprit chagrin de Mme Des Houlières ; causes de cette tristesse.

Avant d'arriver à la correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières, nous devons parler de cette femme, célèbre autrefois, et saluée par ses contemporains du titre plus flatteur que mérité de *dixième muse*. Comme à un talent remarquable elle joignit cependant de graves défauts, on ne s'inquiète plus guère de ses œuvres imparfaites, il est vrai, mais beaucoup moins à dédaigner qu'on ne pense. « On s'est impatienté à la fin contre ses petits moutons toujours ramenés, » a dit M. Sainte-Beuve ; on s'est lassé de ces bergers et de ces ber-

gères qui veulent raisonner sans cesse, et qui songent bien moins à être simples et naïfs qu'à faire briller leur esprit; enfin, on s'est ennuyé de ces pâles et froides idylles qui n'ont absolument rien du naturel, de la grâce et de la fraîcheur de celles de Théocrite. Malgré ces reproches que l'on peut adresser à Mme Des Houlières, il y a cependant en elle de solides et précieuses qualités; et, quand on lit les vers qu'elle nous a laissés, on est surpris de découvrir tout à coup certains mérites qu'on ne s'attendait nullement à rencontrer chez elle. Aussi, n'hésiterons-nous pas à dire comme M. Sainte-Beuve : « Elle valait, elle vaut beaucoup mieux que sa réputation aujourd'hui (1). » Nous n'avons pas l'intention de réhabiliter Mme Des Houlières; cependant, sans passer pour un apologiste quand même, nous croyons qu'il nous sera permis de réclamer contre certaines sévérités qui nous semblent excessives.

Antoinette du Ligier de la Garde naquit à Paris au commencement de l'année 1638 (2), et non vers 1634, selon

(1) *Portraits de femmes*, p. 323, 1 vol. in-12, Paris, Didier.

(2) Sauvigny fixe l'époque de la naissance de Mme Des Houlières vers 1633 ou 1634; M. G. Merlet (*Causeries sur les femmes et les livres*, 1 vol. in-12, Paris, Didier, 1865), adopte la date de 1633. L'abbé Lambert (*Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, livre IX, p. 37) est encore plus loin de la vérité : il indique l'année 1630. Une note de M. Sainte-Beuve nous sert à dissiper toute incertitude à cet égard. « Cette date de la naissance de Mme Des Houlières, dit-il, a été fixée pour la première fois par M. Ravenel (*Annuaire historique* pour l'année 1840, publié par la Société de l'histoire de France) ; jusqu'alors on l'avait crue née plus tôt, vers 1634. Il résulte des registres de l'état-civil qu'elle a été baptisée le 2 janvier 1638, à Saint-Germain l'Auxerrois; elle était probablement née la veille, ou, au plus tôt, le dernier jour de l'année 1637. »

l'opinion généralement reçue. Comme Mme de la Fayette, comme Mme de Sévigné et la plupart des femmes de ce temps, elle reçut une éducation brillante. A l'étude de l'italien et de l'espagnol, elle joignit celle du latin que connaissaient assez bien les nobles dames du dix-septième siècle : ce fait ne doit pas étonner, si l'on songe qu'à cette époque, plusieurs d'entre elles, et des mieux titrées, abordèrent hardiment les difficultés de la langue grecque qu'elles lisaient couramment. Fort jeune encore, en 1651, elle fut mariée à Guillaume de la Fon de Boisguérin, seigneur Des Houlières, gentilhomme du Poitou, bon officier d'infanterie, nous dit Sauvigny, ingénieur habile et estimé du grand Condé (1). M. Des Houlières s'attacha à la fortune du

M. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, p. 325.—Dans l'*Annuaire historique* pour l'année 1840, nous avons inutilement cherché, et M. Ravenel a cherché avec nous, cet acte de naissance de Mme Des Houlières. Cependant la date indiquée par M. Sainte-Beuve est parfaitement exacte. Voici cet acte ; nous l'avons trouvé à Paris, Archives de l'état-civil, registres de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois : « Janvier 1638 ; du samedi, second jour : Fut baptisée Anthoinette, fille de messire Melchior du Ligier, s^r^ de la Garde, chevalier des ordres du Roy, et de dame Claude Gaultier, sa femme. Le parrain maître Pierre Poncet, Cons^r^ à la Cour des Aydes ; la marraine Anthoinette Ribier, femme de Messire Bénigne Blondeau Bourdin, conseiller du Roy et maître des Requêtes ordinaire de son hostel. »

(1) Voici l'acte de mariage de Mme Des Houlières ; nous le trouvons dans le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, par M. A. Jal, un fort vol. petit in-4, Paris, H. Plon, 1867. « Le 17e juillet 1651 ont été fiancés au logis de M. de la Garde, rue Saint-Hon. avec dispense de M. l'official, m^re^ Guillaume de la Fon, seigneur Des Houllières (*sic*), Cons^er^, Maistre d'hostel du Roy, gentilhomme ordinaire de M. le prince de Condé ; fils de feu messire René de la Fon et de deffuncte dame Anne Férou ; et dam^lle^ Antoinette du Ligier, fille de Mre Melchior du Ligier, seigneur de la Garde, chevallier de l'ordre du Roy et de dame Claude Gaultier,

prince, et, en récompense de sa fidélité, celui-ci le nomma lieutenant-colonel d'un de ses régiments. Pendant la Fronde, il demeura au service de Condé, et finit par le suivre en Flandre chez les Espagnols (1). Obligée par les circonstances de se séparer de son mari, Mme Des Houlières revint chez ses parents, où elle vécut seule et retirée, partageant son temps entre l'étude et quelques amis dont elle goûtait l'esprit et le savoir, comme Ménage, Benserade et Conrart. Pendant ces heures d'une solitude ennuyeuse, surtout pour une jeune femme, elle renonça à la poésie, pour s'appliquer à l'étude de la philosophie, dans l'espoir, peut-être, de trouver dans ces graves spéculations un aliment à l'active curiosité de son esprit, ou un remède aux tristesses de son isolement. Mais au lieu d'embrasser le cartésianisme à l'exemple de Mme de Sablé ou de Mme de Grignan, elle se tourna entièrement vers Gassendi (2). Comme Molière,

en présence de Jacques Gervais de la Fon, frère dudit fiancé, du révérend père Mornet, prédicateur du Roy, religieux Augustin, son cousin, des parens susd. de la dlle du Ligier et aultres amis, mariez le lendemain 18e. » Registres de la paroisse S. Eustache.

(1) Condé passa chez les Espagnols, en 1652, après la bataille du faubourg Saint-Antoine; et ce fut seulement en 1660, après que le traité des Pyrénées eut été signé, que le prince rentra en France. Mariée le 18 juillet 1651, Mme Des Houlières demeura donc fort peu de temps avec son mari.

(2) « Elle étudia particulièrement, nous dit Sauvigny, celle de Gassendi; et cette occupation, loin de nuire à sa poésie, ne servit dans la suite qu'à lui donner un nouveau degré de mérite. Elle avoit nourri l'esprit de Mme Des Houlières, sans éteindre son imagination; et peut-être, devons-nous à cette étude, du moins en partie, le ton philosophique et pensé qui règne souvent dans ses ouvrages. » Sauvigny, *Parnasse des Dames*, vol. V, p. 88.

elle gardera quelque chose de l'empreinte du maître, et, dans les vers du poëte, nous retrouverons plus d'une fois un écho fidèle des opinions du philosophe. Gassendi, en effet, *vrai épicurien mitigé*, comme l'appelait Gui-Patin, Gassendi, assez porté vers le système d'Épicure qu'il prétendait, par une étrange illusion, « ajuster au niveau du christianisme et de la raison, » tout en rejetant le doute de Montaigne ou le demi-scepticisme de Charron, n'a pas cependant une grande confiance dans les lumières de l'esprit humain. « L'ombre de la vérité, que je poursuis partout, dit-il dans l'une de ses lettres, suffit à me remplir de joie ; je dis l'ombre, car pour la vérité même, Dieu seul la peut connaître (1). » Mme Des Houlières ne songeait-elle pas à ce passage lorsque, dans l'une de ses meilleures pièces, elle faisait si vivement le procès à la raison? Chez le poëte, aussi bien que chez le philosophe, c'est la même défiance ; seulement, tandis que Gassendi se contente d'exprimer sa pensée avec une certaine mesure, sans dépit et sans colère, Mme Des Houlières, au contraire, prend un langage fort dédaigneux ; on dirait vrai-

(1) Lettre à son ami Jacques Golius, professeur de langues orientales à Leyde. Gassendi parlant des différents sentiments des philosophes, déclare qu'ils sont parfaitement d'accord entre eux sur les questions les plus importantes, la fin des biens, la nature de l'âme, et les autres points qui paraissent le plus contestés : « Quod spectat ad principia rerum, ad finem bonorum, ad naturam animæ, cæteraque in quibus illi dissidere præcipue creduntur, pene prorsusque consentiunt. Utcunque sit, hæc mihi præsens est investigatio ; quæ ut fallat in cæteris, vel umbra tamen veritatis, quam ubique capto, delectat : umbram dico ; nam de ipsamet Deus aliquis viderit. » *Œuvres complètes de Gassendi*, vol. VI, p. 32 ; Lyon, Laurent Anisson, 1658, 6 vol. in-folio.

ment qu'elle se plaît à humilier cette raison dont l'homme a bien quelque sujet de s'enorgueillir :

Que l'esprit de l'homme est borné !
Quelque temps qu'il donne à l'étude,
Quelque pénétrant qu'il soit né,
Il ne sait rien à fond, rien avec certitude :
De ténèbres pour lui tout est environné ;
La lumière qui vient du savoir le plus rare
N'est qu'un fatal éclair, qu'un ardent (1) qui l'égare ;
Bien plus que l'ignorance elle est à redouter.
Longues erreurs qu'elle a fait naître,
Vous ne prouvez que trop, que chercher à connoître
N'est souvent qu'apprendre à douter (2).

Gassendi, disciple d'Épicure et admirateur de Lucrèce qu'il savait en entier, dit-on, n'avait pas beaucoup de chemin à faire pour arriver du scepticisme au sensualisme. Précurseur de Locke et de Condillac, il engagea hardiment la lutte avec Descartes, attaqua le célèbre principe sur lequel reposait le cartésianisme : *Je pense, donc je suis*, et affirma que nous ne pouvons connaître les phénomènes supra-sensibles. L'auteur du *Syntagma philosophicum*, prenant le sensualisme pour fondement de sa philosophie, était-il plus près de la vérité que Descartes proclamant son immortel axiome, et, d'un seul coup, déclarant qu'il y a dans l'homme deux choses essentiellement

(1) Expression qui n'est plus en usage aujourd'hui ; voici ce qu'on lit dans le *Dictionnaire francois* de Richelet : « *Ardent*, feu sautelant autour des eaux, feu sautelant autour des lieux marécageux. (On voyoit des ardents autour des marais.) On appelle aussi ces ardents des feux-folets. »

(2) *Œuvres de Mme et de Mlle Des Houlières*, vol. I, p. 107. Deux volumes reliés en un seul, Paris, Jean Villette, 1725.

distinctes : la matière et la pensée? Évidemment, non; aussi ne devons-nous pas être surpris, qu'au dix-septième siècle, tant de nobles esprits aient été pour Descartes contre Gassendi. La philosophie de celui-ci, en effet, n'était pas sans péril; car enfin, si les sens sont l'unique source de nos idées, si l'esprit ne peut rien percevoir sans les sens, que deviennent alors les vérités morales? On a eu raison de le dire: « La spiritualité et l'immortalité de l'âme, la providence divine, l'existence même de Dieu, le devoir et la morale, toutes ces saintes vérités que proclame la conscience du genre humain, et qui seules donnent quelque sens à la vie, sont emportées dans un commun naufrage (1). » Nous le savons, Gassendi rejetait énergiquement de semblables conséquences; mais il est difficile de soutenir qu'elles ne soient renfermées dans son système. Aussi, ses amis le voyaient-ils avec une certaine inquiétude professer des opinions qu'ils jugeaient trop hardies. « Je vous félicite, lui écrivait un jour Campanella (2), d'avoir dissipé les nuages de l'aristotélisme, mais je suis fâché de vous voir vous enfoncer dans les ténèbres d'Épicure (3). » Gassendi se hâtait alors d'expliquer sa pensée :

(1) M. B. Aubé, professeur de philosophie au lycée Bonaparte. *Biographie universelle* de Firmin Didot, article *Gassendi*. C'est à M. Aubé que nous empruntons nos différentes citations françaises de Gassendi.

(2) Thomas Campanella, religieux dominicain, né en Calabre en 1568, mort à Paris en 1639.

(3) « Gaudeo quod nebulas Aristotelis excusseris, sed quod Epicureas veluti cæcias ad te traxeris, non satis placet. » Lettre de Campanella du 7 mai 1632; dans les *Œuvres complètes de Gassendi*, vol. VI, p. 407; édition citée plus haut.

« Vous paraissez craindre, lui répondait-il, qu'il ne se trouve dans mes *Commentaires sur Épicure* (1), quelque chose qui blesse la religion. Vous alléguez la Providence; à Dieu ne plaise que je veuille rien écrire qui soit contraire à la foi! Là où Épicure s'est trompé, je suis loin de prendre en main sa défense. Étant philosophe, je ne dois pas dissimuler ce qui peut contribuer à l'éclaircissement des opinions que j'interprète. Chrétien et théologien (2), je dois me souvenir de ce qu'exige ce double caractère (3).» En 1647, quand il publia son apologie d'Épicure, *De vita, moribus et placitis Epicuri*, Gassendi eut soin d'indiquer avec netteté ce qu'il avait voulu faire. Voici ce qu'il dit dans la préface adressée à son ami Luillier: « Dès le moment que je trouve quelqu'une de ses opinions contraires à la foi, je la rejette et la combats de toutes

(1) Nous devons à Gassendi de précieux commentaires sur Épicure, *De vita, moribus et placitis Epicuri, seu animadversiones in decimum librum Diogenis Laertii*. Gassendi travailla avec une patience infatigable à cet ouvrage, qui, déjà commencé en 1630, ne fut publié qu'en 1647.

(2) D'abord professeur de rhétorique à Digne, Gassendi obtint en 1616 la chaire de philosophie d'Aix : il avait alors vingt-quatre ans. Quelque temps après, en 1624, il fut nommé chanoine de Digne et prévôt de la cathédrale. Plus tard, en 1645, Gassendi fut nommé professeur de mathématiques au Collége de France. Né près de Digne, le 22 janvier 1592, il mourut à Paris, le 24 octobre 1655.

(3) « Ad commentationes vero Epicureas quod attinet, subdubitare visus es, ne quid in religionem peccem. Sed absit a me ut excidat quidpiam, quod pugnare cum illa possit. Inculcas Providentiam : ego vero eamdem adversus Epicurum tueor; neque, si ille quicquam erravit, patrocinium causæ suscipio. » Lettre à Campanella du 2 novembre 1632; *Œuvres complètes de Gassendi*, vol. VI, p. 54.

mes forces, et quoique je fasse son apologie et que j'explique sa doctrine, je n'adopte pas ses écarts et ne me rends pas garant de ses dogmes. Je ne recherche que la raison en tout ; quand je ne la trouve pas dans Épicure, je ne fais pas plus de cas de ce philosophe que des autres, car vous savez que je les honore et les estime tous également, et que l'envie d'exercer mon esprit, de connaître leurs dogmes et de trouver la vérité me fait étudier tantôt les uns, tantôt les autres. Pour ce qui regarde la religion, je suis nos maîtres, c'est-à-dire l'Église catholique, apostolique et romaine ; j'ai soutenu jusqu'à présent ses dogmes et je les soutiendrai sans que les discours des savants et des ignorants puissent jamais me séparer d'elle (1). » Mais d'autres viendront après, qui ne feront pas les mêmes réserves, qui ne sauront pas s'arrêter sur la pente de ces nouveautés dangereuses, et fonderont l'école sensualiste du dix-huitième siècle, dont Condillac sera le chef le plus remarquable.

Comme le maître, sans doute, Mme Des Houlières fit aussi ses réserves ; et il ne faudrait pas la prendre au mot, quand elle reproduit les opinions de Gassendi. A la fin de son idylle intitulée *le Ruisseau*, on trouve des vers fort *contestables pour la doctrine ;* mais nous aurions tort d'y voir autre chose qu'une de ces licences poétiques qui ne peuvent tirer à conséquence ; car Mme Des Houlières, pas plus que l'adversaire de Descartes, ne fit profession de matérialisme. Ce qui nous le prouve, c'est que les contemporains de cette femme alors célèbre, ne

(1) Voy. *Œuvres complètes de Gassendi*, vol. V, p. 171.

songèrent nullement à formuler contre elle une accusation de ce genre. Aussi, en rappelant ses vers, n'avons-nous qu'un but, c'est de montrer que Gassendi a exercé sur ses idées et sur la tournure de son esprit une influence réelle. Il est impossible de le nier, quand on entend le poëte s'écrier dans un langage plein de fermeté, et avec l'accent d'une profonde et amère tristesse :

Courez, ruisseau, courez ! Fuyez-nous ! Reportez
Vos ondes dans le sein des mers dont vous sortez :
Tandis que pour remplir la dure destinée
Où nous sommes assujettis,
Nous irons reporter la vie infortunée
Que le hasard nous a donnée,
Dans le sein du néant d'où nous sommes sortis (1).

Mais l'étude de la philosophie, comme celle des lettres, enrichit fort peu d'ordinaire ; aussi, réduite par l'exil de son mari et la confiscation de ses biens à un état voisin de la pauvreté, fut-elle obligée de venir rejoindre son époux à Bruxelles, afin d'échapper à une situation devenue trop précaire. A cette époque, vers 1654 ou 1655, don Juan d'Autriche (2) tenait dans la capitale des Pays-Bas une cour brillante, dont Condé était le principal ornement. On dit que Mme Des Houlières s'y fit remarquer, « et ne tarda pas à s'attirer tous les regards (3). » Nous le

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières ;* édition de 1725, vol. I, p. 134.

(2) Il était fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne. En 1656, il fut chargé de soutenir dans les Pays-Bas la guerre contre la France. Heureux d'abord dans cette campagne, il fut enfin battu par Turenne à la bataille des Dunes, le 14 juin 1658.

(3) Sauvigny, *Parnasse des Dames,* vol. V, p. 88.

croyons volontiers, car elle avait tout ce qu'il faut pour plaire: «La nature, nous apprend Sauvigny, l'avait douée d'une beauté peu commune; elle avoit ces grâces sans lesquelles la beauté n'est rien. Sa taille étoit grande, ses manières nobles et aimables. Une mélancolie douce qui faisoit son caractère habituel, ne la rendoit que plus intéressante ; mais elle savoit en sortir quelquefois par un enjouement plein de vivacité (1).» Aussi ne sommes-nous pas étonné que la jeune fugitive ait eu bon nombre d'admirateurs, et que les hommages lui soient venus de tous côtés. Sauvigny nous raconte qu'elle toucha le cœur du grand Condé lui-même, et que celui-ci ne dédaigna pas de venir *déposer ses lauriers aux pieds de Mme Des Houlières* ; mais, ajoute aussitôt le biographe, « fidèle à ses devoirs, elle ne répondit aux sentiments qu'on lui témoignoit, que par ceux du respect et de l'admiration, et ne fut jalouse que de l'estime

(1) *Ibid.* L'ensemble de ce petit portrait paraît être parfaitement conforme à la vérité. Voici ce que Fléchier écrivait un jour à Mlle Des Houlières : «Vous avez une mère, qui est, ma foi, une fort jolie personne; elle a de l'esprit et de la raison, elle pense bien, et s'exprime bien. » Lettre inédite, de la collection de M. de Buzonnière. D'autre part, Mme Des Houlières nous a laissé quelques détails sur sa personne :

Elle a mille charmes divers;
Une tendre langueur, une aimable tristesse
N'ôtent rien à ses yeux d'un air fin et galant;
Rien ne peut échapper à sa délicatesse.
Le bel esprit n'est pas son seul talent:
Elle est la complaisance, elle est la bonté même;
Mais il ne faut pas l'alarmer;
La louange et l'éclat ne sont pas ce qu'elle aime.

(*Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 149.)

d'un tel amant. » Sauvigny ne se trompe-t-il pas ici? Et devons-nous croire avec lui que, dans ses relations avec le vainqueur de Rocroi, Mme Des Houlières s'arrêta à la galanterie d'étiquette ? La plupart des critiques l'affirment, et pensent qu'elle *fit la sourde oreille.* « Sa plume seule fut coquette, nous dit M. G. Merlet, et sa vie s'écoula toujours entre la rime et la raison : accord d'autant plus méritoire que Mlle de la Garde avait assez de grâce, d'esprit et de beauté pour inspirer les plus tendres sentiments (1). » Dans ses vers, Mme Des Houlières prend souvent la peine de nous déclarer qu'elle n'aima jamais ; et voici les paroles qu'elle adresse quelque part à sa chatte :

Imitez, imitez votre illustre maîtresse,
Qui n'aima jamais un moment.
A mon cœur noble et grand, autant qu'un cœur peut l'être,
L'amour n'ose espérer de se faire connoître (2).

Nous ne voudrions pas trop insister sur une question délicate ; mais cependant il faut bien dire ce que nous pensons de ces différents témoignages. Pour nous, quand Mme Des Houlières nous dit qu'elle *n'aima jamais un moment*, nous sommes tenté de ne pas trop la croire sur parole, de même que nous ne l'avons point prise au mot, lorsque, sous l'influence des idées de Gassendi, elle écrivait des vers d'une orthodoxie des plus douteuses. Il est vrai, elle éconduisit Jean d'Hesnaut (3), son maître en

(1) *Causeries sur les femmes et les livres*, p. 36.
(2) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 149.
(3) On ignore la date de la naissance de ce poëte ; on croit qu'il

poésie, comme Mme de la Fayette et Mme de Sévigné surent éconduire Ménage, le jour où celui-ci essaya de *conter fleurette* à ses charmantes écolières. Mais de ce que Mme Des Houlières fut insensible pour le pauvre poëte, peut-on en conclure qu'elle n'ait eu aucune faiblesse pour le grand capitaine? La distance entre l'immortel héros et l'obscur versificateur était assez considérable, pour qu'il soit permis de supposer qu'elle put bien écarter tout doucement le second, sans refuser pour cela les hommages du premier. On ne peut guère le nier, quand on lit la lettre qu'elle écrivit au prince de Condé, le 22 décembre 1656; comme le dit M. Sainte-Beuve, « il paraît bien qu'il y eut en effet quelque chose entre eux d'assez particulier. » Sans doute, il y a encore une légère place pour l'incertitude; mais, remarque avec raison le célèbre critique, « malgré quelques obscurités qu'on y voudrait éclaircir, une telle lettre de la part d'une jeune femme de dix-neuf ans ne laisse pas d'être significative (1). »

Quoi qu'il en soit, venue à Bruxelles, pour solliciter auprès des Espagnols le paiement des appointements de son mari, Mme Des Houlières n'eut garde de perdre de vue le but très-positif de son voyage. Il paraît que

mourut à Paris en 1682. Demeuré fidèle à Fouquet, après sa disgrâce, il composa contre Colbert un sonnet remarquable par son énergie et qui est souvent cité. Il a donné lui-même un recueil de ses ouvrages, sous ce titre : *Œuvres diverses par le sieur D. H.*, Paris, Barbin, in-12, 1670.

(1) Voyez cette lettre, citée en entier par M. Sainte-Beuve : *Portraits de femmes*, note 1, p. 326; elle est tirée du volume VI des *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles*.

Monsieur le Prince aida peu la malheureuse femme à obtenir justice des Espagnols : ceux-ci, après avoir fait les offres les plus brillantes aux officiers français qui suivraient l'illustre rebelle, trouvaient beaucoup plus commode de ne tenir aucune de leurs promesses. « Mme Des Houlières réclama avec la vivacité d'une femme et la mauvaise humeur d'une émigrée (1) ; » mais la cour d'Espagne, importunée à la fin de ses doléances, coupa court à toutes ses plaintes en la faisant arrêter et enfermer au château de Vilvorden (2) : « C'était une manière expéditive et économique d'acquitter les dettes que le trésor de l'armée espagnole ne pouvait payer (3). » M. Des Houlières, informé de cette iniquité, ne négligea rien pour délivrer sa femme. Après bien des démarches inutiles, il se rend lui-même à Vilvorden ; pénétrant alors dans la forteresse, secrètement suivi de quelques soldats dévoués, il en fait sortir la prisonnière et regagne précipitamment la France avec celle qu'il avait reconquise. « C'était un roman, dit M. Saint-Marc Girardin. Les romans n'enrichissent pas ceux qui en sont les héros, et Mme Des Houlières resta pauvre toute sa vie (4). » Rentré en France, au moment où Condé obtenait une amnistie générale pour lui et pour ceux qui

(1) M. Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, vol. III, p. 395.

(2) Petite ville de Belgique, à 12 kilomètres de Bruxelles; le château dans lequel fut enfermée Mme Des Houlières est aujourd'hui une maison de correction.

(3) M. G. Merlet, *Causeries sur les femmes et les livres*, p. 38.

(4) *Cours de littérature dramatique*, vol. III, p. 396.

l'avaient accompagné dans son exil, M. Des Houlières eut part comme les autres à la clémence royale. Louis XIV l'accueillit avec bienveillance ; et Sauvigny prétend qu'il fut nommé *à divers emplois considérables.* Mais, suivant le même auteur, ces grâces accordées à l'ancien colonel de Monsieur le Prince, « ne purent jamais remédier au désordre que sa sortie de France avoit mis dans ses affaires. » Que conclure de ces paroles ? ou que les emplois donnés à M. Des Houlières ne furent pas aussi considérables que l'a pensé Sauvigny ; ou encore que l'ancien officier de Condé trouva, à son retour, sa fortune si complétement anéantie, qu'il lui fut impossible de la rétablir jamais. Si, en effet, le récit du biographe est vrai, on peut se faire facilement une idée de la triste situation des deux époux, qui en vinrent à une séparation de biens, « pour se soustraire à la poursuite d'une partie de leurs créanciers. »

Ceci nous explique pourquoi Mme Des Houlières a chanté sur tous les tons, et dans des vers souvent très-médiocres, la puissance de Louis XIV, sa grandeur d'âme, la noblesse ou l'élévation de son caractère. C'est la dure nécessité qui lui a imposé ce rôle de suppliante ; et, si les sollicitations qu'elle fit auprès du monarque n'eurent pas toujours le mérite de la délicatesse, elles eurent du moins celui d'une persévérance que rien ne put décourager. On est impatienté, à la fin, de ces plaintes éternelles que Mme Des Houlières arrange presque toujours en rimes fort communes, et qu'elle adresse au roi ou à d'illustres personnages du temps. Mais ne soyons pas trop sévères ; et, si bien souvent elle paraît abaisser, dans sa personne, la dignité

de la femme et de l'écrivain, sachons lui pardonner ce tort. Car, ne l'oublions pas, celle qui revient sans cesse sur ses propres chagrins, celle qui gémit ainsi sur son malheureux sort est une mère de famille qui songe moins à ses souffrances qu'à celles de ses enfants et au triste avenir qui leur est réservé. Présentée d'abord au roi, à la reine-mère, à Mazarin, elle fut reçue partout avec beaucoup d'égards; on lui fit même bon nombre de promesses, la plupart du temps demeurées sans effet: comme à Bruxelles, on lui prodiguait à Paris des compliments et des sourires, mais on lui donna rarement autre chose. Aux prises alors avec les nécessités de la vie, condamnée à faire connaître des douleurs qu'elle eût voulu cacher, la pauvre femme suppliait ses protecteurs ou ses amis de rappeler son nom au souvenir d'un ministre oublieux. Nous devons le dire toutefois, dans l'expression de ces pénibles détails, elle ne garde pas assez de mesure, et met trop peu de façon dans ses perpétuelles réclames. Souvent *elle vient au fait*, ce sont ses propres paroles, avec une hardiesse qui nous choque et qui rappelle assez fidèlement les audaces de Martial à ce sujet. D'autres fois, elle prend plaisir à célébrer elle-même toutes ses belles qualités : à l'entendre, il y va de l'intérêt et de la gloire du roi de ne pas laisser dans l'abandon un écrivain d'un si rare mérite. Adressant un jour une épître à M. de Pontchartrain, pour le prier de faire payer sa pension avec plus de régularité, elle se comparait, sans plus d'embarras, à Horace et à Virgile :

Lorsque Auguste, dans Rome, accabloit de bienfaits
Les mortels qui, pour lui, cueilloient sur le Parnasse

De ces fleurs dont l'éclat est encore vif et frais,
Est-ce qu'en bonne foi, Virgile, Ovide, Horace
Étoient les derniers satisfaits (1) ?

Le ministre aurait pu humilier Mme Des Houlières, et lui faire savoir pourquoi, à la différence de ces grands poëtes, elle n'était pas la première dans l'ordre des faveurs royales. Mais c'eût été cruel, peut-être; car, à la fin de sa pièce, elle avoue qu'elle n'a pas eu la prétention de se placer à côté des deux illustres poëtes de Rome :

Que d'orgueil, direz-vous, se fait ici connoître!
Ah! n'allez pas si vite: il ne faut pas toujours
Juger de ce qu'on sent par ce qu'on fait paroître;
Sous le faste et l'orgueil dont est plein ce discours,
Je cache autre chose peut-être.

Ce dernier trait nous désarme; sous cette réticence pleine de réserve, nous découvrons la pénible situation de l'auteur, la cause de ses plaintes et de ses regrets : c'est là ce qui nous dispose à traiter avec un peu d'indulgence celle qui, tout d'abord, nous avait paru compromettre sa dignité par ses constantes et importunes sollicitations.

On comprend que, dans de semblables conditions, malgré son esprit et sa beauté, elle n'ait jamais pu se sentir beaucoup à l'aise au milieu du monde : la fortune, qui seule eût pu la rendre libre et indépendante vis-à-vis des grandes dames et des grands seigneurs,

(1) *Épître à M. de Pontchartrain ;* Œuvres de Mme Des Houlières, vol. II, p. 137.

lui manquait entièrement. Aussi, qu'elle écrive à Montausier, à Pontchartrain ou à Mme de Maintenon, le ton est toujours le même, humble, timide et embarrassé. En parlant à ses nobles protecteurs, elle a beau vouloir plaisanter, la plaisanterie est loin d'avoir cet air naturel, vif et piquant qui lui est familier, quand elle s'adresse à l'un de ses amis ou de ses égaux ; pour se rendre agréable, elle a beau s'efforcer d'être gaie, on s'aperçoit vite, à la tristesse de son sourire, qu'elle est moins habituée à la joie qu'à la douleur. Qu'on lise les différentes pièces qu'elle composa pour des personnages importants de l'époque, et l'on sera frappé du caractère que nous signalons. Comme l'a remarqué M. Saint-Marc Girardin, dont nous aimons à invoquer le témoignage : « Elle a une attitude gênée et dépendante, cachée sous un air de badinage. Elle ne badine pas seulement pour s'amuser ; elle badine pour réussir, pour obtenir par ses amis une pension du roi (1). » Voilà ce qui explique son air obséquieux devant le monde de la cour : elle sollicite, elle veut *obtenir une pension du roi;* la question d'art s'efface à ses yeux, et, si nous ne craignions d'employer une expression un peu trop vulgaire, nous dirions que ce n'est plus qu'une affaire de ménage à régler entre elle et ceux qui avaient le privilége d'être les dispensateurs des grâces.

Ce qui contribua encore à augmenter la tristesse habituelle de Mme Des Houlières, ce fut l'état fâcheux de sa santé. Pendant les dernières années de sa vie surtout,

(1) *Cours de littérature dramatique,* vol. III, p. 396.

elle eut à supporter de longues et cruelles souffrances, auxquelles elle finit par succomber le 17 janvier 1694. M. Des Houlières était mort l'année précédente, laissant un fils qui suivit de près sa mère au tombeau : il ne resta de la famille que Mlle Des Houlières, dont nous parlerons bientôt.

CHAPITRE II

Les amis de Mme Des Houlières. — Caractère des réunions que Mme Des Houlières tint chez elle. — Aimable correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières. — Refroidissement survenu entre les deux amis. — Des rapports de Mme Des Houlières avec les esprits forts de son temps. — Distinction importante à établir sur ce point.

Si Mme Des Houlières fut maltraitée de la fortune, elle eut du moins l'avantage de posséder beaucoup d'amis, et près d'eux elle trouva une diversion salutaire à ses douleurs. Sauvigny semble prendre plaisir à nous les énumérer tous en détail : « Elle fut en liaison, nous dit-il, avec un grand nombre des plus beaux génies de son siècle, particulièrement avec MM. Corneille, Pellisson, Benserade, Conrart, Perrault, Charpentier, les deux Tallemants, Fléchier, Mascaron, Quinault, Ménage, de la Monnaye, etc... Les ducs de La Rochefoucauld, de Montausier, de Nevers et de Saint-Aignan, le comte de Bussy, les maréchaux de Vivonne et de Vauban, c'est-à-dire tout ce qu'il y avoit de seigneurs les plus distingués par leur esprit et leur goût l'admirent aussi dans leur société, applaudirent à ses poésies et souvent en furent l'objet. » Dans cette longue liste, qu'il développe avec tant de complaisance, Sauvigny oublie cependant un nom qui ne doit pas être négligé, c'est celui de l'abbé d'Aubignac, dé-

tracteur de Corneille, ami de Chapelain et de Conrart, écrivain qui, avec plus de savoir que de goût, eut le tort de se croire capable d'écrire des tragédies parce que, sur le chapitre des règles, il eût pu en remontrer à Corneille lui-même. Plus tard, Chapelain tombera victime de la même illusion : familiarisé avec les règles du poëme épique, il voudra composer une épopée, et ne fera qu'un mauvais ouvrage ; absolument comme l'auteur de *Zénobie* (1) ne fit jamais que de froides tragédies.

N'ayant pu entrer à l'Académie française, le belliqueux abbé, qui, précieux lui-même, trouva le moyen de faire tout à la fois la guerre aux précieuses, à Corneille, à Ménage, à Mlle de Scudéry et à l'Académie, résolut de fonder un cercle littéraire dont naturellement il serait le chef. « Une compagnie de quarante personnes, avait-il dit au roi, n'a pas épuisé la France d'orateurs, de poëtes, de philosophes, de mathématiciens ; Paris en a mille, et votre royaume en pourroit faire des armées (2). » Tous ceux qui avaient contre l'Académie les mêmes griefs que lui, avocats, prédicateurs, médecins, hommes du monde, firent partie de la nouvelle société. On se réunissait toutes les semaines chez l'abbé d'Aubignac, et, tous les mois, il y avait séance publique et solennelle à l'hôtel Matignon, où les choses se passaient comme à l'Académie française : on y prononçait

(1) Tragédie de l'abbé d'Aubignac, publiée sous ce titre : *Zénobie, tragédie en prose où la vérité de l'histoire est conservée dans l'observation des plus rigoureuses règles du poëme dramatique.* Paris, Sommaville, 1647, in-4.

(2) *Discours au roi sur l'établissement d'une seconde académie dans la ville de Paris, par messire Hédelin, abbé d'Aubignac.* Paris, 1664, 1 vol. in-4.

des discours ; on y écoutait la lecture de quelques poésies composées par les membres de la compagnie, en présence d'un bureau qui avait son directeur, son sous-directeur et son secrétaire. Ce qu'il y a d'assez particulier à noter, c'est que l'on proposa d'y admettre les femmes : Mme de Villedieu, connue auparavant sous le nom de Mlle Desjardins, et Mme Des Houlières auraient sûrement obtenu les premières places ; mais la mort de l'abbé d'Aubignac, suivie quelque temps après de la dispersion de l'*Académie des belles-lettres*, c'est ainsi qu'elle s'était appelée, empêcha l'exécution de ce projet. Par cet endroit, Mme Des Houlières touche à un groupe de beaux esprits mécontents et jaloux, et assez disposés à professer des opinions complétement différentes de celles de l'Académie. Aussi ne sera-t-elle pas exempte de leurs mesquines préventions ; comme ses amis, elle écoutera les inspirations de la passion, bien plus que celles du bon goût ; à l'exemple de l'abbé d'Aubignac, médisant de Corneille et gardant fort peu de mesure dans son jugement sur Homère, elle aura le tort de préférer la *Phèdre* de Pradon à l'immortel chef-d'œuvre de Racine, et le tort plus grand encore de composer, à cette occasion, un sonnet d'une choquante grossièreté : ce qui lui attirera, de la part de notre grand tragique, l'une de ces épigrammes acérées comme savait en faire le malicieux élève de MM. de Port-Royal.

Mais le meilleur ami de Mme Des Houlières fut sans contredit Fléchier qui, pendant son séjour à Versailles, venait la voir régulièrement, et qui ne cessa jamais de lui écrire du fond de son diocèse de Nîmes. La maison de l'ancienne émigrée était devenue, à Paris, le centre d'une agréable

société. Elle était présidée par Mme Des Houlières, qui partageait avec son aimable fille le soin de faire les honneurs de la modeste demeure. Ces assemblées, qui n'avaient certainement pas l'éclat de celles que Mme de Rambouillet avait tenues autrefois dans son hôtel, ne manquaient pas d'attrait : abbés, prélats, hommes du monde et hommes de lettres, s'y rendaient volontiers; et, dans l'intervalle de leurs travaux ou de leurs plaisirs, ils venaient, auprès de deux femmes distinguées, goûter les douceurs de la conversation, causer un instant de choses plaisantes ou sérieuses, des nouvelles de la cour ou de celles de la ville. De temps à autre, Huet lui-même vint se mêler à ces causeries; et, plus d'une fois, le savant érudit se rencontra dans le salon du poëte avec le Lecteur du Dauphin (1). Lorsque, par hasard, les fonctions de sa charge le retenaient à Versailles, Fléchier ne restait qu'à regret à son poste. C'est dans l'une de ces occasions que, tout contrarié de ne pouvoir partir, il écrivait à Mlle Des Houlières les lignes qui suivent : « Que ces évêques et ces abbés sont heureux, qui passent les après-dînées entières avec vous ! Je leur envie le plaisir qu'ils ont d'être avec vous, bien plus que leurs mitres s'ils en avoient. Qu'ils fassent leurs affaires pendant que je suis ici ; mais je retiens des audiences aussi longues que les leurs, dès que je serai à Paris (2). » Fléchier ne parle ici que de Mlle Des Hou-

(1) Par la protection de Montausier, Fléchier fut nommé lecteur du Dauphin en 1670 ; plus tard, vers 1680, il devint aumônier de la Dauphine.

(2) Lettres inédites de Fléchier ; collection de M. de Buzonnière.

lières, et ne dit rien de sa mère ; mais comme elles habitèrent toujours ensemble, il est évident qu'elles eurent l'une et l'autre les mêmes amis ; et dès lors, on peut fort bien appliquer à Mme Des Houlières ce que Fléchier dit seulement de sa fille. Nous reviendrons plus tard sur ces réunions ; pour le moment, qu'il nous suffise de dire que les amis ne manquaient pas, et répondaient par leur empressement à l'accueil bienveillant de la maîtresse du logis. Là, d'ailleurs, s'étaient conservées certaines traditions de l'élégance et de la politesse d'autrefois. Comme à l'hôtel de Rambouillet, ou comme aux *samedis* de Mlle de Scudéry, la galanterie y était parfaitement à la mode ; galanterie moins noble et plus frivole que celle que le *Cyrus* avait mise en honneur, mais qui restait cependant dans les limites de la plus stricte convenance. Aussi, ce ne fut pas sans tristesse, que témoin vers la fin de sa vie de la licence des gentilshommes de son temps, Mme Des Houlières se prit à regretter le ton aimable et galant de l'ancienne cour. Vers 1685, les manières honnêtes et les sentiments délicats avaient fait place à une impertinence et à une grossièreté révoltantes ; à cette époque, bon nombre de jeunes seigneurs, assez semblables à celui dont parle Mme Des Houlières,

> Aussi beau que l'Amour, aussi traître que lui,

se montraient les vrais émules de ce don Juan que Molière avait mis hardiment sur la scène, et dont ils avaient la corruption, la dureté de cœur, la séduction et l'effronterie. A cette date, ces jeunes gens sont déjà mûrs pour toutes

sortes de vices ; aussi, plus tard, ne serons-nous pas surpris de les voir se précipiter dans les excès de la Régence. Les vers de Mme Des Houlières sont précieux pour nous : ils nous montrent jusqu'à quel point ces *jeunes gens* poussaient la liberté des mœurs et l'impudente audace de la conduite ; et, ce qui est la dernière marque de l'abjection et de la honte, ces débauchés ne savent déjà plus rougir :

De leurs déréglements historiens fidèles,
Avec un front d'airain ils feront mille fois
Un odieux détail des plus affreux endroits.
On diroit, à les voir traiter de bagatelles
Les horreurs les plus criminelles,
Que ce n'est point pour eux que sont faites les lois,
Tant ils ont de mépris pour elles !

Demandez à tous ces fanfarons du vice de se montrer, comme leurs devanciers, civils, aimables et empressés auprès des dames, ils passeront dédaigneusement à vos côtés sans vous entendre, ou bien, comme celui auquel le poëte fait la leçon, ils vous tourneront le dos pour aller rejoindre un autre *fat* qui les attend. Aussi Mme Des Houlières ne se fait-elle plus d'illusion ; elle reconnaît que l'*heureux temps n'est plus*, et c'est avec une peine réelle qu'elle laisse échapper ce mélancolique regret :

Rien ne ramènera l'usage
D'être galant, fidèle, sage :
Les jeunes gens pour jamais sont perdus.

Ce sont ces manières impertinentes, c'est ce mauvais genre qui avait fini par venir entièrement à la mode,

c'est cette révolution dans les mœurs, qui la blessaient profondément. « Mme Des Houlières, nous dit M. Saint-Marc Girardin, s'en plaignait avec la juste et aimable colère d'une vieille femme de bonne compagnie, qui n'a plus de prétention pour elle-même, mais qui ne se résigne pas pour les autres à voir l'affectation de la brutalité remplacer la politesse et la galanterie du bon temps (1). » On le voit, les plaintes de *la dixième muse* étaient légitimes ; comme elle, toutes les femmes bien élevées pouvaient se dire :

Les jeunes gens pour jamais sont perdus.

Aussi nous a-t-elle laissé de ces jeunes libertins un portrait peu flatté, et qui n'est malheureusement que trop vrai :

Si, par un pur hasard, quelqu'un d'entre eux s'avise
D'avoir des sentiments tendres, respectueux,
Tout le reste s'en formalise.
Il n'est, pour l'arracher à ce penchant heureux,
Affronts qu'on ne lui fasse, horreurs qu'on ne lui dise ;
Et l'on fait tant, qu'enfin il n'ose être amoureux.

Causer une heure avec des femmes,
Leur présenter la main, parler de leurs attraits,
Entre les jeunes gens sont des crimes infâmes
Qu'ils ne se pardonnent jamais (2).

Fléchier, du moins, fidèle aux vieilles traditions, conserva toujours d'excellentes relations avec Mme Des Hou-

(1) *Cours de littérature dramatique*, vol. III, p. 392.

(2) Œuvres de Mme Des Houlières, vol. I, p. 91. Cette pièce est intitulée : *Épître chagrine à Mademoiselle de la Charce.* Septembre 1685.

lières. Dans ses lettres il parle d'elle avec le ton le plus affectueux ; il revient constamment sur son éloge, et répète sans cesse qu'il trouve un plaisir infini à la voir et à causer avec elle. « Je passai hier six heures avec notre mère (1), écrit-il à Mlle Des Houlières, et je les passai presque toutes à parler de vous. J'ai sur ce sujet une espèce d'éloquence qui ne tarit pas, et vous le croirez aisément si vous savez la source d'où elle coule. Je ne me lassai pas de parler, et je remarquai qu'elle ne s'ennuyoit pas de m'entendre. Combien de fois interrompîmes-nous notre discours par des souhaits que notre cœur faisoit naturellement d'être à Paris avec vous, ou de vous avoir avec nous à Saint-Germain ! Je laisse à notre mère à vous rendre compte de tout ce que nous avons dit ou fait ; je me réserve à vous raconter ce que j'ai pensé : de longtemps je n'aurai d'aussi bonne fortune à la cour que celle que j'y eus hier. » Apprend-il que Mme Des Houlières est souffrante, il écrit aussitôt pour demander des nouvelles de sa santé : « La maladie de madame votre mère, la connoissance que j'ai de la bonté de votre cœur, l'appréhension que j'ai que les soins et les peines que vous prenez auprès d'elle ne vous ruinent ce peu de santé qui vous reste, l'affliction présente, l'incertitude de l'avenir, tout me donne un chagrin mortel. Faites-moi la grâce de me mander s'il y a quelque amendement à son mal, et surtout si je puis vous être bon à quelque chose (2). » Nommé plus tard à l'évêché de La-

(1) C'est ainsi que Fléchier, dans cette correspondance, appelle ordinairement Mme Des Houlières.

(2) Lettres inédites de Fléchier à Mlle Des Houlières; collection de M de Buzonnière.

vaur, Fléchier écrivait à Mme Des Houlières pour l'assurer que, malgré son éloignement, il ne serait pas perdu pour elle : « Nous traiterons à loisir, lui disait-il, le chapitre de la résidence que vous craignez ; et vous verrez que dans un temps où l'on ne donne point de bulles, dans une province où l'on tient les États tous les ans, la résidence n'est pas si terrible (1). »

Quelques années après, la correspondance continuait toujours entre les deux amis. Fléchier était alors à Nîmes, et il tenait à prouver qu'il se souvenait de la promesse qu'il avait faite autrefois, quand il disait : « Ne croyez pas, quelque éloigné que je puisse être, que je sois perdu pour vous (2). » Malgré les nombreux travaux qui l'accablaient dans ce poste difficile, il avait encore le temps de lire les œuvres de son amie, et de lui envoyer à ce sujet les compliments les plus aimables et les plus flatteurs. « Quelle joie pour moi, madame, de trouver, après le cours ennuyeux d'une visite de diocèse, une lecture aussi délicieuse que celle de vos poésies ! Je croyois n'avoir plus de goût que pour les soins de l'épiscopat et pour les règles de la discipline de l'Église ; mais j'ai senti que j'aimois encore les sonnets, les stances et les idylles, et qu'au milieu des occupations les plus sérieuses, j'étois encore capable d'amusement. Vous m'avez remis devant les yeux l'image d'un monde que j'avois presque oublié, et

(1) Lettre datée de Rennes, le 17 décembre. *Œuvres complètes de Fléchier*, édition Ducreux ; vol. X, p. 355. Cette lettre est évidemment de 1685 ; Fléchier venait d'être nommé à l'évêché de Lavaur, le 12 novembre de cette année.

(2) Lettre précédente.

je me suis intéressé aux plaisirs et aux chagrins que vous avez exprimés dans vos ouvrages. Tout y est juste, poli, judicieux, et, pour tout dire, digne de vous... (1). » Le prélat se souvenait volontiers de ses plaisirs d'autrefois ; malgré le cours des années, il demeurait fidèle à ses premières affections littéraires, et le temps n'avait nullement réussi à modifier ses idées.

En 1689, l'évêque de Nîmes écrivait encore à Mme Des Houlières : on trouvera, peut-être, qu'il y a bien à rabattre quelque chose des éloges du prélat ; mais, quand on parle d'un ami, n'est-on pas excusable de s'exagérer un peu son mérite? Ne blâmons pas Fléchier de louer les *beaux ouvrages* que Mme Des Houlières *fait tous les jours*, et laissons-le exprimer librement son admiration avec une vivacité qu'explique parfaitement l'amitié qui les unissait : « Vous êtes honorée, madame, dans la province comme à la cour, et vos vers ont des beautés qui se font estimer de l'académie d'Arles et de Nîmes, aussi bien que de celle de Paris. Pour moi, qui ne dois plus être compté que pour un honnête provincial, je sens que j'ai encore le même goût que j'avois lorsque j'étois courtisan, et je vous admire ici, comme je vous admirois à Versailles (2)... »

Retiré à Sommières (3), dans son agréable maison de Bousquéri, où, pendant les chaleurs de l'été, il venait

(1) *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 356. Cette lettre est datée de Nîmes le 25 mai, sans indication d'année.

(2) *Œuvres complètes*, vol. X, p. 356. Lettre datée de Nîmes, le 10 janvier 1689.

(3) Petite ville du département du Gard; c'est aujourd'hui un chef-lieu de canton.

chercher un peu de fraîcheur et de repos, Fléchier songeait encore à Mme Des Houlières, dont il ne se lassait pas de vanter le rare talent : « Votre esprit ne s'épuise point, lui écrivait-il, et il en sort, sur des sujets presque semblables, des inventions et des grâces toujours nouvelles. Le repos où je me trouve ici, près d'une rivière où je prends les bains (1), m'a fait recevoir votre ode avec plus de plaisir, et m'en a fait goûter les douceurs avec plus de loisir que je n'aurois fait dans le tumulte des affaires que la ville nous fournit. Je l'ai relue plusieurs fois, et j'en ai toujours été plus touché. Tout y est noble, élevé, et, pour tout dire, digne de vous..... (2) ». La *dixième muse* dut être flattée, il nous semble, de tels compliments, présentés avec l'accent d'une amitié fidèle et de la plus sincère conviction. Fléchier avait tenu parole : malgré l'éloignement et les années, il n'avait pas oublié la spirituelle amie qu'il avait connue à Paris. D'ailleurs, sachant bien, lui aussi, que les petits présents entretiennent l'amitié, il envoyait de temps en temps quelques légers cadeaux, fort peu considérables en eux-mêmes, mais dont il relevait singulièrement le prix, par la manière gracieuse avec laquelle il savait les offrir. Comme l'abbesse de Malnoue, Mme de Rohan (3), envoyait à Conrart du biscuit de Malnoue, de même

(1) Il s'agit ici du Vidourle, sur lequel Sommières est située ; cette rivière sépare le département du Gard de celui de l'Hérault.

(2) Lettre datée de Sommières, le 24 juillet. *Œuvres complètes*, vol. X, p. 357.

(3) Marie-Éléonore de Rohan, d'abord abbesse de Caen, puis de Malnoue, fille de Mme de Montbazon, morte à Paris en 1681. M. Cousin a fait un bel éloge de cette femme distinguée. Voy. *Madame de Sablé*, p. 166. Paris, Didier, 1859, in-8.

Fléchier, qui, plus tard, enverra de Montpellier de *l'eau de la reine de Hongrie* à la fille, faisait parvenir à la mère de ce miel de Narbonne qui, fort estimé à cette époque, n'a rien perdu aujourd'hui de sa réputation. Ce petit présent, bien fait pour plaire à une femme, et surtout à une femme poëte, était accompagné d'un billet charmant, qui contribua sans doute à faire trouver le miel plus doux encore qu'il n'était en réalité : « Je n'avois pas oublié, madame, que je vous avois promis du miel de Narbonne. Dès que je fus arrivé de Paris ici, j'en fis chercher ; et soit que les abeilles eussent été plus paresseuses qu'à l'ordinaire, soit qu'on eût enlevé toutes les douceurs de ce pays-là, je n'en pus trouver. On me remit au mois de juin pour en avoir plus sûrement. J'en ai fait faire exprès par les soins de mes amis ; et je crois qu'étant plus frais et choisi avec plus de soin, ce miel vous sera plus utile et plus agréable. Je vous en envoie donc un baril de vingt livres, que j'ai fait donner au courrier de Lyon, pour être mis à la diligence, et porter à l'hôtel de Sens, près le port Saint-Paul (1). J'ai donné l'ordre qu'on l'affranchît de toutes sortes de droits et de port. Je vous prie de l'envoyer prendre, et de me croire aussi véritablement que je le suis, madame, votre... (2) ».

(1) Le port Saint-Paul était situé à l'extrémité de la rue Saint-Paul. L'hôtel de Sens, dont parle Fléchier, se trouvait sur le quai des Célestins, qui commence à la rue Saint-Paul et finit à l'Arsenal. Cet hôtel de Sens, ancienne demeure des archevêques de ce siége, était alors une maison de roulage. De Saint-Victor, *Tableau historique et pittoresque de Paris*, vol. II, seconde partie, p. 964. Paris, 1822, édition in-8.

(2) Lettre datée de Nîmes le 24 août, sans indication d'année ;

Cependant, comme presque toutes les amitiés, celle de Fléchier avait été soumise à quelques épreuves. En 1693, celui-ci se trouvait à Paris, où il s'était rendu pour porter au roi le cahier des délibérations des États de Languedoc tenus, cette année, à Pézenas (1). Obligé de faire un grand nombre de visites indispensables, et de plus accablé par la multitude des affaires qu'il avait à traiter pendant son séjour, l'évêque de Nîmes négligea tout d'abord d'aller voir son amie. Sensible à un retard qu'elle prit pour de l'indifférence, celle-ci s'en plaignit avec vivacité, et composa une pièce dans laquelle, sous une forme tantôt plaisante, tantôt sérieuse, elle reprochait à Fléchier sa froideur :

Damon, que vous êtes peu tendre !
Ne vous pourrois-je point imiter quelque jour?
Faire à Paris un long séjour,
Savoir que chez les morts je suis prête à descendre,
Et, sans daigner me voir, retourner à la cour (2) !

Puis, elle demande tristement au prélat, si c'est la *gloire immortelle* dont on vient de le couvrir, qui lui a fait ou-

Œuvres complètes de Fléchier, vol. X, p. 357. M. de Buzonnière possède l'autographe même de cette lettre, qui porte la date du 24 août 1693.

(1) Les Etats de Languedoc s'ouvraient d'ordinaire à la fin de novembre ou au commencement de décembre, et se prolongeaient pendant un ou deux mois. En 1693, Fléchier dut partir pour Paris, au plus tard, dans le courant du mois de février. Le 24 août 1693, lorsqu'il écrivait à Mme Des Houlières, il était donc de retour à Nîmes depuis assez longtemps. Sur les Etats de Languedoc, voir M. A. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 424 et suiv., édit. in-8.

(2) L'édition des œuvres de Mme Des Houlières que nous avons citée jusqu'ici, ne donne que ce titre : *Épître à M. l'évêque* ***, vol. I, p. 142. Mais dans l'édition de 1764, Paris, libraires asso-

blier cette amitié *tendre et fidèle* qu'il avait promise autrefois :

Vous rompez pour jamais cette amitié sincère
Qui devoit de vos jours égaler la longueur,
Et qui de mon timide cœur
Etoit la principale affaire.
Hélas! d'où vient tant de froideur ?
Qu'ai-je fait pour la faire naître?

Mme Des Houlières déclare alors à son oublieux ami, qu'elle va appeler l'Amour à son secours, et supplier le dieu de venger l'amitié ainsi méprisée; avec une ironie marquée, sous laquelle se cache un dépit assez visible, elle lui dit :

Cette menace vous alarme :
Un sage être amoureux ! Qu'est-ce qu'on en diroit ?
Evitez ce malheur : un soupir, une larme,
Chez la postérité vous déshonoreroit.
Les sévères lois du Portique
Doivent rendre qui les pratique
Inaccessible aux passions;
Et les moindres émotions
Sont des crimes pour un stoïque.

Elle continue ainsi sur le même ton plaisant et sérieux tour à tour ; mais elle ne perd pas de vue qu'elle se propose moins d'amuser Fléchier, que de lui faire sentir combien sa négligence lui a causé de peine :

Quelle honte pour vous qui voyez sans pitié
Toutes les foiblesses humaines,

ciés, 2 petits volumes in-12, vol. II, p. 64, on lit: *Épître à M. Fléchier, évêque de Lavaur et ensuite de Nîmes*, 1693. Cette date nous autorise à croire qu'il faut rapporter la composition de cette pièce au voyage que fit Fléchier en 1693, à Paris, en qualité de député des États de Languedoc.

Si, pour punir les torts faits à mon amitié,
Quelque Iris vous rendoit plus fou, de la moitié,
Que tous les Céladons, que tous les Artamènes !
Sur vos doctes emplois ne vous assurez pas ;
Tremblez, Damon, tremblez : la raison des grands hommes,
Tant des siècles passés que du siècle où nous sommes,
Dans un si beau chemin a fait plus d'un faux pas.
Ce petit dieu malin, au dos chargé de plumes,
Dont le dépit, les amertumes,
Sont pour les tendres cœurs des sources de plaisirs,
Vous fera, s'il le veut, pousser de longs soupirs,
Au milieu de mille volumes.

. . . . . .

Il aime à triompher de l'orgueil d'un savant :
C'est sa plus éclatante et plus douce victoire.
Ces sages qu'on nous vante tant,
Et dont vous effacez la gloire,
Pour s'empêcher d'aimer firent de vains efforts ;
Et toute leur philosophie
Ne leur servit, Damon, qu'à sauver les dehors
D'une voluptueuse vie.

Qu'on ne s'imagine pas cependant qu'elle se montre trop cruelle ; elle termine par des paroles qui, avec l'expression d'un profond regret, renferment des vœux pour le bonheur de cet ami dont l'indifférence l'a si vivement attristée :

Que tous vos jours, Damon, soient de tranquilles jours ;
Que jamais rien ne renouvelle
En vous le souvenir d'une amitié si belle.
Je sens frémir mon cœur à ce triste discours :
La tendresse en gémit, mais les retours vers elle
Sont de trop dangereux retours.

Faut-il conclure de ces derniers vers que les deux amis furent un instant brouillés ensemble ? Nous ne le pensons

pas. Mme Des Houlières, piquée de se voir négligée, aura réclamé comme elle en avait le droit : bouderie d'un moment, car la réconciliation ne tarda pas beaucoup à se faire ; elle eut certainement lieu avant que Fléchier ne quittât Paris. Nous avons donc eu raison de l'affirmer : Fléchier demeura jusqu'à la fin l'ami de Mme Des Houlières, puisque celle-ci survécut peu de temps à ce petit débat, et mourut le 17 février 1694. En prenant même au sérieux les paroles du poëte, cette longue amitié eût été à peine interrompue pendant l'intervalle de quelques mois. D'ailleurs, toute difficulté disparaît, si on songe que Fléchier, arrivé de Paris à Nîmes, cette même année 1693, s'empressait de lui envoyer, avec une délicieuse lettre, du miel de Narbonne. Les deux amis continuaient d'être d'accord comme par le passé, à moins toutefois qu'on ne veuille dire que Fléchier fit ce petit présent, dans le but de réparer la faute qu'il avait commise.

Nous touchons maintenant à une question fort délicate : il s'agit de déterminer avec précision les rapports de Mme Des Houlières avec *cette petite école* dont M. Sainte-Beuve a surpris l'existence en plein dix-septième siècle, et dont il nous a signalé les tendances avec une remarquable sagacité (1). Ce n'est pas par hasard qu'il y a une ressemblance si frappante entre les différents écrivains de ce groupe : Pavillon, Hesnault, Saint-Pavin et Mme Des Houlières elle-même. Saint-Evremond et Fontenelle font aussi partie de la famille, et, avec un peu d'attention, il est facile de dé-

(1) Voy. *Portraits de femmes ; Une ruelle poétique sous Louis XIV*, p. 317 et suiv.

couvrir les liens secrets qui les rattachent les uns aux autres. « Un double caractère de cette petite école est d'être à la fois en arrière et en avant, de tenir à l'âge qui s'en va et au siècle qui vient, d'avoir du précieux et du hardi, enfin de mêler dans son bel-esprit un grain d'esprit-fort (1). »

Quelle fut l'attitude de Mme Des Houlières à côté de ceux que l'on désignait alors sous le nom de *libertins*, et qui rompaient ainsi avec cet ordre, cette règle, ce *décorum* que Louis XIV avait su faire prévaloir? Il n'est pas douteux que l'élève d'Hesnault et de Gassendi a un peu incliné vers cette école que Bayle « jugeait très-poétique et tout à fait à son gré. » De la part d'un tel écrivain, l'éloge n'est pas sans signification ; et, à défaut de tout autre indice, cette bienveillance d'un critique si peu indulgent d'ordinaire suffirait pour nous éclairer sur les opinions du cercle dont nous nous occupons. Bayle reconnaît ici des amis, et c'est pour cela qu'il les ménage ; comme l'a finement remarqué M. Sainte-Beuve : « ces affinités comme ces antipathies, quand elles s'adressent non pas à un individu, mais à des groupes, dénotent l'esprit secret et ne trompent pas (2). » Mais, dans cette voie qui n'était pas sans péril, jusqu'où alla Mme Des Houlières? et où s'arrêta-t-elle? Voilà ce que nous voudrions indiquer, si c'est possible.

Au dix-septième siècle, on le sait, au milieu de l'apparente soumission des esprits aux doctrines religieuses, il

(1) M. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, p. 318.
(2) *Ibid.*

y eut toujours comme un foyer caché d'incrédulité; foyer peu redoutable encore, il est vrai, mais qui n'attend que le moment favorable pour éclater avec violence. Pascal, Bossuet, Bourdaloue, La Bruyère s'émeuvent tour à tour du péril et le dénoncent hautement ; à cette époque, « le libertinage d'esprit prend déjà les formes de la Régence ; il oserait tout, s'il n'était vigoureusement comprimé (1). » Aussi, les vrais chrétiens du temps ne peuvent-ils s'empêcher d'exprimer leurs craintes à ce sujet, et de déplorer une situation si peu rassurante pour l'avenir. « Il faut donc que vous sachiez, écrivait Nicole, que la grande hérésie du monde n'est plus le calvinisme ou le luthéranisme, et qu'il y a toutes sortes d'athées, de bonne foi, de mauvaise foi, de déterminés, de vacillants et de tentés (2). » On comprendra que nous hésitions à ranger Mme Des Houlières parmi ces athées quels qu'ils soient, de bonne ou de mauvaise foi, incrédules endurcis ou égarés seulement un instant; car, si cette femme appartient réellement à une telle société, on doit s'étonner que le futur évêque n'ait pas mieux choisi à qui donner son amitié. Que Mme Des Houlières, par une certaine indépendance d'esprit, par la tournure philosophique de ses idées, se rapproche de cette école qui de Saint-Evremond va jusqu'à Fontenelle, c'est possible ; mais de là aux excès

(1) *Port-Royal*, vol. III, p. 238. Paris, Hachette, 1860, 5 vol. in-8.

(2) XLVe lettre de Nicole; voy. *Essais de morale*, vol. VII, p. 269, Paris, G. Desprez, 1782, 14 vol. in-12. Dans la VIe des Nouvelles lettres, vol. VIII, seconde partie, p. 18, Nicole disait encore : « La grande hérésie des derniers temps, c'est l'incrédulité. »

que l'on reproche au licencieux Saint-Pavin, et surtout à Des Barreaux, que Tallemant appelle un *impie* et un *libertin*, il y a encore fort loin; et, avant de donner à Mme Des Houlières des amis aussi compromettants, il serait nécessaire de déterminer le genre de relations qu'elle dut avoir avec eux. C'est là, en effet, ce qui établit une différence considérable entre celle-ci et tous ces épicuriens, esprits railleurs et légers, qui n'ont plus de foi et dont Bossuet pouvait bien dire : « Ils ne savent s'ils croient ou s'ils ne croient pas, tout prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode et passer la vie à leur gré (1) ». Tout au plus, le grand évêque eût-il reproché à Mme Des Houlières *cette ardeur inconsidérée de vouloir aller trop avant*; mais du moins, cette curiosité valait-elle beaucoup mieux que l'indifférence, cet état malsain des âmes qui revendiquent la liberté de ne rien croire, afin d'avoir celle de ne rien pratiquer. Telles sont les réserves que nous croyons juste de faire; si surtout, comme l'a pensé M. Sainte-Beuve, on doit placer l'ancienne émigrée à côté de voisins aussi suspects que Des Barreaux, le chevalier de Méré et Saint-Pavin. « Le dix-septième siècle, considéré selon une certaine perspective, laisse voir l'incrédulité dans une *tradition* directe et ininterrompue; le règne de Louis XIV en est miné. La Fronde lui lègue un essaim de libres esprits émancipés, épicuriens ardents et habiles, les Lionne, les Retz, de vrais

(1) Second sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent, *Sur la vérité de la religion; Œuvres complètes de Bossuet*, vol. VIII, p. 185; édit. Lachat, Paris, Louis Vivès, 1862.

originaux du Don Juan ; la Palatine, Condé et le médecin-abbé Bourdelot, complotant en petit comité, pour brûler un morceau de la *vraie croix* ; Ninon, Saint-Evremond, Saint-Réal; les poëtes Hesnault, Lainez et Saint-Pavin ; Méré, Mitton et Des Barreaux ; Mme Des Houlières que Bayle a pu rattacher par un bout à Spinosa (1) ».

Certaines preuves paraissent indiquer une parenté assez étroite entre Mme Des Houlières et les esprits-forts du temps; mais ces preuves ne nous semblent pas décisives, et nous permettent de croire qu'elle ne partagea pas toutes les opinions de quelques-uns de ses amis. Il est vrai, Bayle a fait son éloge ; elle a été l'élève de maîtres dont nous connaissons les tendances, Hesnault et Gassendi; mais que conclure de là? Ce que nous avons déjà affirmé plus haut, qu'elle retint quelque chose des leçons de sa jeunesse, et qu'elle conserva dans ses idées et son langage une liberté que d'autres faisaient aussi passer dans leurs mœurs. « Saint-Pavin, Hesnault, Mme Des Houlières elle-même, tenaient du philosophe, de l'indévot (2), » a dit M. Sainte-Beuve. Sur les deux poëtes, le jugement est parfaitement vrai : ils mirent en pratique les principes qu'ils professaient ; pendant toute leur vie, ils furent d'aimables épicuriens, et peut-être quelque chose de plus. Quant à Mme Des Houlières, elle tenait *du philosophe*, nous le reconnaissons ; pour ce qui est de *l'indévot*, nous serions moins affirmatif. L'inspiration religieuse, en effet, comme nous le dirons bientôt, n'est pas absente de ses œuvres :

(1) *Port-Royal*, vol. III, p. 237.
(2) *Portraits de femmes*, p. 318.

ce qui prouve que si l'esprit essaya de se rendre indépendant, le cœur du moins resta soumis. Aussi croyons-nous avoir quelque droit de penser, qu'elle eut toujours soin de se distinguer de ceux qui, en morale et en religion, avaient fini par s'affranchir de toute espèce d'autorité.

Dans les vers, où elle nous dit que nous rentrerons un jour

Dans le sein du néant d'où nous sommes sortis,

faut-il voir une profession de foi faite à dessein, et avec l'intention déterminée de nier l'immortalité de l'âme ? Evidemment non ; car, on avouera qu'on ne peut demander à un poëte toute l'exactitude qu'on attend d'un prosateur. Prenez les poëtes au mot, et vous verrez les singulières doctrines qu'il faudra leur attribuer. L'un des meilleurs de notre temps, ne s'est-il pas avancé un peu trop dans les *Odes et poëmes?* Comme l'a remarqué M. Saint-René Taillandier : « N'y avait-t-il pas çà et là un souffle de Panthéisme dans ces amours du poëte avec le chêne au fond des forêts fraternelles ? » Observation fort juste, que le judicieux critique atténue par ces mots : « L'expression enthousiaste a quelquefois trahi la pensée de l'écrivain ; mais l'inspiration générale du recueil ne réfutait-elle pas suffisamment ce reproche (1) ? » Nous dirions volontiers la même chose de Mme Des Houlières ; et nous ne pensons pas nous écarter beaucoup de la vérité, en demandant pour elle le bénéfice des mêmes circonstances atténuantes.

(1) M. Saint-René Taillandier : *La poésie en* 1865 ; *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1865.

Mais un fait plus grave et plus difficile à expliquer, semble rattacher de fort près Mme Des Houlières aux *libertins* de l'époque. M. Sainte-Beuve, en mettant celle-ci à côté de Saint-Pavin et Des Barreaux, croit que c'est là la véritable place qui lui convient. « Un petit fait positif, ajoute-t-il, en dira plus que tous les raisonnements et les aperçus. La fille de Mme Des Houlières, personne distinguée et poëte comme sa mère, ne fut *baptisée* que le 23 juin 1685, c'est-à-dire à l'âge de vingt-neuf ans. Dans l'acte de ce baptême tardif (registre de Saint-Roch), il est fait mention, pour la forme, d'un premier baptême qu'elle aurait reçu en naissant, à Rocroy. Mais si ce premier baptême avait pu se prouver, le second était inutile. Une conséquence à tirer de ce retard singulier, est que Mme Des Houlières n'avait pas fait faire à sa fille sa *première communion;* car on eût exigé des preuves de baptême, et, dans tous les cas, procédé à l'acte qui n'eut lieu qu'en 1685. Il ne faut pas oublier que cette année 1685 était celle de la conversion des protestants en masse par ordre du roi; voyant cela, les catholiques non baptisés jugèrent prudent de se mettre en règle, et cette ancienne amie du prince de Condé s'avisa pour la première fois qu'elle n'avait pas fait des chrétiens de ses enfants (1). »

Telle est l'objection dans toute sa force; nous n'avons pas voulu en retrancher un seul mot, de peur de paraître l'affaiblir. Mais toute cette argumentation s'écroule quand on lit l'acte sur lequel s'appuie M. Sainte-Beuve; car, au

(1) *Port-Royal*, vol. III, p. 238, à la note.

lieu d'une mention faite *pour la forme*, on y voit que Mlle Des Houlières fut réellement baptisée à Rocroy en 1656. Voici cet acte que M. Sainte-Beuve ne cite pas, et dont M. A. Jal n'a rien dit : « Du 23 juin 1685, Antoinette Thérèse a reçu les cérémonies du baptême, fille de Mre Guillaume de de la Fon de Boisguérin, Ch^er seigneur des Ouillères et de dame Antoinette de la Garde son épouse ; née le dernier de mai de l'an mil six cent cinquante six, à Rocroy, en Thiérasche, et baptisée le lendemain par le curé dudit lieu; le parrain Pierre du Ruisseau, gagne-denier, la marraine Françoise OEuillet, tous deux pauvres mendiants, demeurant tous rue S^t.-Honoré en cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer (1). »

D'après cela, il est évident pour nous que Mlle Des Houlières, ondoyée à l'époque de sa naissance, reçut en 1685, non pas le baptême, mais *les cérémonies* qui avaient été omises en 1656, comme on les omet aujourd'hui encore toutes les fois qu'on doit ondoyer un enfant. L'acte que nous venons de citer ne laisse aucun doute; il affirme nettement que Mlle Des Houlières naquit à Rocroy *le dernier de mai de l'an mil six cent cinquante six*, et qu'elle fut *baptisée le lendemain par le curé du dit lieu.* Est-ce bien là une mention faite *pour la forme?* Assurément non; car le prêtre qui a rédigé cet acte n'a pu le rédiger ainsi, que d'après un certificat constatant clairement que Mlle Des Houlières avait été déjà baptisée bien des années auparavant. Mais alors, dira-t-on, pourquoi cette tar-

(1) Nous avons trouvé cette pièce aux archives de l'état-civil : *Registre des baptêmes de la paroisse Saint-Roch pour l'année* 1685.

dive cérémonie? Le champ est ouvert ici à toutes les conjectures ; nous n'en proposerons aucune; car, le point principal de la difficulté une fois résolu, nous ne voyons plus l'utilité de semblables recherches.

Quant à sa première communion, elle put fort bien la faire, pourvue du certificat de baptême que le curé de Rocroy remit certainement à la famille. Ce qui est incontestable, c'est que Mlle Des Houlières vivait en vraie chrétienne et assistait régulièrement aux offices religieux, et cela avec tant d'ardeur et d'assiduité, que Fléchier se croyait quelquefois obligé de modérer les excès de son zèle. Or, de la part d'une personne non baptisée, n'ayant pas fait sa première communion, et privée par cela même de toute participation aux sacrements de l'Église, un tel scrupule à remplir exactement ses devoirs religieux devient tout à fait inexplicable. « Comment passâtes-vous la fête d'hier, Mademoiselle? Comment vous trouvez vous aujourd'hui? Les processions, les saluts et les autres cérémonies de l'Église n'ont-elles pas fatigué une pauvre santé languissante! Je sais quel est votre courage, et je crains que, sans avoir consulté vos forces, vous ne vous soyez exposée à l'ardeur du soleil ou au travail d'une longue marche. » Une autre fois, à l'approche des fêtes de Noël, Fléchier lui disait : « Je vous écrivis lundi au soir, Mademoiselle, et je vous mandai que j'allois commencer ma retraite, aussi bien que vous, jusques au jeudi, et que c'étoit me donner un congé jusqu'à ce temps-là, que de me le demander. Je ne sais pourquoi vous n'aviez pas reçu ce billet dès le mardi au soir ; il faut que la dévotion ait interrompu les postes et que les courriers se soient arrêtés.

Nous avons passé deux jours presque entiers à l'église, et je n'eus pas un moment à moi pour vous avertir que je n'étois pas malade, mais que j'étois fort fatigué..... Je suis bien aise que vous vous soyez dispensée d'aller à la messe de minuit, mais je suis fâché que vous en ayez eu des raisons. » Enfin, dans une lettre écrite de Saint-Germain, à la date du 16 avril, Fléchier reproche à son amie de compromettre sa santé par un genre de vie trop sévère. « Vous voulez bien, lui dit-il, que je vous conjure d'avoir un peu plus soin de vous que vous n'en avez, de rabattre un peu de votre austérité et de ménager vos forces pour ce qui reste du carême... Interrompez pour un moment vos dévotions de cette semaine, pour m'apprendre l'état de votre santé. Je m'acquitterai des miennes plus tranquillement, si je sais que vous vous portez bien et que vous me croyez entièrement à vous (1). »

Mais, nous ne sortons d'une difficulté que pour retomber dans une autre : l'objection demeure intacte, elle n'est que déplacée. Chose singulière, en effet, les observations de M. Sainte-Beuve, fausses pour Mlle Des Houlières, conviennent parfaitement à son frère, Alexandre Des Houlières : il n'y a guère qu'à changer le nom, qu'à appliquer au fils ce que le critique dit de la fille, et son argu-

(1) « Cette lettre fut évidemment écrite l'un des premiers jours de la semaine sainte, et par conséquent en une année où Pâques tombait du 20 au 23 avril; or, de 1678 à 1693, on ne trouve dans cette condition que 1680 et 1685. » Note de M. de Buzonnière. Que l'on choisisse l'année que l'on voudra, il n'en sera pas moins certain que Mlle Des Houlières remplissait ses devoirs religieux, avant son prétendu baptême du 23 juin 1685: la conclusion qui sort de là est facile à tirer.

mentation subsiste presque tout entière. Dans les registres de l'état-civil, nous avons trouvé l'acte du frère, immédiatement avant celui de la sœur. C'est cette pièce qui eût été réellement utile à M. Sainte-Beuve ; elle allait directement à la thèse qu'il voulait soutenir, et on se demande avec surprise comment il a été possible de lire la seconde, sans rencontrer la première : elles sont toutes deux sur le même registre, à côté l'une de l'autre, et elles ont été rédigées le même jour. On va le voir, il s'agit cette fois d'un véritable baptême qu'Alexandre Des Houlières ne reçut qu'à l'âge de dix-neuf ans. « Du 23 juin 1685. Jean-Alexandre a été baptisé (1), fils de messire de la Fon de Boisguérin, chevalier, seigneur Des Oulières et de dame Antoinette de la Garde, son épouse ; né le vingt-cinq novembre de l'année mil six cent soixante-six ; demeurant rue Royale, en cette paroisse. Le parrain, messire Jean du Ligier de la Garde, chevalier, seigneur de Fontaine, abbé de Saint-Léger ; la marraine demoiselle Antoinette-Thérèse de Boisguérin, fille du dit seigneur des Oulières, demeurant tous susdites rue et paroisse (2). » C'est ici que se placerait plus justement une partie des conclusions de M. Sainte-Beuve, celle-ci en particulier : que le jeune Des Houlières n'avait pas encore fait

(1) On remarquera en passant la différence qui existe entre cette simple formule : *J. Alexandre a été baptisé*, et celle qui se trouve dans l'acte de Mlle Des Houlières : *Antoinette-Thérèse a reçu les cérémonies du baptême*. Entre ces deux rédactions, il y a une différence qui justifie les observations que nous avons présentées un peu plus haut.

(2) Archives de l'état civil ; registre des baptêmes de la paroisse Saint-Roch pour l'année 1685. Dans son *Dictionnaire critique de*

sa *première communion* à dix-neuf ans. Mais, tout en trouvant ce fait fort étonnant, nous aurions de la peine à tirer de là les diverses conséquences que M. Sainte-Beuve a développées plus haut. Il nous semble difficile, en effet, de conclure de cet acte, qu'en 1685 Mme Des Houlières « s'avisa pour la première fois qu'elle n'avait pas fait des chrétiens de ses enfants. » Car enfin, il faudrait pouvoir démontrer qu'elle a été l'unique cause de ce retard, et que c'est à son indifférence religieuse qu'on doit l'attribuer : jusque-là la preuve est insuffisante. Ce fait peut avoir eu son origine dans beaucoup d'autres circonstances ignorées de nous, circonstances qui ont pu fort bien être indépendantes de la volonté de la mère. Dans cette affaire, on ne tient pas assez compte de M. Des Houlières, dont on ne dit absolument rien, quoiqu'il ne soit mort qu'en 1693 ; et cependant il a pu être pour beaucoup dans ce retard. Cette hypothèse paraîtra d'autant plus vraisemblable, si, comme nous le soupçonnons fortement, on admet que M. Des Houlières était protestant, et qu'en permettant que ses filles fussent catholiques, il ne voulut pas accorder la même liberté pour son fils. Que M. Des Houlières fût protestant, on peut le conjecturer d'après cette *dispense de M. l'official* dont il est fait mention dans l'acte de mariage de Mme Des Houlières (1) ; dispense nécessaire toutes les fois qu'il est question d'un mariage entre catholique et protestant. Et ce qui nous

biographie et d'histoire, article *Des Houlières*, M. A. Jal ne fait nullement mention de cet acte que nous donnons pour la première fois.

(1) Voyez cet acte cité plus haut, p. 3, note 1.

porte à croire qu'il s'agit ici d'une dispense de ce genre, c'est que l'ancien officier de Condé était d'une province où l'on comptait un grand nombre de protestants ; c'est, surtout, qu'il appartenait à une famille protestante. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'*Éloge historique de Mme Des Houlières* : « Ses parents, nous dit l'auteur, la marièrent en 1651, à Guillaume de la Fon de Boisguérin, seigneur Des Houlières, gentilhomme de Poitou, et petit-neveu de M. de Boisguérin, gouverneur de Loudun, qui refusa le bâton de maréchal de France que lui offroit Henri IV, à condition de quitter la religion prétendue réformée (1). » Ceci, il est vrai, ne résoud pas pleinement la difficulté ; car, on peut avoir été du Poitou et petit-neveu d'un protestant, sans être protestant soi-même. Quand on réfléchit cependant sur tous ces faits, quand on les rapproche tous les uns des autres, on a de la peine à conserver encore quelque doute à ce sujet. La date même de ce baptême, en cette année 1685, qui était, nous dit M. Sainte-Beuve, « celle de la conversion des protestants en masse par ordre du roi, » est une preuve presque manifeste que le jeune Des Houlières était protestant comme son père. A cette époque, pour ne pas fermer toute carrière à son fils, M. Des Houlières lui aura enfin permis de se faire catholique. Cette explication n'est pas sans réplique ; mais celle qui est fournie par M. Sainte-Beuve est si contraire aux mœurs du dix-septième siècle ; la nôtre est si naturelle,

(1) Œuvres de Mme et de Mlle Des Houlières, *Éloge historique de Mme Des Houlières*, vol. I, p. x. Paris, Libraires associés, 1764 ; deux volumes petit in-12.

elle s'accorde si bien avec tous les faits que nous avons signalés, elle est si vraisemblable, qu'il nous semble difficile d'accepter la première de préférence à la seconde. Dès lors, les grosses accusations de M. Sainte-Beuve s'évanouissent, et on est en présence d'un fait très-ordinaire auquel Mme Des Houlières demeura pleinement étrangère. Comme cela se pratique encore aujourd'hui dans les mariages mixtes, les filles furent catholiques comme leur mère, tandis que le fils fut d'abord protestant comme l'était son père. Ces raisons nous paraissent décisives; mais s'il restait encore quelque doute, il serait juste cependant de ne pas suspecter la sincérité des sentiments religieux de Mme Des Houlières.

D'ailleurs, la dignité de sa vie et les honorables amitiés qu'elle eut le bonheur de conserver ne prouvent-elles pas qu'il faut se garder de la confondre avec tous ces beaux esprits aussi peu soucieux des règles de la morale que de celles de la religion? Si ses opinions eussent été suspectes, comment Huet, Mascaron, Fléchier et Montausier lui-même auraient-ils pu, sans se compromettre quelque peu, accorder leur amitié ou leur protection à une femme qui eût professé ouvertement des idées non-seulement téméraires, mais qui étaient encore le renversement de tout édifice religieux et social?

Ce qui est certain, c'est que, dans plusieurs passages de ses œuvres, le sentiment chrétien se révèle avec beaucoup de force. Fût-ce par un brusque changement, et vers le déclin de sa vie, qu'elle revint à des idées plus sages et plus sûres en même temps, et faut-il dire qu'en sentant approcher l'heure de sa mort, elle se

résigna enfin à adorer humblement celui qu'elle avait méconnu jusque-là? On ne peut guère l'affirmer (1). Celle qui félicitait Louis XIV d'avoir « planté la croix aux deux bouts de la terre, » et d'avoir toujours été l'*effroi des libertins* (2), eût-elle osé parler de la sorte, si en réalité elle eût été engagée bien avant dans ce parti des épicuriens et des esprits forts de son temps? En 1692, elle adresse au P. la Chaise une pièce dans laquelle elle attaque l'hypocrisie avec une vigoureuse hardiesse. A la fin, nous y trouvons des vers vraiment dignes d'une femme chrétienne qui avoue ses imperfections et cherche son pardon dans l'humble aveu qu'elle fait. En les lisant, on s'aperçoit que ce n'est pas l'esprit seul qui parle; on sent encore que le cœur est touché; c'est lui qui demande grâce pour le passé et miséricorde pour l'avenir :

De ma foi, de mes mœurs vous êtes satisfait;
Vous ne l'êtes pas tant, peut-être,
De ma soumission pour le souverain Être
Dans les maux que souvent la fortune me fait.
Mais si je ne suis pas dans un état parfait,
Je sens que j'y voudrois bien être.

(1) Dans l'une de ses pièces, elle déclare que, pour renoncer aux plaisirs, elle n'a pas attendu d'être arrivée à l'âge où on ne peut plus jouir de rien :

Loin de suivre un chemin qu'on me montre sans cesse,
Je n'attends pas, Seigneur, qu'une froide vieillesse
Ne me laisse à t'offrir que ses chagrins divers.
Encor dans ces beaux jours où l'automne commence,
Grâces à ta juste vengeance,
Seigneur, sur mon néant mes yeux se sont ouverts.

(*Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 113, édit. de 1725.)

(2) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 74, même édition.

Oui, je voudrois pouvoir, comme vous le voulez,
Sanctifier les maux qui me livrent la guerre.
Ah ! que mon cœur n'est-il de ces cœurs isolés
Qui par aucun endroit ne touchent à la terre;
Qui sont à leur devoir sans réserve immolés;
A qui la grâce assure une pleine victoire,
Et qui d'un divin feu brûlés,
A la possession de l'éternelle gloire
Ne sont pas en vain appelés (1) !

Voilà des vers qui doivent effacer la mauvaise impression de ceux que nous avons trouvés dans l'idylle intitulée *le Ruisseau;* du moins ils nous prouvent que l'auteur, en parlant du néant, n'avait pas l'intention de donner à ce mot le sens qui s'y attache d'ordinaire.

Tous les contemporains attestent les sentiments religieux du poëte; et nous pouvons ajouter foi aux paroles de sa fille, quand celle-ci nous affirme que sa mère, pendant tout le cours de sa vie, lui a donné l'exemple «d'une solide piété et d'un attachement inviolable à tous ses devoirs» ; ou bien encore lorsqu'elle nous raconte la résignation que Mme Des Houlières montra dans sa dernière maladie. «Ses douleurs et sa patience, nous dit-elle, augmentèrent dans ces derniers moments; et elle finit, avec une soumission parfaite aux ordres du ciel, une vie remplie de souffrances par une mort toute chrétienne (2).» Le témoignage de Fléchier n'est pas à dédaigner non plus. Or, en 1699, écrivant à Mlle Des Houlières, qui venait de perdre

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 75.

(2) *Œuvres de Mme Des Houlières,* vol. II, préface; édition de 1725. Cette préface a été écrite par Mlle Des Houlières elle-même.

l'un de ses oncles, le prélat lui envoyait ses compliments de condoléance ; et, à cette occasion, il faisait encore l'éloge de son ancienne amie, morte quelques années auparavant. « Votre piété, lui disait-il, doit être votre ressource, et celle de M. votre oncle votre consolation. Je n'ai pas douté qu'il n'ait eu jusqu'à la fin le courage et la tranquillité chrétienne que feu madame votre mère lui avait apprise par son exemple (1). »

Pauvre et souffrant d'un mal qui devait la conduire au tombeau, Mme Des Houlières, accablée par la douleur, tournait ses regards vers celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai » ; et d'une voix suppliante et résignée elle s'écriait :

Seigneur, ne m'abandonne pas :
Daigne te souvenir que je suis ton ouvrage,
Et que pour me sauver d'un assuré naufrage,
Tu t'es livré toi-même au plus honteux trépas.
Quand tu me mets en proie aux douleurs violentes,
Soutiens dans ces instants mes forces chancelantes;
Fais que, souffrant pour toi, mes maux me semblent doux.
. . . . . .

Dans ces longs et cruels travaux,
Je n'ai point fait entendre un insolent murmure;
Avec soumission, Seigneur, je les endure:
Eh! n'as-tu pas pour moi souffert de plus grands maux?
Peut-être, si ma vie eût été plus heureuse,
Elle eût pour mon salut été plus dangereuse:
On ne te connoît point au milieu des plaisirs.
Dans ce gouffre où se perd et ta crainte et ta grâce,
En vain ta voix crie et menace:
Le cœur, sourd à ta voix, n'entend que ses désirs.

(1) Lettre datée de Nîmes, le 10 mai 1699; collection de M. de Buzonnière.

Puis, songeant à sa malheureuse famille qu'elle va laisser sans ressources, la pauvre mère fait entendre ce cri douloureux et d'une éloquence déchirante :

Par mille et mille vœux ardents,
Ma famille tremblante en tous lieux t'importune :
Elle a, contre une triste et cruelle fortune,
Besoin de mon secours encor pour quelque temps.
Dans la crainte où me met l'état où je la laisse,
Je te demande à vivre : exauce ma tendresse.
Si je ne puis par moi mériter ta bonté,
A tes lois ma famille est soumise et fidèle;
Ah! Seigneur, par pitié pour elle,
A ce coupable corps redonne la santé (1).

Pour toutes ces raisons, nous voudrions qu'on mît quelque différence entre Mme Des Houlières et ces *libertins* plus ou moins avancés que nous avons rencontrés en plein siècle de Louis XIV. Indépendante comme eux, elle s'en sépare par certains côtés : par une plus grande réserve dans ses opinions, par une vie plus digne, et surtout par ce sentiment religieux dont on trouve à peine une légère trace chez les autres. Enfin, pour nous résumer, nous emprunterons les paroles mêmes de M. Sainte-Beuve; elles expriment assez exactement notre pensée : « En un mot, un peu de dix-huitième siècle déjà en Mme Des Houlières, puisqu'on est convenu d'appeler dix-huitième siècle cela. A côté de ces libertés de muse, elle avait la vie pure, irréprochable, disent ses biographes, et peut-être assez de pratique religieuse, au moins pour la bienséance d'abord, et vers la fin (selon toute apparence) avec sincérité. Ainsi se

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 112.

gouverne l'inconséquence de nos esprits, assemblant les contradictions selon les siècles et les âges. Mais la tendance était chez elle, et j'ai voulu la noter (1). » La tendance, voilà ce que nous avons voulu noter, nous aussi ; voilà ce que nous avons tâché de montrer, guidé dans l'examen de cette obscure question par le critique illustre, dont nous avons cependant combattu quelquefois les opinions : heureux si, en expliquant un fait peu favorable en apparence à Mme Des Houlières, nous avons su échapper au péril de paraître défendre de parti pris une cause qu'il était malaisé de soutenir.

(1) *Portraits de femmes*, p. 330.

CHAPITRE III

Des œuvres de Mme Des Houlières; ses idylles et ses églogues; leur défaut capital : absence de naturel. — Son malheureux essai de tragédie. — Même infériorité dans la poésie lyrique. — Mme Des Houlières excelle surtout dans la poésie familière : épîtres, chansons, ballades, rondeaux, réflexions morales. — Emprunts que Mme Des Houlières a faits à Sénèque. — Ce qu'elle doit à la Rochefoucauld. — Quelques-uns de ses vers devenus proverbes.

M. Saint-Marc Girardin l'a dit : « Il n'y a rien de si peu champêtre que les poésies de Mme Des Houlières. Elle parle souvent, il est vrai, dans ses vers, de bergers et de bergères ; mais c'est un pur jargon de ruelle ou de boudoir (1). » En effet, elle semble avoir songé à la campagne aussi peu que Voltaire dans son poëme épique; et l'on pourrait appliquer aux *Idylles* la spirituelle remarque de celui qui a dit, au sujet de la *Henriade*, qu'il n'y avait pas seulement de l'herbe pour les chevaux. « Dans Mme Des Houlières, l'idylle et l'églogue ne servent jamais à chanter la vie et les plaisirs des champs ; c'est tantôt un cadre aux réflexions philosophiques de l'auteur, tantôt une peinture des amours du beau monde, ou bien encore une allégorie, comme dans son idylle à ses enfants, où elle les recommande à la protection du roi (2). »

(1) *Cours de littérature dramatique*, vol. III, p. 392.
(2) *Ibid.*, p. 400.

Voilà donc un premier défaut, défaut assez grave dans un poëte bucolique ou qui, du moins, a la prétention de l'être. La nature est absente, et ce serait peine perdue que d'en chercher la peinture dans ces pièces auxquelles le poëte donne gratuitement le titre d'*Églogues* ou d'*Idylles*.

Il s'en faut aussi que ses bergers ou ses bergères nous inspirent le moindre intérêt ; ils n'ont pas d'existence réelle, de caractères propres : ce sont, en quelque sorte, des êtres abstraits ; nous ne les voyons pas agir, nous ne les entendons pas parler, et volontiers nous les comparerions aux interlocuteurs des *Dialogues sur l'éloquence ;* car, à l'exemple de Fénelon, Mme Des Houlières eût pu sans inconvénient se servir des lettres A B C pour distinguer entre eux ses divers personnages. Pour de simples habitants des champs, ils ont le tort d'être bien raisonneurs et bien subtils ; ils ont des finesses de langage si singulières qu'ils paraissent développer des idées apprises ailleurs. Tel est ce Lysidor qui, pour consoler Daphnis désespéré de l'infidélité de sa bergère, lui conseille d'oublier à son tour, comme on l'a oublié lui-même. C'est ainsi, ajoute Lysidor, que cela se pratique aujourd'hui : on rend froideur pour froideur, c'est ce qu'il y a de mieux à faire :

> Du siècle où nous vivons il faut suivre l'usage ;
> Croyez-moi, les vieux goûts ne sont plus applaudis.

Afin de prouver que l'ancienne constance n'est plus de mode et qu'il faut s'en défaire comme d'une coutume vieillie, il se sert d'un exemple assez étonnant dans la bouche d'un berger :

Serait-il beau d'user du barbare langage
Que nos pères parloient jadis (1) ?

Évidemment ce Lysidor est un lettré et fréquente les salons en vogue, ceux de Mlle de Scudéry ou de Mme Des Houlières; sans cela, montrerait-il tant de dédain pour les *vieux goûts* et le *barbare langage* d'autrefois? Que ces personnages s'appellent Iris ou Daphné, Tyrsis ou Lysidor, peu importe : ils ont tous les mêmes idées et les mêmes manières ; ils ont été élevés à la même école et ils ont eu le même maître : aussi s'aperçoit-on aisément que de tels bergers portent une livrée d'emprunt et ne sont nullement habitués à tenir la houlette ou à conduire des troupeaux.

Les *idylles* ont toutes le même défaut : au lieu de petits tableaux champêtres, frais, naturels et variés, nous n'avons que des réflexions philosophiques qui reviennent sans cesse avec une monotonie désespérante. Dans ces différents poëmes, il ne faut voir rien de plus qu'un thème à certains développements moraux et destiné à nous prouver que l'homme est de beaucoup inférieur aux êtres ou aux objets qui sont dans la nature. Parmi les idylles composées par Mme Des Houlières et intitulées *le Ruisseau, les Moutons*, *les Oiseaux*, choisissez celle qu'il vous plaira, et vous retrouverez toujours au fond la même pensée. Le titre change, mais l'idée familière ne manque jamais de se présenter avec une régularité bien faite pour donner des impatiences au lec-

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, Daphnis, églogue; vol. II, p. 127, édit. J. Villette, 1725.

teur. Ainsi, après avoir appris que les moutons sont plus innocents et plus sages que nous, que les oiseaux sont plus libres, nous devons reconnaître que les fleurs sont plus heureuses. Mais il n'était pas toujours facile d'établir ces parallèles entre l'homme et les êtres animés ou inanimés qui l'environnent : aussi, il faut voir le mal que se donne quelquefois Mme Des Houlières pour trouver quand même les contrastes dont elle a besoin. Alors elle est simplement ridicule et tombe dans une affectation pitoyable : style et pensée, tout est également mauvais. Quelles réflexions fait-elle en songeant aux fleurs qui passent si vite et qu'on ne voit briller *que deux ou trois matins?*

Ah ! consolez-vous-en, jonquilles, tubéreuses :
Vous vivez peu de jours, mais vous vivez heureuses ;
Les médisants ni les jaloux
Ne gênent point l'innocente tendresse
Que le printemps fait naître entre Zéphire et vous (1).

Mais elle a fait mieux encore que de nous montrer des fleurs à l'abri de la médisance et de la jalousie ; elle a trouvé entre le cours d'un ruisseau et la vie de l'homme les rapports et les contrastes les plus imprévus. Que penser, en effet, de vers comme ceux-ci ?

Vous vous abandonnez sans remords, sans terreur,
A votre pente naturelle ;
Point de loi parmi vous ne la rend criminelle.
La vieillesse chez vous n'a rien qui fasse horreur :
Près de la fin de votre course
Vous êtes plus fort et plus beau
Que vous n'êtes à votre source (2).

(1) *Les Fleurs*, idylle, vol. I, p. 79.
(2) *Le Ruisseau*, idylle, vol. I, p. 130.

« Cette pointe sur la pente de l'onde qui n'est jamais criminelle » est assez étrange en vérité ; mais il n'est pas moins étrange de voir une femme d'esprit, un poëte de mérite, oser nous parler de *la vieillesse du ruisseau*, et nous dire sérieusement qu'elle *n'a rien qui fasse horreur*. Un pareil style n'est pas loin du galimatias ; et ni la Serre ni Richesource n'eussent certainement rien trouvé de plus extraordinaire.

On peut encore reprocher à Mme Des Houlières d'avoir trop souvent employé son temps et le talent qu'elle avait à la confection de certains *joujoux poétiques* indignes d'être conservés ; elle n'eût rien perdu de sa gloire, si on eût retranché de ses œuvres ces méchantes compositions. Telles sont celles publiées sous le titre de rimes en *ouilles*, en *illes*, en *eilles* ou en *ailles*. Peut-on imaginer quelque chose de plus bizarre et de plus puéril ? Les contemporains ont pu applaudir à ces tours de force qui consistaient à ramener constamment l'une ou l'autre de ces sortes de rimes ; mais la postérité, qui s'inquiète fort peu de ces jeux de société, voudrait qu'on lui en eût fait grâce. Pourquoi, en effet, nous condamner à lire tant de vers inutiles sur le chien de M. de Vivonne, sur la chatte Grisette et sur tous les chats que l'auteur avait dans son voisinage, Tata, Mitin, dom Gris et beaucoup d'autres encore ? Qu'est-ce que la poésie peut avoir à démêler avec ces *matous* et toutes ces *miaulantes familles* dont elle se plaît à nous raconter en détail les insipides aventures ? Sur ce maigre sujet roule une série interminable de pièces vulgaires comme la matière, sans intérêt et sans valeur.

Elle eut aussi la prétention d'écrire des tragédies; mais celle de *Genséric*, que nous avons eu la patience de lire, nous prouve qu'elle n'entendait absolument rien à ce genre de poésie. Sur ce point, il faut s'en tenir au sonnet railleur par lequel Racine se vengea de l'affront de Mme Des Houlières (1). Le jugement qu'il contient est d'une parfaite justesse ; il suffit pour nous donner une idée des défauts de cette mauvaise tragédie :

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une franche diablesse,
Et Genséric un roi fourbe et méchant,
Digne héros d'une méchante pièce.

Pour Trasimond, c'est un pauvre innocent,
Et Sophonie en vain pour lui s'empresse.
Hunéric est un homme indifférent,
Qui, comme on veut, et la prend et la laisse.

Et sur le tout, le sujet est traité,
Dieu sait comment! Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage (2);

C'est fort bien fait de se cacher ainsi ;
Mais pour agir en personne bien sage,
Il nous falloit cacher la pièce aussi (3).

L'appréciation de l'illustre poëte est d'une exactitude rigoureuse, et ce n'est pas par un reste de rancune qu'il montre une telle sévérité. Cette tragédie ne vaut rien ; en vain on chercherait dans les cinq actes dont elle se compose, nous ne disons pas un caractère bien tracé ou un personnage tant soit peu intéressant ; il n'y a pas même une scène, pas même un seul vers qui mérite la plus légère attention.

(1) Voyez plus haut, p. 23.

(2) Mme Des Houlières avait fait paraître sa tragédie sous le nom du duc de Nevers.

(3) *Œuvres de Racine*, p. 334, édition in-4. Paris, Didot, 1859.

Même faiblesse ou plutôt à peu près même nullité dans la poésie lyrique : qu'elle écrive des *stances* ou des *odes*, elle ne réussit guère mieux dans les unes que dans les autres. A part quelques strophes remarquables que lui inspirent sa situation personnelle, les souffrances qu'elle endure, son amour pour ses enfants ou les regrets de ses fautes, tout le reste ne vaut pas la peine d'être lu. Les pièces de ce genre ont presque toutes les mêmes défauts : c'est froid, commun et d'une pauvreté peu ordinaire ; le style est sans élévation et sans couleur, et, si on n'était averti par la forme du vers, on croirait vraiment lire de la prose, mais une prose vulgaire et dépourvue de toute qualité. Qu'on parcoure, si on a cette curiosité, son ode sur *la Paix* (1), ou bien celle qu'elle adressa au roi pour le féliciter du soin avec lequel il faisait élever sa noblesse (2), et on verra que nous ne sommes pas trop sévère. Le souffle lyrique lui manque ; en vain elle appelle Apollon et les muses à son secours ; personne ne répond à sa voix : le dieu des vers ne lui a pas accordé la plus petite étincelle de ce feu sacré qui échauffait le génie de Pindare et qui a inspiré à Racine ces nobles accents, tour à tour pleins de grâce, de douceur ou de majesté, que nous trouvons dans les chœurs d'Esther et d'Athalie.

C'est ailleurs qu'il faut aller chercher Mme Des Houlières ; elle est uniquement dans ces nombreuses pièces éparses çà et là, et intitulées *Epitres*, *Chansons*, *Réflexions morales*, *Rondeaux* et *Ballades*. Ceux qui avaient

(1) Vol. II, p. 184.
(2) Vol. II, p. 197.

pris l'habitude de la regarder comme un poëte bucolique, ceux-là peut-être seront-ils étonnés d'abord de notre opinion. Nous ne sommes pas le premier cependant à émettre un pareil jugement : « Chose curieuse, a dit M. Saint-Marc Girardin, je cherchais dans Mme Des Houlières un poëte bucolique, et j'y trouve un moraliste pénétrant, judicieux, parfois même un peu triste, malgré le badinage qu'elle cherche toujours (1). » Nous ajouterons qu'on y trouve dans la poésie légère un écrivain enjoué, spirituel, aimable et presque toujours naturel. Dans ces petits sujets, elle montre un esprit charmant, un laisser aller qui nous plaît, beaucoup d'agrément, d'aisance et de facilité : aussi du Perrier avait-il raison lorsqu'il disait, en parlant de Mme Des Houlières :

Bien elle fait et ballade et rondeau (2).

Elle excellait, en effet, dans ces fantaisies que nous goûtons d'autant mieux qu'on n'y rencontre pas la moindre trace de prétention et d'effort : le vers marche de lui-même, vif, alerte, quelquefois même assez leste, ce qui ne doit pas effaroucher, si on songe qu'au dix-septième siècle les femmes les plus honnêtes, et Mme de Sévigné entre autres, ne reculaient pas devant certaines libertés de langage que nous n'oserions nous permettre aujourd'hui. Un autre mérite de ces légères compositions, ballades ou rondeaux, c'est qu'elles sont écrites en style ancien, ce qui leur donne un air particulier de grâce et de naïveté, quelque

(1) *Cours de littérature dramatique*, vol. III, p. 393.
(2) *Poésies de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 292.

chose de la saveur du style de Montaigne ou de celui d'Amyot. Ne pouvant tout citer, nous nous contenterons de choisir quelques passages qui puissent donner une idée de ces agréables bluettes. Le commencement d'une ballade ne rappelle pas trop mal une pièce qu'Horace composa en hiver, par un temps sombre et orageux, pour inviter ses amis à jouir du présent et à venir chez lui oublier leurs soucis près d'une amphore de vieux vin (1). A l'exemple du poëte de Tibur, Mme Des Houlières engage l'une de ses amies, une *Iris* quelconque, à venir souper chez elle, goûter du *muscat* et *mêler follement* sa voix

Au doux glouglou que fait une bouteille.

Dans la pièce qui suit, on trouve rendue d'une façon assez piquante cette idée commune que sans argent on ne fait guère bon ménage. La femme de l'ancien colonel de Condé avait connu les embarras d'une semblable situation, et c'est peut-être pour cela qu'elle les a si bien exprimés ; sous cette gaieté apparente, sous cette forme légère se cache

(1) Il est saison de causer près du feu :
Le blond Phébus, chère Iris, se retire ;
L'Aquilon souffle, et, d'un commun aveu,
Point n'est ma chambre exposée à son ire.
Viens-y souper, j'ai du muscat charmant.

(*Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 13.)

Horrida tempestas cœlum contraxit, et imbres
Nivesque deducunt Jovem ; nunc mare, nunc siluæ
Threicio Aquilone sonant. Rapiamus, amici,
Occasionem de die ; dumque virent genua,
Et decet, obducta solvatur fronte senectus.
Tu vina Torquato move consule pressa meo.

(*Horace*, Epodes ; ode XIII.)

une pensée triste et facile à découvrir; on dirait qu'elle parle ainsi d'après sa propre expérience :

Dans ce hameau je vois de toutes parts
De beaux atours mainte fillette ornée :
Je gagerois que quelque jeune gars
Avec Perrette unit sa destinée;
Elle a l'œil doux, elle a les traits mignards,
L'air gracieux, l'humeur point obstinée;
Mais grand défaut gâte tous ses attraits :
Point n'a d'écus : pour belle qu'on soit née,
L'amour languit sans Bacchus et Cérès.

De doux propos et d'amoureux regards
On ne sauroit vivre toute l'année.
Jeunes maris deviennent tôt vieillards,
Quand il leur faut jeûner chaque journée.
Soucis pressants chassent pensers gaillards;
Tendresse alors est bientôt terminée :
S'il en paroît, ce n'est qu'*ad honores*.
Par maints grands clercs l'affaire examinée,
L'amour languit sans Bacchus et Cérès.

L'âtre entouré d'un tas d'enfants criards,
De créanciers la porte environnée,
D'un triste hymen tous les autres hasards
Font endurer peine d'âme damnée,
Et donnent joie aux voisins babillards.
Myrthes dont fut la tête couronnée
Voir on voudroit transformer en cyprès.
D'un tel désir point ne suis étonnée,
L'amour languit sans Bacchus et Cérès (1).

On a vu que Mme Des Houlières se plaignit une fois et avec force de la grossièreté des jeunes gens qu'elle connut vers la fin de sa vie. Dans l'une de ses ballades elle fait entendre le même regret : le ton est différent,

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 43.

mais les griefs n'ont pas changé. Nous citons quelques strophes de cette pièce, à cause d'un proverbe que l'on répète fréquemment :

A caution tous amants sont sujets :
Cette maxime en ma tête est écrite.
Point n'ai de foi pour leurs tourments secrets,
Point auprès d'eux n'ai besoin d'eau bénite :
Dans cœur humain probité plus n'habite.
Trop bien encore a-t-on les mêmes dits
Qu'avant qu'astuce au monde fût venue ;
Mais pour d'effets, la mode en est perdue :
On n'aime plus comme on aimoit jadis.

Riches atours, table, nombreux valets,
Font aujourd'hui les trois quarts du mérite ;
Si des amants soumis, constants, discrets
Il est encor, la troupe en est petite.
Amour d'un mois est amour décrépite ;
Amants brutaux sont les plus applaudis ;
Soupirs et pleurs feroient passer pour grue ;
Faveur est dite aussitôt qu'obtenue :
On n'aime plus comme on aimoit jadis.
. . . . . .

. . . . . .
Tous jeunes cœurs se trouvent ainsi faits :
Telle denrée aux folles se débite ;
Cœurs de barbons sont un peu moins coquets :
Quand il fut vieux, le diable fut ermite.
Mais rien chez eux à tendresse n'invite :
Par maints hivers désirs sont refroidis ;
Par maux fréquents humeur devient bourrue ;
Quand une fois on a tête chenue,
On n'aime plus comme on aimoit jadis (1).

A cette boutade répondit d'une façon ingénieuse un des nobles amis de Mme Des Houlières, le duc de Saint-Aignan,

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 47.

homme galant et spirituel, celui sans doute que Bussy-Rabutin priait d'ordinaire de présenter au roi ses éternelles suppliques :

Nul riche atour, nul nombre de valets
Ne contribue à mon peu de mérite.
Toujours me tiens au rang des plus discrets:
Tant mieux pour moi si la troupe est petite;
Amour chez moi n'est jamais décrépite.
Et quand les sots sont les plus applaudis,
Dussé-je en tout passer pour une grue,
Faveur se cache aussitôt qu'obtenue :
Tant j'aime encor comme on aimoit jadis (1) !

Dans une autre pièce, Mme Des Houlières adresse à sa fille quelques sages avis afin de la prévenir contre les dangers qu'elle pouvait trouver dans le monde. Les vers de cette ballade, faciles et coulants comme ceux que nous avons déjà cités, ont de plus une grâce charmante et une poétique fraîcheur :

Ores est temps de vous donner conseil
Sur les périls où beauté vous expose :
Fille ressemble à ce bouton vermeil
Qu'en peu de jours on voit devenir rose;
Tant qu'est bouton on voudroit en jouir,
Nul ne le voit sans désir de rapine;
Dès que soleil l'a fait épanouir,
On n'en tient compte, un matin le ruine :
De rose alors ne reste que l'épine (2).

Ce n'est pas cependant que Mlle Des Houlières ait jamais

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. 1, p. 49.

(2) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 146. On dirait que Mme Des Houlières a voulu imiter ici les vers de Catulle dans son *Chant nuptial;* l'imitation est assez heureuse; mais comme Mme Des Houlières est loin d'approcher de la délicatesse, de la grâce et de

inspiré des inquiétudes à sa mère; ses biographes nous affirment que ce fut une sage personne, qu'elle sut rester toujours fidèle à ses devoirs et régler parfaitement tous les mouvements de son cœur. Ce fut sans doute à l'occasion de cette petite admonition maternelle que Fléchier écrivait à Mlle Des Houlières : « Vous avez une mère qui est une fort jolie personne; elle a de l'esprit et de la raison; elle pense bien et s'exprime bien, et qui peut mieux mériter qu'elle d'avoir une fille telle que vous? Je ne sais si elle vous a bien étudiée, et si elle connoît vos sentiments aussi bien qu'elle sait expliquer les siens; mais je lui sais toujours bon gré de croire que vous êtes ce que vous devez être, un peu sensible et beaucoup reconnoissante. Pour les avis qu'elle vous donne sur le danger où est votre cœur, ils ne vous sont point nécessaires. Ce sont là des craintes et des précautions de mère qu'il faut pardonner à la tendresse qu'elle a pour vous; mais le plus court, quand on a des filles faites comme vous l'êtes, c'est

l'élégance du poëte latin! Qu'on lise les vers délicieux de Catulle, et on sentira aussitôt combien est grande la différence que nous signalons:

Ut flos in septis secretus nascitur hortis,
Ignotus pecori, nullo contusus aratro,
Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber;
Multi illum pueri, multæ optavere puellæ:
Idem cum tenui carptus defloruit ungui,
Nulli illum pueri, nullæ optavere puellæ;
Sic virgo dum intacta manet, dum cara suis est.
Cum castum amisit polluto corpore florem,
Nec pueris jucunda manet, nec cara puellis.

(Catulle, *Chant nuptial.*)

de leur laisser prendre le cœur des autres et de souhaiter qu'elles usent bien du leur (1). »

Nous ne voulons pas nous attarder à faire connaître en détail tous les genres dans lesquels Mme Des Houlières s'est essayée; ce serait là une tâche ingrate pour nous et sans profit pour nos lecteurs. Qu'on nous permette cependant de dire un seul mot de ses *Chansons*. Dans plusieurs de ces petites pièces, elle a montré des qualités aimables, une sensibilité délicate, un ton simple et vrai, quelque chose de doux et de pénétrant comme le chant plaintif d'une femme. Pour en donner une idée, il nous suffira de rapporter ici le jugement de l'un de nos plus célèbres critiques : « Dans ses meilleurs et ses plus poétiques moments, nous dit M. Sainte-Beuve, Mme Des Houlières a fait de jolis *airs :* c'est ainsi qu'elle appelle un simple couplet, une idée tendre, un sentiment rapide qui nous arrive comme à travers un son de vieux luth ou de clavecin. Nos pères aimaient cette émotion suffisante, vive, non prolongée; Bertaut a des couplets de cette sorte charmants, de vraies *naïvetés enchantées* : Mme Des Houlières en a juste dans ce goût, dans cette même coupe déjà ancienne alors, et qui rappelait la jeunesse de Mme de Motteville. » Après avoir cité l'un de ces couplets, M. Sainte-Beuve ajoute : « Quoi de plus touchant, comme simple note, et de plus sensible que cet *air-ci ?*

Aimables habitants de ce naissant feuillage
Qui semble fait exprès pour cacher vos amours,

(1) Lettre inédite. Correspondance de Fléchier avec Mlle Des Houlières; collection de M. de Buzonnière.

Rossignols, dont le doux ramage
Aux douceurs du sommeil m'arrache tous les jours,
Que votre chant est tendre!
Est-il quelques ennuis qu'il ne puisse charmer?
Mais, hélas! n'est-il point dangereux de l'entendre
Quand on ne veut plus rien aimer (1)?

Nous avons lu avec plaisir la plupart de ses épîtres familières; dans ce genre, elle a beaucoup d'esprit, de la gaieté, de la finesse, de la vivacité, et surtout un naturel qui ne l'abandonne presque jamais : c'est ainsi sans doute qu'elle devait causer au milieu de ses amis. Dans l'épître qu'elle adressa à Fléchier, on a pu remarquer avec quelle aisance Mme Des Houlières passe d'un ton à un autre, tour à tour sérieuse et enjouée, cachant son dépit sous un sourire, mais en somme faisant fort bien sentir qu'elle est blessée de se voir ainsi négligée (2). On retrouve ailleurs les mêmes qualités; c'est la même grâce simple et facile, sans recherche aucune et sans l'apparence de prétention. Tel est en particulier le portrait de Mlle de Villaine; ce petit portrait est plein de charme, il a été inséré dans le *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose* (3); et sûrement il n'est pas l'un des moins attrayants de cette collection. D'une main délicate et légère, Mme Des Houlières nous a dessiné les traits de Mlle de Villaine; tous les détails sont tracés avec une heureuse précision; cette spirituelle et vive physionomie est là sous nos yeux, on croit la voir encore,

(1) M. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, p. 332.

(2) Voyez plus haut, p. 33.

(3) Paris, Ch. de Sercy, 1659. Mlle de Villaine est sans doute la fille de cette marquise de Villaine que nous fait connaître le *Dictionnaire des précieuses*. Voy. Somaize, p. 42, 206 et 239, vol. I, édition de M. Ch. Livet. Paris, P. Jannet, 1856, 2 vol. in-12.

et on admire le souffle de vie que le peintre a su jeter dans son tableau :

Sa taille n'est encor ni grande, ni petite;
Elle est libre, mignonne et pleine d'agrément;
Toute seule elle peut faire plus d'un amant.
Ses cheveux sont forts noirs; son teint n'est pas de même :
Il est vif, délié; sa blancheur est extrême.
Son nez n'est pas mal fait; mais que ses yeux sont beaux!
Qu'ils sont fins! qu'ils sont doux et qu'ils causent de maux!
. . . . . .
. . . . . .
Sa bouche est d'un beau tour, elle est vive et charmante ;
Par sa forme on connoît qu'elle est très-éloquente;
Elle a je ne sais quoi qu'on ne peut exprimer,
Qui fait qu'on ne peut pas s'empêcher de l'aimer.
Elle a de belles dents ; le tour de son visage
Est si beau, qu'il n'est rien qui le soit davantage (1).

Le portrait de Linières (2) est aussi bien réussi que celui de Mlle de Villaine. Mme Des Houlières a traité cet *aimable imposteur*, comme elle l'appelle, en ami dont il ne sied pas de dire du mal. Cependant, si le portrait est flatté en certains endroits, les défauts de l'original sont assez nettement indiqués pour qu'on ne puisse pas accuser le peintre d'avoir été trop complaisant. Voici un passage qui ne manque pas d'agrément, et qui nous plaît par la tournure ingénieuse que Mme Des Houlières a su donner à sa pensée :

Pour l'esprit de Tirsis, il est grand, il est beau;
Sa vivacité plaît; et, si dans ce tableau,
Je dis qu'il sait beaucoup, qu'il a peu de constance,
Qu'il est dissimulé, qu'il a de l'éloquence,

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 282.

(2) Né en 1628, mort en 1704, il valait mieux que la réputation que Boileau lui a faite.

Qu'il écrit bien en vers satiriques et doux,
Qu'il se croit beau garçon, qu'il est fin et jaloux,
Qu'il parle et qu'il écrit quatre sortes de langues,
Qu'il est fort indiscret, qu'il fait mal des harangues,
C'est que je sais bien l'art de peindre au naturel,
Et que je ne suis pas madame de Monbel (1).
Dans le portrait qu'a fait cette nouvelle muse,
Tirsis est fort flatté ; mais, hélas! je l'excuse ;
Le dieu qui fait aimer, peut-être est son vainqueur,
Elle peint cet amant comme il est dans son cœur (2).

Le 25 août 1692, c'était la fête de l'abbé de Lavau, l'un des amis de Mme Des Houlières, bel esprit lui aussi, et qui faisait des vers fort volontiers (3). Comme elle ne peut envoyer des *bijoux précieux*, elle se contente d'offrir quelques souhaits, avouant que *c'est ne donner guère*. Le commencement de cette épître est écrit sur un ton de libre et charmante familiarité, avec ce mélange de finesse, de vivacité et d'abandon que nous avons déjà signalé :

(1) Dans le *Dictionnaire des précieuses*, il est question de Mme de Montbel, sous le nom de *Mélise ;* mais Somaize semble confondre cette dernière avec Mme de Monbas, autre précieuse qu'il désigne sous le nom de *Mélanire*. Voir, à ce sujet, *Dictionnaire des précieuses*, vol. I, p. 66 et 164, édit. de M. Ch. Livet. Pour les éclaircissements, consulter la note de M. Ch. Livet, vol. II, p. 297, article sur Mme de Monbas. — Ce portrait de Linières dont Mme Des Houlières fait ici mention, se trouve dans le *Recueil de Mademoiselle*, vol. I, p. 392. Sur Mme de Monbel, voir la courte notice que lui a consacrée M. Livet dans son édition du *Dictionnaire des précieuses*, vol. II, p. 300.

(2) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 284. Cette pièce porte la date de 1658.

(3) Louis Irland de Lavau, garde des livres du cabinet du roi, et membre de l'Académie française, où il fut reçu le 4 mai 1679. Il mourut le 1er février 1694. Voir sur l'abbé de Lavau la notice faite par d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, vol. II, p. 278, édition de M. Ch. Livet. Paris, Didier, 2 vol. in-8.

Il est aujourd'hui votre fête ;
Et de ces agréables fleurs
Dont le temps ne sauroit effacer les couleurs,
Ma main devroit, abbé, couronner votre tête.
Mais, hélas ! depuis quelques jours,
Je cherche en vain sur le Parnasse
Ces quelques fleurs que rien n'efface,
Et que vous y cueillez toujours.
Que vous donner donc en leur place ?
Un simple bonjour ? — C'est trop peu.
Mon cœur ? — C'est un peu trop, quoique sa saison passe ;
Il ne faut même pas, de votre propre aveu,
Que jamais de son cœur mon sexe se défasse.
Et d'ailleurs, dans le train où vous a mis la grâce,
Train qui chez vous n'est point un jeu,
Le présent d'un cœur embarrasse (1).

Elle termine son épître d'une façon particulièrement heureuse ; le vœu qu'elle formait ne dut pas trop déplaire à l'abbé de Lavau, qui d'un seul coup se voyait gratifié de deux puissants protecteurs :

Saint Louis est votre patron ;
Louis le Grand en est un autre,
Au gré de bien des gens, pour le moins aussi bon.
Que pour vous faire un sort qui soit digne d'envie,
Leurs soins à votre égard se partagent ainsi :
Que l'un, lorsque à cent ans vous sortirez d'ici,
Vous procure les biens de l'éternelle vie ;
Et que l'autre vous rende heureux en celle-ci.

Enfin, quand Mme Des Houlières voulut présenter son fils à M. de Montausier et le recommander à sa bienveillance, elle le fit d'une façon fort originale ; elle lui envoya

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 80.

l'épître suivante, dont on ne peut s'empêcher d'aimer le tour piquant et délié :

Sur vos lettres, sur vos discours
(On ne peut pas de meilleurs gages),
Je crois, seigneur, que mes ouvrages
Vous ont plu, vous plairont toujours.
Dans cette juste confiance
Qui fait mon plaisir le plus doux,
Je vous en offre un, qui, je pense,
N'a jamais été vu de vous.
Si de l'examiner vous vous donnez la peine,
Son tour ne vous déplaira pas ;
Et vous n'y trouverez, sans faire trop la vaine,
Rien de guindé ni rien de bas.
Comme de son travail d'ordinaire on s'entête,
Ce que je dis du mien fait sur vous peu d'effet ;
Il n'est sans doute point parfait,
Mais mon excuse est toute prête :
J'étois jeune quand je l'ai fait.

Puis elle ajoute que pour rendre son ouvrage sans défauts, *d'illustres amis* ont bien voulu joindre leurs soins à ses travaux, et l'aider dans cette tâche difficile. Elle termine sa requête sur ce ton enjoué qu'elle a pris en commençant :

Mais, soins infortunés et travaux inutiles !
Les enfants que l'hymen fournit,
A corriger sont moins faciles
Que tous les enfants de l'esprit.
Tel est celui pour qui j'espère
Ce généreux secours éprouvé tant de fois ;
Apollon n'en est pas le père :
C'est à l'hymen que je le dois (1).

Sous cette gaieté apparente se cachait un poëte au fond

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol, II, p. 29.

assez chagrin, qui ne regardait guère l'homme et le monde que d'un œil indifférent, triste, et souvent même fort peu bienveillant. Nous l'avons dit plus haut, quoique issue d'une noble famille et mariée à un colonel de l'armée de Condé, Mme Des Houlières fut pauvre toute sa vie; et dans cette situation, pénible surtout pour une femme de naissance, elle dut éprouver bon nombre de contrariétés, subir bien des humiliations, et étouffer en secret bien des sanglots. Dévorée de soucis de toute nature, mécontente du présent et inquiète de l'avenir, elle s'en prend tout à la fois aux hommes, à la raison humaine, à la fortune, et accuse les uns et les autres des maux qu'elle est condamnée à souffrir. Dans de semblables dispositions, on est peu enclin à l'indulgence; et si, par hasard, dans cet état d'irritation et de colère, on vient à réfléchir sur soi et sur les autres, si on songe à son propre sort et aux injustices dont on se croit la victime, si on se met à moraliser, il est difficile que le langage ne trahisse pas quelque chose des âpres sentiments que l'on éprouve. C'est là précisément ce qui est arrivé à Mme Des Houlières : sa philosophie n'a rien de calme, de reposé et de doux; ses pensées sont tristes et ses paroles mordantes; on dirait qu'à l'exemple de la Rochefoucauld, avec lequel elle a plus d'un trait de ressemblance, elle veut abaisser l'homme à nos yeux, et nous cacher les grands et nobles côtés de sa nature, afin de nous en révéler seulement les faiblesses et les profondes misères. Comme la Rochefoucauld, elle s'inquiète fort peu de nous relever après nous avoir humiliés; elle semble croire qu'il n'y a plus rien à faire pour l'homme quand on lui a dit que son esprit

est borné, que sa vie ne dure qu'un instant, et que les moutons sont *plus heureux et plus sages* que lui. Dans ces différentes pièces qui portent en général le titre de *Réflexions morales*, elle a montré des qualités réelles : son style tour à tour grave, précis, spirituel, a une force qui étonne chez cette femme que l'on croirait étrangère à des pensées sérieuses et que l'on se représente, malgré soi, ornée de rubans et de fleurs comme une bergère de Florian. M. Saint-Marc Girardin a raison, on trouve dans Mme Des Houlières *un moraliste pénétrant et judicieux ;* à défaut de profondeur, elle a de la justesse, de la pénétration, un sens droit qui lui découvre assez bien nos misères ; elle touche enfin à nos vices et à nos travers avec une hardiesse et une vivacité à laquelle l'auteur des *Maximes* lui-même dut applaudir plus d'une fois. Une qualité essentielle cependant manque à Mme Des Houlières : il lui manque d'avoir parlé avec moins d'humeur et surtout avec moins de dédain, de l'homme, cet *ouvrage d'un Dieu*, comme elle le dit si bien quelque part elle-même(1). Mais prenons garde toutefois : demander à l'auteur plus de mesure et moins de passion dans le procès qu'il fait à la nature humaine, ne serait-ce pas se plaindre peut-être de ce qui fait le principal mérite de ses vers? Comme la Rochefoucauld, Mme Des Houlières a souffert beaucoup ; comme lui elle en veut donc beaucoup à l'homme, elle le traite sans aucun ménagement, et ne peut comprendre qu'on s'obstine à admirer un être si misérable, si faible, et si exposé à toutes sortes de douleurs physiques

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 105.

et morales. Dans ces *Réflexions*, voilà l'idée qui revient sans cesse, celle qui se présente sous toutes les formes et qui inspire à Mme Des Houlières de fortes pensées rendues avec énergie. Tel est le passage dans lequel, afin d'humilier l'homme, si facilement porté à s'enorgueillir de la supériorité de son intelligence, elle s'écrie avec une éloquente amertume :

Homme, vante moins ta raison ;
Vois l'inutilité de ce présent céleste
Pour qui tu dois, dit-on, mépriser tout le reste :
Aussi foible que toi, dans ta jeune saison,
Elle est chancelante, imbécile ;
Dans l'âge où tout t'appelle à des plaisirs divers,
Vile esclave des sens, elle t'est inutile ;
Quand le sort t'a laissé compter cinquante hivers,
Elle n'est qu'en chagrins fertile ;
Et quand tu vieillis, tu la perds (1).

Mme Des Houlières, voulant nous prouver toute la fragilité de notre nature et la vanité de notre existence, a pris plaisir, en quelque sorte, à nous offrir l'image de la mort, pour nous convaincre que nous ne sommes absolument rien : aussi revient-elle souvent sur cette pensée qu'elle rend presque toujours avec une gravité incontestable :

Que l'homme connoît peu la mort qu'il appréhende,
Quand il dit qu'elle le surprend !
Elle naît avec lui, sans cesse lui demande
Un tribut dont en vain son orgueil se défend.
Il commence à mourir longtemps avant qu'il meure ;
Il périt en détail imperceptiblement ;
Le nom de mort qu'on donne à notre dernière heure
N'en est que l'accomplissement.

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, Réflexions diverses, vol. I, p. 105.

Ces deux derniers vers ne sont-ils pas une traduction fidèle de ces paroles de Sénèque : « Ultima hora, qua esse desinimus, non sola mortem facit, sed sola consummat » ? Nous le supposerions volontiers (1). Dans plusieurs endroits des *Réflexions*, en effet, on croit retrouver comme un souvenir de certaines pensées de l'écrivain latin, comme une inspiration stoïcienne, qui nous prouvent que le poëte était familiarisé avec les *Lettres à Lucilius*. Entre l'auteur français, en effet, et le philosophe ancien, il y a souvent une ressemblance sensible ; tous deux ne cessent de nous parler de la brièveté de la vie, de la folie de nos passions, de la vanité des honneurs et de la gloire. D'ailleurs Mme Des Houlières ne s'est pas contentée d'emprunter le fond de ses idées à Sénèque ; on dirait encore qu'elle a voulu imiter jusqu'à la forme brève et incisive du style de son modèle. Ne serait-ce pas Sénèque qui aurait inspiré en partie la strophe vigoureuse dans laquelle Mme Des Houlières veut apprendre à l'homme à regarder la mort sans crainte et *sans changer de visage?*

Misérable jouet de l'aveugle fortune,
Victime des maux et des lois,

(1) On ne sera pas loin de partager notre opinion, si on veut bien lire le passage suivant de Sénèque : « Memini te illum locum aliquando tractasse, non repente nos in mortem incidere, sed minutatim procedere. Quotidie morimur, quotidie enim demitur aliqua pars vitæ : et tunc quoque cum crescimus, vita decrescit. Infantiam amisimus, deinde pueritiam, deinde adolescentiam ; usque ad hesternum, quidquid transiit temporis, periit ; hunc ipsum, quem agimus, diem cum morte dividimus. Quemadmodum clepsydram non extremum stillicidium exhaurit, sed quidquid ante defluxit ; sic ultima hora, qua esse desinimus, non sola mortem facit, sed sola consummat. Tunc ad illam pervenimus, sed diu venimus. » *Lettres à Lucilius ;* lettre XXIV.

Homme, toi qui par mille endroits
Dois trouver la vie importune,
D'où vient que de la mort tu crains tant le pouvoir ?
Lâche, regarde-la sans changer de visage :
Songe que si c'est un outrage,
C'est le dernier à recevoir (1).

Ailleurs il nous semble rencontrer encore une autre réminiscence ; reprenant la pensée du philosophe, pensée qu'elle exprime à son tour avec une égale concision et une égale énergie, Mme Des Houlières nous dit :

Homme, contre la mort, quoi que l'art te promette,
Il ne saurait te secourir.
Prépares-y ton cœur ; dis-toi : C'est une dette
Qu'en recevant le jour j'ai faite ;
Nous ne naissons que pour mourir (2).

Elle termine cette pièce par un vers excellent, d'une précision remarquable, et qui renferme une vérité confirmée par l'expérience :

. . . Cent et cent précipices
Sont ouverts sous nos pas pour nous faire périr ;

(1) Sénèque avait dit absolument la même chose : « Proinde intrepidus horam illam decretoriam prospice ; non est animo suprema, sed corpori. » *Lettres à Lucilius*, CII. — Et ailleurs, lettre IV, Sénèque, voulant apprendre à Lucilius à ne pas redouter la mort, lui dit qu'un mal n'est pas grand quand il vient le dernier : « Nullum magnum, quod extremum est. » C'est bien la pensée de Mme Des Houlières :

Songe que si c'est un outrage,
C'est le dernier à recevoir.

(2) Pourquoi vous tromper ainsi ? dit Sénèque à Lucilius. Pourquoi ne voir que d'aujourd'hui le péril qui vous a toujours menacé ? Oui, vous marchez à la mort, et depuis l'heure de votre naissance. « Quid te ipse decipis, et hoc nunc primum, quod olim patiebaris, intelligis ? Ita dico : ex quo natus es, duceris. » Lettre IV.

Cependant, au milieu des vices,
Nous mourons, sans songer que nous devons mourir (1).

De ces différentes citations nous pouvons conclure que Mme Des Houlières se souvient assez bien des lettres de Sénèque, de celle surtout dans laquelle le philosophe latin écrit à Lucilius que l'homme est né pour la mort, l'exil et la douleur, et où il rappelle à son ami que nous mourons peu à peu, tous les jours, et que chaque instant nous dérobe une portion de notre vie (2).

Une fois en train de moraliser, elle ne s'arrête pas volontiers ; elle passe d'un sujet à un autre, tourne en ridicule les vices ou les travers de son temps d'une manière souvent piquante, et quelquefois même avec une courageuse fermeté. Il faut voir avec quel accent de noble et sincère indignation elle s'élève contre tous ces hypocrites qui, vers les dernières années du siècle de Louis XIV, se jetèrent dans la dévotion, sans conviction aucune et dans l'unique but de faire leur fortune ! L'épître qu'elle adressa à ce sujet au P. de la Chaise est réellement remarquable ; et, mérite assez rare chez Mme Des Houlières, le ton est parfaitement soutenu du commencement

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières* ; Réflexions diverses, vol. II, p. 131. — Ce dernier vers fait penser naturellement à ces paroles de Sénèque que nous avons rapportées plus haut : « Quotidiemorimur, quotidie enim demitur aliqua pars vitæ. » Lettre XXIV.

(2) Mme Des Houlières connaissait fort bien la langue latine ; on a pu le voir par les emprunts qu'elle a faits à Horace et à Catulle. Aussi a-t-elle mérité d'être appelée, par l'illustre M. Boissonade, *Femina latinis litteris ornatissima*. *Métamorphoses* d'Ovide, traduites en grec par Planude et éditées pour la première fois par M. Boissonade ; vol. V des *Œuvres d'Ovide*, collection de M. Lemaire, p. 544, note 1.

à la fin. Presque à chaque vers on sent éclater la juste colère d'une femme vertueuse qui ne peut souffrir toutes ces *dévotes grimaces;* qui s'en plaint hautement, qui les dénonce avec courage, au risque d'attirer sur elle de cruelles vengeances. Elle sait fort bien quelle est la bassesse et le crédit de ceux qu'elle ose attaquer ; et cependant elle ne parle de cette sorte de gens qu'avec un profond dédain et une amère ironie :

On n'a point avec eux de légère querelle ;
Fâche-t-on un dévot, c'est Dieu qu'on fâche en lui.

Mais n'importe : elle ne se taira pas pour cela ; et, après avoir marqué la différence qui existe entre la vraie et la fausse piété ; après avoir eu soin de nous dire qu'il faut estimer la première autant qu'on doit abhorrer la seconde, elle fait hardiment le procès aux hypocrites et leur dit fièrement leurs vérités. Mme Des Houlières suppose qu'un de ces *dévots de cabale*, l'un de ces fourbes qui faisaient trafic des choses les plus sacrées, vient la trouver et lui conseille de suivre son exemple et d'imiter sa conduite. Voici le langage qu'elle lui prête ; le tableau est saisissant, tracé d'une main ferme et vigoureuse ; on sent que le souffle puissant de Molière a passé par là (1) :

« Certain air de dévotion,
Lorsque l'on n'est plus jeune, a toujours bonne grâce.
Redoublez votre attention ;
Voyez quel privilége au nôtre peut atteindre :
Avec des mots choisis aussi doux que le miel,
Sur les gens d'un mérite à craindre
On répand à grands flots le fiel.

(1) *Tartuffe* avait été représenté en 1667.

On peut impunément pour l'intérêt du ciel
Être dur, se venger, faire des injustices;
Tout n'est pour les dévots que péché véniel:
Nous savons en vertus transformer tous les vices (1).

Indignée à la fin d'un semblable cynisme, Mme Des Houlières impose silence à un tel *scélérat*, et chasse de chez elle celui qui avait osé lui tenir des propos aussi révoltants. Dans la suite de son épître, elle ne ménage pas cet odieux émule de Tartuffe; elle le poursuit de ses éloquentes invectives, et c'est contre lui et ses pareils qu'elle dirige ses traits les plus acérés :

Si je pouvois trouver d'assez noires couleurs,
Que j'aimerois à faire une fidèle image
Du fond de leurs perfides cœurs,
Moi qui hais le fard dans les mœurs
Encor plus que sur le visage,
Et qui sais tous les tours que mettent en usage
Nos plus célèbres imposteurs!
Quel plaisir pour moi, quelle joie
De démasquer ces scélérats
A qui le vrai mérite est tous les jours en proie,
Et qui, pour l'accabler par une sûre voie,
De l'intérêt du ciel couvrent leurs attentats!

On le voit, Mme Des Houlières ne manie pas trop mal le fouet de la satire, et les coups qu'elle porte ne manquent pas d'une certaine vigueur. Ces plaintes si éloquentes et si vives du poëte, plaintes que nous pourrions rapprocher d'un remarquable passage des *Oraisons funèbres* de Flé-

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 69 : Épître chagriné au très-révérend père de la Chaise. Mars 1692.

206711

chier (1), nous prouvent que Molière, en créant ce caractère profondément corrompu de Tartuffe, n'avait eu qu'à regarder autour de lui, qu'à observer ce qui se passait sous ses yeux, pour peindre l'une de ces odieuses physionomies et pour nous en révéler la bassesse, la dureté et la perfidie. Ce type du fourbe et de l'hypocrite était devenu assez commun à cette époque; il se montrait audacieusement en public, à la ville comme à la cour, et Molière avait pu le rencontrer à Versailles ou au Louvre : dès lors, notre grand poëte a-t-il été bien coupable de nous tracer le portrait d'un tel coquin, d'autant plus dangereux qu'il se couvrait des dehors de l'honnête homme; de nous dénoncer ses indignes manœuvres, de le jeter, en quelque sorte, tout vivant sur la scène, pour le livrer enfin au mépris et à la vindicte de la société tout entière? Un semblable scélérat devait être attaqué hardiment; il fallait le forcer de rentrer sous terre en dévoilant sa profonde perversité; il fallait ne pas craindre de poursuivre à outrance ce grand criminel, d'engager la lutte corps à corps avec lui jusqu'à ce qu'enfin on eût pu l'étreindre et le terrasser. Aussi, au lieu de blâmer Molière, au lieu de l'accuser de témérité comme certains juges trop sévères, il vaudrait mieux, au contraire, admirer sa courageuse intrépidité. Ce n'est pas lui qui n'a mis aucune différence entre l'homme sincèrement pieux et l'hypocrite; ce n'est pas lui qui a confondu dans une égale réprobation la vraie

(1) Oraison funèbre de M. de Lamoignon, commencement de la troisième partie : « Il s'est élevé dans l'Église une espèce de chrétiens... » *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. IV, p. 94, édit. Ducreux. Ce fut en 1670 que Fléchier prononça ce discours.

et la fausse dévotion; seulement, et ce sera là sa gloire, Molière a déchiré le masque ; désormais on n'osera pas le reprendre : ce service vaut bien la peine que nous n'accusions pas celui qui a délivré l'humanité d'un tel fléau.

Par les citations que nous avons déjà faites, on a pu voir quelles sont les principales qualités du style de Mme Des Houlières : tour à tour facile, aimable, spirituel, noble, sévère et élevé. Cependant, à côté de ces qualités se rencontrent certains défauts que peuvent expliquer les relations du poëte avec Fléchier. Ainsi, Mme Des Houlières a une prédilection particulière pour les antithèses; c'est l'un des procédés les plus fréquents de son style, et il faut avouer qu'elle en fait quelquefois un abus déplorable. Mais quel est celui des deux qui a imité l'autre? Est-ce Fléchier, qui, habitué aux causeries de Mme Des Houlières, semées de traits vifs et piquants ou de contrastes imprévus, aurait voulu suivre cet exemple? ou bien est-ce Mme Des Houlières qui, charmée des petites oppositions que savait trouver son ingénieux ami, aura essayé de prendre le tour d'esprit qui lui était familier? C'est là une question peu facile à décider; ce qui est certain, c'est que, sur ce point, il y a entre le poëte et l'orateur une ressemblance frappante qui ne peut être l'unique effet du hasard : aussi ne croirons-nous pas nous tromper beaucoup, si nous affirmons qu'il y avait là une petite théorie de style commune aux deux amis; théorie qu'ils avaient probablement discutée ensemble, qu'ils admiraient volontiers, dont ils se servaient perpétuellement, mais dont ils avaient oublié l'un et l'autre de fixer les règles. De là vient l'étrange abus qu'ils ont

fait tous deux de l'antithèse; le pli une fois contracté, l'habitude une fois prise, il n'y eut plus moyen de résister à la tentation de faire briller son esprit; on voulut être spirituel quand même, et ce fut ainsi que l'on tomba dans les excès les plus regrettables. Mais si, à l'exemple de Fléchier, Mme Des Houlières se permet bien des pointes du goût le plus douteux, comme le célèbre orateur, elle trouve aussi des rapprochements excellents, qui donnent à son style une netteté et une précision remarquables. C'est ainsi que, pour nous montrer combien il est ridicule de vouloir cacher sa vieillesse, elle nous dit avec une vérité que rend plus piquante encore une antithèse fort juste :

Pourquoi faut-il rougir d'avoir vécu longtemps ?
Si nos discours, si nos ajustements,
Si nos plaisirs conviennent à notre âge,
Nous ne blesserons point les yeux:
Les mesures qu'on prend pour paroître moins vieux,
Font qu'on le paroît davantage (1).

Mme Des Houlières, qui rappelle sans cesse à l'homme la vanité des biens dont il jouit, la faiblesse de sa raison, l'inconstance de ses désirs et la frivolité des honneurs dont il est revêtu, n'a pas manqué de parler de la fragilité de la beauté; cette idée lui a inspiré des vers qui ont quelque chose de la tournure vive et concise d'une pensée de la Rochefoucauld. Une femme dont Mme Des Houlières ne nous dit pas le nom, peut-être l'une de ses amies, voyait avec peine la vieillesse approcher et ne pouvait se résigner à cesser *d'être aimable*. Après quelques

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 132.

conseils pour lui prouver combien elle avait tort de pleurer la perte de sa beauté, Mme Des Houlières ajoutait ces paroles d'un sens si juste et si vrai :

Et nous nous préparons un fâcheux avenir
Quand nous ne comptons que sur elle :
On ne sait plus que devenir
Lorsque l'on n'a su qu'être belle (1).

Dans une autre pièce, elle se demande s'il faut compter la beauté pour un bien, et se hâte de revenir à sa figure favorite en disant :

Je sais que sur les cœurs ses droits sont absolus :
Que tant qu'on est belle, on fait naître
Des désirs, des transports et des soins assidus ;
Mais on a peu de temps à l'être,
Et longtemps à ne l'être plus (2).

Ces pensées courtes et bien exprimées, ces traits rapides et qui passent comme l'éclair, ces oppositions qu'il faut resserrer dans un vers ou deux au plus, rappellent par la forme les *Maximes* de la Rochefoucauld. Nous ne sommes pas surpris de cette influence du grand écrivain sur le poëte ; car Mme Des Houlières connaissait personnellement l'illustre frondeur, à qui elle adressa même une pièce assez remarquable ; de plus, il n'est pas étonnant qu'elle ait voulu imiter un genre universellement goûté. A ce moment, en effet, tout le monde eut la passion d'écrire des pensées, comme on devait avoir bientôt celle de faire des portraits et des caractères; ce fut donc tout naturellement et pres-

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières :* Épître chagrine à madame ***, vol. II, p. 123.
(2) *Ibid.*, vol. I, p. 102.

que sans y songer que Mme Des Houlières en composa quelques-unes. En cela elle ne fit que suivre la mode et imiter l'exemple de la plupart des écrivains du temps. Entre celle-ci et l'auteur des *Maximes* il y a des rapports évidents, non-seulement pour la forme du style, mais encore pour le fond même des idées. « Elle s'est plu, a dit M. Sainte-Beuve, à rimer en les variant, à traduire çà et là en espèce de madrigal moral quelqu'une des maximes de la Rochefoucauld, dont l'esprit lui convenait fort (1). » Aussi, n'en doutons-nous pas, c'est par la lecture des *Maximes* qu'elle apprit à « renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat (2) »; et, grâce à cette étude, elle a réussi à frapper elle-même certaines médailles qui ont quelque chose de l'admirable netteté des effigies de la Rochefoucauld.

Mme Des Houlières a su exprimer plusieurs vérités morales avec une si rare précision, que plusieurs de ses vers sont devenus proverbes; aujourd'hui encore on les cite souvent, sans trop savoir que c'est à elle que revient le mérite de les avoir formulés. Tombés, en quelque sorte, dans le domaine public, ils sont d'une application journalière; on les répète comme on les a appris, sans s'inquiéter de découvrir le nom de leur auteur. Cependant ce n'est que justice d'indiquer, quand on le peut, quelle est l'origine d'un proverbe, par quelle voie il est venu jusqu'à nous, et à qui revient l'honneu de l'avoir mis en circulation. Nous avons déjà cité ce pro-

(1) M. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, p. 328.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, p. 370. Paris, Didot, édition in-12.

verbe que tout le monde connaît et que l'on redit partout :

Quand il fut vieux le diable fut ermite (1).

En voici un autre que nous avons entendu quelquefois ; pour être d'un usage moins fréquent que celui qui précède, il n'en est ni moins juste ni moins piquant ; on le trouve dans un excellent passage où Mme Des Houlières condamne la passion du jeu :

Il est bon de jouer un peu,
Mais il faut seulement que le jeu nous amuse :
Un joueur, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence.
Et d'ailleurs, il n'est pas si facile qu'on pense
D'être fort honnête homme et de jouer gros jeu :
Le désir de gagner, qui nuit et jour occupe,
Est un dangereux aiguillon ;
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon (2).

Dans la même pièce, se souvenant d'une maxime de la Rochefoucauld, qui a dit : « Tout le monde se plaint de sa mémoire et personne ne se plaint de son jugement (3) »,

(1) Mme Des Houlières n'a fait que mettre en vers un proverbe fort connu. Dans le *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue française* (1 vol. in-12. Bruxelles, F. Parent, 1850, p. 75), voici ce que nous lisons : « *Le diable devenu vieux se fit ermite.* On voit dans la légende que plusieurs diables, fatigués de leur méchanceté, y ont renoncé en vieillissant pour embrasser l'état monastique. Peut-être ce proverbe fait-il allusion à l'histoire de Robert le Diable, père de Richard sans Peur, duc de Normandie. Robert le Diable, ainsi nommé à cause de sa conduite pleine de désordre et d'irréligion, se convertit vers la fin de ses jours, et se retira dans un désert pour faire pénitence. »

(2) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 106.

(3) *Maximes de la Rochefoucauld*, p. 27. Paris, Garnier ; 1 vol. in-12.

Mme Des Houlières modifie légèrement cette pensée ; elle en imite le tour, elle en reproduit l'antithèse, et, avec la même finesse et la même concision que la Rochefoucauld, elle écrit ces deux vers devenus proverbes :

> Nul n'est content de sa fortune
> Ni mécontent de son esprit (1).

Voilà des vérités vivement rendues et qui nous permettent de dire que Mme Des Houlières n'est pas un moraliste à dédaigner. Dans ses ouvrages, on pourrait recueillir bon nombre d'observations justes, de réflexions graves et quelquefois même profondes, qu'il y aurait profit à retenir. Comme l'a dit M. Saint-Marc Girardin, « elle connaissait le monde, le jugeait et savait donner à ses jugements un tour piquant et vif (2). » Le malheur, c'est qu'elle ne sait pas s'arrêter à temps ; elle veut moraliser partout et toujours ; elle veut nous adresser des leçons quand même, et, bien souvent, elle a le tort de choisir assez mal le moment où elle nous débite ses sentences. Que dans ses *Réflexions diverses* ou même dans ses *Epîtres* elle développe certaines pensées morales, rien de mieux ; elles sont parfaitement à leur place en cet endroit, et on est tout disposé à les écouter. Aussi, par ce côté philosophique de ses œuvres, et à cause des remarquables qualités qu'elle a déployées dans la poésie morale, a-t-elle mérité d'être rapprochée du plus grand poëte de notre temps : « Il y a chez elle, a dit M. Saint-Marc Girar-

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 103.
(2) *Cours de littérature dramatique*, vol. III, p. 393.

din, ce que j'appellerais volontiers le commencement d'un poëte descriptif et philosophique, quelque chose de ce que sera plus tard au plus haut degré de la poésie M. de Lamartine dans les *Méditations* et les *Harmonies* (1). » Mais lorsque, prenant les *Idylles* et les *Eglogues*, nous retrouvons encore le même langage et les mêmes idées que dans les *Réflexions diverses*, alors il est impossible de se défendre d'un mouvement de mauvaise humeur. Malgré le mérite des vers, il y a là quelque chose qui blesse le bon goût; quelque chose qui rend insensible à une pensée d'ailleurs parfaitement exprimée, et que l'on admirerait fort volontiers, si elle se trouvait ailleurs. Voici, par exemple, une pièce qui a pour titre *le Ruisseau*, idylle, et qui débute ainsi :

> Ruisseau, nous paroissons avoir un même sort :
> D'un cours précipité nous allons l'un et l'autre,
> Vous à la mer, nous à la mort.

Voilà des vers excellents sans doute; des vers parfaitement vrais et d'une tristesse pénétrante; mais enfin, il faut en convenir, voilà un singulier commencement d'idylle et qui ne promet guère ce que nous attendions, c'est-à-dire un petit poëme champêtre. Même défaut dans une autre pièce qui a pour titre *l'Hiver*, idylle. On nous dira s'il y a le moindre rapport entre le passage suivant et le titre choisi par Mme Des Houlières; pour nous, il nous semble qu'elle eût bien mieux fait de donner à sa pièce le titre de *Méditation :*

(1) *Cours de littérature dramatique*, vol. III, p. 399.

Les terreurs, les infirmités,
De la froide vieillesse ordinaires compagnes,
Font sur nous ce que font les autans irrités
Et la neige sur les campagnes.
Encor, si, comme les hivers
Dépouillent les forêts de leurs feuillages verts,
L'âge nous dépouilloit des passions cruelles
Plus fortes à dompter que ne le sont les flots,
Nous goûterions un doux repos
Qu'on ne peut trouver avec elles.
Mais nous avons beau voir détruire par le temps
La plus forte santé, les plus vifs agréments,
Nous conservons toujours nos premières foiblesses.
L'ambitieux courbé sous le fardeau des ans
De la fortune encore écoute les promesses;
L'avare, en expirant, regrette moins le jour
Que ses inutiles richesses;
Et qui jeune a donné tout son temps à l'amour,
Un pied dans le tombeau veut encor des maîtresses (1).

Qu'on admire ce tableau tant qu'on voudra; qu'on y trouve des pensées solides et exprimées avec vigueur, il restera encore à réclamer contre l'étrange confusion que fait ici l'auteur. Tout cela est fort beau, dirons-nous; ce développement est remarquable; mais il a le grave inconvénient d'être complétement hors de sa place.

Aussi est-il vrai de dire qu'en lisant les œuvres de Mme Des Houlières, on est surpris de découvrir chez elle un poëte fort différent de celui qu'on s'attendait à trouver. Comme l'a remarqué M. Sainte-Beuve, « elle semble plus moraliste qu'il ne convient à une bergère; il y a des pensées sous ses rubans et ses fleurs (2). » Ce défaut nous gâte ces idylles qui se ressemblent fidèlement. Com-

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. I, p. 170.
(2) *Portraits de femmes*, p. 323.

ment, d'ailleurs, en serait-il autrement? Ce sont bien des bergers et des bergères que nous avons devant nous et que nous entendons; mais c'est Mme Des Houlières qui est derrière eux; c'est elle qui les fait parler, et naturellement elle leur prête ses idées, ses sentiments, ses qualités aussi bien que ses défauts. Voilà pourquoi la note demeure constamment la même, que nous écoutions Iris, Daphné ou Tyrsis. Comme Mme Des Houlières, tous ces bergers ont l'humeur triste et rêveuse; comme elle ils sont peu satisfaits de leur sort et se plaignent de la méchanceté des hommes, de la corruption des mœurs ou des misères de la vie. Oui, quels que soient les personnages qui parlent, c'est toujours elle qui a la parole, et on ne s'en aperçoit que trop à l'invariable uniformité du langage.

Si nous voulions résumer ici notre jugement, nous dirions qu'il ne faut pas admirer tout également dans les œuvres du poëte. Pour ses idylles, sans les condamner d'une manière absolue, nous ferions de grandes réserves; en tête de ces pièces, sous forme d'avertissement, nous placerions volontiers ce jugement qu'en a porté une femme distinguée et écrivain de mérite : « Ses idylles, a dit Mme Guizot, n'ont peut-être d'autre défaut que de vouloir absolument être des idylles... Elle a mis de l'esprit partout et des fleurs où elle a pu (1). » Quant à ces mille riens qu'elle a pris la peine de rimer, nous en ferions volontiers le sacrifice; et, après cette suppression, on ne nous accuserait pas pour cela de commettre un

(1) M. Sainte-Beuve, Notice sur Mme Guizot, *Portraits de femmes*, p. 205.

acte de vandalisme. Nous garderions d'abord toute notre préférence pour ces pièces légères et agréables que nous avons essayé de faire connaître ; puis viendraient les *Réflexions* morales, que nous avons citées en partie et qu'elle développe avec un si rare bonheur. Dans ce genre, elle a un mérite incontestable : ses observations sont justes, ses idées, souvent nobles et élevées, sont exprimées dans un style remarquable de force et de netteté. Aussi pourrait-on faire un recueil fort agréable de ses œuvres : il faudrait choisir çà et là avec goût ce qui mérite d'être conservé, et rejeter sans pitié toutes ces mauvaises pièces dont nous avons parlé déjà, et qui ont le tort de ne pas offrir le moindre intérêt. Ainsi débarrassé de ce vain amas de pièces inutiles et sans valeur, ce petit recueil serait lu volontiers, nous n'en doutons pas ; car, sans prétendre, comme le disait elle-même Mme Des Houlières, que ses vers *semblent faits par Apollon* (1), on peut reconnaître cependant qu'elle a tiré d'*agréables sons* (2) de sa lyre. Ne soyons donc pas surpris qu'elle ait acquis une grande célébrité de son vivant ; qu'elle ait fait partie de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue ; que celle d'Arles ait été fière de la compter parmi ses membres, et que ses contemporains, charmés de ses vers, lui aient donné le nom flatteur de *dixième muse* (3). Enfin Mme Des Houlières a été fort goûtée de Voltaire, qui en parle toujours avec éloge. « Il y a des pièces de Mme Des Houlières, écrit-il en 1756, qu'aucun auteur de nos jours

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, p. 146.
(2) *Ibid.*, vol. II, p. 17.
(3) *Ibid.*, vol. II, p. 136.

ne pourrait égaler (1); et, dans la *liste des écrivains du siècle de Louis XIV*, il confirme encore ce jugement : « De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, dit-il, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers (2). »

(1) *Œuvres complètes de Voltaire*, vol. LVII, p. 91; édition Beuchot. 72 vol. in-8. Paris, Lefèvre et Firmin Didot, 1834.

(2) *Siècle de Louis XIV*, liste des écrivains français, article Des Houlières, vol. XIX, p. 97, édition Beuchot.

CHAPITRE IV

Mlle Des Houlières. — Douceur de son caractère. — Correspondance inédite de Fléchier avec Mlle Des Houlières; son authenticité; elle commença au plus tard dans le courant de l'année 1677. — Fléchier met Mlle Des Houlières en relation avec Mme de Caumartin.

Fléchier, nous l'avons vu, vécut dans une charmante intimité avec Mme Des Houlières; mais il eut surtout pour la fille de celle-ci une affection particulière, affection tendre et sérieuse à la fois, que ni l'absence ni le temps ne purent jamais diminuer. C'est ce côté attachant du caractère de Fléchier que nous voudrions mettre en lumière; il y a là des détails piquants et curieux, et qui seront comme les derniers traits de cette avenante physionomie, dont les *Grands Jours d'Auvergne* nous ont révélé la finesse et l'agrément.

En parlant de la mère, nous avons eu déjà l'occasion de parler de la fille : célèbre de son temps, elle serait complétement ignorée aujourd'hui, si Mme Des Houlières n'eût mieux réussi à la sauver de l'oubli. Mais au fond, et malgré les vers médiocres qu'elle nous a laissés, Mlle Des Houlières était une personne de talent; à défaut d'autre preuve, n'aurait-on que le témoignage de Fléchier, il faudrait bien tenir compte d'une si flatteuse préférence:

Mlle Des Houlières ne nous est pas entièrement inconnue ; nous l'avons déjà rencontrée dans le salon de sa mère, au milieu des quelques seigneurs et des beaux esprits du temps qui venaient visiter la *dixième muse.* Jeune encore, elle sut plaire à M. de Montausier et à ce duc de Nevers dont la naissance valait mieux que le bon goût ; parmi ses amis elle eut les personnages illustres de l'époque : Ménage, la Monnaie, Benserade ; ce dernier fut aussi son maître, et se crut obligé de se déclarer son admirateur. A cette époque, vers 1675, la mode durait encore : les railleries de Boileau n'avaient pu faire disparaître entièrement toute la lignée de ces poëtes *mourant par métaphore;* comme au bon temps d'autrefois, où Voiture entretenait librement Mlle Paulet et Mlle de Rambouillet des peines de son âme, Benserade (1), déjà bien vieux, soupirait, lui aussi, auprès de Mlle Des Houlières, et continuait scrupuleusement les traditions galantes de Ménage et de Conrart.

D'ailleurs, paraît-il, Mlle Des Houlières attirait naturellement vers elle par ses agréments personnels : sa beauté, qui n'avait rien de remarquable, avait cependant ce je ne sais quoi qui captive et fait naître la confiance. « Sa taille, nous dit-on, étoit très-médiocre, et elle n'avoit pas les perfections de sa mère ; mais ses yeux étoient vifs et gracieux. Elle plaisoit sans être belle. La même vivacité influoit sur toute sa personne. Elle n'avoit rien de contraint dans ses manières ; et avec la solidité de la vertu elle apla-

(1) Il était né en 1612 et mourut en 1691. Benserade avait plus de soixante ans lorsqu'il débitait ses douceurs à Mlle Des Houlières.

nissoit l'austérité des dehors (1). » Qu'il nous soit permis d'ajouter encore quelques détails à ceux qui précèdent; voici le portrait que Sauvigny nous a laissé de cette aimable personne : « La nature, nous dit-il, voulut retracer en petit dans Mlle Des Houlières les perfections de sa mère. Elle étoit d'une taille au-dessus de la médiocre; mais des yeux dont la vivacité se répandoit sur toutes ses manières, des grâces piquantes, de la sensibilité, une vertu plus austère qu'elle ne le paraissoit, tout cela formoit un composé charmant, qui se concilioit l'amitié de tout le monde et souvent inspiroit l'amour (2). » Ces courtes paroles, plus discrètes que nous ne voudrions, nous en disent cependant assez pour qu'il soit facile de se faire une idée exacte de ce qu'était Mlle Des Houlières : un regard vif et doux à la fois, des grâces piquantes et agréablement relevées par l'expression bienveillante de sa physionomie, quelque chose enfin de la politesse aimable et naturelle de sa mère, telles étaient les qualités qui distinguaient Mlle Des Houlières et lui faisaient de nombreux amis.

Mais elle dut plaire surtout par les précieuses qualités de son âme. Les contemporains ont noté ce qu'il y avait de sensible et de délicat dans cette exquise nature qui aima souvent avec tendresse et ne sut jamais haïr personne. C'est là, en effet, l'un des traits les plus touchants de son caractère : ainsi, nous le verrons, elle n'eut pas toujours à se louer de la conduite de sa mère à son égard; plus d'une fois même elle eut à souffrir de sa part d'humiliantes vexa-

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières*, Éloge historique, p. 40 ; 2 vol. petit in-12. Paris, 1764.

(2) Sauvigny, *Parnasse des dames*, vol. V.

tions; mais la bonne Des Houlières supporta tout en silence, et ne se plaignit pas plus des torts qu'on avait envers elle qu'elle ne songea dans la suite à se plaindre des rigueurs de la fortune. Malgré de justes griefs, elle demeura fille soumise et dévouée, servit fidèlement sa mère, partagea ses chagrins, essaya d'en adoucir l'amertume, et regarda comme un devoir sacré de répondre à des soupçons peu bienveillants ou à des railleries blessantes par la plus tendre et la plus constante affection. Qu'on lise la préface qu'elle a placée elle-même dans l'édition des œuvres de Mme Des Houlières (1), on verra avec quel accent de sincérité elle parle de son *respect* et de sa *vénération* pour sa mère. L'éloge qu'elle lui adresse en finissant est d'une délicatesse remarquable; le ton en est si modeste et si naturel qu'on voit bien qu'elle ne garde plus aucun souvenir du passé : « On s'étonnera peut-être, dit-elle, que j'ose mettre le peu d'ouvrages que j'ai faits à la suite de ceux de ma mère. J'en connois toute la différence; mais quand je joins dans un même volume mes vers aux siens, e ne fais que suivre son intention : heureuse de leur procurer par là le seul moyen qu'ils ont de passer à la postérité. »

Ce fut avec cette aimable femme, aussi distinguée par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, que Fléchier vécut dans une délicieuse intimité; ce fut avec elle qu'il entretint cette longue correspondance dont nous avons déjà dit un mot et que nous allons essayer de

(1) *Œuvres de Mme Des Houlières.* Paris, 1725, en tête du second volume.

faire mieux connaître. Mais une question se présente à nous tout d'abord : ces lettres sont-elles authentiques? Sont-elles bien de Fléchier, et les a-t-il réellement adressées à Mlle Des Houlières? Il n'y a pas le moindre doute à cet égard : qu'on veuille nous permettre de donner quelques explications nécessaires. Voici ce que dit Ducreux, l'éditeur des œuvres complètes de l'évêque de Nîmes. Parlant du portrait de Fléchier, il s'étonne avec raison qu'on ait voulu persuader *que ce portrait a été fait à la prière d'un ami.* « Nous en avons sous les yeux, ajoute-t-il, une copie originale de la propre main du prélat, que nous avons suivie dans l'impression. Elle est adressée à une demoiselle, et nous jugeons avec beaucoup de fondement que c'est à Mlle Des Houlières, avec laquelle Fléchier a été dans une liaison d'amitié respectable, qui a duré toute sa vie, sans que les personnes les plus sévères en aient jamais pris ombrage. » Puis l'éditeur ajoute ces paroles qu'il est important de remarquer : « Nous possédons en original, dit-il, une suite de plus de cent lettres, écrites par l'évêque de Nîmes, avant et après son épiscopat, à cette demoiselle, qui, sans avoir autant de talent que sa mère pour la poésie, n'avait pas moins d'esprit qu'elle, et n'était pas moins recherchée des gens de lettres de son temps. Si nous publions ces lettres de Fléchier dans notre collection ou séparément, ce ne sera pas la partie la moins attrayante de son commerce épistolaire (1). »

Mais en 1782, à l'époque où Ducreux éditait les œuvres

(1) *Œuvres complètes de Fléchier*, Discours sur la personne et les écrits de M. Fléchier, vol. I, p. LXVII.

complètes de l'illustre évêque de Nîmes, il y avait plus d'un inconvénient à livrer à la publicité ces lettres aimables et légères, écrites autrefois par Fléchier à une femme spirituelle et dont le nom était alors fort connu. N'y avait-il pas à craindre d'exposer la noble mémoire du prélat aux railleries ou peut-être même aux soupçons outrageants de certains écrivains satisfaits d'avoir une occasion si belle de malmener un évêque et de lui reprocher la frivolité de son langage? De semblables scrupules étaient légitimes, et c'est pour ce motif que cette partie si *attrayante* des lettres de Fléchier ne put paraître alors, malgré tout le désir qu'avait Ducreux de les faire connaître. Ce qu'on ne peut nier toutefois, c'est que Fléchier a eu avec Mlle Des Houlières une correspondance suivie: Ducreux nous l'affirme de la manière la plus formelle, tenant en main les lettres originales écrites par Fléchier *avant et après son épiscopat.* Or ce sont ces mêmes lettres que possède aujourd'hui M. de Buzonnière; elles sont toutes autographes et au nombre de cent cinquante-cinq. Le propriétaire actuel de cette précieuse collection nous a communiqué ces manuscrits avec la plus aimable bienveillance; nous avons pu les examiner librement, et c'est sans aucune hésitation que nous avons reconnu dans toutes ces lettres la véritable écriture du prélat (1). Voilà un fait qui suffit

(1) On nous saura gré de placer ici quelques détails intéressants que nous devons à l'obligeance de M. L. de Buzonnière : « La correspondance de Fléchier avec Mlle Des Houlières, que l'abbé Ducreux avait en 1782, se composait alors de *plus de cent lettres* : j'en possède cent cinquante-cinq. Il les tenait d'un petit-neveu de l'auteur, alors officier de dragons. Il en livra une seule à l'impression : celle-ci manque à ma collection. En quelles mains passèrent les

pour établir l'authenticité de ces lettres ; nous ajouterons cependant encore que, dans cette correspondance, on trouve certains détails qui conviennent si bien à Fléchier, à ses habitudes, à ses goûts et à son caractère, qu'il n'est pas possible de conserver le moindre doute à cet égard. D'ailleurs, ce qui fait disparaître toute incertitude, c'est que les onze dernières lettres de la collection dont nous parlons portent la signature de Fléchier. Voilà une preuve décisive et qui rend toute contradiction impossible ; à moins, cependant, que l'on ne veuille prétendre que, parmi ces lettres, il faut rejeter les unes et conserver les autres ; conserver les dernières, puisqu'on ne peut faire autrement, et rejeter toutes les précédentes, absolument semblables et écrites évidemment de la même main. Quel est l'homme sérieux qui pourrait accepter une telle opinion ? Quant à nous, nous n'hésitons pas à déclarer, et nous croyons être assez familiarisé avec l'écriture de Fléchier pour pouvoir l'affirmer, que cette correspondance est bien de lui tout entière et qu'il n'est pas possible de démontrer le contraire.

Nous avons cru utile d'insister sur ce point ; car, peut-être, pourrait-on rencontrer des personnes qui feraient pour ces lettres ce qu'on a fait, assez malheureusement du reste, pour les *Grands Jours d'Auvergne*. Peut-être aussi, de

autres avant d'arriver jusqu'à moi ? Je l'ignore. Elles faisaient partie de la précieuse collection d'autographes que m'a léguée M. de la Place de Montevray, mon oncle, premier président de la cour alors royale d'Orléans, et littérateur distingué. Elles étaient contenues dans une enveloppe jaunie par le temps, sur laquelle on lisait, écrit d'une main inconnue : *Correspondance de Fléchier avec Mlle Des Houlières.* »

sévères censeurs vont-ils trouver bien fades les agréables causeries des deux amis ; peut-être vont-ils se montrer choqués de ce qui fait le charme même de cette conversation intime, de ce laisser aller, de cette familiarité aimable, de ces libres propos qui, alors, étaient si bien reçus dans les meilleures compagnies, et qu'écoutaient volontiers des hommes connus par l'austère dignité de leur caractère et de leur vie. Mais, dira-t-on, tout cela est bien maniéré, bien frivole et bien mondain. Comment! Fléchier, dont la prose a quelque chose de si grave et de si majestueux, Fléchier est l'auteur de lettres légères à Mlle Des Houlières? C'est vraiment inadmissible. Est-il croyable, en effet, qu'avant de paraître dans la chaire, et à l'époque même où il entretenait d'illustres auditeurs des grandes vérités de la religion, Fléchier ait été un habitué des ruelles à la mode? Est-il croyable que, non content de rechercher les beaux esprits, il ait été bel esprit lui-même, vivant au milieu des salons en renom, occupé de ces mille riens si peu capables d'ordinaire de former un orateur? Comment enfin concilier ensemble le ton frivole et dégagé de ces lettres avec le vrai langage de sa profession? Quand on est en si beau chemin de raisonnement, il n'est pas facile de s'arrêter ; et, sans se douter que l'on fait fausse route, on va toujours en avant, jusqu'à ce que l'on se soit entièrement égaré.

Il est possible que toutes ces objections se présentent à certains esprits ; mais au lieu de commencer une longue et ennuyeuse discussion, nous les renvoyons à la préface que M. Gonod a mise en tête de son édition des *Grands Jours d'Auvergne*. A l'époque où le consciencieux bibliothécaire

de Clermont publia le manuscrit de Fléchier, on voulut en attaquer l'authenticité, et, à cette occasion, on se servit des mêmes arguments que nous citions tout à l'heure à propos des lettres dont nous avons à parler. Mais M. Gonod, et avec lui d'autres célèbres écrivains, défendirent le nouvel ouvrage de Fléchier, et réfutèrent si bien les nombreuses objections de leurs adversaires, que la victoire finit par leur rester. Aujourd'hui, il n'y a plus le moindre doute : tout le monde sait que l'auteur des *Oraisons funèbres* préluda à sa carrière d'orateur par des amusements de bel esprit et en composant les *Mémoires des grands jours*. Ce livre explique tout naturellement les lettres à Mlle Des Houlières ; ceux qui l'auront lu ne seront pas surpris du ton que l'on rencontre dans la correspondance : dans les lettres comme dans les *Mémoires sur les grands jours*, on a affaire au même écrivain ; c'est la même finesse et le même agrément ; c'est cette même prose abondante et facile, dépourvue de force, mais où la grâce se révèle quelquefois, unie presque toujours à une élégance qui indique un homme déjà habile dans l'art d'arranger harmonieusement des phrases capables de flatter l'oreille et de charmer le lecteur.

Avant d'aborder cette correspondance, nous éprouvons le besoin de prévenir un reproche que l'on pourra nous adresser. Est-il utile d'insister sur ces lettres, et est-il bien opportun d'en faire connaître la plus grande partie? N'eût-il pas été plus sage de négliger ce côté de la vie de Fléchier, et n'y a-t-il pas, dans cette correspondance, bien des détails de nature à amoindrir l'idée que l'on se faisait du caractère grave et sérieux de l'évêque

de Nîmes? Voilà une question délicate et qui doit toucher tous ceux qui s'intéressent à la gloire de l'un des prélats qui ont le plus honoré l'Église de France; elle nous touche surtout nous-même, et cela à un double titre : d'abord parce qu'enfant de la ville qu'il a illustrée par son épiscopat, nous devons plus que personne honorer une si pure mémoire ; ensuite parce que, devenu depuis longtemps l'objet de nos études, Fléchier, s'il est permis de le dire, nous est particulièrement cher, et que nous serions affligé de porter atteinte à une réputation si universellement respectée. Le nom vénéré du célèbre évêque de Nîmes est beaucoup trop au-dessus des soupçons vulgaires pour qu'il soit nécessaire de prendre un instant sa défense; et si, à cet égard, nous eussions eu le moindre péril à redouter, nous aurions rejeté ces lettres et renoncé sans hésiter au plaisir de publier une correspondance qui, nous l'espérons, ne sera pas la partie la moins intéressante de notre travail.

D'ailleurs pour obéir à des scrupules respectables sans doute, mais au fond peu sérieux, fallait-il négliger des documents d'une si grande importance et qui nous montrent si bien la tournure d'esprit de Fléchier? Fallait-il, en quelque sorte, supprimer de notre autorité propre des lettres qui existent et que le public peut avoir un jour entre les mains? Et alors qu'aurait-on gagné à garder volontairement le silence sur cette correspondance qui, peut-être, va inspirer quelques graves appréhensions à certaines personnes? Mais vous l'avez connue, ne manquerait-on pas de nous dire avec raison; et si vous l'avez timidement cachée, si vous avez craint d'en parler, c'est qu'elle était un

embarras pour vous; c'est que, à votre avis, elle renfermait des révélations qu'il était bon de laisser ignorer. C'est ainsi que par un excès de prudence maladroite on pourrait fort bien arriver à un résultat contraire à celui que l'on veut atteindre : ne rien dire aujourd'hui de ces lettres serait peut-être le plus sûr moyen à prendre pour qu'elles fussent interprétées plus tard dans un sens défavorable. Voilà pourquoi nous croyons utile de parler ici de la correspondance de Fléchier avec Mlle Des Houlières; nous prendrons cette correspondance telle qu'elle est, avec ses détails frivoles et légers, avec ses nouvelles de la cour et ses nouvelles de la ville; nous la jugerons librement, sans sévérité excessive ni complaisance calculée, et nous essayerons d'en fixer avec le plus de précision possible le vrai caractère. Maintenant, si malgré nos bonnes intentions, quelques critiques persistent à nous accuser, nous espérons que les hommes de goût, ceux qui savent comprendre et apprécier les choses littéraires, voudront bien se montrer plus indulgents pour une si innocente témérité. Au reste, nous sommes moins audacieux qu'on ne pourrait le croire : le mal est déjà fait ; l'existence de la correspondance de Fléchier avec Mlle Des Houlières n'est plus un mystère pour personne, car, dans son excellente *Histoire de Fléchier*, M. l'abbé Delacroix a déjà publié plusieurs lettres de cette intéressante collection. Si donc on vient nous attaquer, nous aurons du moins un complice avec lequel nous nous empresserons de partager les reproches que l'on pourra nous adresser au sujet de l'indiscrétion que nous aurons commise.

Le récent auteur de l'*Histoire de Fléchier* a publié plu-

sieurs lettres de cette correspondance; mais il en reste encore un grand nombre qu'il n'a pas fait connaître, parce que le plan de son ouvrage ne lui permettait guère de s'étendre longuement sur ce sujet. Pour nous qui cherchons particulièrement quelle fut la nature de l'esprit de Fléchier, nous nous priverions d'indications précieuses en passant trop rapidement sur ces lettres: aussi aurons-nous soin de nous y arrêter, afin de compléter ce que nous avons déjà dit des goûts littéraires de Fléchier.

Ce fut au plus tard vers l'année 1677 que commença entre Fléchier et Mlle Des Houlières cette douce et charmante intimité que nous allons essayer de raconter. A cette époque, il avait quarante-cinq ans, et il était alors un homme célèbre : poëte en renom, orateur admiré, lecteur du Dauphin, et, depuis plusieurs années déjà, membre de l'Académie française. De son côté, Mlle Des Houlières n'avait guère alors que vingt et un ans, comme nous le prouve son acte de baptême que nous avons cité plus haut (1).

(1) Jusqu'à présent les différents biographes n'ont guère été d'accord sur l'époque de la naissance de Mlle Des Houlières. D'après Lambert, *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, elle naquit en 1663; d'après Sauvigny, *Parnasse des dames*, en 1662; la *Biographie universelle* de Didot donne la date de 1662. Ces indications sont fausses: l'acte de baptême de Mlle Des Houlières nous prouve qu'elle naquit le 31 mai 1656. (Voyez plus haut cet acte de baptême, p. 43.) — M. Jal, prenant pour l'acte de baptême de Mlle Des Houlières l'acte de l'une des sœurs de Mlle Des Houlières, a fixé l'année 1659: en voulant redresser l'erreur de ses prédécesseurs, il est tombé dans une autre. « Voyons, dit-il, l'acte de baptême de Mme Des Houlières, dont M. Bouillet, dans son *Dictionnaire universel*, n'a pas cru devoir prononcer le nom, et qui, suivant les éditeurs des œuvres de sa mère et des siennes, vint au monde en mil six cent *soixante-deux*.

« Le 4 novembre 1659 a esté baptisée Anthoinette Claude, fille

Fléchier, nous l'avons vu, était l'ami de Mme Des Houlières et l'un des habitués des réunions qu'elle tenait chez elle ; c'est là, sans aucun doute, que se forma entre la jeune fille et l'orateur cette longue liaison que la mort seule put briser. Il n'est pas facile de déterminer d'une manière précise le temps vers lequel commença la correspondance entre les deux amis; nous n'avons entre les mains que des lettres sans date, qui, à cet égard, ne peuvent nous être d'aucune utilité. En voici une cependant qui est certainement de l'année 1679; et c'est sur cette lettre que nous nous appuyons pour faire remonter deux ans plus haut l'origine de cette amitié.

« Ce mercredi 1er jour de l'an.

« Je croirois, mademoiselle, que cette année me seroit

de Me Guillaume de la Fon, seigneur des Houllières, ayde de camp ès armées du Roy, major de Dixmude; et de dame Anthoinette du Ligiere, sa femme. Le parrain Jean du Ligiere, sr de la Garde, la marraine dame Claude Gaultier, veuve de Mre Melchior du Ligiere, sr de la Garde, chevalier des ordres du Roy. » Registres de la paroisse Saint-Sulpice; Paris, archives de l'état civil. « On ne voit pas, ajoute M. Jal, comment il put arriver que Mlle Des Houlières fut inscrite sous les noms d'Antoinette-Claude, quand, en effet, elle se nommait Antoinette-Thérèse. » L'explication est bien simple cependant : il s'agit ici de deux sœurs, et non d'une même personne; l'une, la plus connue, celle dont nous nous occupons dans ce travail, s'appelait *Antoinette-Thérèse* Des Houlières; l'autre, *Antoinette-Claude.*

(1) « La coïncidence d'un mercredi avec le 1er janvier ne s'applique ici, dans les limites du possible, qu'aux années 1679 et 1690 ; mais, à cette dernière époque, Fléchier connaissait déjà Mlle Des Houlières depuis un grand nombre d'années. Il convient donc d'admettre pour cette lettre le mercredi de l'année 1679. » Note de M. de Bazonnière. D'après ce calcul, et en remontant de deux ans, la liaison de Fléchier avec Mlle Des Houlières aurait commencé réellement vers l'année 1677.

funeste, si je ne la commençois par les nouvelles assurances que je vous donne ici du respect, de l'estime et de l'amitié que vous savez que j'ai pour vous. Je ne compte presque plus ma vie que du temps que j'ai l'honneur de vous connoître. Il me semble quelquefois que j'ai vécu inutilement, et qu'il n'y a que deux ans qu'il est bon pour moi d'être au monde. Je ne date pas mon bonheur de plus loin, mais j'espère aussi qu'il durera autant que moi, et que si j'en ai vu les commencements un peu tard, je n'en verrai jamais la fin. Je ne sais ce que vous pensez là-dessus, mais je sens bien que vous me trouverez en tout temps le même, et que mes années à l'avenir finiront comme celle-ci commence. Si vous saviez combien de fois j'ai pensé aujourd'hui à vous, vous tireriez bon augure de ces souvenirs réitérés. Tous les jours suivants ressembleront à celui-ci, et vous méritez bien, dès qu'on a de l'amitié pour vous, qu'on ait aussi de la constance. Mais souvenez-vous aussi, mademoiselle, qu'après avoir passé tant de beaux jours dans l'indifférence, il faut enfin les employer un peu mieux et récompenser vos amis par les douceurs de cette année-ci, de la stérilité et de la sécheresse des autres. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous avez résolu de faire pour eux, si vous leur avez accordé quelques moments de la journée, si vous leur avez souhaité des prospérités, et quelle sorte de bonheur vous leur avez désiré. J'en demande peut-être un peu trop, et vous blâmez peut-être ma curiosité ; mais vous savez l'intérêt que j'y ai et la passion avec laquelle je suis à vous. »

Nous l'avons déjà dit ailleurs, comme sa mère, Mlle Des Houlières était fort répandue dans le monde ; elle avait de nombreux amis qu'elle était heureuse de recevoir et parmi lesquels on distinguait Mascaron, l'abbé de Vertot, la Monnaie et M. de la Rivière, gendre de Bussy-Rabutin,

Une telle société n'était pas à dédaigner, et nous devinons aisément le charme que devaient offrir ces agréables réunions. Les réceptions étaient fréquentes et régulières dans la maison de Mme et de Mlle Des Houlières, s'il faut en juger par les lettres de Fléchier, qui parle presque toujours de ces visiteurs, parmi lesquels il voudrait bien se mêler plus souvent. En 1681, il se trouvait au fond de l'Alsace, suivant la cour pendant le voyage qu'elle fit alors dans cette province. Pendant la route, Fléchier songeait à Mlle Des Houlières, aux amis absents, aux piquants entretiens qu'il entendait autrefois et dont il était actuellement privé ; et, pour se consoler, il écrivait à Mlle Des Houlières et lui disait avec une légère pointe de moquerie : « Je suis bien aise que votre cour grossisse tous les jours de quelque bon esprit qui vous rend hommage. J'espère qu'à la fin l'Académie se tiendra chez vous et que vous y présiderez. Nous marchons incessamment et nous nous éloignons de vous. Que ces jours me paroissent longs, et que ces climats me semblent barbares ! Quoiqu'on ne puisse voyager plus commodément que je le fais, je n'ai d'autre satisfaction que de songer à la fin de mon voyage (1). »

Dans une autre lettre, il se moque doucement d'un ami de Mlle Des Houlières, que le devoir de sa charge retenait peut-être à Saint-Germain, et qui aurait bien voulu se trouver ailleurs : « J'ai vu aujourd'hui, lui écrit-il, un abbé qui auroit bien voulu être à la rue de l'Homme armé (2).

(1) Collection de M. de Buzonnière.

(2) Nous trouvons ici nettement indiquée l'adresse de Mlle Des Houlières. Comme Mme Cornuel, Mme de Sévigné, Mlle de Scudéry, elle demeurait donc au Marais, devenu le centre de la société *pré-*

J'ai remarqué qu'il étoit dans de grandes impatiences de partir, et je me suis imaginé qu'il étoit plus pressé d'aller vous faire la cour, que de venir la faire ici. Peut-être aura-t-il eu le temps de vous chanter une chanson et de suivre votre carrosse. Comme il se plaignoit dédaigneusement du froid de Saint-Germain, je lui ai dit que je trouverois, aussi bien que lui, le temps bien plus doux et plus tempéré chez vous, et que les journées étoient bien mieux employées à Paris qu'ici ; il a pris son sérieux, et m'a laissé rire tout seul : je ne sais s'il a raison d'en user ainsi (1). »

L'excellent ami craignait qu'on ne le négligeât au milieu de cette affluence permanente de visiteurs ; et alors, retiré dans son appartement de Versailles, de Fontainebleau ou de Saint-Germain, il prenait une plume, et dans un langage humble, modeste, d'une politesse irréprochable, mais qui portait l'empreinte d'une légère inquiétude, il venait rappeler discrètement son souvenir que tant d'autres personnes pouvaient faire oublier un instant : « Que je serois

cieuse au dix-septième siècle, après les réunions de l'hôtel de Rambouillet. La rue de *l'Homme armé*, qui existe encore aujourd'hui, traverse de la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie dans celle des Blancs-Manteaux. C'est une rue fort courte, très-étroite, qui, dans une partie de son parcours, n'a guère plus de trois mètres de largeur : aussi est-elle barré du côté de la rue des Blancs-Manteaux. La rue de *l'Homme armé* semble avoir gardé la physionomie qu'elle avait au dix-septième siècle : les maisons y sont vieilles, tristes et d'assez pauvre apparence. Une seule, plus spacieuse et plus convenable que les autres, a fixé notre attention : c'est celle qui porte actuellement le n° 10, et dans laquelle se trouve l'école communale du quartier. Ne serait-ce pas là que Mme Des Houlières aurait habité ? On est tout disposé à le croire : quand on considère l'état misérable des maisons voisines, on ne voit pas que Mme Des Houlières ait pu demeurer ailleurs.

(1) Collection de M. de Buzonnière.

heureux, mademoiselle, si parmi tout ce monde qui vous environne, votre cœur vous faisoit apercevoir de temps en temps qu'il y manque de vos amis. Au milieu de tant de compliments ennuyeux qu'une bienséance importune vous fait recevoir, jugez de ce qu'une sincère amitié me fait dire ou me fait penser. Vous devez être plus touchée du désir que j'ai de vous voir, que des visites que tant de gens indifférents vous rendent, et ce que je sens vous doit être pour le moins d'une aussi grande consolation que ce qu'ils vous disent. J'ai assez de confiance en vous pour croire que vous me rendez cette justice. Pour moi, je ne fais que penser à vous ou parler de vous. Je me suis promené une partie de la matinée avec un prélat qui est homme d'esprit comme moi et comme vous. J'ai été longtemps après dîné avec ce galant homme, qui me fit tenir avant-hier deux heures dans votre cabinet. Je vis hier une dame à qui vous vouliez écrire, et je lui parlai. Tout ce qui vous connoît ici vous témoignera que je ne puis vous oublier un moment. Quand je pense à ces bienheureuses soirées que j'ai passées auprès de vous, tout le temps me paraît ici bien triste. Rien ne me console de ne plus les retrouver, que l'espérance que j'ai qu'elles reviendront. Mandez-moi, je vous prie, en quel état est votre santé et comment vous supportez votre affliction et vos fatigues. Je suis autant que je le dois et pour le moins autant que vous pouvez le souhaiter

« Votre, etc.

« Ce vendredi 4 juillet (1). »

Parmi ces nombreux et spirituels amis, dont l'assiduité

(1) « La coïncidence d'un vendredi tombant le 4 juillet laisse

rendait Fléchier quelque peu jaloux, il est un nom que nous voulons citer et que nous n'avons rencontré nulle part, c'est celui de Mme de Caumartin, la femme aimable du magistrat qui tenait les sceaux aux grands jours de Clermont. Ce fut très-probablement l'ancien précepteur du fils de M. de Caumartin qui prépara cette liaison; grâce à Mlle Des Houlières, Fléchier avait pu connaître bien des beaux esprits qu'il n'eût peut-être jamais connus sans elle, et il n'était pas fâché de rendre faveur pour faveur : on va voir que ses recommandations ne demeuraient pas tout à fait sans résultat :

« Ce dimanche matin.

« Je ne sais, mademoiselle, si je dois appeler le dernier jour que j'eus l'honneur de vous voir heureux ou malheureux. L'apparition du matin fut si courte, la visite du soir fut si interrompue, que je ne les comptai que pour un de ces demi-bonheurs qui font quelque plaisir, mais qui en laissent beaucoup souhaiter. Comme je n'eus pas le temps de vous parler chez vous, je me récompensai à parler de vous chez Mme de Caumartin. Votre éloge s'y fit, et je ne fus pas fâché qu'on remarquât que j'aimois à vous louer. Je me distinguerai toujours un peu des autres, quand j'aurai à traiter de pareils sujets. Au reste, cette dame est charmée de vous, elle vous trouve tout à son gré, sinon que vous lui paroissez un peu moins accessible qu'elle n'auroit souhaité pour sa satisfaction. Elle ne regarde pas cela comme un défaut en vous, mais comme un malheur

le choix entre 1683, 1688 et 1694. Dès 1688, les lettres de Fléchier affectent un ton de gravité bien éloigné des tendres sentiments qu'exprime celle-ci. La date de 1683 est donc celle qui semble devoir être adoptée. » (Note de M. de Buzonnière.)

pour elle, et, au hasard de ne pas vous trouver toujours, elle a résolu de vous chercher très-souvent. Les excuses que vous lui fîtes de ce que vous n'aviez pas reçu sa dernière visite lui tiennent au cœur ; elle soupçonne qu'on vous ait dit qu'elle s'en étoit plainte, et se sait mauvais gré de ne vous avoir pas répondu assez obligeamment sur ce point. Je suis chargé de vous faire ses protestations et de vous assurer de l'estime qu'elle a pour vous. Vous ne sauriez croire combien l'amitié que j'avois pour elle est augmentée par celle que je vois qu'elle a pour vous. Je prends sur moi toutes les obligations que vous avez aux autres, et je ne sais d'où vient que je reçois comme une grâce qu'on me fait toute la justice qu'on vous rend. Je fus jeudi toute la journée avec le prélat que vous savez : jamais je ne l'ai tant vu et jamais je ne l'ai si peu aimé. Je ne pus hier vous écrire, quelque envie que j'en eusse. J'ai vu partir avec plaisir M. Petit (1), parce que M. votre père ou vous pourriez en avoir besoin (2), et que vous serez plus en repos. Je suis entièrement à vous. »

Voilà donc Fléchier dans le salon de Mme Des Houlières, au milieu de tous ces beaux esprits, poëtes ou grands seigneurs, qui venaient à ces aimables réunions : Benserade, Quinault, Mascaron, l'abbé de Lavau, Montausier, le maréchal de Vivonne, le duc de Nevers. Il était trop de son temps pour ne pas porter la livrée de

(1) Fléchier parle sans doute ici de ce médecin qui, selon Mme de Sévigné, causa la mort du cardinal de Retz (Voyez Mme de Sévigné, lettre du 25 août 1679, vol. V, p. 559 ; édit. Hachette. Paris, 1863.)

(2) D'après l'éloge historique placé en tête des *Œuvres de Mme Des Houlières*, édition de 1764, p. XXXVII, M. Des Houlières mourut le 3 janvier 1693 ; la lettre que nous venons de citer n'est donc pas postérieure à cette date.

convention qu'avaient portée avant lui Voiture, Conrart et bien d'autres encore. Un homme d'esprit n'avait pas alors de moyen plus sûr pour rehausser son mérite que de donner dans le galant de l'époque. Dès ce moment sa réputation était faite : on recherchait son amitié, on attachait du prix à ses louanges ; ses moindres paroles commandaient l'attention, comme aussi on ne pouvait s'empêcher d'admirer la politesse exquise de ses manières et le choix toujours heureux de ses expressions. Fléchier suivit la pente commune, et n'eut pas d'autre langage que celui que l'on parlait autour de lui. De là, dans ses lettres à Mlle Des Houlières, un ton qui peut surprendre aujourd'hui, mais qui était alors parfaitement reçu et ne tirait nullement à conséquence. Nous insistons sur ce point, parce qu'il est important de bien déterminer la signification des passages qu'on va lire ; sans cela, on tomberait dans une grande erreur en attribuant à l'aimable *épistolier* des sentiments et des pensées qui n'eussent convenu ni à son âge ni à la gravité de son caractère. C'était la monnaie courante du temps : nous n'avons pas le droit d'en changer la valeur pour lui en donner une autre qui serait entièrement fausse.

CHAPITRE V

Du style précieux dans les lettres de Fléchier. — Mlle Des Houlières lui reproche de mettre trop d'esprit dans ses lettres. — Du ton galant de cette correspondance; ce ton universellement en usage au dix-septième siècle. — Ces lettres étaient destinées à une lecture publique comme celles de Voiture, de Balzac et de Mme de Sévigné. — Brouille passagère entre les deux amis. — Légers débats qu'ils eurent souvent ensemble. — Au fond de toutes ces petites frivolités de langage on trouve une affection sincère.

C'est surtout en lisant les lettres adressées à Mlle Des Houlières que l'on comprend combien est juste l'observation de M. Sainte-Beuve sur Fléchier : « Il appartient par le goût et par la manière à la société de l'hôtel de Rambouillet et aux gens de lettres de la première Académie, dont il était en quelque sorte l'élève ; c'est là, c'est dans ce double cercle qu'il a pris son pli à l'heure où son talent se forma, et il le garda toujours, même en se développant par la suite et s'élevant (1). » Oui, Fléchier est le disciple de Voiture et de Conrart : ce sont les mêmes qualités et les mêmes défauts, les mêmes agréments un peu affectés, les mêmes tours de phrase, les mêmes coquetteries de langage et, en quelque sorte, les mêmes inflexions de voix. Comparez les lettres de Conrart à Mlle de la Vigne (2) avec

(1) *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne*, introd., p. XI.

(2) Dans les manuscrits de Conrart; vol. X, p. 83 et suiv., bibliothèque de l'Arsenal, collection in-folio.

celles que Fléchier écrivait à Mlle Des Houlières, et vous aurez de la peine à remarquer la plus légère différence : mêmes joies, mêmes tristesses, mêmes inquiétudes chez le secrétaire de l'Académie et le noble orateur; tout se ressemble, jusqu'à la forme du style, qui est maniéré de part et d'autre, avec plus d'élégance et de clarté dans Fléchier, avec un ton plus vif et plus gai dans Conrart, qui veut être amusant quand même. Tous deux furent fidèles jusqu'à la fin de leur vie aux goûts de leur jeunesse : Conrart était déjà fort vieux quand il entretenait Mlle de la Vigne de mille bagatelles qui nous font sourire aujourd'hui; et, en 1686, Fléchier, académicien depuis longtemps, Fléchier, qui avait déjà prononcé la plupart de ses oraisons funèbres et qui avait alors cinquante-quatre ans, passait encore son temps à composer des épîtres, vrais modèles de ce style précieux tant goûté autrefois. Qu'on nous permette de citer la lettre suivante, dans laquelle le futur prélat touche à certains détails assez épineux :

« Je m'étois bien imaginé, mademoiselle, que je ne serois pas toujours maître de moi, et qu'il viendroit un temps où vous me donneriez en vain la liberté de vous aller voir. Quelque envie que j'en aie, je me trouve retenu, et ce n'est pas d'aujourd'hui que mon devoir s'oppose à mon inclination. Mme la Dauphine est en travail depuis une heure après minuit, et les personnes entendues en l'art des accouchements disent qu'elle y pourroit bien être jusqu'à demain. L'affaire se passe fort doucement jusqu'ici, et c'est ce qui fait craindre qu'elle ne tire en longueur. Je ne vous dirai pas tous les raisonnements qu'on fait ici ; il n'appartient pas à une fille comme vous de les apprendre, ni à un

homme comme moi de vous les écrire. Il ne faut pas blesser la pudeur par des discours du temps présent, ni troubler la joie d'un prochain mariage par des craintes d'un mal à venir (1). Je vous dirai seulement que tout est en mouvement dans cette cour. Chacun se dit : Sera-ce un fils ? sera-ce une fille ? sera-ce aujourd'hui ? sera-ce demain ? Tout le sang royal est ému ; les princes et les princesses font un cercle tumultueux autour du lit, le roi ne fait qu'aller et venir, et tout le monde est en attente. Pour vous, mademoiselle, vous êtes bien en repos ; on ne vous parle que de noces, vos articles sont bien signés, votre résolution est prise, vous voyez les gens qu'il vous plaît et qui vous plaisent, et vous ne songez pas qu'un jour vous pourrez bien payer vos plaisirs des mêmes peines que nous voyons. Pardonnez-moi cette petite gaieté, mademoiselle ; j'ai tant de peine à demeurer ici quand je pourrois être à Paris, que je cherche tous les moyens, non pas de me divertir, mais seulement de me désennuyer. Je suis bien aise que ma sincérité vous ait plu. Je n'en manquerai jamais, et j'essayerai de répondre à la confiance dont vous m'honorez. Soyez persuadée de mes bonnes intentions et de la disposition que j'ai à ne pas douter légèrement des vôtres. Je parlai hier assez longtemps à M. votre frère, et il est vrai qu'il me fit la guerre sur ma résidence à la cour et sur le peu d'exactitude que j'avois à vous faire mes compliments (2). Comme je n'entends pas trop raillerie en fait de devoir et surtout d'amitié, je serois parti ce matin, quand même vous ne l'auriez pas voulu ; mais voici une raison qui me justifie : j'aurai l'honneur de vous voir dès que je le pourrai, vous le jugez bien ainsi ; cependant, faites-moi la grâce de me

(1) Allusion à un projet de mariage de Mlle Des Houlières, dont nous parlons plus loin.

(2) A l'occasion, sans doute, du prochain mariage de Mlle Des Houlières.

mander de vos nouvelles et de me croire tout à vous.

« Ce mercredi soir à Versailles. »

Fléchier excelle dans l'art d'effleurer finement les sujets délicats ; grâce à la souplesse de son esprit, il se tire des passages dangereux avec une aisance remarquable, et sait rester élégant où d'autres ne seraient que communs. Dans ses *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne*, il a montré qu'il avait le secret de tout dire ; et telle est son habileté, qu'on n'est guère tenté de lui reprocher ses hardiesses. Dans ses lettres, il conserve la même mesure : il plaisante volontiers, mais avec un tact parfait et avec le plus grand respect des bienséances. On a affaire à un écrivain dégagé, on s'en aperçoit sans peine ; mais ce ton libre et quelque peu hardi n'a rien de choquant : on sent que c'est l'innocent badinage d'un homme aimable qui ne veut provoquer qu'un léger sourire. Tel est le caractère général de la lettre suivante ; elle ne manque pas d'agrément, malgré certaine afféterie de langage en quelques endroits :

« Je vous écris, mademoiselle, de la même main dont je viens de signer un mariage et de bénir un lit nuptial. Je ne sais si cela vous paraîtra comme à moi de bon augure ; mais j'espère qu'il en arrivera quelque bonheur. Si vous avez besoin un jour de mon ministère, vous trouverez que je n'ai pas mal fait mon apprentissage. J'entends fort bien à marier ; on dit que j'ai la main heureuse, et deux cœurs tiennent assez bien quand je les ai une fois liés. Je vous en dirai davantage à mon retour. Cependant, souhaitez que ce soit samedi, et, après vous être bien réjouie cette semaine, préparez-vous à passer l'autre un peu tristement. J'irai

vous consoler dans votre retraite, et vous redire peut-être avec quelque importunité, mais avec beaucoup d'affection, à quel point je suis et je veux être à vous. »

Dans la plupart de ces lettres, Fléchier est presque toujours précieux; précieux de bonne compagnie, il est vrai, mais enfin le défaut est sensible et nous devons le signaler. Il prend plaisir à développer lentement sa pensée, à la tourner et à la retourner en mille manières différentes; et il n'est pas satisfait s'il ne parvient à bien arrondir une période ou s'il n'amène quelque fine antithèse capable de faire admirer son savoir-faire. De là un style souvent traînant qui n'a rien de la rapidité et du naturel de celui de Mme de Sévigné. On le voit trop bien, l'aumônier de la Dauphine s'écoute en parlant; tandis qu'il écrit, il s'observe avec le soin le plus minutieux; il sait que sa lettre sera lue publiquement, qu'elle passera entre les mains des amis et des amiès, et il ne veut pas qu'on puisse lui reprocher une expression impropre ou une seule négligence de langage. Qu'on lise les quelques lettres qui suivent, et qu'on nous dise si ce n'est pas là ce qui frappe tout d'abord dans ces jolies missives:

« Ce mercredi au soir.

« M. D... me rendit hier fidèlement le billet que vous m'avez fait la grâce de m'écrire trois jours auparavant. Quoiqu'il ne connût pas le prix du trésor qu'il me retenoit, il fut tenté de larcin ou pour le moins de curiosité, et grâces à Dieu, il a eu la conscience assez bonne pour me restituer un bien qu'il n'auroit pu prendre, et qu'il m'auroit sans doute du moins envié, s'il eût pu soupçonner ce qu'il valoit. Ces inquiétudes obligeantes que vous avez pour ma

santé, où vous devriez n'être occupée que de la vôtre, sont des marques de votre bonté qui me rendent glorieux et qui rendroient aisément jaloux ceux qui les sauroient. Je ne m'adresserai qu'à vous pour obtenir ce que je souhaite et que j'espère, et sans employer d'autre crédit que le mien, sans implorer d'autre secours que le vôtre; vous verrez jusqu'où va ma confiance, et je connoîtrai jusqu'où va votre générosité. Le roi ira vendredi à Paris; c'est presque de toutes ses félicités celle que je lui envie le plus. Si j'avois la même liberté que lui, j'emploierois peut-être mieux que lui le temps qu'il y passera. En tout cas, je ne m'amuserois pas à voir des médailles et des statues; et puisqu'il ne vous verra pas, et que probablement vous ne le verrez pas vous-même, je le laisserai partir sans envie. Le frisson que vous eûtes dernièrement m'est revenu plusieurs fois dans l'esprit; je crains qu'il n'ait eu de la suite, et comme vous tâchiez de le dissimuler en le souffrant, vous seriez bien fille à le cacher après l'avoir souffert une seconde fois. Je vous prie de me tirer de la peine où j'en suis et de me croire.

« Votre, etc. »

« Ce lundi à dix heures du matin.

« Je viens de voir partir pour Paris M. de M... (1), et vous jugez bien que mon cœur me déterminoit à l'accompagner; mais quand j'ai su qu'il reviendroit aujourd'hui, et que je n'aurois tout au plus qu'une demi-heure à vous voir, je l'ai laissé partir seul. Qu'est-ce que Paris pour moi, si ce n'est vous, et que m'importe où je sois, quand je ne puis être avec vous? J'aime mieux différer mon voyage de quelques jours, et demeurer un peu plus longtemps, afin de jouir plus à loisir du plaisir de vous voir. Nous renouvellerons ensemble nos résolutions aux premiers jours de la nouvelle

(1) M. de Montausier peut-être.

année, et je verrai bien dans la suite si vous avez un cœur à l'épreuve du temps. Je vous écrivis hier, et j'ai peut-être tort de vous écrire encore ce matin. Mais je n'ai pu me consoler de n'avoir pas été à Paris qu'en m'y envoyant en quelque façon moi-même avec ce billet, et j'aurois regretté toute ma journée, si je n'avois passé à vous écrire quelques moments que j'aurois peut-être pu passer à vous voir. Bonjour, mademoiselle, comptez pour quelque chose toutes mes bonnes volontés, et croyez (1)... »

« Notre messager ordinaire ne m'avoit apporté ce matin aucune nouvelle de vous; vous m'aviez promis de m'en donner, et je sais combien vous êtes fidèle dans vos promesses. J'ai été en peine toute la journée, mais je ne me suis jamais défié de votre bonté. Heureusement, on vient de me rendre votre billet qui m'apprend que votre fièvre n'a point eu de suite, et que vous en avez été quitte pour une longue et ennuyeuse visite d'un personnage à donner la fièvre quand on ne l'a pas, ou à la redoubler quand on l'a. Ne sauriez-vous user contre l'ennui de certains souvenirs agréables qui adoucissent le présent par le passé et qui font qu'on est absent de ceux avec qui l'on est, et qu'on est, comme on peut, avec ceux avec qui l'on voudroit être? J'aime mieux pourtant que vous ayez une conversation importune qu'un accès de fièvre. Je suis très-content d'avoir contribué à votre guérison. Je vous disois bien que le remède étoit excellent et qu'il valoit mieux que celui de Talbot

(1) Les formules finales sont reproduites telles qu'elles existent dans les autographes. La plupart sont tronquées; quelquefois, comme dans les lettres précédentes, elles manquent tout à fait; Fléchier devient en vieillissant plus scrupuleux observateur des formes, et, dans ses dernières lettres, il est toujours *le très-humble et très-obéissant serviteur* de son ancienne amie. (Note de M. de Buzonnière.)

ou de Fagon (1); il est bon qu'on en use de temps en temps. et je me charge de vous en aller faire prendre. Je crains encore un peu aujourd'hui, et je ne serai entièrement satisfait que lorsque je saurai que vous n'avez ni fièvre tierce ni fièvre quarte. Si vous pouviez voir dans mon cœur, je ne dis pas l'affection et la tendresse, mais seulement la reconnoissance de toutes les bontés que vous avez pour moi, vous n'auriez point de plus grande joie que de me les continuer. Croyez bien ce que je vous dis, et devinez ce que je ne vous dis pas.

« Ce samedi au soir. »

Tout, pour Fléchier, devient matière à antithèse : qu'il s'agisse d'une visite, d'une indisposition ou de toute autre chose, il trouve toujours le moyen de faire étalage de bel esprit ; le procédé restera le même jusqu'à la fin, et on le remarquera jusque dans ses dernières lettres et ses derniers discours. Telle est la force de l'habitude contractée, qu'il ne peut écrire le moindre billet où l'on ne rencontre des préoccupations de ce genre : « Je suis un peu effrayé de votre mal, dit-il à Mlle Des Houlières ; cette mau-

(1) En 1679, un médecin anglais nommé Tabor, qui se faisait appeler le chevalier Talbot, pour se rendre plus recommandable, vint en France, où, ayant guéri le Dauphin d'une fièvre quarte très-opiniâtre, par le moyen d'un remède particulier, il acquit une si grande réputation que le roi trouva à propos d'acheter son secret et de le rendre public. Ce remède, qu'on nommait alors le *remède anglais*, consistait en une infusion de quinquina dans du vin. (*Lettres* de Mme de Sévigné, vol. V, p. 559, en note. Édition Hachette, Paris, 1863.)

Fagon, célèbre médecin, dont Mme de Sévigné parle fréquemment ; en 1680, premier médecin de la Dauphine, puis de la reine, et enfin, en 1693, de Louis XIV.

vaise nuit que vous avez passée me fera passer une mauvaise journée. J'ai peur que vous ne m'ayez caché l'état où vous êtes présentement : jugez d'où me vient cette crainte. Un premier mouvement de cœur m'a porté à vous aller voir ce matin ; mais une réflexion que j'ai faite malgré moi m'a retenu aussi malgré moi, et je suis comme un pauvre homme qui ne fait rien de ce qu'il veut, depuis quelques heures. Si je passe le jour comme je le commence, croyez que ce sera tristement. Je tâcherai pourtant de me donner quelque consolation, et je vous avertis que je n'en puis avoir que de vous-même, parce que je suis tout à vous. »

En 1680, Fléchier accompagna la cour dans le voyage qu'elle fit en Flandre ; ne pouvant plus alors continuer ses visites ordinaires, il se consolait en écrivant souvent à Mlle Des Houlières. Au mois de juillet de cette même année, il se trouvait à Calais, et voici la lettre qu'il adressa à son amie ; elle porte le même caractère que les précédentes, mais, en certains endroits, elle a une grâce et une saveur que les autres n'ont pas toujours :

« A Calais, ce 21 juillet.

« Quelque fatigue qu'il y ait à suivre la cour, mademoiselle, je sens bien que je me délasse en vous écrivant. Le plaisir que j'ai de me souvenir de vous et de vous faire souvenir de moi, me fait oublier toutes les peines du voyage, et je trouve mon plus doux repos dans les soins que je prends pour vous. La vie que nous menons seroit assez triste sans certains adoucissements que l'amitié y mèle de temps en temps. Être incessamment par chemins, voir tous les jours du fond d'un carrosse lever et coucher le so-

leil, ne savoir si on sera logé ou si on campera, être occupé soir et matin à faire tendre ou détendre un lit, ce sont des embarras dont la seule nécessité pouvait me rendre capable. Je marche pourtant, mademoiselle, et je remplis exactement tous les devoirs d'un courtisan pèlerin. Je n'oublie pas ceux d'un ami absent. Je change tous les jours de lieu, et je demeure toujours le même. Je suis un peu diverti par la variété des objets qui se présentent, mais je n'en suis pas occupé. Quoique je sois en assez bonne compagnie, je ne suis jamais plus content que quand je suis seul, et j'ai au dedans de moi un fond d'entretien que j'aime mieux que toutes les conversations des autres. Jamais je n'ai parlé si peu ; mais, en récompense, jamais je n'ai tant pensé. A mesure que nous avançons, j'ai du regret de m'éloigner et de l'impatience d'approcher du terme de notre route. Le temps me paroît toujours long, et je soupire après ces bienheureuses heures que vous savez, qui coulent si vite, et pour me consoler un peu, je songe plus à mon retour qu'à mon voyage. Voilà, mademoiselle, à peu près quels sont mes sentiments et quel est le plan de vie que je me suis fait. Mandez-moi, je vous prie, si vous y trouvez quelque chose à réformer et si cette conduite est conforme à vos intentions. J'aurois une assez grande passion de savoir de vous quelle est la vôtre ; ne condamnez pas cette curiosité. J'y suis assez intéressé pour souhaiter d'en être informé, et vous savez qu'il est permis aux amis d'être un peu curieux. Je vous écrivis d'Abbeville, et voici ma seconde lettre. Vous ne douterez pas que comme je vous mande de mes nouvelles avec plaisir, je n'attende des vôtres avec impatience, étant à vous autant que j'y suis. »

Il est regrettable que nous n'ayons aucune des réponses de Mlle Des Houlières ; mais il nous est facile de nous imaginer avec quel plaisir elle devait recevoir ces

lettres, celles surtout qui la mettaient ainsi au courant des faits et gestes de la cour. En son nom et au nom aussi du petit cercle d'amis qu'elle réunissait dans sa maison, elle dut féliciter plus d'une fois son spirituel correspondant de la politesse, de l'enjouement, de la finesse qu'il mettait dans ses agréables récits. Mais en galant homme, Fléchier se hâtait de protester contre les éloges qu'on accordait à son esprit aux dépens de son cœur : « Cessez, mademoiselle, lui écrit-il de Dunkerque, d'examiner mes lettres comme vous faites. Qu'il y ait de la politesse ou non, qu'importe, pourvu qu'il y ait de la sincérité. Je ne me pique pas tant d'exactitude dans mes expressions que dans mes sentiments, et si vous y pouvez découvrir ce caractère de bonne foi et de cordialité qui y règne, je ne compte pour rien cette justesse que vous croyez y remarquer (1). »

Cependant, l'admiration de Mlle Des Houlières n'était pas sans réserve ; elle aimait quelquefois, paraît-il, à taquiner son ami, et lui reprochait le ton un peu trop majestueux qu'il prenait avec elle. C'est du moins ce qu'il est aisé de supposer d'après la lettre suivante, dans laquelle Fléchier présente spirituellement sa défense :

« Ce dimanche soir.

« Vous êtes bien aise, mademoiselle, quand vous avez quelques reproches à faire à vos amis. Je ne sais comment vous en usez avec les autres, mais je ne vois pas que vous

(1) Datée de Dunkerque le 28 juillet. Cette lettre est évidemment de 1680, puisque c'est à cette époque que Fléchier accompagna la cour dans son voyage en Flandre.

soyez d'humeur à me rien pardonner. Vous me jugez toujours à la rigueur. Si je vous écris, je ne suis pas vos ordres; si je ne vous écris pas, je ne tiens pas ma parole; si je me plains, j'ai tort; si je ne me plains pas, je suis indifférent. Tout ce que je dis, ce n'est que discours; tout ce que je fais, ce n'est qu'apparence. Il n'y a en moi ni vérité ni bonne foi; je suis enfin un vrai courtisan et un honnête trompeur. Voilà bien des injustices que vous me faites et des injures que vous me dites. Je veux au moins que vous sachiez que je ne suis pas tout à fait sans vertu et que je sais pardonner à mes amis, ce qui est quelquefois aussi héroïque que de pardonner à ses ennemis. Je vous rendrai toujours le bien pour le mal, et si je ne gagne rien sur vous par mes excuses, je vous édifierai au moins par ma patience. Ne m'appelez point, je vous prie, homme de cour; je suis aussi solitaire que vous sauriez l'être. Je ne suis de ce monde que parce que j'y habite; il y a plus de huit jours que je n'ai vu le roi qu'à l'église; le feu prit, il y a quelques nuits, dans le château, et je ne viens que de l'apprendre aujourd'hui. On ne me voit ni aux répétitions du ballet, ni aux assemblées qui se font ici presque tous les jours : je ne pense pas même à tous ces divertissements. Mes principales pensées sont que je suis éloigné de vous, qu'il y a dix ou douze jours que je n'ai eu l'honneur de vous voir, que cette semaine se passera peut-être sans que j'aille à la rue de l'Homme armé (1); que toute ma cour et toute ma satisfaction sont chez vous, et qu'enfin je suis ici malheureux pendant que des abbés, qui sont nés sous une plus heu-

(1) Voilà un passage qui confirme ce que nous disions plus haut sur la maison de Mme Des Houlières. C'était donc dans le quartier Sainte-Avoye, tout près du Marais, qu'habitaient Mme Des Houlières et sa fille. (Voy. de Saint-Victor, *Tableau historique et pittoresque de la ville de Paris*, vol. II, seconde partie, p. 1020.)

reuse étoile, passent les cinq ou six heures dans cette solitude où vous trouvez tant d'avantages et où vous m'écrivez que vous vous plaisez infiniment. J'aurois un grand plaisir de vous écrire plus amplement ce qui m'occupe, mais vous êtes trop accoutumée à ne pas croire ce que je vous dis et à me faire un procès sur les moindres soupçons qui vous prennent de dissimulation et de mauvaise foi. Vous me réduirez à ne plus vous mander que des nouvelles indifférentes; si vous continuez à mal interpréter tous mes sentiments, ne me cachez point les vôtres; si vous en avez quelques bons pour moi, je les apprendrai avec plaisir et je les croirai sincères. Mandez-moi surtout des nouvelles de votre santé; je crains que vous ne soyez indisposée. J'ai une grande passion de vous aller assurer que je suis avec toute l'estime et de la meilleure foi du monde, votre, etc. »

Fléchier s'excuse de nouveau; c'est sans doute parce que l'on continue de l'attaquer :

« A Saint-Germain, ce 24 octobre (1).

« Encore que vous m'ayez dispensé pour toujours, mademoiselle, de vous écrire, et que vous ayez presque autant de peur de mes billets que de moi, je ne veux ni me servir des dispenses que vous m'accordez, ni me rebuter des défiances que vous paroissez avoir de moi, soit que je parle, soit que j'écrive. Ce qui m'étonne, c'est que vous n'ayez déjà connu, vous qui avez tant de discernement et de pénétration, combien je suis sincère à votre égard.

(1) La cour s'était transportée à Saint-Germain le 12 octobre 1679 ; elle devait donc y être encore le 24 ; l'année suivante, elle ne s'y établit que le 3 décembre. On peut dès lors attribuer cette lettre à l'année 1679. (Note de M. de Buzonnière.)

C'est la seule louange que je mérite de vous, et c'est pourtant celle que vous me refusez opiniâtrément. Je ne me pique ni de bien parler ni de bien écrire, mais je fais profession de bonne foi et de probité. Ainsi, dans le billet que j'eus l'honneur de vous envoyer avant que de partir pour Paris, il n'y a pas un seul mot que vous ne deviez prendre pour une vérité. L'esprit n'y a point de part ; c'est le cœur qui l'a dicté. Je n'eus pas le temps de composer mes pensées, je ne fis que suivre mes sentiments, et je ne me servis que de cet artifice simple et innocent qu'inspire l'amitié quand elle veut qu'on la découvre... Mais je ne veux plus me justifier là-dessus, et je prétends jouir de toutes les consolations que donne aux gens de bien une conscience qui n'a rien à se reprocher. Monsieur l'abbé vous dira que j'ai été obligé par un accident imprévu de quitter ma chambre et mes livres, et que je suis ici comme un étranger qui s'est réfugié où il a pu. Mais il vous assurera surtout que je me suis extrêmement informé de votre santé, et peut-être vous dira-t-il qu'il s'est aperçu que vous n'avez point de serviteur qui s'intéresse autant que moi à tout ce qui vous regarde, ni qui vous estime et vous honore autant que je fais. »

Malgré la résolution qu'il avait prise de ne plus *se justifier là-dessus*, il revient encore sur ce sujet dans d'autres lettres : il ne veut pas qu'on soupçonne la sincérité de ses sentiments ; il est possible que sa prose soit ingénieuse et fleurie ; mais c'est là un soin dont il ne s'inquiète guère ; il écrit sans prétention, avec le désir de dire simplement ce qu'il pense ; il n'a pas l'ambition d'éblouir, de faire admirer la délicatesse de son style ou l'élégance de son langage ; enfin, il ne songe pas le moins du monde à faire briller son esprit, il ne veut montrer que son bon

cœur. Mais Mlle Des Houlières devait éprouver quelque peine à se rendre, car Fléchier n'est jamais plus élégant, plus spirituel que lorsqu'il se défend de mettre trop d'élégance et trop d'esprit dans ses lettres. Rien où les petites oppositions de pensée ou de style soient plus habilement étudiées, rien de mieux apprêté que le passage suivant : « Ne vous plaignez pas que mes billets soient bien écrits, et ne reprochez pas à mon esprit le peu de part qu'il y a. Je vous assure que ce n'est pas lui qui me les dicte, et que c'est par hasard qu'il y mêle quelque chose du sien. Il y a des occasions de gloire où je l'emploie comme je puis ; mais pour tout ce qui vous regarde, c'est mon soin favori que je ne confie qu'à mon cœur. Ainsi, mademoiselle, n'en soyez point épouvantée, et recevez avec confiance ce que je vous écris par amitié. Ce n'est pas mon dessein de me faire craindre ni de me faire admirer de vous. Je choisis mieux que cela et j'ai d'autres intentions. Je prêchai ici dimanche, et croiriez-vous que je ne laissai pas de penser à vous? C'est une assez terrible chose que de parler devant le plus grand roi du monde ; mais vous ne savez peut-être pas combien il est doux de se souvenir de ses amis. Les louanges, dont vous avez ouï dire que la cour est assez prodigue, ne m'ont point donné de vanité, et certains reproches obligeants que vous me faites quelquefois me sont plus agréables que tous les compliments qu'on m'a faits depuis avant-hier. J'avois fait dessein d'aller à Paris aujourd'hui. Vous savez la principale affaire que j'y ai ; mais Mme la Dauphine est malade, et M. de Meaux (1) part pour aller

(1) Ce détail nous prouve d'une manière certaine que cette lettre est de l'année 1681. L'évêque de Meaux, dont il est ques-

voir ses nouvelles maisons. J'espère que dimanche ou lundi prochain je serai libre. Si je puis, je me délivrerai dès samedi, pour avoir l'honneur de vous voir dimanche. Mandez-moi si vous le permettez et si vous consentez que je sois entièrement à vous. »

Mlle Des Houlières dut prendre un vrai plaisir à ce petit débat auquel ne demeurèrent pas étrangers, sans doute, les amis qui fréquentaient d'ordinaire la maison de la rue de l'Homme armé. Nous avons là comme un tournoi engagé entre deux beaux esprits, tournoi qui a pour spectateurs et pour juges les membres de la compagnie que réunissait chez elle Mme Des Houlières. Fléchier déploie dans le combat une souplesse et une distinction remarquables ; il pare élégamment les coups qu'on lui porte ; moins préoccupé de montrer la vigueur de son bras que la noblesse de ses manières et l'irréprochable courtoisie de ses procédés, il met de la délicatesse et de la grâce jusque dans ses plus légers mouvements ; enfin, et ceci rend exactement notre pensée, on dirait qu'il veut ressembler aux brillants chevaliers de ce carrousel de 1662 dont il fut le poëte. Dans ces royales fêtes, les grands seigneurs du temps, princes, ducs, maréchaux, avaient bien moins cherché à faire admirer leur adresse ou leur agilité que l'élégance de leur tournure, le goût exquis de leur toilette, la richesse de leurs costumes et le bon air qu'ils avaient sous l'éclat de leurs plumes et de leurs rubans. A leur exemple, Fléchier prodigue aussi dans sa

tion dans cette lettre, c'est-à-dire Bossuet, ne fut nommé qu'en 1681 ; dans les premiers mois de cette année, la Dauphine n'était pas encore complétement rétablie.

prose les plumes et les rubans ; pour plaire aux yeux et les charmer, il répand les fleurs à pleines mains : petits effets de style, délicieuses coquetteries de langage, ornements de toutes sortes, il ne néglige rien et dispose tout avec un art achevé. Vous admirez ce talent si fin, si souple et si distingué ; vous applaudissez à tant de politesse, de bonne grâce et d'amabilité ; vous croyez la lutte terminée, et vous pensez que sur ce mince sujet il n'y a plus rien à dire. Mais voilà que le bel esprit recommence tout à coup le débat et vient vous prouver, par une lettre fort agréable, qu'il peut encore se défendre et que ses ressources ne sont pas épuisées : « Ne m'ôtez pas, mademoiselle, la liberté de faire de tout moi ce que je voudrai. Je suis maître de mon esprit aussi bien que de mon cœur. Laissez là la part du public, et recevez celle que je vous ai destinée. J'ai résolu de vous bien partager et de n'écouter plus ces fausses raisons de peu de connoissance et de peu de mérite dont vous vous servez pour rejeter mes bonnes intentions. Si vous croyez que j'aie quelque politesse, je veux être poli pour vous ; et si vous m'ordonnez de garder pour mes sermons l'esprit que Dieu m'a donné, je réserverai pour les billets que je vous écris tout l'esprit que mon cœur me donne. Voyez si vous méritez celui-là et si votre humilité le peut souffrir. J'étois sur le point de partir pour Paris ; mais vous ne parlez qu'à M. Vaillant (1) et vous ne songez qu'à vos affaires. J'ai envie d'y aller demain à tout hasard ;

(1) Ce M. Vaillant est-il *l'illustre antiquaire*, né à Beauvais le 24 mai 1632, mort à Paris le 23 octobre 1706, et dont il est question dans le *Menagiana ?* (Voy. *Menagiana*, vol. II, p. 185 ; vol. IV, p. 160. Amsterdam, 1762, 4 vol. in-12. Voy. encore la *Biographie générale* de M. Didot, article *Jean* Foy Vaillant.)

vous serez peut-être bien aise de vous délasser. Oh! si vous aviez encore une promenade à faire avant votre mariage! Le temps est beau, et vous avez besoin d'être un peu divertie de vos inquiétudes. On parle du voyage plus que jamais. Mme la Dauphine est toujours fort incommodée de son lait et d'une fluxion sur le visage. On doit décider aujourd'hui si elle peut être en état d'aller; sinon, le roi partira plus tôt qu'il n'avoit résolu, et je vous conseille de vous hâter. Vous savez les nouvelles de Hongrie, et peut-être ne vous en souciez-vous pas beaucoup (1). Vous avez à penser à des affaires plus pressantes et peut-être plus agréables; pensez au moins un peu, parmi tout cela, que je serai demain à Paris. Écrivez-moi un mot à l'hôtel de Rambouillet, pour me marquer si je puis aller chez vous, et ce que je dois faire, et ce que vous faites vous-même. Je vous porterai des nouvelles du voyage. Bonjour, mademoiselle, tout à vous, même malgré vous. »

Puis, comme il aurait eu quelque peine à cesser d'être aimable; comme il lui eût été difficile de ne plus écrire de *jolies lettres*, Fléchier demande une grâce à Mlle Des Houlières, celle de continuer à lui adresser ce qu'il pourra *penser de mieux*, et, pour ainsi dire, *toute la fleur de son esprit:*

« Ce samedi au soir.

« Je ne sais si la lettre que je vous écrivis il y a quelques jours étoit jolie, mais je sais bien que la réflexion que vous

(1) En 1675, la Hongrie s'était soulevée contre l'empereur d'Autriche Léopold Ier, et Louis XIV avait favorisé ce soulèvement en soudoyant un corps de Polonais au service des Hongrois. La lutte dura longtemps, jusqu'au 16 août 1685; elle se termina par la défaite de la Hongrie: la lettre de Fléchier fait sans doute allusion à ces événements. (Voy. Cantu, *Histoire universelle*, vol. XVI, p. 418; Henri Martin, *Histoire de France*, vol. XIII, p. 539.)

fîtes en la lisant ne l'est pas. Que ne pensez-vous sur votre sujet ce que tout le monde pense? Vous croyez avoir fait un acte d'humilité quand vous vous êtes accusée de peu de mérite, et vous ne voyez pas l'orgueil qu'il y a à vouloir être seule de votre opinion et à démentir tant d'honnêtes gens qui sont plus capables de juger de vous que vous-même. Pour moi, je suis à l'épreuve de vos injustes modesties, et vous avez beau me tenter de peu de discernement et de peu d'estime, je ne réformerai pas le jugement que j'ai fait de vous. Sachez donc, mademoiselle, que je ne regrette pas ma prétendue jolie lettre, et souffrez que je vous adresse tout ce que je pourrai penser de mieux, et, pour ainsi dire, toute la fleur de mon esprit. Je ne sais si vous méritez que mon cœur s'y mêle et si vous avez meilleure opinion de vous là-dessus. Consultez votre conscience et mandez-moi ce que vous en aurez jugé. Je vis hier M. le conseiller d'État, ce ne fut pas sans raisonner ensemble de vos affaires. Que le pape est long à dispenser, et que ce courrier de Rome vient lentement! Je croyois que l'amour lui eût prêté ses ailes et qu'il eût dû voler plus rapidement. Que seroit-ce si vous comptiez les moments et si vous étiez gens à sécher de langueur? Mais je n'entre pas dans ces mystères et ce n'est pas à moi à pénétrer dans votre cœur... On parle toujours du voyage pour le 20 de ce mois. Mme la Dauphine en sera; elle sera prête, et elle y est résolue. L'homme qui a besoin de M. Robert aura peut-être l'honneur de vous voir de ma part, et vous aurez la bonté de lui donner la recommandation que vous me faites espérer. Je suis de tout cœur, et malgré vous, de tout mon esprit à vous. »

Mais Fléchier n'était pas dupe de ce style quelque peu solennel; lui-même était loin de prendre ses belles phrases au sérieux, et il riait tout le premier des périodes dont ses missives étaient remplies : on peut le voir par une

lettre qu'il écrivait de Dunkerque. Nous en avons déjà cité un fragment (1); la description est charmante, et faite dans cette prose abondante et facile que l'auteur manie avec une si parfaite aisance :

« A Dunkerque, ce 28 juillet.

« Nous voici, mademoiselle, heureusement arrivés à Dunkerque. Chacun a d'abord couru vers la mer. Les uns sont allés visiter les vaisseaux qui étoient au port ; les autres sont montés sur des chaloupes : ils se sont tous bien divertis. Pour moi, je suis allé rêver sur le rivage et je ne me suis point ennuyé. Rien n'entretient si agréablement l'esprit dans ses pensées que la vue de ce vaste élément et le murmure de ces ondes qui s'entre-choquent les unes les autres, et il n'y a point de solitude où l'on soit plus seul et plus recueilli qu'en celle-là. Comme j'étois tout entier à moi et que rien n'étoit capable de m'interrompre, j'ai plus rêvé en une demi-heure que vous ne rêvez en un jour dans votre retraite. On m'est venu tirer de là pour me faire voir les fortifications de cette place que la terre et l'eau, l'art et la nature à l'envi rendent imprenable, et qui met la France à couvert des mauvais desseins de deux ou trois nations voisines. Je n'ai ouï parler que de bastions, de demi-lunes et d'autres ouvrages que les gens du métier admirent et que j'ai fait semblant d'admirer comme eux. Cependant j'aurois voulu me promener encore sur le rivage, et je plaignois mon imagination d'être comme forcée de s'occuper de ces objets, lorsqu'elle pouvoit s'en fournir de plus agréables. Grâces à Dieu, me voilà quitte de toutes ces curiosités militaires, je me renferme en moi-même et... je romps ici ma période pour lire une lettre de vous qu'on m'apporte, et j'oublie tout ce qui me restoit à vous écrire, pour voir promptement ce que vous m'écrivez. »

(1) Voyez plus haut, p. 125.

Cette correspondance est pour Fléchier un amusement véritable ; c'est pour lui une manière agréable de passer le temps et de se distraire des ennuis d'un long voyage ou de la vie brillante, mais monotone, qu'il menait à la cour. Dans une de ses lettres où il parle de *visite invisible* et d'*audience muette*, il rit plaisamment de toutes les folies qu'il débite à son amie, et se demande si tout ce qu'il vient de dire n'est pas du *galimatias:*

« A Saint-Germain, ce dimanche.

« Si je me croyois, mademoiselle, n'ayant pu passer cette après-dînée à vous voir, je la passerois à vous écrire. Je comprends bien que je ne regagnerois pas par là tout ce que j'ai perdu; mais je me ferois au moins un amusement approchant du plaisir que j'aurois eu, et je m'aiderois à passer moins tristement une journée qui m'est d'autant plus désagréable que j'avois sujet d'espérer qu'elle me seroit heureuse. Mais que faire et que vous tant dire de si loin? J'aime mieux laisser à votre imagination le soin de vous expliquer mes pensées, de vous parler de moi et de vous répondre à vous-même. Ce seroit une assez grande consolation pour moi, si vous vouliez bien vous charger de faire valoir les sentiments que j'ai pour vous et de vous bien assurer des vôtres. Mais que je crains que cette conversation que vous aurez avec moi, loin de moi, ne soit froide ! et qui me répondra que dans cette visite invisible et dans cette audience muette, vous vous disiez tout ce qu'il faut?... Je ne sais, mademoiselle, si ce n'est pas là du galimatias que je vous écris. Pardonnez à un homme qui songe tout à la fois qu'il croyoit vous voir, qu'il ne vous a point vue, qu'il ne vous verra de quelque temps, et qui par conséquent ne sait pas trop ce qu'il écrit. Je vous avoue que je n'ai pas été de trop bon sens aujourd'hui, et je vois bien que rien n'est si contraire à ma raison que le chagrin.

Combien de fois ai-je dit : Pourquoi faut-il que je sois ici? L'heureux homme qui est présentement assis à ma place! Que ne laisse-t-on à chacun la liberté de demeurer où il lui plaît? Voilà tout ce qu'on a pu tirer de moi... Ce n'est pas que ces exclamations ne soient de bon sens, mais je me suis souvent écrié hors de propos... Mandez-moi, je vous prie, comment vous avez passé la journée, quelle conversation a remplacé la mienne, qui a tenu mon coin auprès de vous, et comment vous vous trouvez de n'avoir pas vu la personne du monde qui est plus respectueusement, plus sincèrement, plus fortement et plus constamment à vous. »

On remarquera aussi que ces lettres sont remplies de *reproches*, de *soupirs* ou de *désespoirs;* mais qu'on ne s'effraye pas : tout cela n'a rien de réel ; on aimait alors à s'égayer sur de pareils sujets. La lettre suivante nous le prouve clairement :

« Ce vendredi au soir.

« Je viens du sermon, mademoiselle, et quand le prédicateur ne seroit ni de vos amis ni des miens, je vous manderois qu'il a bien prêché. J'ai lu sur tous les visages, et j'ai su depuis, en recueillant les voix, que tout le monde étoit content et du compliment et du discours. Le roi et toute la cour se trouveront dimanche au sermon, qui répondra sans doute à la dignité de l'auditoire et à la bonne opinion que nous en avons. Je ne souhaite au bon père qu'un peu plus de voix qu'il n'en avoit aujourd'hui, et je suis assuré du reste. Je vous félicite de la visite de M. l'abbé de la Broue (1). Vous ne pouvez pas encore, sur

(1) Pierre de la Broue, né à Toulouse en 1643, mort le 20 septembre 1720, fut nommé par Louis XIV à l'évêché de Mirepoix. Mirepoix, évêché autrefois suffragant de Toulouse, n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu de canton du département de l'Ariége.

une conversation interrompue, juger absolument de son mérite. Mais vous voyez tant de choses en si peu de temps, qu'on ne sait bien souvent si vous voyez ou si vous devinez, et je suis persuadé que vous ne feriez pas mal le portrait de son esprit. Que je plains la dame qui veut vous l'amener encore une fois! Elle a bien peu de soin d'un cœur qui, selon toutes les apparences, ne lui est pas indifférent. Ne sait-elle pas qu'il est difficile de vous échapper, que vous êtes faite pour ébranler la constance des meilleurs amis, et que l'infidélité du sien est infaillible, s'il vous peut voir encore une fois? Si j'avois été à Paris, je l'aurois charitablement avertie du danger où elle s'expose. Mais peut-être m'auroit-elle averti moi-même de celui que je cours aussi. Qui sait si ce nouveau venu n'écartera pas quelqu'un des anciens tenants? Il est de mes amis depuis longtemps, et il aura peut-être quelque ménagement pour moi, si je lui dis le tort qu'il pourroit me faire. Mais je crois qu'il vaut mieux vous laisser gouverner là-dessus, et s'en remettre à votre fidélité et à votre sagesse. Il me semble que vous vous passez bien aisément de moi, et que vous m'exhortez de trop bonne foi à n'aller pas sitôt à Paris. Vous vous intéressez beaucoup à ma santé et à mon repos. Mais j'entends raison sur cet article, et quoique le temps redouble mes impatiences, j'attends le jour qu'on me marquera pour la profession que je dois prêcher (1), afin d'aller passer quelques heures chez vous le jour d'auparavant, et vous dire ce que vous savez déjà, que je suis très-sincèrement à vous. »

Une lettre charmante, et qui montre bien que Fléchier excelle à enjoliver les moindres bagatelles, c'est la lettre

(1) Le discours que Fléchier prononça à cette occasion est sans doute celui qui est imprimé dans ses œuvres complètes avec ce titre : SERMON POUR UNE VÊTURE, *prêché à Paris, dans l'église des carmélites.*

qui suit; il n'est pas possible d'écrire des phrases plus aimables, plus fines, plus ingénieuses et plus polies sur un plus mince sujet; c'est comme la perfection de ce genre galant qui permettait de ne rien dire ou presque rien, pourvu que l'expression fût vive, piquante et enjouée :

« Ce vendredi, si je ne me trompe... à huit heures du soir à ma montre, et peut-être déjà neuf aux vôtres.

« Je veux que, jusqu'aux dates de mes billets, vous connoissiez mon exactitude et ma bonne foi, et que la crainte que j'ai de me méprendre au jour qu'il est, ou d'écrire une heure pour l'autre, vous fasse voir que je n'assure jamais rien dont je ne sois moi-même assuré. Tirez sur cela vos conséquences, et ne croyez pas qu'elles puissent être trop favorables pour vous ou pour moi. Je suis ravi que vous ayez été contente de la visite que j'eus l'honneur de vous rendre hier, mais je trouve fort mauvais que vous offensiez ma montre et que vous la décriiez comme une infidèle, parce qu'elle ne court pas comme les vôtres. J'aime qu'elle soit sage et retenue, non pas légère et volage; et, quand je suis auprès de vous, je voudrois qu'elle pût allonger le temps et ne faire qu'une heure de tout un jour. Laissez-la donc comme elle est. Quelque longues que vous paroissent ses heures, elles ne sont encore que trop courtes pour moi, quand je les puis passer chez vous. Corrigez plutôt les vôtres, qui marchent toujours plus vite qu'il ne faudroit, et qui une heure avant le temps congédient la compagnie. Elles vous serviront à vous délivrer de quelque importun. Pour moi, qui connois leur défaut, je saurai bien toujours rabattre le temps qu'elles prendront sur moi, et je sais à quelle horloge (1) je dois m'en tenir dans les visites que je vous rendrai. Je n'ai pas voulu partir ce matin que je n'aie eu de vos nouvelles. Je ne me suis point effrayé

(1) Dans l'autographe, il y a *horologe*.

de votre redoublement d'hier; mais je tremble pour celui d'aujourd'hui, et je suis en inquiétude depuis midi. Que je serai content si j'apprends que la fièvre n'est plus revenue ! Dussiez-vous avoir quelque petite émotion et quelque interruption de sommeil pendant la nuit, je m'en réjouirai. J'attends avec impatience et avec crainte, et je suis autant à vous aujourd'hui qu'hier. »

Il n'y a rien de singulier comme les lettres de cette époque, dans lesquelles on parle toujours de passion, de feu et de désespoir, et où nous ne trouvons ni passion, ni feu, ni désespoir : genre faux, il est vrai, mais qu'on doit cependant ne pas juger avec trop de sévérité, parce qu'il était en usage dans les meilleures compagnies. On voulait du *galant* dans les lettres, comme on en demandait au théâtre; et, seulement à cette condition, les amis promettaient de les accueillir avec faveur. Qu'il fût question de Mlle de Rambouillet, de Mlle Paulet, de Mlle Des Houlières ou de toute autre personne; que l'auteur de la lettre fût Voiture, Conrart ou Bussy-Rabutin, le fond des idées restait à peu près invariablement le même, et il n'y avait guère que la forme du style qui subissait de légères modifications. Les habitués du logis, fidèlement tenus au courant de la correspondance, venaient écouter la lettre patiemment élaborée, applaudir à l'esprit de l'auteur et à l'habileté avec laquelle celui-ci savait pousser innocemment une belle passion. C'est là ce qui doit empêcher de prendre au sérieux toutes les lettres de ce genre: encore une fois, elles n'étaient nullement faites pour l'intimité, et ce serait se tromper étrangement que de prendre comme réels des sentiments qui n'avaient rien que de factice. En

vain l'auteur se plaint-il de l'indifférence qu'on a pour lui ou de la froideur qu'on lui témoigne ; en vain gémit-il sur son malheureux sort et étale-t-il complaisamment la longue série de ses craintes et de ses jalousies, tout cela n'est pas sérieux et n'est là que pour l'effet à produire : c'est un moyen d'adresser une agréable flatterie à la cruelle qu'on accuse, tout en glissant adroitement un éloge pour les amis dont on redoute la rivalité. Des lettres ainsi destinées à être lues en public perdent singulièrement de la portée que l'on serait tenté de leur donner tout d'abord : ce n'est plus dès lors que le simple amusement de quelques beaux esprits voulant égayer un instant leurs amis.

Cette observation est vraie surtout pour les lettres de Fléchier, qui étaient lues publiquement comme le furent celles de Balzac, de Voiture ou de Conrart. C'est là un fait incontestable et dont nous trouvons la preuve manifeste dans le passage suivant : « Ne m'ôtez pas, mademoiselle, la liberté de faire de tout moi ce que je voudrai. Je suis maître de mon esprit aussi bien que de mon cœur : laissez là la part du public et recevez celle que je vous ai destinée. » Dans sa correspondance, Fléchier fait *la part du public*, il l'avoue ; et il la fait même si large, que Mlle Des Houlières lui adresse plus d'un reproche à cet égard. Ces lettres étaient écrites pour être communiquées au cercle des intimes ; et c'est précisément pour cela qu'on y remarque je ne sais quoi de solennel et de mesuré que n'auraient jamais eu des confidences destinées à demeurer secrètes. On s'en aperçoit sans peine, cette prose a fait sa toilette, et, dans ses coquetteries, elle semble prendre grand soin de la gloire du maître. La

phrase a ses périodes, ses lenteurs calculées, ses finesses ingénieuses et délicates qui obtenaient le sourire approbateur de la galerie, comme elles obtiennent encore aujourd'hui le nôtre. Fléchier possède l'art de dire d'une manière charmante les choses les plus communes; quelquefois, il est vrai, il est trop raffiné et devient trop subtil; mais, en général, il a bien de l'esprit et de l'agrément. A l'exemple de Mlle Paulet, à l'exemple de Mlle de Rambouillet ou de Mlle de la Vigne, Mlle Des Houlières devait montrer certaine fierté d'âme et repousser avec une froideur apparente les compliments qu'on lui adressait. Ces colères simulées, ces airs dédaigneux fournissaient naturellement au bel esprit l'occasion de se plaindre de ces rigueurs imméritées : c'est ce que Fléchier ne manque jamais de faire, mais avec une politesse parfaite et du ton le plus respectueux et le plus soumis, comme un homme qui connaît sa carte de *Tendre* et qui sait combien est absolue la volonté d'une dame.

« Ce samedi au soir.

« Est-ce pour vous, est-ce pour moi que c'est trop de deux jours de suite? Pourquoi vous êtes-vous tant interrogée, ou pourquoi ne vous êtes-vous pas répondu ? Si c'est votre cœur qui vous a fait écrire ces deux billets, pourquoi lui demandez-vous tant de raison de ce qu'il a fait? Laissez-le sur sa bonne foi et gardez-vous bien de vouloir être plus sage que lui. Mais puisque vous voulez savoir de moi ce que je pense de ces lettres réitérées, sachez, mademoiselle, que je sens comme je dois les grâces que vous me faites, que jamais bonté n'a tant produit de reconnoissance, que je mérite que vous m'obligiez par le plaisir que j'ai de vous être obligé, et que s'il est vrai qu'un cœur en vaut toujours

un autre, vous êtes payée de tous vos soins, et moi quitte de toutes mes dettes. Ne vous repentez donc pas de m'avoir écrit deux jours de suite; louez-vous-en plutôt, et pour achever de récompenser un peu mon amitié, sachez-vous un peu de gré de la vôtre. Au reste, mademoiselle, vous traitez bien inhumainement les pauvres abbés; et que vous avoit fait celui que vous avez laissé deux heures dans votre cour et à qui vous avez fermé votre porte? Dieu me préserve de pareil malheur; je ne supporterois pas aussi chrétiennement que lui ces sortes d'offenses. Ce n'est pas qu'il ne faut jamais avec vous s'assurer de soi. Vous ôtez le courage aux gens les plus résolus, et vous avez une espèce de bonté fière qui fait qu'on n'oseroit vous échapper quand une fois on tient à vous. Mais, croyez-moi, n'abusez pas de votre pouvoir; ayez un peu plus de respect pour le clergé; du moins, ménagez-vous et ne vous en prenez pas à toute l'Église. J'ai une véritable joie d'apprendre que vous sortez quelquefois de votre retraite. L'air, la compagnie, un peu d'action pourroient peut-être contribuer à rétablir votre santé. Mais vous vous trouvez si bien de vous-même, et il y a si peu de chose dans le monde qui vous vaille et qui vous convienne, que vous en reviendrez toujours à vous... Nous avons des malades à Paris; et, si je ne me trompe, nous ne serons pas longtemps sans y aller. Sans y être, je ne laisse pas d'y passer de bonnes heures. Si vous savez le secret d'en passer quelques-unes ici, je vous estimerai fort obligeante et je me tiendrai fort heureux. Bonsoir, mademoiselle, ne vous lassez pas, je vous prie, de me donner de vos nouvelles, et me croyez entièrement

« Votre, etc... »

On trouvera peut-être que cette prose fatigue par sa régularité uniforme et par ces lenteurs de phrases qui mettent tant de temps à dire peu de chose. Nous deman-

dons le droit d'être plus indulgent ; une fois admis, ce ton ne déplaît pas trop, chez Fléchier surtout, qui sait relever si ingénieusement les plus humbles détails :

« J'avois fait dessein de me rendre aujourd'hui à Paris, mademoiselle, et je m'y étois comme engagé. Mais je me trouve arrêté ici pour une affaire qui regarde un de mes amis à qui je suis bien aise de témoigner ma reconnoissance. Vous me pardonnerez au nom de l'amitié, si je manque à l'audience que je vous avois demandée. Quoiqu'il n'y ait rien qui me touche plus que le plaisir d'être auprès de vous, il est bon que vous sachiez que je ne suis pas inutile à tout le monde comme je vous le suis, et que je puis même quelquefois être utile à ceux que j'aime. Ce n'est pas que je me vante de l'action que je fais d'assister un ami qui a besoin de mon secours. C'est malgré moi que je vas solliciter pour lui ; je lui plains le temps que je lui donne : je ne le vois point, que je ne voulusse être à quatre lieues loin de lui (1). La plupart du temps, je ne puis penser à ce qu'il me dit ; je ne lui parle que par monosyllabes, et il me semble qu'il me vole toutes les paroles qu'il tire de moi. C'est vous, mademoiselle, qui me faites ce vilain cœur-là pour les autres, et je ne sais si je ne dois me reprocher de l'avoir trop bon pour vous. Je ne puis volontiers me donner à d'autres qu'à vous, et il n'y a que cette raison que vous vous consultez tant et que voulez tant que je consulte, qui puisse me consoler un peu de ne pas passer demain l'après-dînée avec vous. Mais, hélas ! peut-être la passerez-vous à servir M. votre père (2) ? Peut-être

(1) Saint-Germain est à quatre lieues de Paris. Fléchier était donc alors dans cette résidence, et sa lettre peut dater de 1680.

(2) M. Des Houlières, qui était un habile officier du génie, avait été envoyé à Bayonne en 1671 ; il employa près de dix ans aux fortifications de Guyenne. En 1680, il pouvait donc être de retour à Paris.

serez-vous tristement occupée à le consoler dans son mal? Je suis dans une grande inquiétude; je crains que la fièvre ne lui ait repris. Faites-moi la grâce de me mander au plus tôt si je dois me réjouir ou m'affliger avec vous, car vous savez qu'on ne se peut intéresser plus que je fais à tout ce qui vous touche. »

Mlle Des Houlières répondait à tous ces empressements avec une indifférence calculée; elle feignait de vouloir mettre des limites au zèle de Fléchier, qui, de son côté, se récriait poliment et déclarait ne pouvoir se soumettre à de si cruelles exigences :

« Le lundi.

« Quoique vous m'ayez ordonné, mademoiselle, de vous écrire rarement, et que ce soit assez pour vous de savoir deux fois la semaine que je suis au monde, je sens bien que j'aurai de la peine à vous obéir, et je vous demande pardon par avance du peu d'exactitude que j'aurai à ne vous point écrire comme vous le souhaitez. Si je pouvois vous oublier pendant six jours, et si vous vouliez vous contenter de quelques heures de souvenir après un si long espace de temps, je me relâcherois peut-être et je me tiendrois dans cette bienheureuse tranquillité où vous me voulez. Mais mes désirs sont un peu plus pressants que les vôtres, et j'aime mieux satisfaire mon amitié que ma paresse. Je ne veux pas même vous envier votre repos. Ne me répondez que deux fois tous les huit jours, puisque vous y avez de la peine; mais laissez-moi vous écrire autant de fois que je le désire, puisque c'est ma joie et mon plaisir. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de blâmer mon empressement et mon indiscrétion; mais dussé-je vous importuner, je n'ai pas résolu de m'en corriger. Dès que je fus arrivé ici, je rendis la lettre de Mlle Goujon à son prélat, et je lui

parlai d'elle comme je devois. Si vous trouvez dans la journée quelque moment pour l'en avertir, je vous en serai fort obligé. Mais qui sait si l'abbé de Br... vous laissera parler à d'autres qu'à lui? Je loue son discernement, j'admire votre bonté. Mais ni M. l'év.... de *** ni moi ne saurions nous accommoder de sa persévérance. On est ici dans les bals, dans les ballets et dans les comédies; vous pensez si je me divertis à autre chose qu'à penser au coin de mon feu quel plaisir il y a d'être avec vous auprès du vôtre... »

Il est facile de voir par ces lettres que les ordres étaient formels; mais Fléchier déclarait net qu'il n'en tiendrait aucun compte, bien persuadé qu'on lui pardonnerait sans peine son aimable désobéissance :

« Je ne suis pas homme à suivre un mauvais exemple, mademoiselle, et grâces à Dieu le monde ne me fait pas tant de peur qu'à vous. Je vous écrirai tous les jours sans scrupule, et vous ne me reprocherez jamais que je me sois relâché dans mes amitiés. Pour vous qui avez l'âme plus sage et plus circonspecte, et qui voyez d'un coup d'œil toutes les conséquences du présent et de l'avenir, vous êtes bien aise et vous avez raison de vous ménager. Si vous aviez une santé aussi forte et aussi réglée que je vous la souhaite, je dormirois en repos et je pourrois me contenter de recevoir de temps en temps des assurances que vous êtes toujours de même et qu'il n'y a rien de changé en vous. Mais Dieu, qui vous a donné tant de force d'esprit, vous a laissé une complexion si délicate pour le corps, que je ne mériterois pas d'être au nombre de vos amis, si je ne tremblois incessamment pour vous. J'aurai au moins la satisfaction de vous demander souvent ce que vous n'avez pas la bonté de vouloir

m'apprendre. Cent billets importuns voltigeront d'ici à à Paris et vous iront redire la même chose. Ce sera là la punition de votre rigoureux silence, sans compter les remords que vous aurez dans le fond de votre conscience et de la pitié que je vous ferai, qui vous sera sans doute sensible : pensez-y donc, et sérieusement. »

Nous ne citons pas les nombreuses lettres dans lesquelles Fléchier défend activement ses droits, appelant à lui toutes les ressources et toutes les finesses de cet art de bien dire qu'il connaissait à fond. En 1680, le procès durait encore; cette époque, Fléchier continue toujours de reprocher à Mlle Des Houlières la fierté de son caractère et sa trop grande affection pour ces *vertus romaines* qui, en France, étaient alors complétement passées de mode. Qu'on nous permette de citer en entier la lettre de Fléchier; ces *longueries d'apprêt*, comme dirait Montaigne, conviennent si bien aux sentiments que notre bel esprit développe, que nous regretterions de faire la moindre suppression.

« A Saint-Omer, ce 24 juillet.

« Je viens de recevoir votre lettre, mademoiselle, c'est-à-dire d'être délivré d'une grande inquiétude, de ressentir une grande joie et de vous être très-sensiblement obligé. Je vous avoue que j'étois déjà un peu alarmé. Comme, après les bontés que vous m'avez témoignées, je n'oserois me défier de votre amitié, je craignois pour votre santé, et quelque intérêt que j'y prenne, j'aimois presque mieux m'imaginer que vous étiez indisposée, que de soupçonner que vous fussiez indifférente. Grâces au ciel, il me paroît que vous n'êtes ni l'un ni l'autre, et je suis rassuré sur les deux choses qui me touchent le plus au monde. Si ma

lettre fût allée aussi vite que mes désirs, vous l'auriez reçue avant le vingtième, et l'on ne peut pas être, étant loin de vous, plus content que je le suis des marques de votre souvenir et de votre exactitude. J'apprends avec quelque plaisir cette grande retraite de trois ou quatre jours que vous avez passée sans vous ennuyer, et je vous sais bon gré de ces tranquilles méditations que vous avez faites dans les meilleures heures de votre repos. Mais je ne puis vous pardonner le scrupule que vous avez eu d'avoir paru trop attendrie quand M. votre frère est parti (1). Il y a des tendresses équitables dont on ne doit jamais se repentir. Ce n'est pas une foiblesse, c'est un devoir de ressentir ces sortes de séparations, et je vous loue de ce que vous semblez vous reprocher. Croyez-moi, mademoiselle, ne vous piquez pas de cette fausse grandeur d'âme. Ces vertus romaines ne sont pas à la mode en France, et nous ne sommes plus au temps de ces insensibilités. Il faut donner quelque liberté à son cœur, et ne pas rougir de faire voir qu'on aime ses proches et qu'on est d'un bon naturel. Pour moi, en pareille rencontre, je suis pour le moins aussi tendre que vous. J'ai regretté l'absence d'une sœur comme vous regrettez celle d'un frère, et je n'ai jamais cru que je dusse m'en accuser. Vous me réjouissez de me mander que notre voyage est accourci de cinq à six jours. Quoiqu'on n'en parle pas ici, ce bruit peut être de bon augure; du moins j'essayerai de me flatter de l'espérance de vous aller revoir plus tôt et de vous dire plus amplement à quel point je suis à vous. »

Voici une lettre du même genre que la précédente, avec

(1) Jean-Alexandre de la Fon de Boisguérin Des Houlières ; il mourut la même année que sa mère, le 12 août 1694, à l'âge de vingt-sept ans. Voy. Éloge historique de Mme Des Houlières; *Œuvres de Mme et de Mlle Des Houlières*, vol. I, p. XXXIX. Paris, 1764, 2 vol. in-18.

quelque chose de plus pénétrant et de plus vif; cette fois, on dirait que Fléchier formule des griefs réels et se plaint de n'être pas apprécié comme il le mérite :

« Ce dimanche soir.

« Eh quoi! mademoiselle, vous défiez-vous encore de moi? Me croyez-vous assez ingrat pour vouloir vous faire de la peine, ou assez injuste pour douter jamais de vos bonnes intentions? Peut-on être plus persuadé que je le suis de votre bonté et plus assuré de votre sagesse? Non, non ; ne craignez pas que je fasse une seconde faute. J'ai fait pénitence de la première, et je ne suis pas homme à me faire pardonner plus d'une fois par mes amis. Je vous supplie donc, au nom de notre amitié qui doit être si étroite et si sûre pour l'un et pour l'autre, de ne me plus soupçonner et de ne me plus menacer comme vous le faites dans votre billet. J'ai si bonne opinion de votre jugement, que rien ne peut surprendre le mien à votre désavantage, et j'ai tant de sujets de vous aimer, que vous m'embarrasseriez bien si vous veniez par malheur à vous faire craindre, et plus encore si vous me craigniez vous-même. Parlons-nous, écrivons-nous simplement et sans précaution, et, sur la confiance d'une bonne foi mutuelle, jugeons-nous favorablement. Si vous êtes dans ce dessein, et pourquoi n'y seriez-vous pas, étant aussi bonne et aussi honnête que vous l'êtes? ne pesez pas tant vos mots, ne relisez pas tant vos billets, ne prenez pas tant de conseil. Quand je pense à la grâce que vous me faites de m'écrire souvent, j'en suis touché. Mais je la ressentirois moins, si je savois qu'elle vous coûtât tant de circonspection et tant de peine. En voilà assez pour répondre aux dernières lignes de votre lettre et à la longue et charitable apostille de notre mère (1). Je vous suis très-obligé, mademoiselle, du

(1) C'est ainsi que Fléchier appelle souvent Mme Des Houlières.

compte que vous avez eu la bonté de me rendre de la visite que notre ami vous rendit, et des satisfactions que votre civilité, votre égalité et votre malice même lui donnèrent. Je ne m'étonne pas s'il fut si content. Je ne sais s'il est allé s'entretenir lui-même de son bonheur dans sa maison de campagne, ou s'il est allé chercher de nouvelles consolations auprès de vous; mais il n'a pas paru ici depuis la fête. J'aime mieux avoir appris de vous que de lui ses joyeuses aventures. Je suis tout à vous. »

Mlle Des Houlières se montra satisfaite de ces explications; les griefs mutuels, s'il y en eut, furent oubliés de part et d'autre; et Fléchier, ravi d'être enfin rentré en grâce, heureux de n'avoir plus aucun sujet de plainte, écrivait joyeusement à son amie :

« Ce mardi matin à onze heures.

« Que j'aime votre bon naturel, mademoiselle, et que je suis content de voir que vous ne vous abandonnez pas trop à votre sévère raison, et que les sentiments de votre cœur se mettent enfin au-dessus des réflexions de votre esprit. Je vois bien qu'il ne faut pas tant m'effrayer des menaces que vous me faites que je n'espère toujours un peu en votre bonté. Je savois bien qu'il y avoit je ne sais quoi en vous qui vous solliciteroit pour moi, et que vous ne seriez pas toujours d'accord avec vous-même quand il s'agiroit de m'inquiéter. Monseigneur l'évêque d'Acqs (1) vous donne de grands exemples d'une fidèle et tendre amitié. Je dis de

(1) Dax, qu'on écrivait aussi Acqs, aujourd'hui sous-préfecture du département des Landes, était autrefois le siége d'un évêché suffragant d'Auch. D'après le *Dictionnaire de statistique religieuse* publié par l'abbé Migne, Paris, 1851, 1 vol. in-4°, de l'année 1671 à l'année 1684, l'évêque de Dax fut Paul-Philippe de Chaumont.

celle qu'il a pour moi ; il ne sauroit m'en donner une preuve plus sensible que celle de me céder votre cœur. Vous savez de quelle importance est pour moi le présent qu'il me fait. Si je me piquois de générosité, je me trouverois dans un terrible embarras. Pour le récompenser de ce qu'il veut que vous m'aimiez plus que lui, il faudroit que je voulusse l'aimer plus que vous. Mais je prévois que l'affaire seroit difficile de mon côté. Je n'entends point encore parler d'aumônier qui me relève (1); mais s'il en paroît un d'ici à vendredi, j'aurai l'honneur de vous voir ce jour-là à Paris, ou au plus tard le lendemain, et de vous dire que je vous suis infiniment obligé et que j'aime infiniment à l'être. Je vous avois écrit ce matin avant d'avoir reçu vos lettres. »

Ces démêlés n'eurent-ils jamais rien de sérieux? n'est-ce là qu'un jeu de bel esprit qui trouve *galant* de se plaindre et de raffiner sur les choses de sentiment? Il est bien difficile de dire où finit la fiction et où la réalité commence. Certains passages cependant semblent porter la trace d'un mécontentement véritable: nous n'en connaissons pas la cause, nous ignorons quelle put en être la gravité ; quant à son existence, on ne peut en douter quand on lit la lettre qui suit. Cette fois, Fléchier est vraiment fâché ; sa colère ne va pas jusqu'aux violences et aux menaces, non ; mais sous ce ton contenu et ce langage mesuré, on sent la juste susceptibilité d'un homme qui est blessé et qui le déclare avec franchise :

« Ce jeudi au soir.

« Après les ordres si sérieux et si réitérés que vous m'a-

(1) En février 1680, Fléchier avait été nommé aumônier *ordinaire* de la Dauphine; Bossuet avait été choisi pour premier aumônier de la princesse.

vez donnés de ne point vous écrire, je n'aurois osé vous importuner de mes lettres, mademoiselle, et après les injustices que vous me faites, je n'avois garde de vous annoncer que je devois aller à Paris et vous menacer d'une de mes visites. Vous en usez d'une manière avec moi qui ne me persuade guère qu'il vous reste encore quelque sentiment d'amitié et d'équité à mon égard. Ces colères vraies ou fausses et ces reproches amers dont vos derniers billets sont pleins m'ont sensiblement affligé. Je me suis examiné, et je serois le premier à m'accuser, si je m'étois senti coupable; mais je ne puis souffrir qu'on me juge sur des soupçons et sur des imaginations en l'air. On n'est pas loin de rompre une amitié qu'on interrompt si souvent et si aisément, et j'ai sujet de ne pas me fier à un cœur qui se défie tant des autres. Je vous demande pardon, mademoiselle, si je vous exprime mes ressentiments. J'ai souhaité de pouvoir être aussi indifférent que vous faites semblant de croire que je le suis. Mais je sens encore en moi je ne sais quoi qui me fait vous parler comme je fais. Je suis touché de tous les maux que vous souffrez. Je vous plains; mais je ne suis pas moins à plaindre. La fièvre a repris à Mme la Dauphine (1); elle vient de prendre à M. de Montausier. Vous me mandez que vous êtes indisposée, et je ne me porte pas bien aussi. Voilà bien des sujets de chagrin. Mais le plus grand de tous est celui que votre défiance me cause. Adieu, mademoiselle, plaignez-moi donc, si vous ne savez faire autre chose. »

Mais à part ces quelques lettres dans lesquelles il adresse de vrais reproches à Mlle Des Houlières, ce n'est guère que pour obéir à la mode que Fléchier fait entendre certaines

(1) Les renseignements sur la santé de la Dauphine, que renferme cette lettre, permettent de la classer à la fin de l'année 1680. (Note de M. de Buzonnière.)

réclamations. C'était alors l'usage : un bel esprit devait se plaindre de l'indifférence qu'il remarquait ou des injustes cruautés qu'il avait à subir ; et, s'il avait l'humeur galante et enjouée, s'il n'était pas étranger à la politesse des bonnes compagnies, il devait aussi se montrer inquiet, soupçonneux, et au besoin même jaloux. Fléchier observe toutes ces règles de *la fine chevalerie,* comme il dit quelque part, avec une scrupuleuse exactitude ; sur ce point, il est difficile de le prendre jamais en défaut : « Qu'ils sont heureux, mademoiselle, ces amis qui vous font leur cour et qui passent de si agréables heures auprès de vous ! Que je crains qu'un pauvre absent soit oublié, et qu'il ne porte la peine de son éloignement ! Je ne sais si vous me croyez, mais je suis plus souvent qu'eux auprès de vous, et je pense à vous plus longtemps qu'ils ne vous parlent. Ce qui me console, étant loin de vous, c'est que je connois votre cœur, et c'est assez pour ne point douter de votre constance. Ainsi, je me contente de porter envie à ceux qui ont l'honneur de vous voir, et je ne veux pas m'effrayer de leur assiduité. Je suis un peu inquiété de votre colique, mais j'espère qu'elle ne durera pas. J'aurai l'honneur de vous voir samedi, pour le moins sur le soir ; je vous demande mes audiences ordinaires. Si vous vouliez, vous pourriez bien me donner encore une fois des nouvelles de votre santé. Je me réjouis par avance de ce qu'apparemment votre guérison sera entière. Je suis plus que vous ne pensez, mais autant que je le dois et que je le veux, votre, etc. »

Mlle Des Houlières tarde-t-elle à lui donner de ses nouvelles, Fléchier aussitôt s'en émeut ; il se plaint qu'on le néglige pour d'autres amis plus heureux, et trace à la hâte

ce petit billet tout précieux et dans lequel l'esprit se montre si volontiers à découvert :

« Errant du château à la ville, entouré de malades et peut-être près de le devenir, et surtout ennuyé de ne vous point voir, mademoiselle, j'attendois de vos nouvelles et je n'en ai point reçu. Votre santé est très-délicate, vous savez qu'elle m'est très-chère; vous êtes depuis plusieurs jours dans les remèdes; je vous ai priée de me tirer de l'inquiétude où je suis, et vous m'y laissez. D'où peut venir cela? Si c'est indisposition, je m'en afflige; si c'est paresse, je m'en plains; si c'est indifférence, j'aurai peine à vous pardonner. Ne soyez pas si occupée d'un certain nombre d'amis qui vous voient, que vous ne preniez quelques moments pour vous souvenir qu'il y en a un absent qui vous estime et vous honore plus que tous les autres. »

Retiré à Fontainebleau avec la cour, il développe les mêmes pensées dans ce style qui avait tant d'attrait pour lui et dont il ne se défit jamais :

« A Fontainebleau, ce 20 mai.

« Quelle est cette malheureuse personne, mademoiselle, à qui vous avez éternellement refusé la permission de vous écrire? Ne craignez-vous pas de vous décrier et de passer pour une âme insensible? Contentez-vous de la réputation que vous avez d'indifférence, n'affectez pas d'avoir de la dureté. Vous pourriez si bien vous accoutumer à cette humeur fière et dédaigneuse que vos amis, avec le temps, ne pourroient pas s'en sauver. Il m'a pris plusieurs fois une grande pitié de ce pauvre homme à qui vous avez interdit commerce avec vous. Comme je sens le plaisir qu'il y a

d'être de vos amis particuliers, je comprends aussi le chagrin qu'on doit avoir d'être du nombre de ceux que vous réprouvez. Cependant, mademoiselle, je dois vous savoir gré de ce traitement rigoureux. Je jouis du plaisir de la distinction et de la préférence que vous voulez bien m'accorder, et je vous suis obligé de l'indifférence que vous avez pour les autres et des bontés que vous avez pour moi. J'ai quelquefois, parmi les divertissements que la cour donne à ceux qui la suivent, la joie de m'imaginer que vous pensez peut-être à moi dans votre retraite. Si cela est, je ne porte envie à personne, et je ne me tiens pas moins heureux que ceux qui le sont le plus en ce monde-ci. De tant de moments que vous employez comme il vous plaît dans la solitude, j'ai eu la modération de ne vous en demander que deux ou trois par jour. Ce sera à vous à pousser un peu plus loin la générosité. Mais si vous voulez qu'il ne me reste rien à souhaiter, hâtez-vous de venir ici. Le temps y est beau, les promenades y sont agréables, et, si j'osois ajouter encore, j'y suis pour vous faire ma cour, et pour vous y dire que personne n'est plus sincèrement ni plus respectueusement à vous que moi. »

Dans une autre circonstance, mais toujours sur le même sujet, Fléchier change de ton et devient presque belliqueux : « Quoique je sois de mon naturel assez modeste, dit-il, j'eus assez de peine, il y a quelques jours, à céder ma place au prélat que vous connoissez ; quand il s'agit d'avoir l'honneur d'être auprès de vous, il n'y a ni mitre ni croix qui m'effraye, et pour peu de bonté que vous ayez pour moi, vous verrez que je saurai bien tenir mon rang. » Ailleurs il revient encore là-dessus ; les nombreux visiteurs de Mlle Des Houlières lui causent de l'inquiétude, il ne peut s'empêcher de l'avouer : « Je suis bien aise, lui

dit-il, que vous ayez reçu plusieurs visites. Il est bon qu'on interrompe un peu votre solitude et que le monde, que vous fuyez, vous aille chercher. Mais je ne sais pourquoi je ne suis pas fâché que vous vous soyez un peu ennuyée, et que la compagnie que vous aviez ne vous ait pas fait perdre le goût de celle que vous eûtes il y a quelques jours. »

Voici encore une charmante lettre, vive, spirituelle et ingénieuse; elle est remplie de détails agréables, d'allusions malicieuses, de traits plaisants et moqueurs qu'il décoche d'une main légère. Le sujet est absolument le même que dans les lettres qui précèdent; mais on ne peut s'empêcher d'admirer la remarquable souplesse de ce talent qui, sur un fond aussi uniforme, sait broder des phrases si élégantes et si jolies sans se répéter jamais.

« Ce jeudi 16e janvier (1).

« D'où vient, mademoiselle, que vous avez si peu de charité pour vos amis et que vous jugez si mal de votre prochain? A peine puis-je arracher de vous quelques mots d'approbation, et vous vous imaginez gaiement des défauts que je n'ai pas. Vous me louez en passant de n'aller ni au bal ni à la comédie, et, comme si vous ne me croyiez pas capable d'avoir un peu de solide vertu, vous vous défiez de ma régularité et vous craignez que je ne veuille tromper quelqu'un, lorsqu'il me semble que j'édifie tout le monde. Quelle infidélité puis-je faire au coin de mon feu? Quels sont ces défauts dont vous soupçonnez que je ne suis pas exempt? Pourquoi doutez-vous de l'innocence de ma re-

(1) 1678, 1684 ou 1689. En 1689, Fléchier était déjà évêque de Nîmes, et les lettres de cette période ont un caractère de gravité que celle-ci n'a pas. Il semble que l'on peut adopter avec plus de vraisemblance l'une des deux premières dates, 1678 ou 1684.

traite? Pour moi, si je n'ai pas de grandes vertus, j'ai du moins celle de ne point vouloir médire ni mal juger des vertus des autres. Je sais le concours de monde qui tous les jours abonde chez vous; les abbés et les cavaliers, les gens d'épée et les gens de robe vous font la cour assidûment. C'est à qui viendra le premier et à qui sortira le dernier de cette bienheureuse chambre. Vous ménagez tout cela avec cet esprit adroit que la nature vous a donné et qu'une expérience plus grande qu'on ne pense a formé, malgré votre solitude, au commerce du monde. Vous charmez l'un par votre entretien, l'autre par votre bonté, et vous recevez l'encens de tous. Cependant, vous ai-je soupçonnée jusqu'ici d'être tant soit peu coquette? Ai-je soupçonné que vous ne pouviez en arrêter ainsi plusieurs sans en tromper au moins quelqu'un? Vous ai-je accusée de la moindre dissimulation? Avouez, mademoiselle, que si je ne suis pas si vertueux que vous, du moins je suis plus charitable, et ne me reprochez pas après cela des fautes que je n'ai pas faites. Vous pouvez sans crainte me conter les visites de l'abbé et du prélat dont vous me parlez, je n'en penserai que ce que vous m'en écrirez. Bonsoir, mademoiselle, souvenez-vous que vous me devez un peu d'amitié parce que je suis à vous plus que qui ce soit sans exception. »

Fléchier prend plaisir à revenir sans cesse sur ce thème de politesse amoureuse; il le développe volontiers, au risque même de devenir subtil. Ce qu'il veut montrer, c'est son empressement, sa tendresse et sa fidélité; et, en retour, il demande qu'on ait pour lui le même attachement et les mêmes attentions. Voilà pourquoi il ménage si peu les reproches, dès qu'il voit qu'on le soupçonne ou qu'on le néglige. Il sent qu'il peut se rendre gênant ou importun par ses réclamations éternelles; mais

comme il sait vite, par un mot obligeant ou par un compliment délicat, atténuer l'effet de ses paroles et calmer les impatiences qu'il pourrait faire naître! Comme il le dit si bien dans une de ses lettres : « Il y a certaines délicatesses en amitié qui incommodent et qui ne fâchent pas, et l'on se fait entre amis souvent des reproches qui peuvent être déraisonnables, mais qui ne sont pas désobligeants. » Quand on sait s'exprimer avec tant de finesse et de courtoisie, on a le droit de tout dire; on peut impunément se montrer soupçonneux jusqu'à l'excès; on peut relever les moindres détails et noter jusqu'aux plus petites nuances capables d'indiquer un accueil que l'on juge trop réservé ou trop froid. C'est ce que Fléchier ne manque pas de faire dans la lettre qui suit : il a tout observé et tout vu; les gestes les plus insignifiants de Mlle Des Houlières, ses regards les plus furtifs, rien ne lui a échappé; il a tout compris, et il ne se gêne pas pour dire l'impression fâcheuse qu'il a emportée de la réception qu'on lui a faite. « Pourquoi, dit-il à son amie, me parlez-vous de visite incommode, et pourquoi m'avez-vous donné sujet de croire que celle que je vous rendis il y a six jours vous incommoda? L'embarras où vous vous trouvâtes quand j'arrivai, qui me parut, quelque soin que vous prissiez de le cacher; la peine où vous fîtes semblant d'être à l'arrivée d'une personne que vous attendiez et que vous souhaitiez apparemment, et que vous devinâtes d'abord; les demandes affectées que vous lui fîtes du long temps qu'il y avoit que vous ne l'aviez vue, pour me faire connoître qu'il étoit juste que je lui cédasse la place; les inspections fréquentes d'une montre qui marquoit l'heure de mon départ que vous sembliez at-

tendre avec quelque impatience, et surtout certains airs et même certains signes que je m'aperçus que vous lui faisiez comme pour lui faire connoître qu'il devoit demeurer ou que j'avois tort de ne pas sortir, tout cela ensemble me fit juger que je vous importunois. S'il est ainsi, vous pouvez vous passer de m'inviter à vous plaindre des visites incommodes que vous aviez reçues; sinon, pardonnez à une foiblesse qui ne vient que d'un excès d'amitié. J'espère que j'aurai l'honneur de vous voir en peu de jours, c'est-à-dire mercredi, ou, si je le puis, dès mardi au soir. Je suis tout à vous. »

Dans tous ces passages il y a bien de la recherche et de la convention, il est vrai : Fléchier vise trop à la finesse et à l'esprit ; et, dans ces lettres, on voudrait trouver quelque chose de plus que ces mille petits détails qui, à la longue, peuvent paraître d'une fatigante monotonie. Si on y prend garde, cependant, on retrouve au fond de tout cela une amitié sérieuse, une affection sincère que le temps ne fut pas capable de diminuer. Fléchier est heureux de parler de Mlle Des Houlières dans les cercles qu'il fréquente ; il vante volontiers les qualités de son cœur et fait valoir la distinction de son esprit; enfin, au sujet de sa santé, il montre la plus vive et la plus touchante sollicitude. Il faut voir avec quelle insistance il la prie de ménager ses forces, de se garder de toute imprudence, de tout excès de fatigue ou de travail ; il n'y a peut-être pas une seule lettre de Fléchier qui ne soit remplie des plus pressantes recommandations à cet égard : « Comment passâtes-vous la fête d'hier, mademoiselle ? Comment vous trouvez-vous

aujourd'hui ? Les processions, les saluts et les autres cérémonies de l'Église n'ont-elles pas fatigué une pauvre santé languissante ? Je sais quel est votre courage, et je crains que, sans avoir consulté vos forces, vous ne vous soyez exposée à l'ardeur du soleil ou au travail d'une longue marche. Cette inquiétude me causa tous les jours de grandes distractions. Je songeai à vous plus qu'à moi. Je vous souhaitai un peu plus de santé ou un peu moins de dévotion. J'appréhendai mille fois ou que vous fussiez malade ou que vous le devinssiez ; et mon cœur ne fut point en repos sur votre sujet. Je serai dans la même peine jusqu'à ce que vous m'en ayez tiré. Mandez-moi donc, je vous en supplie, précisément en quel état vous êtes, afin que je vous plaigne si vous souffrez du mal, ou que je me réjouisse avec vous, si vous vous portez bien. »

Fléchier n'épargne pas plus les antithèses dans ses billets que dans ses discours ; cette forme de langage lui est si familière, qu'il l'emploie presque sans s'en apercevoir. Nous ne savons si tout le monde partagera notre indulgente appréciation ; mais, à notre avis, ces bagatelles, si petites soient-elles, ne manquent pas d'attrait ; malgré soi on prend plaisir à parcourir ces missives d'une si agréable et si facile lecture :

« Vos billets me sont d'une si grande consolation, mademoiselle, que vous ne sauriez m'en écrire trop souvent. Si vous saviez comme je les attends et comme je les reçois, vous en feriez peut-être plus de cas que vous ne faites. La facilité de votre esprit et la bonté de votre cœur me font croire que vous n'avez pas beaucoup de peine à les faire, et

votre équité doit vous faire croire que j'ai un extrême plaisir à les recevoir. Leur style me plaît, ils se font entendre et ils ont une espèce d'éloquence dont je m'accommode parfaitement. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est assez bonne. Je ne m'étois, depuis plusieurs jours, si bien porté qu'hier. Aujourd'hui je me trouve un peu abattu. C'est l'effet de la médecine que j'ai prise. Vous jugez bien que ce n'a pas été sans consulter nos médecins. Un peu de mélancolie se mêle à mon indisposition, et je n'espère de guérison entière qu'après que j'aurai eu l'honneur de vous voir. Ce sera apparemment vers la fin de la semaine. Mais pourquoi vous êtes-vous mise au lait? Quelle nécessité en avez-vous? J'ai peur que vous ne soyez pas d'aussi bonne foi que moi, et que vous ne me cachiez vos maux. Au nom de Dieu, conservez-vous bien, et souvenez-vous souvent que vous pouvez me consoler de tout, mais que vous pourriez aussi me rendre inconsolable.

« Ce lundi au soir. »

Fléchier vient d'apprendre que Mlle Des Houlières a eu la témérité de sortir, *malgré le mauvais temps et sa mauvaise santé;* aussitôt arrive un billet qui reproche à l'imprudente sa coupable conduite :

« Ce jeudi.

« Je viens de recevoir votre billet daté de mardi, mademoiselle, et quoiqu'on m'ait remis à demain pour retirer la réponse, je ne sais quelle impatience me prend de vous écrire dès aujourd'hui. Je n'ai jamais accordé grâce plus volontiers que celle que vous me demandez. Vous savez bien que vous ne sauriez manquer en m'écrivant souvent, et que je ne vous ai jamais prescrit là-dessus d'autres règles que celles que votre cœur vous inspireroit. Pour moi, qui

ai reçu mes ordres et de bouche et par écrit, je pourrois me contraindre et me borner à ce que vous m'avez ordonné ; mais apprenez à me commander d'autres choses, si vous voulez être obéie, et sachez qu'on ne règle pas comme on veut un aussi bon cœur que le mien. Pourquoi sortîtes-vous hier? Le mauvais temps et votre mauvaise santé devoient vous arrêter chez vous. J'irai m'en plaindre à vous samedi, sur les trois heures après midi ; je vous demanderai quel est ce mécontentement de votre esprit dont vous me parlez, et vous me direz peut-être ce que votre prudence a supprimé dans votre billet. Bonsoir, mademoiselle, attendez-moi après-demain. »

Nous ne pouvons citer les nombreuses lettres dans lesquelles il revient sur ces recommandations ; mais parmi toutes ces épîtres, il en est une qui nous a semblé un peu plus remarquable que les autres ; qu'on nous permette de la rapporter :

« A Saint-Germain, ce 16 avril (1).

« Je viens d'apprendre, mademoiselle, que depuis que j'eus l'honneur de vous voir, vous avez été toujours fort indisposée. Vous ne doutez pas que je ne m'intéresse autant que je dois à votre santé, et que je ne sois très-sensible à tout ce qui vous regarde. Ne vous étonnez donc pas si l'incertitude où j'ai été de l'état où vous étiez m'a donné

(1) Cette lettre fut évidemment écrite l'un des premiers jours de la semaine sainte, et par conséquent en une année où Pâques tombait du 20 au 23 avril. Or, de 1678 à 1695, on ne trouve dans cette condition que 1680 et 1685. La date de 1680 serait d'autant plus plausible que Mme de Sévigné nous montre la cour résidant à Saint-Germain le 12 avril de cette même année. Mais les lettres de cette époque ne ressemblent point à celle-ci ; elles retentissent du bruit des fêtes données à l'occasion du mariage du Dauphin. On est donc induit à accepter la date de 1685. (Note de M. de Buzonnière.)

jusqu'ici de l'inquiétude, et si la nouvelle que j'apprends me cause du déplaisir. Vous voulez bien que je vous conjure d'avoir un peu plus soin de vous que vous n'en avez, de rabattre un peu de votre austérité, et de ménager vos forces pour ce qui reste du carême. Quand vous n'auriez pas cette condescendance pour vous, souvenez-vous que la charité veut que vous l'ayez pour vos amis. Comme vous n'en avez pas de plus fidèle ni de plus sincère que moi, j'ai le droit d'espérer que vous aurez égard à la prière que je vous fais pour vous-même. Interrompez pour un moment vos dévotions de cette semaine pour m'apprendre l'état de votre santé. Je m'acquitterai des miennes plus tranquillement, si je sais que vous vous portez bien et que vous me croyez entièrement à vous.

« L'abbé Fléchier (1). »

Cette correspondance est d'une remarquable activité; c'est là, au moins, un mérite qu'on ne peut lui contester. Malgré la négligence de son amie, qui ne se hâtait pas trop de répondre, Fléchier se montre d'une exactitude rare : aussi pouvait-il dire sans exagération : « Je ne sais, mademoiselle, si mes billets vous plaisent ou vous importunent; du moins sais-je bien que vous devez louer ma régularité et ma constance à vous écrire. Vous pouvez en compter le nombre par le nombre de jours que je suis éloigné de vous, et vous avez de moi des dates de la plus grande partie de l'année. Il me semble que vous devez être contente de mes petits soins. Il ne se passe aucun jour que vous ne sachiez que je suis en vie et que j'ai

(1) Jusqu'ici Fléchier n'avait apposé aucune signature à ses lettres.

pensé sérieusement à vous ; et il y en a quelquefois deux ou trois que je ne sais si vous êtes encore au monde. »

Fléchier ne néglige jamais d'écrire ; il écrit presque tous les jours, à la plus légère occasion ou pour le plus petit motif ; quelquefois même, après avoir fait une lettre le matin, il ne peut résister au plaisir d'en faire une autre le soir. Souvent ses occupations viennent mettre une limite à son zèle ou modérer son ardeur ; mais alors il s'empresse au moins d'expédier à la hâte un petit billet comme celui-ci :

« Jamais homme ne fut plus inquiet à la noce que j'y fus hier, et jamais cérémonie de mariage n'a été faite plus tristement. Hélas ! vous souffriez, et comment aurois-je pu me réjouir ? Grâces à Dieu, vous voilà sans fièvre, je souhaite à tout moment que ce soit pour toujours. J'attends l'après-dînée avec une extrême impatience pour savoir si vous aurez reposé et pour vous dire que mon repos dépend de là. Attendez-moi et croyez-moi ce que je suis. »

Dès qu'une raison quelconque vient arrêter le cours ordinaire de sa correspondance, le voilà dans la peine ; à regret il se résigne à garder le silence pendant deux ou trois jours, et s'excuse de ce retard comme d'une faute :

« Je vous écrivis lundi au soir, mademoiselle, et je vous mandai que j'allois commencer ma retraite aussi bien que vous jusques au jeudi, et que c'étoit me donner mon congé jusqu'à ce temps-là que de me le demander. Je ne sais pourquoi vous n'aviez pas reçu ce billet dès le mardi au soir. Il faut que la dévotion ait interrompu les postes et que les courriers se soient arrêtés. Nous avons passé deux jours presque entiers à l'église, et je n'eus pas un moment à moi pour vous avertir que je n'étois pas malade, mais

que j'étois fort fatigué. Ainsi ne me grondez pas, plaignez-moi plutôt. Je n'aurai jamais beaucoup de mérite et n'espérerai jamais de grandes récompenses de tout ce que je ferai pour vous. Je trouverai dans ma propre satisfaction de quoi payer ces sortes de peines que le devoir exige et que l'inclination rend très-agréables. Je suis bien aise que vous vous soyez dispensée d'aller à la messe de minuit, mais je suis fâché que vous en ayez eu des raisons. Je souhaite que votre indisposition ne dure pas, et que je vous trouve demain au soir, ou après-demain pour le plus tard, en bonne santé. J'irai à Paris pour un jour ou deux, attendant d'y passer une semaine après les Rois. Je suis tout à vous.

« Ayez la bonté de faire rendre la lettre que j'écris à Mme la présidente de Lamoignon (1); c'est pour me décharger d'une exhortation aux prisonniers.

« Ce jeudi au soir. »

Ces lettres que Fléchier composait sans effort étaient pour lui un agréable passe-temps au milieu de la vie qu'il menait à la cour, dans les résidences royales de Fontainebleau, de Versailles ou de Saint-Germain. *Les jours sont beaux ici, mais ils sont bien longs*, dit-il quelque part; et, pour se distraire, il écrit à Mlle Des Houlières, il lui

(1) Magdeleine Potier d'Ocquerre. Elle avait épousé en 1640 Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement; elle mourut le 18 octobre 1705. — Je serais tenté de croire que Mme de Lamoignon n'accepta pas les excuses de Fléchier et obtint que l'orateur prononcerait son *Exhortation aux prisonniers*. En effet, dans les *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. VII, p. 284, édit. Ducreux, je trouve un discours avec ce titre: EXHORTATION POUR LES PRISONNIERS, *faite dans l'église des filles du Saint-Sacrement, en* 1682.

demande sans cesse de ses nouvelles, lui envoie régulièrement des siennes, et par ce moyen, quoique absent de Paris, il ne cesse pas d'être en relation avec ses anciens amis.

Comme presque tous les beaux esprits de son temps, il porta la livrée galante de l'époque : par là, il se rattache directement à Balzac, à Voiture et aux écrivains de la première Académie. Il est vrai, les *Mémoires des Grands Jours* avaient déjà démontré cette parenté ; mais on pouvait croire qu'après 1666, Fléchier délaissa ce genre frivole pour de plus graves travaux. Ces lettres prouvent d'une manière manifeste qu'il ne cessa jamais d'être bel esprit ; que le genre galant ne fut pas simplement un goût passager de sa jeunesse, mais un goût sérieux auquel il accorda une véritable préférence et qu'il conserva toujours, malgré les railleries de Molière et les avertissements de Boileau. Dans cette partie, d'ailleurs, il excelle réellement : personne ne sait mieux que lui donner à ses paroles ce *tour galant* que Conrart cherchait avec tant de soin, et qu'il ne trouvait pas toujours ; personne ne sait mieux que lui relever les détails les plus vulgaires et les plus insignifiants par le charme et la distinction de son langage, par l'heureux choix de ses expressions ou l'agréable finesse de son récit ; personne, enfin, ne sait enjoliver les moindres bagatelles avec une adresse plus grande et une habileté plus consommée.

CHAPITRE VI

Un projet de mariage de Mlle Des Houlières dont les biographes ne parlent pas. Incertitudes de Mlle Des Houlières à ce sujet; dans cette grave affaire, Fléchier aide son amie de ses sages conseils. Tout était réglé lorsque ce mariage se rompit. Ce projet ne peut être postérieur au dernier accouchement de la Dauphine, c'est-à-dire à la fin d'août 1686. — Second projet de mariage de Mlle Des Houlières avec un jeune officier de mérite, M. Caze. Celui-ci est tué au siége de Mons, en 1691. — Un troisième projet de mariage avec un gentilhomme provençal, M. d'Audiffret (1697).

L'attachement de Fléchier pour Mlle Des Houlières ne se borna pas simplement à lui écrire des lettres amusantes; ce fut surtout dans les diverses épreuves qu'elle eut à subir qu'il se montra un ami fidèle et dévoué. Au milieu des circonstances les plus difficiles ou les plus douloureuses, nous le voyons aider la pauvre femme de ses sages avis et tâcher de relever son courage par ses consolantes paroles. Bien des fois il eut l'occasion de remplir ces tristes devoirs de l'amitié; il le fit toujours avec l'empressement le plus vif et l'accent de la plus touchante affection. Il faut lire cette correspondance pour voir avec quelle sollicitude Fléchier prend part à tout ce qui intéresse Mlle Des Houlières, et s'associe également à ses joies comme à ses chagrins, pour la féliciter des unes ou pour lui adoucir les autres.

Il y eut une affaire dans laquelle Mlle Des Houlières fut particulièrement malheureuse : de trois mariages successifs dont on lui parla et dont les négociations furent fort avancées, elle n'en put voir aucun se conclure. Après bien des résistances et des hésitations, elle avait fini par consentir au premier : tout était réglé lorsque des raisons que nous ignorons vinrent le rompre subitement ; le second, celui qu'elle désira beaucoup et qui paraissait devoir assurer son bonheur, ne put avoir lieu à cause de la mort inattendue de son futur époux, tué à l'armée ; enfin, le troisième, sur lequel nous n'avons que peu de renseignements, eut le sort du premier.

Nous croyons utile de donner quelques détails sur le projet de ce premier mariage, dont les biographes ne font pas mention et dont les lettres de Fléchier viennent nous révéler l'existence. A en juger par certains passages de la correspondance, il s'agissait ici d'un mariage de convenance pour lequel elle n'avait aucune inclination : aussi est-ce avec l'indifférence la plus absolue qu'elle paraît s'être prêtée aux démarches que l'on demandait de sa part. Fléchier, qui suivait ces événements avec attention, était informé de tout par son amie ; c'était lui qui, devenu le confident de ses hésitations et de ses répugnances secrètes, tâchait de la guider au milieu de ces conjonctures délicates desquelles dépendait le bonheur de sa famille. Sans doute on n'en était encore qu'aux négociations préliminaires lorsque Fléchier recommandait à Mlle Des Houlières d'agir avec prudence et, au besoin, lui offrait sa médiation afin de ménager tout doucement la situation : « J'apprends avec joie les nouvelles de votre santé, et

j'attends avec impatience celles de la visite que vous avez faite. Je connois votre esprit, et je ne puis douter de votre prudence. Je m'imagine à peu près comme tout se sera passé, et je m'assure que vous serez sortie heureusement de cette conférence embarrassante. Je ne laisse pas d'avoir quelque inquiétude qui vient plutôt de la grande passion que j'ai pour tout ce qui vous touche, que d'aucune défiance de votre sage et judicieuse conduite. Faites-moi donc la grâce de m'envoyer, dès que vous le pourrez, la relation de ce que vous aurez dit et résolu en cette occasion. Si je puis agir et parler ici aux personnes que vous connoissez, vous aurez lieu d'être satisfaite au moins de mes bonnes intentions; et quand vous m'aurez donné le sujet, vous verrez que je ne le traiterai pas mal. Rien ne me rend si persuasif que l'amitié, et j'ai souvent éprouvé que pour peu d'esprit qu'on ait pour soi, on en trouve beaucoup pour ses amis quand on les honore, et pour mieux dire quand on les aime comme je fais. Si vous avez besoin de moi en quelque rencontre, mandez-le-moi sans toutes ces circonspections qui vous sont si ordinaires et dont je vous prie de vous défaire à mon égard (1). ».

Quelques jours après, il lui annonce qu'il a eu une conférence de deux heures avec une personne qu'il ne désigne pas ; mais on devine sans peine de qui il s'agit :

« Ce mardi soir.

« Votre visite s'est passée comme je me l'étois imaginé,

(1) Cette lettre, dont nous venons de donner un extrait, porte en tête ces mots : *Ce samedi soir.*

mademoiselle; mais quoique j'eusse deviné ce que vous m'avez fait la grâce de m'écrire, je ne laisse pas de vous être obligé de votre relation. Je pourrois vous en faire une pour le moins aussi longue que la vôtre, car j'ai eu deux heures de conférence à mon tour avec (1)... Je l'ai trouvé dans tous les sentiments que je souhaitois, et j'ai chargé ma mémoire de tous nos raisonnements pour notre première conversation. Il me semble que j'ai assez bien parlé de mon côté, et sur la fin de notre entretien, je me suis aperçu que je parlois de vous et pour vous. Quand le cœur anime l'esprit et qu'on se plaît au sujet qu'on traite, c'est une grande avance pour bien dire. Ne croyez pas pourtant que mon plaisir m'ait emporté; il me reste encore un peu de sagesse dont je me sers dans le besoin. »

Il termine sa lettre par une réflexion empreinte d'une certaine tristesse; il semble craindre que le mariage qui se prépare ne vienne relâcher les liens de leur vieille amitié : « Si vous m'eussiez témoigné le moindre désir de me voir, ajoute-t-il, je crois que je fusse parti dès aujourd'hui; mais votre indifférence a un peu refroidi mon ardeur. Je modère donc mon impatience; j'espère pourtant avoir l'honneur de vous voir jeudi, et je retiens mon audience depuis cinq heures jusqu'à neuf. Il est juste que je vous tienne compagnie jusqu'à ce que vos gens reviennent de la campagne. On me l'ordonne ainsi, et quelque répugnance que j'y aie, je crois que j'obéirai à cet ordre. Ne vous mettez pas en peine de ma santé. Pour peu que j'en aie, je n'en aurai toujours que trop. La vie m'est devenue si indifférente et va me devenir

(1) Il n'y a pas de nom dans l'original; Fléchier a mis des points à la place.

si ennuyeuse, que je n'aurai ni grande envie ni grand soin de la conserver, si je m'aperçois qu'elle vous soit inutile. Bonsoir, mademoiselle, je suis à vous avec tout le respect et toute l'affection possible. »

Malgré les avantages réels que ce mariage pouvait avoir pour sa famille, Mlle Des Houlières avait toutes les peines du monde à triompher des répugnances que lui inspirait cette union, et ce n'était qu'à regret qu'elle se rendait aux désirs impatients de son père et de sa mère. La correspondance que nous avons entre les mains ne nous dit rien des motifs de ces hésitations; mais elle nous prouve de la manière la plus évidente quelles furent les incertitudes de Mlle Des Houlières. « Faites-moi donc la grâce, lui écrit Fléchier, de me mander si vous avez toujours les mêmes peines, si vos irrésolutions continuent, si vous succombez toujours sous vos tristes réflexions, et si ce grand cœur que je connois ne sauroit trouver en lui assez de force ou de courage pour se déterminer à quelque parti. »

Dans la lettre suivante, il semble revenir encore sur le même sujet; il n'approuve pas entièrement les hésitations de Mlle Des Houlières, et conseille à son amie de ne pas trop se préoccuper de toutes ces affaires qui marcheront d'elles-mêmes :

« J'attendois avec une extrême impatience le succès de la conférence que vous eûtes avant-hier. J'ai ressenti toutes vos peines et j'ai été dans les mêmes embarras que vous. Vous ne savez peut-être pas ce que souffre un cœur quand l'amitié, la compassion, la crainte et l'espérance l'agitent; et vous qui n'avez jamais eu que vos propres inquiétudes, vous n'avez pas éprouvé combien il est dur

d'être chargé de celles d'autrui, quand on est sensible et quand on a raison de l'être. Enfin me voilà un peu soulagé, parce que je vous sais un peu plus tranquille. Ce n'est pas que je n'entrevoie par votre billet qu'il reste encore quelque nuage et que le calme n'est pas entier. Mais quand on a de la sagesse, il faut avoir de la résolution, et une grande âme comme la vôtre doit se faire un repos indépendant des accidents et des traverses de la vie. Vous avez bien soutenu la dernière affaire, et il est juste que je vous loue une fois au moins de courage et de fermeté. Pour être entièrement en paix, je voudrois que vous fissiez représenter à votre ami qu'après ce que vous lui avez dit, il est juste qu'il considère vos raisons ou qu'il excuse une foiblesse qui ne peut être que louable puisqu'elle regarde la satisfaction et peut-être la vie même de M. v. p. (1); que vous lui êtes obligée de la patience qu'il veut bien avoir, et que vous lui aurez l'obligation entière, s'il veut bien encore vous accorder la grâce de ne pas faire agir tant de monde pour une affaire qui doit être menée doucement; que toutes ces sollicitations pressantes qu'il vous fait faire ne servent qu'à vous troubler; qu'il vaut beaucoup mieux qu'il s'en rapporte à vous-même, et que vous saurez bien connoître les égards qu'il aura pour vous en cette occasion... Je ne sais, mademoiselle, si je raisonne bien. Je suis plaisant de vous donner de ces instructions. On diroit que je ne connois pas votre esprit ni votre raison. Mais je crois que mon ingénuité ne vous déplaît pas, et j'espère que beaucoup d'affection et de zèle me fera bien pardonner un peu d'indiscrétion. Je suis si touché des chagrins que vous avez, que je voudrois les voir finis; et je sais que les Lam. et les B. (2) vous les renouvellent.

(1) *Monsieur votre père*, tel est, croyons-nous, le sens de ces initiales.

(2) C'est ainsi dans l'original; nous ne savons quelles personnes Fléchier veut désigner ici.

Ainsi, soit qu'il faille conclure l'affaire ou non, puisque vous avez du temps, il faut laisser reposer vos juges, et empêcher, s'il se peut, ces ennuyeuses négociations qui font du bruit et qui vous inquiètent. Je ne puis vous en dire davantage... Je voudrois aussi bien que vous que notre princesse fût accouchée; mais si vous avez besoin de moi, soyez persuadée que rien ne pourra m'arrêter ici. Quoique ce soit une assez fâcheuse occupation d'aller rêver avec vous et d'être confident de votre tristesse, je sens pourtant je ne sais quel plaisir à essuyer vos larmes et à compatir aux maux que votre incertitude vous cause. Quand vous ne me manderiez pas, je ne laisserai pas de faire un voyage à Paris dès que je le pourrai. Mais je souhaite que le besoin que vous aurez de moi ne soit pas le seul motif qui vous fasse désirer de me voir, et que vous soyez assez contente pour récompenser par un peu de gaieté la froideur que votre humeur sombre vous donna pour moi la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir (1). »

Mais voici une lettre qui offre plus d'intérêt : d'abord les détails sont plus précis, et de plus nous y trouvons enfin le nom de cet *ami* qui demandait en mariage Mlle Des Houlières. En certains endroits de la lettre, Fléchier ne parle qu'à mots couverts ; il indique sa pensée plutôt qu'il ne l'exprime, laissant à son amie le soin de deviner ce qu'il ne dit qu'à demi :

« J'ai passé deux ou trois jours dans une grande inquié-

(1) Cette lettre est antérieure au 30 août 1686, époque du dernier accouchement de la Dauphine. Or c'est précisément vers cette année 1686 que commencèrent les négociations au sujet du mariage de Mlle Des Houlières avec M. d'Ecquilly, dont on va lire bientôt le nom dans une lettre de Fléchier.

tude, mademoiselle; le billet que vous m'aviez écrit ne me disoit rien, et je vous en ai écrit un de même. Enfin, M. votre père consent à tout, et votre mariage est conclu. Vous savez l'intérêt qu'une vraie et sincère amitié me fait prendre à tout ce qui vous touche; jugez par là de mes sentiments, et parmi tous les compliments qu'on vous fait, faites-vous le mien, je vous prie. Il me semble, aussi bien qu'à vous, que Dieu a conduit cette affaire. Elle n'a pas eu les difficultés que vous aviez prévues, et elle se trouve faite presque sans vous. Ma sœur (1) vient de m'écrire qu'il y a plusieurs saintes qui prient avec affection, selon mes souhaits et les vôtres, et me fait espérer que Dieu exaucera leurs prières. Ces marques visibles de la Providence doivent vous donner du repos et adoucir au moins les peines qu'un engagement de cette importance donne ordinairement à des personnes sages et peu résolues comme vous êtes. Ne vous arrêtez pas à des discours qui vous reviennent et qui vous déplaisent. Ce sont des bruits qui ne sont ni si fâcheux ni si communs que vous pensez. Les vertus les plus pures ne sont pas exemptes de cette espèce de persécution; et les plus honnêtes mariages, quand on en a parlé quelque temps avant de les finir, ont toujours à souffrir du moins quelque indiscrétion de certaines âmes qui n'ont ni la sagesse de bien faire ni la justice de bien penser. La bonne réputation que vous avez

(1) Agnès Fléchier, appelée sœur Agnès de la Croix, religieuse de Sainte-Claire, à Béziers. Elle fut longtemps abbesse de ce monastère. (Giberti, *Histoire de la ville de Pernes*, vol. I, p. 306; manuscrit, bibliothèque de Carpentras). — Par une lettre datée de Saint-Germain en Laye, le 16 décembre *environ* 1684, Fléchier remerciait sa sœur Agnès de lui avoir envoyé une relation sur le genre de vie des religieuses de Sainte-Claire (Ducreux, *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 46.) Cette *relation*, que Ducreux n'a pas jugé à propos de publier, se trouve dans le premier volume des *Lettres choisies* de Fléchier, p. 299. (Voy. *Lettres choisies* de M. Fléchier, 2 vol. in-12. Paris, Jacques Étienne, 1752.)

parmi tous les honnêtes gens vous doit consoler de tout le reste. Plusieurs personnes m'ont parlé ici de votre affaire, et toutes avec un éloge de votre vertu et de votre mérite. Je voudrois que vous sussiez combien profondément va dans mon cœur l'approbation qu'on vous donne devant moi. Jamais louange qu'on m'ait donnée ne m'a tant plu que le bien qu'on dit de vous. Croyez donc, mademoiselle, qu'il y a de la justice au monde, et qu'il y a en moi bien de l'amitié et de la bonne foi. Je vis hier M. d'Ecquilly (1); il me parut fort inquiet sur votre irrésolution, et il appréhendoit fort que vous n'eussiez pas le courage de répondre à M. votre père, s'il eût bien voulu vous parler. Mais heureusement vous n'avez point trouvé de résistance et vous n'avez pas eu besoin d'une force que vous auriez eu peine à trouver en vous, si vous eussiez trouvé quelque difficulté à vaincre. Cet heureux homme m'a promis qu'il reviendroit ici encore aujourd'hui, et qu'il m'informeroit de ce qui se sera passé. Il m'a transporté de joie; il m'a redit ce qu'il m'a dit plusieurs fois, qu'il avoit une grande estime pour vous, que cette affaire ne vous devoit pas être indifférente; qu'il n'avoit jamais demandé (2)... ni votre bien; qu'il vouloit même vous faire un présent considérable du sien, sans que sa famille pût s'en plaindre, parce qu'il avoit beaucoup acquis et augmenté son patrimoine. Je ne vous dirai pas ce que je répondis à tout cela; sachez seulement que je parlai de vous et pour vous. Si je suivois mon inclination, je partirois pour vous aller faire mon compliment; mais que ferois-je dans la foule, qu'augmenter le nombre des importuns? Quand je saurai que vous pourrez donner des audiences particulières, je prendrai mes mesures pour en obtenir une : vous aurez bien encore cette bonté-là pour moi. Conservez-vous pour votre bonheur à

(1) Ce nom a été soigneusement biffé dans l'autographe de Fléchier, mais il est possible de le lire.

(2) Même réticence dans l'original.

venir, et mandez-moi des nouvelles de votre santé. La mienne n'est pas trop bonne, et je me sens si échauffé que je crains qu'on ne m'oblige à faire quelque remède. J'attends avec une extrême impatience les couches de notre princesse. Au nom de Dieu, écrivez-moi; écrivez-moi toutes choses par charité. J'y prends part très-cordialement. »

L'affaire toutefois marchait doucement; et, si on en juge par ce qui précède, ce n'était ni de M. Des Houlières ni de M. d'Ecquilly que venaient ces lenteurs. Or, pendant ce temps, les mauvaises langues allaient leur train; elles critiquaient ce mariage; elles reprochaient à Mlle Des Houlières d'avoir attendu trop longtemps pour se marier et d'avoir laissé passer le beau temps de sa jeunesse; elles mêlaient enfin leurs malicieux propos de prédictions fort peu bienveillantes pour la future épouse de M. d'Ecquilly. Fléchier prêtait l'oreille aux différentes conversations; il écoutait tout et racontait ensuite à Mlle Des Houlières les bruits dont elle était l'objet :

« J'attends avec impatience que vos articles soient signés, et je ne puis m'empêcher de craindre qu'il n'y arrive quelque défaut de générosité qui ne soit pas selon votre humeur... Oui, mademoiselle, j'ai ouï parler ici de votre mariage, et l'on en a parlé comme je le souhaitois. Votre vertu, votre sagesse, votre mérite, votre naissance, tout a été assigné. On n'a pas même oublié les agréments de votre personne et la solidité de votre esprit, et votre éloge a été complet. Mais comme il y a toujours quelque critique qui raisonne de travers, et que les affaires les plus approuvées ne laissent pas d'avoir leurs contradictions, il s'est trouvé des gens qui m'ont chagriné et à qui j'ai

quelque peine à pardonner les médisances qu'ils ont dites. Quoiqu'elles ne soient fondées que sur des conjectures vaines et déraisonnables, je n'ai pas laissé d'en avoir un véritable dépit; et, puisque vous m'ordonnez de vous dire indifféremment le bien et le mal, pardonnez-moi si je vous dis qu'ils ont trouvé un inconvénient en votre personne, c'est que vous êtes dans un âge où ils soupçonnent que vous n'aurez point d'enfant. Un grand homme, qui d'ailleurs fait profession de vous honorer beaucoup, disoit hardiment que c'étoit dommage que vous ne pussiez laisser de votre postérité; que vous aviez laissé perdre vos belles années, et que la nature, qui s'étoit lassée d'attendre, ne vous serviroit plus comme elle auroit fait. Je vous avoue que cela me surprit; je vous défendis comme je pus, je citai votre baptistère, et je fis conclure que vous étiez encore capable de toutes les bénédictions du mariage. Voilà, mademoiselle, confidemment, tout ce que j'ai ouï dire de plus malin. Il ne faut pas que cela vous afflige. J'ai vu à la messe du roi deux ou trois magistrats qui m'ont dit à l'envi de vos nouvelles. Ils m'ont appris que votre affaire étoit conclue, que les articles étoient arrêtés, qu'on vous faisoit de grands avantages, et que vous leur aviez paru fort résignée aux volontés de M. votre père. Je me réserve à vous dire certaines autres particularités que je ne puis confier qu'à moi et à vous, quand j'aurai l'honneur de vous voir. *Je suis mieux de ma saignée*, dites-vous ; vous avez donc été mal? et vous m'aviez mandé le contraire. En vérité, me voilà dans une grande inquiétude. Faites-moi savoir tous les jours de vos nouvelles, sinon je partirai d'ici malgré vos ordres ; j'irai savoir à votre porte en quel état vous êtes, et m'en reviendrai sans vous incommoder. On dit ici que notre princesse pourroit être encore longtemps sans accoucher. Pour ma santé, il n'importe guère comme elle soit; elle va comme elle peut, laissez-la au hasard. Vous avez bien d'autres choses à faire que d'être

en peine de moi ou de me plaindre, si je suis mal. Je vous demande pardon si je vous écris de si longues lettres. Quand je pense que je m'étois promis de passer cette après-dînée avec vous, je sens quelque consolation à la passer à vous écrire. Bonsoir, mademoiselle. »

Après bien des négociations, tout s'arrangea; les difficultés s'aplanirent, et Fléchier put alors féliciter Mlle Des Houlières de cet heureux événement :

« Ce samedi soir.

« Enfin, mademoiselle, votre affaire est conclue, vos articles sont dressés, la dispense arrivera au premier jour, et vous serez madame d'Ecquilly. J'ai fait tous mes raisonnements, je vous ai souhaité toutes les prospérités, et il ne me reste plus qu'à vous voir dans le train d'être heureuse. J'aurai bientôt cette satisfaction, et je n'en aurai pas d'autre à chercher dans le monde après celle-là... (1). Mais vous savez tous mes sentiments mieux que moi, et il n'est plus nécessaire que je vous dise ce que je pense. Si l'on vous fait les conditions telles que vous les avez marquées, elles me paroissent raisonnables. Il est juste qu'on reconnoisse le bonheur qu'on a de vous posséder, et, quoiqu'on ne puisse vous estimer ce que vous valez, on ne sauroit assez témoigner combien on vous estime. J'ai cherché partout M. d'Ecquilly (2); outre les compliments que j'avois à lui faire, j'étois encore chargé de lui parler; mais je n'ai pu le trouver. Je m'imagine qu'il commence à user de ses droits, et qu'on ne le trouvera plus guère que chez vous. Quoique je doive être attaché ici plus que jamais, et que

(1) Ces trois points, que l'on trouve assez souvent à la fin des phrases, dans les lettres de Fléchier, n'indiquent aucune suppression du texte.

(2) Dans l'autographe, le nom de M. d'Ecquilly est encore presque entièrement biffé.

j'aie dessein de me désaccoutumer un peu d'aller à Paris, si notre princesse n'accouche pas promptement, j'irai vous faire mon compliment moi-même et vous rendre une visite de cérémonie aussi bien qu'à votre famille. »

Les obstacles une fois levés, on ne songea plus qu'aux divers préparatifs qui restaient à faire. Alors la joie avait succédé à l'inquiétude. M. Des Houlières surtout devait être particulièrement heureux; et, si sa fille paraissait un peu moins satisfaite que lui, elle se résignait du moins et acceptait ce mariage par considération pour sa famille. A ce moment, l'avenir semblait désormais assuré : grâce à la fortune de M. d'Ecquilly et aux avantages qu'il avait faits à sa fiancée, les tristes préoccupations d'autrefois ne tourmentaient plus personne; la paix et le bonheur étaient enfin venus dans l'aimable maison de la rue de l'Homme-Armé, et on n'avait plus qu'à causer gaiement en attendant le jour des noces. Fléchier s'associe à la joie commune, et, pour sa part, contribue volontiers à l'augmenter. C'est alors qu'il écrit à Mlle Des Houlières les lettres citées plus haut, et dans lesquelles on trouve une si vive, si piquante et si spirituelle gaieté. Tantôt, à l'occasion des couches de la Dauphine, il lui trace un tableau amusant du tumulte qui règne à Versailles, de l'agitation des courtisans et de l'attente du roi; tantôt il prend plaisir à railler agréablement son amie au sujet des formalités qui retardaient la célébration de son mariage. « Que le pape est long à dispenser! lui dit-il plaisamment, et que ce courrier de Rome vient lentement! Je croyois que l'amour lui eût prêté ses ailes et qu'il eût dû voler plus rapidement. Que seroit-ce si vous comptiez les moments

et si vous étiez gens à sécher de langueur? Mais je n'entre pas dans ces mystères et ce n'est pas à moi à pénétrer dans votre cœur (1). » Ecrire d'ingénieux billets, c'est là l'unique consolation qui lui reste désormais : ses visites sont plus rares qu'autrefois ; il craindrait d'importuner par sa présence, et c'est malgré lui qu'il se résigne à demeurer à Versailles, tandis qu'il voudrait bien se trouver ailleurs.

Ici s'arrêtent les détails que nous avons trouvés sur ce sujet. Quoique fort avancé, ce mariage n'eut pas lieu cependant, et la fille de la *dixième Muse* dut attendre encore quelques années avant de songer à un second qui ne devait pas avoir une issue plus heureuse. Quelle fut donc la cause de cette rupture inattendue? Dans la correspondance que nous possédons, on ne trouve pas le plus léger éclaircissement. La lettre de Fléchier se sera t-elle égarée, ou bien Mlle Des Houlières aura-t-elle eu soin de la faire disparaître, afin qu'on ne pût connaître le véritable motif de cet événement? C'est ce qu'il est impossible de décider. Nous ne pouvons croire que Fléchier ait gardé là-dessus un silence complet : dans une affaire de cette importance, il a dû exposer son avis et dire franchement à Mlle Des Houlières ce qu'il pensait de sa conduite ou de celle de M. d'Ecquilly.

Il nous reste maintenant à déterminer quelle est la personne désignée dans les lettres qui précèdent. Comme nous l'avons affirmé, est-il bien certain qu'il est question de ce M. d'Ecquilly? Quelques courtes observations

(1) Voir ces différentes lettres, pages 116 et 133.

suffiront pour dissiper toute espèce de doute. Nous savons que Mlle Des Houlières conçut une profonde affection pour M. de Caze, dont on ignore et la naissance et la fortune ; elle l'eût certainement épousé, s'il ne fût mort au service en 1691. Cette perte causa à la malheureuse femme la plus grande douleur, et par ses vers on peut juger de l'amertume de ses regrets (1). Mais, dans les lettres que nous venons de citer, il ne s'agit évidemment que d'un mariage de convenance : Mlle Des Houlières est inquiète, elle hésite longtemps, et paraît bien plus se résigner à la volonté de son père qu'obéir à l'impulsion de son cœur. De plus, les diverses conditions de ce mariage étaient déjà signées lorsque tout fut rompu, à l'époque de l'un des accouchements de la Dauphine, c'est-à-dire, au plus tard, à la fin de l'année 1686, et plusieurs années, par conséquent, avant la mort de M. de Caze. Or comprend-on qu'après une rupture éclatante, de quelque côté qu'elle soit venue, Mlle Des Houlières ait continué d'aimer celui qu'elle avait refusé d'accepter pour époux ou qui l'avait délaissée elle-même? Non ; une telle perte ne pouvait rendre inconsolable l'amie de Fléchier et lui inspirer cette profonde et sincère douleur dont la plupart de ses poésies portent encore la trace. D'ailleurs, à l'époque de ce mariage, en 1686, elle semble avoir peu connu M. de Caze, car les premiers vers qu'elle lui ait adressés ne portent que la date de 1689 (2).

(1) Voyez le second volume des *Œuvres de Mme Des Houlières*, passim.

(2) Dans les *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 207, édition de 1725, on trouve une épître adressée par M. de Caze à Mlle Des

Les biographes nous disent bien qu'elle dut aussi épouser un M. d'Audiffret ; mais ce dernier mariage ne fut projeté qu'en 1697, et alors la Dauphine était morte depuis sept ans. D'ailleurs, voici qui fait disparaître toute incertitude : le nom de M. d'Ecquilly est écrit en entier dans la correspondance de Fléchier. Il est vrai, il a été effacé avec tant de soin que la lecture du mot présente certaines difficultés (1) ; cependant, en l'examinant attentivement, nous avons pu lire le nom de M. d'Ecquilly, qui se trouve sans aucune rature dans une autre lettre.

Et maintenant, quelle date donner à la série de ces lettres ? Il nous sera impossible de l'indiquer avec précision. Toutefois, comme on vient de le voir, elles ne peuvent être postérieures au dernier accouchement de la Dauphine, c'est-à-dire à la fin d'août 1686. D'un autre côté, on ne peut guère croire qu'elles soient antérieures à cette époque. A l'occasion de ce mariage, Fléchier rapportait à Mlle Des Houlières les bruits répandus par les mauvaises langues, qui lui reprochaient d'avoir laissé perdre *ses belles années;* or, à la date la plus reculée, en 1686, elle avait trente ans ; et elle n'en eût eu que vingt-six ou vingt-sept aux autres couches de la prin-

Houlières ; cette pièce porte la date de 1688. Les autres pièces écrites par Mlle Des Houlières ou par M. de Caze portent la date de 1689 ou celle de 1690.

(1) Nous trouvons dans les notes que M. de Buzonnière a bien voulu nous confier, une réflexion fort juste et que fait naître en effet la simple inspection des autographes de Fléchier : « Il semblerait, dit-il, que Mlle Des Houlières elle-même ait désiré oublier cet épisode de sa vie et cherché à effacer avec un nom un souvenir importun. »

cesse (1). Mais cela ne prouve rien, nous dira-t-on; les commères font assez bon marché de la vraisemblance et ne se gênent pas pour si peu. Cependant, il faut l'avouer, d'ordinaire elles ne poussent pas l'audace jusqu'à soutenir que même avant trente ans *les belles années* sont passées. Ce sont là des maladresses dont elles ne sont pas capables : elles sont trop avisées pour hasarder sur le compte d'autrui des propos qui seraient inacceptables à cause de leur exagération ou de leur fausseté manifeste. Que les esprits médisants aient raillé Mlle Des Houlières à l'occasion de son futur mariage; qu'ils aient trouvé qu'à trente ans c'était déjà un peu tard pour elle, rien ne nous paraît plus vraisemblable, tandis que de tels propos demeureraient tout à fait inintelligibles pour nous, si on voulait fixer l'époque de ce mariage avant l'année 1686. Jusqu'à preuve contraire, nous accepterons donc cette dernière date; et, comme la suite de ces lettres semble embrasser un espace d'environ deux mois, nous pouvons supposer que cette correspondance s'étend du mois d'août à la fin de septembre 1686. A cette époque, Fléchier était déjà nommé à l'évêché de Lavaur, depuis environ un an; mais il n'avait pas pour cela définitivement quitté la cour. Dans cet intervalle, il put faire quelques voyages dans son nouveau diocèse, tout en conservant sa charge d'aumônier de la Dauphine. Sa correspondance imprimée nous autorise pleinement à croire que, dans le courant des années 1686 et 1687, il ne fit à Lavaur que de rares et

(1) La Dauphine eut trois fils : l'aîné, Louis, duc de Bourgogne, élève de Fénelon, né le 6 août 1682; Philippe, duc d'Anjou, né le 16 décembre 1683; Charles, duc de Berry, né le 31 août 1686.

courtes apparitions : il y venait afin de donner ses ordres ou pour régler certaines affaires ; puis, lorsque tout paraissait arrangé, il retournait prendre son poste à la cour (1).

Deux ou trois années après, Mlle Des Houlières, bien vite consolée d'une rupture dont elle n'avait pas été fâchée, s'occupait des préparatifs d'un second mariage. Cette fois, les anciennes hésitations avaient disparu, et c'était avec la joie la plus complète qu'elle s'abandonnait à ses espérances de bonheur. Aussi comme Fléchier change de langage, et comme le ton qu'il prend alors diffère de celui qu'il avait auparavant ! En 1686, ses paroles embarrassées étaient pleines d'une réserve que les circonstances semblaient commander : il comprenait bien que l'union projetée était avantageuse à la famille de Mlle Des Houlières ; mais, d'un autre côté, il n'ignorait pas que ce mariage plaisait médiocrement à son amie. Dans une conjoncture aussi délicate, et tandis qu'il était important de ne rien brusquer, il était fort difficile d'exprimer nettement son avis. De là, dans les lettres où il est question de M. d'Ecquilly, un ton indécis comme la situation, des conseils modérés et sages, qui ne pouvaient rien compromettre, mais qui aussi n'étaient pas de nature

(1) Voyez *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. X, p. 48 et suiv. Dans le courant de l'année 1686, on ne trouve que quatre lettres datées de Lavaur : 2 février, 20 mai, 26 août, 29 septembre ; encore l'éditeur ne paraît-il pas très-sûr de l'année qu'il nous indique. Nous en avons la preuve dans la manière dont il écrit chaque fois la date de ces lettres. Pour la première, il écrit : « A Lavaur, ce 2 février, *environ* 1686 » ; même formule pour les trois autres.

à amener une solution. Quand il s'agit du second mariage, au contraire, Fléchier est entièrement à son aise; il parle librement, sa causerie est gaie, piquante, et aussi expansive qu'elle avait été contenue auparavant. Voici une lettre qui ne peut guère s'appliquer qu'à M. de Caze; on y trouve une petite scène amusante, décrite avec ce charmant laisser aller d'un homme qui ne peut s'empêcher d'être aimable :

« Vous m'avertissez que vous avez réjoui notre ami, et vous me paroissez contente de vous; je prends part à votre satisfaction et à sa joie. Je l'ai aperçu ce matin dans la foule des courtisans, et j'ai voulu lire sur son visage une nouvelle que vous n'avez pas voulu m'expliquer dans votre lettre; mais soit que le respect du lieu le retînt dans son sérieux, soit qu'il renfermât sa bonne fortune dans son cœur, son visage ne m'a rien appris. Il m'a regardé plusieurs fois comme un homme qui a besoin de moi; mais un peu de sagesse que Dieu m'a donné m'a fait détourner les yeux, et je n'ai pas voulu qu'il me soupçonnât de curiosité et qu'il crût que j'étois pressé de sa confidence. Peu de temps après, il est venu à moi avec l'air d'un homme chargé de quelque secret qui lui pesoit. Il m'a fait deux ou trois questions sans dessein. Je lui ai laissé jouer son prélude, et je l'ai vu bientôt venir au fait. Il m'a demandé s'il y avoit longtemps que je ne vous avois vue, si je vous verrois bientôt. J'ai répondu assez froidement des oui et des non. Alors il m'a dit qu'il avoit eu l'honneur de vous voir, que ç'avoit été une visite en robe détroussée. Il prenoit le fil pour me débiter ses dernières aventures; mais nous étions à l'église, nos maîtres sont venus, j'ai couru à ma fonction, et il est allé à ses affaires. Il avoit dessein de venir dîner chez nous, mais on l'a retenu ailleurs. Il y

aura peut-être demain conférence nouvelle, et nous ferons peut-être encore raisonner la cour sur notre entretien (1). »

Il paraît qu'au milieu de toutes ces affaires, Mlle Des Houlières oubliait un peu Fléchier, qui s'en plaignait avec sa politesse et sa modération ordinaires :

« Quand vous me négligeriez un peu dans l'occupation où vous êtes, j'aurois sujet de m'en affliger, mais je n'aurois pas raison de m'en plaindre. Je sais ce qu'il faut pardonner à un cœur qui est déjà comme engagé, et ce seroit une injustice ou du moins une indiscrétion de demander de l'exactitude pour des amis, quand on est à la veille d'avoir un époux. J'attendrai donc, mademoiselle, non pas indifféremment, mais patiemment les grâces que vous voudrez me faire, et je les compterai pour ce qu'elles valent. Vous avez bien passé vos journées depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir. Des abbés, des magistrats, des révérends pères, et surtout un amant choisi et assuré de son bonheur font une assez agréable compagnie (2). Pour moi, j'ai passé toute la semaine dans une assez triste solitude. Toute notre maison partoit pour la campagne quand j'arrivai. J'ai été seul et solitaire, et si vous ôtez quelques-moments que j'ai donnés à mes petits devoirs, j'ai employé tous ces huit jours à mes imaginations et à mes rêveries. Si elles ont été gaies ou non, je vous laisse à deviner.

(1) On ne peut affirmer d'une manière certaine que Fléchier veuille désigner ici M. de Caze ; cependant le ton sympathique avec lequel il parle de cet *ami* semble autoriser notre supposition. On a pu voir que lorsqu'il s'agit de M. d'Ecquilly, Fléchier se sert d'un langage beaucoup plus réservé.

(2) *Cet amant choisi* ne peut être que M. de Caze ; ces expressions ne pourraient guère convenir à M. d'Ecquilly, que Mlle Des Houlières n'acceptait qu'à regret.

Notre sermon de l'Académie a été remis à dimanche. Je prendrai cette occasion pour aller à Paris dès le samedi. Je tâcherai d'y arriver sur les cinq heures après midi. Si vous étiez engagée à sortir, ou si vous avez promis vos audiences pour tout le jour, mandez-le-moi par un billet à l'hôtel de Rambouillet, afin que je n'aille pas vous chercher en vain. Si vous étiez d'humeur à faire un tour de promenade et que le temps fût assez beau, je vous attendrois; sinon vous me feriez la grâce de m'attendre chez vous. Je recevrai vos ordres en arrivant. Pardonnez-moi cette confiance, car personne n'est à vous de meilleure foi ni de meilleur cœur que moi. »

Mais ces joies furent de courte durée: Mlle Des Houlières vit tout à coup ses espérances anéanties par la mort de M. de Caze, tué, dit-on, à l'armée en 1691 (1). Dans

(1) L'auteur de l'*Éloge historique* fixe la date de 1692. Nous parlant des amis de Mlle Des Houlières, il nous dit: « Il y en eut même dont l'amitié se changea en passion; et il paroît que de ce nombre M. Caze ne lui fut pas indifférent. Les vers qui nous restent de lui, et que mademoiselle Des Houlières a joints aux siens, font juger que, du côté de l'esprit, il étoit digne d'une conquête aussi belle. S'il l'étoit par sa naissance et sa fortune, c'est ce qu'il n'a pas été possible de découvrir. On sait seulement qu'il était dans le service et qu'il fut tué en 1692. » *Éloge historique de Mme Des Houlières*, p. XLI; *Œuvres de Mme et de Mlle Des Houlières*, t. I. Paris, 1764, 2 vol. in-12. Cette date est-elle bien exacte? Un autre contemporain de Mme Des Houlières, Régnier Desmarais, dans une épitaphe latine que nous citons un peu plus loin, nous dit que M. de Caze fut tué sous les murs de Mons, *Montibus sub arduis*. Or ce fut au mois d'avril 1691 que cette ville, capitale du Hainaut, fut prise après neuf jours de siége. — Dans une courte étude sur *les Deux Des Houlières*, M. A. Péricaud parle d'un M. Caze, riche banquier de Lyon, propriétaire, dans le quartier de Bellecour, d'une maison qui ressemblait à *un petit palais*. C'était peut-être, nous dit l'auteur, le père ou l'oncle du jeune officier Jean Caze, qui fut aimé de Mlle Des Houlières.

ces tristes circonstances, Fléchier console sa pauvre amie et lui prodigue les plus tendres témoignages d'une affection sincère et dévouée. La lettre qu'il lui adresse est quelque peu maniérée, mais écrite avec une émotion vraie et avec un accent de douleur qui nous prouve combien il est touché d'une si grande catastrophe :

« Non, mademoiselle, vous ne m'avez point oublié. Je connois trop la fidélité de votre amitié et, si j'ose le dire, le mérite de la mienne ; et je me persuade, pour mon honneur et pour le vôtre, que vous vous souvenez de moi. La lassitude où vous êtes, l'importunité des compliments que vous avez essuyés, le service où vous assistâtes hier, et toutes les fatigues qu'on a de sa propre affliction et des consolations des autres, dans l'état où vous vous trouvez, ne vous ont pas peut-être ôté la force de penser quelquefois à moi, mais seulement le moyen de me l'écrire. J'aurois tort de vouloir que vous eussiez joint à tant d'autres peines celle de faire un billet, et je suis satisfait des témoignages secrets que votre cœur vous a rendus de vous ou de moi depuis que je suis éloigné de vous. Mais quelque assuré que je sois de votre amitié, le suis-je de votre santé ? Vous puis-je savoir dans l'abattement et dans la tristesse, sans avoir au moins de l'inquiétude ? Faites, je vous prie, que je sache à quoi je dois m'en tenir. Je ne demande pas une lettre ni même un billet en forme, deux ou trois mots tracés confusément sur un morceau de papier peuvent me mettre en repos, surtout s'ils m'apprennent que vous vous portez bien. Si votre main est trop foible, notre mère vous la soutiendra, et vous prêtera

Voy. *les Deux Des Houlières*, par M. A. Péricaud, p. 5 et 6 ; Lyon, 1853, in-8° de 15 pages. — Jean de Caze n'était pas inconnu de Ménage qui parle de lui : *Menagiana*, vol. III, p. 68, édition d'Amsterdam, 1762.

même la sienne pour un tel office de charité (1). L'intérêt qu'elle prend en vous et la bonté qu'elle a pour moi lui feront volontiers contribuer à tout ce qui peut me rendre plus heureux. Bonsoir, je suis tout à fait à vous et pour toujours. »

« Ce dimanche soir.

« Je viens de recevoir votre lettre. Ce m'est une grande consolation. Jouissez du plus tranquille repos du monde : vous le méritez, et je veux bien y contribuer de tout mon

(1) Mme Des Houlières mourut le 17 février 1694; cette lettre est donc antérieure à 1694. Le ton général de la lettre ne permet guère de croire que Fléchier veut parler ici de M. Des Houlières, mort le 3 janvier 1693; de plus, il serait bien étonnant de voir Fléchier essayer de consoler la fille sans adresser un seul mot de condoléance pour la mère, dont il fait cependant mention en cet endroit. Aussi nous semble-t-il plus vraisemblable d'admettre qu'il s'agit ici d'une douleur personnelle à Mlle Des Houlières, c'est-à-dire de la mort de M. de Caze. Voici l'épitaphe que Régnier Desmarais composa en l'honneur de celui-ci :

Tumulus Joannis à Casâ nobilis Galli.

Sub hoc Joannes conditus tumulo jacet,
Cui nomen à Casâ Italum et genus fuit;
Nulli secundus oris elegantiâ,
Suavitate morum, acumine ingenî,
Bene præparati et firmitate pectoris:
Quem militantem Montibus sub arduis
Jam jamque captis, sæva mors flore abstulit
Juventæ in ipso, sponsæ et invidit suæ.
Huic illa amoris pignus hoc ponit sui:
Cœlum apprecata, quando jam amatus sibi
Reddi negatur sponsus, ipsa olim suo,
Nec sera, sponso reddi ut æternum queat.

Poésies italiennes, espagnoles et latines de Régnier Desmarais, p. 516; 1 vol. in-12. Paris, Claude Cellier, 1708.

pouvoir. Mme du Mesnil n'est plus ici, et je rendrai votre lettre à la princesse (1). Encore une fois, tout à vous. »

Quelques années après, vers 1695 ou 1697 au plus tard, il fut question d'un troisième mariage. Mais celui-ci n'eut pas une meilleure issue que les deux précédents : il semble que Mlle Des Houlières ne devait avoir à ce sujet que les plus tristes déceptions. Voici ce que nous raconte l'auteur de l'*Éloge historique* (2) : « M. d'Audiffret étoit un gentilhomme provençal, né avec beaucoup d'esprit, mais peu de bien, et qui avoit eu de grandes obligations à Mme Des Houlières. Il accompagna le prince de Conti lorsqu'il fut élu roi de Pologne (3), et fut aussi envoyé à la cour de Lorraine. A

(1) Si on admet que cette lettre fut écrite en 1691, à l'époque de la mort de M. de Caze, *la princesse* dont parle Fléchier ne peut être la Dauphine, qui mourut le 26 avril 1690. A cause de cette objection, peut-être voudrait-on faire rapporter cette lettre à la mort de M. Des Houlières ou à celle de son fils; mais la difficulté serait absolument la même : M. Des Houlières mourut le 3 janvier 1693, et son fils dans le courant de l'année 1694, bien après la Dauphine. On voit que cette absence de dates, dans la correspondance de Fléchier, donne lieu à des difficultés réelles. Nous tâchons de les résoudre le mieux possible, sans avoir la prétention de donner une solution définitive.

(2) *Œuvres de Mme et de Mlle Des Houlières*. Paris, 1764, 2 vol. petit in-12. *Éloge historique*, vol. I, p. XLIII.

(3) François-Louis de Bourbon, prince de Conti, né en 1664, mort en 1709, fut élu roi de Pologne en 1697, à la mort de Sobieski. Est-ce avant ou après cette élection qu'il faut placer le projet de mariage de Mlle Des Houlières avec M. d'Audiffret? Dans l'*Éloge historique* nous ne trouvons aucun renseignement; mais il suffira de dire qu'en 1697, Mlle Des Houlières, qui était née en 1656, avait déjà quarante et un ans. Il est donc fort probable, pour ne pas dire certain, que ce troisième projet de mariage fut formé avant 1697; il est bien difficile de le placer après.

son retour, il fut proposé par des amis communs de lui faire épouser Mlle Des Houlières, dont le mérite avoit paru le toucher avant ses voyages. La négociation réussit, et fut poussée si loin que tout fut conclu pour le mariage, dont ils reçurent les compliments l'un et l'autre; mais ensuite, soit que M. d'Audiffret eût changé de sentiment à l'égard de Mlle Des Houlières, soit réflexions de la part de celle-ci sur la situation de sa santé, ils aimèrent mieux en rester aux termes de l'amitié; et la chose, après avoir été arrêtée pendant longtemps, n'eut point d'exécution. »

Fléchier fut un ami véritable, qui s'associa aux joies de la famille et prit part à toutes ses douleurs : au moment de l'épreuve ou du malheur, il est toujours là, prêt à rendre les services qu'on peut attendre de lui. « La vie est si douce, quand on la passe en bonne et sincère amitié ! » écrivait-il un jour; et c'est sans doute parce qu'il avait éprouvé ces douceurs, que nous le voyons remplir si fidèlement les devoirs que l'amitié lui impose.

Mlle Des Houlières veille auprès de son père qui est malade; de son côté, l'excellent abbé est retenu à Saint-Germain. Il lui écrit aussitôt, et l'avertit combien il regrette de ne pas être libre pour venir à Paris : « Il n'y a que cette raison que vous consultez tant et que vous voulez tant que je consulte qui puisse me consoler un peu de ne pas passer demain l'après-dînée avec vous. Mais, hélas! peut-être la passerez-vous à servir M. votre père! Peut-être serez-vous tristement occupée à le consoler dans son mal! Je suis dans une grande inquiétude. Je crains que la fièvre ne lui ait repris; faites-moi la grâce de me mander au plus tôt si je dois me réjouir ou m'affli-

ger avec vous, car vous savez qu'on ne se peut intéresser plus que je fais à tout ce qui vous touche. »

Ailleurs, il lui recommande de se ménager beaucoup; le ton est toujours un peu précieux, mais le sentiment est vrai : « Il faut donc que je sois continuellement en alarme, mademoiselle ; hier votre mal, aujourd'hui celui de M. votre père. Je connois votre cœur, je connois sa foible santé (1), et je suis en peine pour vous et pour lui. Si vous avez quelque égard pour moi, ménagez si bien vos devoirs qu'on en soit satisfait, et que vous n'en soyez pas incommodée; et souvenez-vous qu'on a besoin de votre secours, mais que vous n'avez pas besoin de fatigue. » Puis, comme les nouvelles qu'il reçoit ne sont pas mauvaises, il s'en montre tout heureux : « Je me réjouis, ajoute-t-il en terminant, de lire au bas de votre lettre que tout va mieux, et de m'imaginer que Mlle Gou (2) arrive ce soir. Ce vous sera une consolation ; elle vous donnera un peu de sa gaieté et vous lui ferez part de vos peines. »

C'est sans doute peu de jours après qu'il écrivait de nouveau pour demander d'autres renseignements : « Dans le chagrin où j'étois hier de n'avoir point reçu de vos nouvelles, craignant que la fièvre n'eût repris

(1) Vers 1682, M. Des Houlières, après avoir terminé les travaux dont il avait été chargé en Guyenne, se trouvait employé comme ingénieur dans les villes de Flandre, ce qui lui donnait occasion de faire des voyages à Paris. C'est sans doute à l'un de ces voyages que cette lettre se rapporte. M. Des Houlières mourut à Paris, le 3 janvier 1693. Voyez *Éloge historique*, p. XXXVII ; *Œuvres de Mme Des Houlières*, édit. de 1764.

(2) Fléchier désigne ici Mlle Goujon, dont le nom se trouve écrit en entier dans une autre lettre : Voyez plus haut, p. 144. Nulle part nous n'avons trouvé de renseignement sur cette personne.

à M. votre père ou à vous (1), j'avois résolu d'envoyer à Paris, et peut-être y fussé-je allé moi-même, malgré tous les embarras que la dévotion de nos maîtres nous donne dans ces grandes fêtes. Mais M. de Cistéron (2), qui vint heureusement dîner chez nous, m'assura qu'il vous avoit vue le soir auparavant, qu'on ne craignoit plus de fièvre dans la maison, et qu'il vous avoit trouvée plus gaie et plus tranquille que moi. »

Fléchier était à Versailles quand mourut le frère de Mlle Des Houlières (3); sans retard il écrit pour la consoler. On remarquera que, dans cette lettre, il continue de revenir sans cesse, et presque sans y songer, à l'antithèse, sa figure favorite :

« A Versailles, ce 8 septembre.

« Que je vous plains, mademoiselle, et que la perte

(1) Cette lettre nous semble faire suite à la précédente; elle aurait donc été écrite vers 1682.

(2) Il s'agit ici de l'évêque de Sisteron. De 1680 à 1718, le siége épiscopal de cette ville fut occupé par Louis Thomassin. Il ne faut pas confondre ce dernier avec Louis de Thomassin, savant théologien, membre de l'Oratoire, et mort à Paris en 1695. Sisteron, que Fléchier écrit *Cistéron*, était un évêché suffragant de la province d'Aix. C'est aujourd'hui une petite ville, sous-préfecture du département des Basses-Alpes.

(3) Il mourut jeune encore, à l'âge de vingt-sept ans. Il paraît qu'il ressemblait assez, par les qualités et par les défauts, au chevalier de Sévigné, qui causa tant de soucis à sa mère. « Il se nommoit, nous dit l'auteur de l'*Éloge historique*, Jean-Alexandre de la Fon de Boisguérin Des Houlières, et étoit entré dans le génie. Son peu de conduite avoit d'abord donné du chagrin à sa famille; mais comme le principe en étoit beaucoup d'esprit et de vivacité, l'application avoit succédé à ses premiers écarts, et M. de Vauban commençoit à bien augurer de ses dispositions. » *Œuvres de Mme et de Mlle Des Houlières*, t. I, p. XXXIX. Paris, 1764.

que vous venez de faire me paroît sensible. Je connois votre cœur, je connaissois celui de M. votre frère, et j'entrevois tous les sujets que vous avez de vous affliger. On ne rencontre pas tous les jours des parents dont on puisse faire ses bons amis, et les liens du sang et de la nature sont peu souvent fortifiés par ceux d'une honnêteté et d'une affection mutuelle. Ainsi un frère dont on est tendrement aimé, et qu'on aime tendrement, c'est un trésor qu'on ne peut assez estimer quand on le possède, et qu'on ne sauroit trop regretter quand on l'a perdu. Je trouve votre douleur très-raisonnable, et j'en suis moi-même vivement touché. Quand je pense que vous me l'aviez donné pour ami, que vous l'aimiez et que vous le pleurez, vous pouvez aisément croire que bien loin d'être propre à vous consoler, j'aurois besoin de consolation moi-même. Je ressens également et la perte que vous avez faite et l'affliction que vous en avez. Je crains que vous n'ayez pas assez soin de vous, et que l'effort que vous faites pour cacher à Mme votre mère la peine que vous ressentez, n'altère votre santé (1). Je vous

(1) Ici se rencontre une difficulté fort grave : d'après cette lettre, Mme Des Houlières vivait encore à l'époque de la mort de son fils. Or il y a là une erreur bien faite pour déconcerter ; car Fléchier eut toujours des relations trop suivies avec la famille Des Houlières pour ne pas être informé exactement d'un fait d'une si grande importance. L'acte de décès de Mme Des Houlières et celui de son fils nous prouvent d'une manière manifeste, et malgré la lettre de Fléchier, que Mme Des Houlières succomba la première. Voici ces deux actes, extraits des registres de la paroisse Saint-Roch, archives de l'état civil de Paris. Nous trouvons le premier dans le *Dictionnaire critique* de M. A. Jal : « 19 février 1694. Dame Antoinette de la Garde, veuve de messire de la Font de Bois Guérin, chevalier, seig^r^ des Houllières, âgée de cinquante-six ans, décédée avant-hier, rue de la Sourdière, en cette paroisse, a esté inhumée en cette église ; présens Mre Jean-Alexandre de la Font de Bois Guérin, chevalier, seig^r^ des Houllières, son fils ; m^re^ Jean du Ligières (sic) de la Garde, chevalier, seigneur de Fontaine, frère de

conjure, mademoiselle, de vous servir en cette rencontre de tout votre courage, et s'il reste encore au monde quelque personne qui mérite de vous être chère, ne lui donnez pas le déplaisir de pleurer la mort du frère et la maladie de la sœur tout ensemble. Si vous me jugez digne d'occuper dans votre cœur une place qui a été si bien remplie, vous trouverez que si je ne suis pas assez heureux pour la mériter, je suis assez équitable pour l'estimer ce qu'elle vaut. Pour moi, je puis vous assurer que s'il ne vous faut qu'un cœur entièrement à vous, vous l'avez trouvé. Par cet endroit, je puis remplacer tout ce que vous pouvez perdre d'ailleurs, et vous faire voir que l'amitié ne lie pas moins que la parenté, et qu'il y a des amis qui ressemblent fort à des frères. Si j'avois pu quitter mon poste, je serois parti dès aujourd'hui pour vous aller voir. Ce sera le plus tôt que je pourrai, et j'espère que ce sera bientôt. Je viens de recevoir votre lettre, et je ne sais pourquoi je ne la reçois que le dimanche, quoiqu'elle soit écrite du jeudi. »

Quelque temps après, Fléchier éprouvait le même malheur : il perdait à son tour l'un de ses frères, et annon-

lad. dame, dem^t tous deux dites rue et paroisse. » L'acte est signé : J. A. de la Fond Boisguérin Deshoulierres, Duligier de la Garde.

Voici maintenant l'acte de décès du frère de Mlle Des Houlières. Cet acte a échappé à M. A. Jal; nous l'avons trouvé dans les registres de la paroisse Saint-Roch, année 1694, Paris, archives de l'état civil: Août, du jour douzième, « Mre Jean Alexandre de la Fon Boisguérin, chev. seig^r Deshoulières, âgé de vingt-sept ans et demi, décédé hier rue de la Corderie en cette parr. a été inhumé en cette église. Présens m^re Jean Duligiere de la Garde, chev. seig^r de Fontaine, son oncle maternel, dem^t rue Neuve des petits champs, d^e parr. Mre Charles Garnier, écuyer, dem^t d^e rue et parr. »

Toute obscurité disparaîtrait si Mme Des Houlières eût eu un second fils; mais les biographes n'en parlent pas, et nous n'osons, de notre chef, proposer une hypothèse qui serait si acceptable.

çait cette triste nouvelle à Mlle Des Houlières. Le ton de la lettre, grave et affectueux, nous montre quelle intimité régnait entre les deux amis :

« Ce dimanche au soir.

« Vous ne serez pas longtemps, mademoiselle, à me rendre les mêmes offices de pitié et de consolation que je vous rendis comme je pus il y a un mois. Je reçus hier la nouvelle de la mort d'un de mes frères, après une maladie de quinze jours (1). J'en suis tout à fait affligé. Il semble que nous soyons destinés aux mêmes malheurs et aux mêmes accidents, et que le ciel nous ait donné l'un à l'autre pour nous secourir et nous consoler. Je suis assuré que vous avez la bonté de prendre part à ce qui me touche, et je sens qu'il faut que je réunisse en un seul objet toute mon amitié. J'irai, dans quelques jours, passer une après-dînée auprès de vous, pour me remettre des incommodités que j'ai eues et de la tristesse que j'ai. Vous savez de quel secours vous m'êtes et quelle est la confiance que

(1) Cette lettre, si elle fut écrite un mois après la mort d'Alexandre Des Houlières, serait donc du mois de septembre 1694. Fléchier eut deux frères : *Michel* et *Philippe;* ils se marièrent tous les deux ; mais le premier mourut sans enfants, tandis que le second laissa une nombreuse famille. Il s'agit ici de la mort de *Michel;* car nous lisons que *Philippe* vivait encore en 1696, et fut premier consul de Pernes cette année-là : *Dictionnaire biographique du département de Vaucluse*, par M. Barjavel, t. I, p. 489, note 1. Carpentras, L. Devillario, 1841, 2 vol. grand in-8°. Dans l'une de ses lettres datée de Nîmes, le 31 mars 1701, Fléchier parle de la mort de ce dernier. Voy. ses *Œuvres complètes*, vol. X, p. 363, édition Ducreux. — Fléchier eut aussi deux sœurs; l'une, religieuse de Sainte-Claire, à Béziers, fut longtemps abbesse de son monastère, et mourut vers 1702. Voy. dans les *Œuvres complètes*, vol. X, p. 365, une lettre de Fléchier sur la mort de sa sœur. En 1705, il perdait son autre sœur, mariée à Pernes, sa ville natale, à un M. de Baculard. Sur les parents de l'évêque de Nîmes, voir l'ouvrage de M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 482 et suiv.

j'ai en vous. Tant que vous me ferez la grâce de me conserver la part que vous m'avez accordée en votre amitié, j'aurai de quoi me récompenser des pertes que je pourrois faire. Adieu, mademoiselle. »

En mourant, M. et Mme Des Houlières ne laissèrent à leur fille qu'une position difficile et pleine de toutes sortes de soucis. Mme Des Houlières laissait bien un nom devenu célèbre, mais c'était là l'unique héritage qu'elle léguait : tous ses efforts, toutes ses suppliques et toutes ses sollicitations n'avaient pu réussir à relever une fortune qui avait été compromise pendant les guerres de la Fronde (1). Obligée de défendre ses intérêts contre une multitude de créanciers, Mlle Des Houlières eut à débrouiller une situation fort embarrassée. Dans ces circonstances, il était fort important pour elle de ne pas se laisser décourager par les ennuyeux calculs qu'elle devait faire, comme aussi elle ne devait rien omettre pour se rendre un compte exact des exigences plus ou moins légitimes de chacun (2). Au milieu de ces laborieuses re-

(1) Quelque temps avant sa mort, Mme Des Houlières avait reçu une pension de Louis XIV : « Le roi étant à Versailles, le 9 janvier 1693, *voulant gratifier et traiter favorablement la dame Des Houlières, tant en considération des services de son mari que de son mérite personnel*, lui accorde une pension de mille livres. » Bibl. imp., ms. Clairambault, n° 560, pièce 24. Cité par M. Jal, *Dictionnaire critique de biographie*, article Des Houlières.

(2) L'*Éloge historique* nous donne quelques détails sur la situation de la famille Des Houlières. Voici ce que nous trouvons sur Mme Des Houlières : « Pour éviter les poursuites rigoureuses des créanciers dont elle et son mari étoient accablés depuis le séjour qu'ils avoient fait hors du royaume, elle fut obligée de se séparer de biens d'avec lui dès 1658, et M. Des Houlières abandonna tous les siens à ses créanciers. » Le traitement que re-

cherches, Fléchier lui écrivait pour la consoler, et lui adressait en même temps d'excellents conseils : « Que c'est une triste occupation, lui dit-il, que d'écouter des gens d'affaires, et que les jours sont longs quand on les passe à faire des comptes et à débattre des intérêts ! Je vous plains de vous trouver dans cet embarras, vous dont les destinées auroient sans doute été plus douces, si le bonheur s'accordoit toujours avec le mérite. Mais il faut songer à soi-même malgré soi ; et il y a dans la vie certains intérêts nécessaires qu'on abandonneroit volontiers et qu'on doit soutenir par justice. Je sais la peine que font ces sortes de discussion à des âmes nobles et généreuses comme la vôtre. Mais il sied bien à chacun de savoir ce qui

cevait M. Des Houlières comme officier du génie, une pension tardive de *deux mille livres* que Louis XIV accorda en 1688 à Mme Des Houlières, telles furent à peu près les seules ressources de la famille. Quant à Mlle Des Houlières, sa situation fut loin d'être brillante : nous la voyons d'abord renoncer à la succession de son frère ; et l'auteur de l'*Éloge historique* nous donne à entendre qu'elle dut renoncer aussi à celle de sa mère. Après nous avoir dit que le roi lui accorda, le 5 mars 1694, une pension de trois cents livres, une autre de pareille somme le 29 août suivant, et enfin une autre de trois cents livres le 30 janvier 1714, il ajoute : « C'étoit, à peu de chose près, les seuls biens qu'elle possédât ; elle se crut néanmoins obligée d'acquitter les dettes de sa famille, et même de ses oncles, quoiqu'elle eût renoncé à tous ces héritages, et que cette résolution dût beaucoup lui coûter, dans l'état où étoit sa fortune. » *Œuvres de Mme Des Houlières*, p. XLIII, édition de 1764. L'auteur de l'*Éloge historique* semble avoir commis une légère erreur au sujet des pensions accordées à Mlle Des Houlières. Voici ce qu'on lit dans le manuscrit Clairambault, cité dans le *Dictionnaire* de M. A. Jal : « 5 mars 1694. Brevet et ordonnance de quatre cents livres de pension pour *Dlle Antoinette Des Houlières, en considération des services de son père.* » — « Le 29 août 1694, le roi augmenta de deux cents livres la pension de Mlle Des Houlières. »

lui appartient, et il y a un milieu entre le désintéressement et la nonchalance. »

Mlle Des Houlières eut une vie assez triste et à laquelle ne manquèrent pas les épreuves : elle vit mourir jeune encore le seul frère qu'elle avait ; des trois projets de mariage dont nous avons parlé, elle n'eut à recueillir que d'amères déceptions ; enfin, à la mort de ses parents, elle se trouva dans un état fort voisin de la pauvreté. Mais ce qui dut la faire souffrir bien davantage, ce sont les contrariétés, les railleries ou les malices qu'elle eut à subir de la part de sa mère. Serait-ce à l'un de ces chagrins intimes, à l'une de ces douleurs dont il était le confident, que Fléchier fait allusion dans la lettre suivante? Il est permis de le croire, sans qu'il soit possible de l'affirmer :

« A Versailles, ce lundi.

« Que je crains, mademoiselle, que ce redoublement d'affliction qui vous est survenu ces jours passés n'ait altéré votre santé ! Je sais ce que c'est que d'être sensible, et combien il en coûte d'avoir un bon cœur. Le vôtre mériteroit d'être moins éprouvé qu'il n'est ; mais on n'est pas toujours heureux parce qu'on mérite de l'être. Si j'avois été libre, et si j'eusse cru pouvoir vous être de quelque secours en cette occasion, j'aurois été à Paris et me serois satisfait moi-même en essayant de vous consoler. Mais il ne seroit peut-être pas à propos de quitter la cour dans un temps où il y a de la tristesse. Mgr le Dauphin eut hier un accès, et c'est une fièvre quarte bien réglée. Mme la Dauphine a toujours la fièvre avec des redoublements, et se trouve fort affoiblie. C'est une fièvre continue qui a pourtant des intervalles de rémission. Ce qu'il y a de fâ-

cheux, c'est que cette princesse ne veut pas entendre parler du remède anglois, parce qu'on lui a dit que la reine d'Espagne, pour en avoir pris, étoit en danger de n'avoir jamais d'enfant (1). Aussi sa prévention n'est pas le moindre de ses maux. J'attends demain de vos nouvelles; si j'en reçois, vous en aurez aussi des miennes. »

La correspondance de Fléchier ne jette sur ces événements qu'une lumière fort discrète; cependant, par certains endroits, on peut comprendre que la bonne Des Houlières n'avait pas toujours lieu d'être satisfaite des procédés employés à son égard. Voici l'extrait d'une lettre qui ne précise rien, mais qui en dit assez pour indiquer l'existence de quelques froissements intérieurs : « Il me semble, mademoiselle, que je devrois avoir reçu aujourd'hui de vos nouvelles. L'arrivée de notre mère, sa conduite à votre égard et à l'égard des autres, les démarches qu'a faites son ami, la visite que vous avez rendue à M. D. L., la maladie de la dame dont vous me parlez,

(1) Mme de Sévigné parle, dans une de ses lettres à la date du 12 janvier 1689, d'une maladie de la Dauphine; mais, à cette époque, cette princesse était déjà accouchée trois fois : elle n'aurait donc pas refusé un remède par la crainte de se voir condamnée à la stérilité. Cette lettre se placera avec plus de probabilité au cours du mois de décembre 1680, époque où le remède anglais jouissait de la plus grande faveur. (Note de M. de Buzonnière.) A la date de 1680, quelle pourrait être cette *affliction* dont parle Fléchier? Mlle Des Houlières ne pouvait alors être affligée ni de la mort de son père arrivée en 1693, ni de celle de sa mère qui eut lieu en 1694, ni du mauvais succès de ses différents projets de mariage, dont le premier ne commença pas de se négocier avant l'année 1686. S'agirait-il ici, par hasard, de la mort de l'une des sœurs de Mlle Des Houlières? Ce n'est guère probable; dans ce cas, Fléchier se serait servi de termes moins généraux.

peuvent être des sujets d'une assez longue et assez importante lettre. Vous pouvez bien vous imaginer que je pense à tout et que je ne sais rien, et qu'ainsi vous devriez être un peu plus exacte à m'apprendre ce qu'il me semble que pour vous et pour moi je devrois savoir. Ne vous rebutez pas des reproches que je vous fais sur cela. Il n'est pas juste que parmi toutes les peines que vous avez dans le cours de votre vie, vous ayez encore celle de mes impatiences, et ce n'est pas mon intention de vous fatiguer des soins et des inquiétudes même que j'ai pour vous. »

Que veut dire ici Fléchier, quand il semble se plaindre ainsi de la conduite de Mme Des Houlières à l'égard de sa fille et *à l'égard des autres?* Quels sont ces détails qu'il ignore et qu'il *devrait savoir?* Il est impossible de rien préciser; on peut cependant faire quelques conjectures. D'abord, nous pensons qu'il ne s'agit ici d'aucun de ces graves différends qui attestent la désunion d'une famille : le langage de Fléchier est trop mesuré pour autoriser une supposition de ce genre. Mais peut-être ne sera-t-on pas loin de connaître la vérité, si l'on songe que Mme Des Houlières, vive, mordante et railleuse, ne ménageait guère plus sa fille que ses propres amis. Personne n'échappait à ses traits : ce n'était pas méchanceté chez elle, mais elle trouvait un plaisir malin à décocher une épigramme qui, si elle déchirait rarement, égratignait presque toujours. C'est ainsi que nous l'ayons vue se venger de l'oubli de Fléchier par une pièce spirituelle et qui ne manque pas de sel (1). Une autre fois, elle s'en

(1) Voir plus haut, p. 33.

prend à M. de Caze, et, avec une libre hardiesse, elle le plaisante au sujet du prénom de *Jean* que celui-ci portait. Mme Des Houlières ne se gêne pas pour dire que ce nom est bien commun, qu'il ne fournit *rien d'agréable*, qu'il n'y en a aucun qui soit *d'un plus mauvais augure*, et que le plus simple serait de se *débaptiser* (1). Il est probable que ces plaisanteries étaient fort peu du goût de Mlle Des Houlières ; et c'est peut-être cette pièce ou quelque petite affaire de ce genre qui nous explique pourquoi Fléchier reproche à la mère de n'avoir pas assez d'égards pour sa fille et pour les autres.

Un tel langage put bien attrister Mlle Des Houlières, mais nous ne voyons pas qu'elle en ait moins aimé sa mère et qu'elle lui ait été moins dévouée pour cela. Elle supportait doucement ces épreuves ; elle souffrait en silence et ménageait ainsi une paix qu'elle eût eu l'occasion de rompre trop souvent. Les lettres de Fléchier ne permettent pas de croire à l'existence d'aucun grave démêlé : entre ces deux femmes, l'une brusque, agressive et d'humeur assez emportée, l'autre toujours patiente et soumise, on peut bien supposer qu'il y eut de temps à autre quelque froideur, mais l'affection n'en demeura pas moins intacte jusqu'à la fin. C'est là ce que l'on peut conclure de certains passages de notre correspondance : ainsi, lorsque Mme Des Houlières est malade, nous voyons sa fille empressée autour d'elle, lui prodiguer les mêmes soins qu'elle avait donnés autrefois à son père : « Je viens de recevoir votre billet, mademoiselle, lui dit Fléchier, et je vous écris celui-ci sur-le-champ. Si vous

(1) Voy. *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 49, édit. de 1725.

savez combien je suis sensible à tout ce qui vous touche, vous jugez bien de l'inquiétude et de la douleur où je suis. La maladie de Mme votre mère, la connoissance que j'ai de la bonté de votre cœur, l'appréhension que j'ai que les soins et les peines que vous prenez auprès d'elle ne vous ruinent ce peu de santé qui vous reste, l'affliction présente, l'incertitude de l'avenir, tout me donne un chagrin mortel. Faites-moi la grâce de me mander s'il y a quelque amendement à son mal, et surtout si je puis vous être bon à quelque chose. Je serois parti dès aujourd'hui pour aller voir si je vous serois de quelque consolation, mais je crains que vous ne soyez entièrement attachée auprès de votre malade, et que je ne vous fusse à charge. »

Ailleurs nous trouvons encore l'expression des mêmes sentiments. Le fragment que nous allons citer est daté de Narbonne le 8 janvier 1695, et nous prouve que Mlle Des Houlières conservait fidèlement le souvenir de sa mère. Celle-ci était morte le 17 février 1694 ; plus de dix mois après ce malheur, Fléchier écrit à son amie : « Je vous souhaite, mademoiselle, une année qui vous dédommage ou du moins qui vous console des douleurs et des pertes de l'autre. Après la mort de Mme votre mère, que nous avons tant regrettée, et celle de M. votre frère que j'ignorois (1), il semble que la providence de Dieu doit à

(1) Le 8 septembre (1694 ?), Fléchier adresse à Mlle Des Houlières une lettre de condoléance à l'occasion de la mort de son frère, arrivée le 11 août 1694. En lisant cette lettre, il est facile de voir qu'il s'agit d'une perte récente; voyez cette lettre citée plus haut, page 193. Or, ce qui est extraordinaire, quatre mois après, le 8 janvier 1695, Fléchier écrit à Mlle Des Houlières et lui dit qu'il ignorait la mort de son frère. La lettre de septembre se-

votre vertu et aux vœux de tous vos amis quelque bonheur inespéré. »

rait-elle donc postérieure à celle du 8 janvier 1695, et devrait-elle porter la date du 8 septembre 1695? Il est impossible de l'admettre; car alors on ne comprendrait pas que Fléchier, connaissant la mort du frère de Mlle Des Houlières le 8 janvier 1695, ne se décidât que huit mois après à écrire une lettre de condoléance à son amie. Voilà encore une obscurité qu'il est difficile d'éclaircir. Suffit-il de dire que Fléchier s'est trompé ? qu'il y a eu, de sa part, distraction ou défaut de mémoire? Ce sont là des hypothèses que l'on peut proposer, mais qui ne sont pas assez sûres pour résoudre une difficulté de ce genre. Décidément, nous aurions envie de croire que Mlle Des Houlières eut deux frères : l'un, dont nous ignorons le nom, l'ami de Fléchier, auquel se rapporte la lettre citée page 193 ; l'autre, Alexandre Des Houlières, officier du génie, mort le 11 août 1694.

CHAPITRE VII

Voyages de Fléchier à la suite de la cour. — En 1680, il visite la Flandre, où il accompagne Louis XIV et la Dauphine. — Agréable relation qu'il fait de ce voyage à Mlle Des Houlières. — Retour à Versailles; nouvelles de la cour.

Mais la partie la plus intéressante de ces lettres est celle dans laquelle Fléchier nous parle de la cour, des petites aventures dont il est le témoin ordinaire, ou encore des voyages qu'il a faits à la suite de la Dauphine. Parmi ces voyages, deux surtout méritent une attention particulière : celui que la cour fit en Flandre en 1680, et celui qu'elle fit en Alsace vers la fin de l'année 1681.

Le traité de Nimègue (1678) nous avait donné Saint-Omer, Valenciennes, Maubeuge et plusieurs autres villes. Louis XIV chargea aussitôt Vauban de fortifier ces places destinées à protéger ce côté de nos frontières. Mais comme cette affaire était de la plus haute importance, le roi voulut voir par lui-même comment marchaient les travaux, et juger en même temps de l'esprit des populations. Le 13 juillet 1680, Louis XIV partit de Saint-Germain, et, accompagné de toute sa cour, il se mit en route pour ne rentrer à Paris qu'après plus d'un mois d'absence. La

Dauphine fut de ce brillant voyage, et, en sa qualité d'aumônier, Fléchier dut suivre la princesse. Grâce à lui, nous connaissons parfaitement bien les différentes stations des illustres visiteurs. Nous les voyons passer tour à tour par Abbeville, Calais, Saint-Omer, Dunkerque, pour revenir ensuite par Ypres, Tournai, Valenciennes, Avesnes, Maubeuge et Stenay. Notre aimable abbé s'ennuie en route ; à la longue, il finit par en avoir assez du spectacle de ces places fortes et de ces citadelles qu'on lui fait voir, et, afin de se distraire, il écrit à Mlle Des Houlières et lui trace le tableau des objets qui se déroulent sous ses yeux. Ces lettres n'offrent pas toutes un égal intérêt ; nous voudrions quelquefois que Fléchier nous parlât un peu moins de lui et qu'il nous donnât plus de détails sur tout ce qui se passe à ses côtés. Mais, en somme, ces missives sont fort agréables à lire et méritent d'être connues. Selon son habitude, Fléchier cède trop aisément à l'envie de briller ; il veut avoir trop d'esprit, et c'est avec une coquetterie évidente qu'il embellit sa phrase et cadence ses jolies périodes. Mais on lui pardonne volontiers ces petites préoccupations, si l'on pense que ce journal de voyage n'était pas seulement pour Mlle Des Houlières ; qu'il était certainement destiné à passer de main en main, et devait charmer les loisirs des amis de Paris, qui avaient alors un goût si différent du nôtre. Nous ne citerons pas toujours ces lettres en entier ; il est plus utile, croyons-nous, de supprimer les détails superflus, pour ne rapporter que les passages les plus intéressants. Afin d'interrompre le moins possible le récit de l'ingénieux narrateur, nous ne prendrons que fort rarement la parole.

« A Abbeville, ce 17 juillet 1680.

« Enfin, mademoiselle, après quatre jours de marche continuelle, nous séjournons un jour ici. Je soupirois après ces heureux moments de repos et je les destinois à vous écrire... Le voyage jusqu'ici ne nous a pas beaucoup incommodés. Nous avons eu un temps tel que nous pouvions le souhaiter. Un nuage rafraîchissant et une rosée continuelle nous ont suivis depuis Paris. L'un couvre le soleil, l'autre abat la poussière, et le ciel et la terre sont pour nous. Chacun attribue au hasard ou à la fortune du roi une saison si douce et si tempérée; pour moi, je ne veux devoir ce bonheur qu'aux vœux que je crois que vous avez faits, et vous seule à mon égard pouvez faire la pluie et le beau temps. Nous reprenons demain notre route, et les séjours, qui seront à l'avenir plus fréquents, me donneront plus de commodités de vous écrire de mes nouvelles. Donnez-moi, je vous prie, promptement des vôtres. Prenez le soin d'adoucir ces chagrins inévitables que cause aux vrais et sincères amis une longue et fâcheuse absence, et soyez persuadée que je ne puis avoir de joie plus vive que celle d'apprendre de vous que vous n'êtes pas insensible et que je ne vous suis pas indifférent. »

On arriva à Calais le 21 juillet; malgré la fatigue qu'il peut éprouver, Fléchier s'empresse d'écrire à Mlle Des Houlières et lui raconte plaisamment les embarras de son voyage. « Être incessamment par chemins, voir tous les jours du fond d'un carrosse lever et coucher le soleil, ne savoir si on sera logé ou si on campera, être occupé soir et matin à faire tendre ou détendre un lit, ce sont des embarras dont la seule nécessité pouvoit me rendre capable (1). » Trois jours après, le 24 juillet, il

(1) Voir plus haut cette lettre, page 123.

était avec la cour à Saint-Omer, d'où il envoyait encore une lettre à Mlle Des Houlières. Il paraît que celle-ci était peu exacte à répondre : aussi se plaint-il de sa négligence, et tout en la remerciant de donner enfin de ses nouvelles, il ne peut s'empêcher de railler l'humeur trop fière de son amie (1). Le 28 juillet, on arrivait à Dunkerque; et de là, Fléchier continue d'écrire fidèlement, comme il avait écrit déjà d'Abbeville, de Calais et de Saint-Omer. Tandis que les illustres voyageurs s'empressent de courir à la mer, que les uns vont visiter les vaisseaux qui sont au port, que les autres montent sur des chaloupes, Fléchier se retire à l'écart afin de méditer plus librement : « Pour moi, dit-il, je suis allé rêver sur le rivage et je ne me suis point ennuyé. Rien n'entretient si agréablement l'esprit dans ses pensées que la vue de ce vaste élément et le murmure de ces ondes qui s'entre-choquent les unes les autres, et il n'y a point de solitude où l'on soit plus seul et plus recueilli qu'en celle-là. » Charmé de la beauté d'un si magnifique spectacle, peu désireux d'ailleurs de contempler toutes *les curiosités militaires* de la ville, Fléchier eût bien voulu se promener encore sur le rivage et donner un libre cours à ses réflexions. « On m'est venu tirer de là, ajoute-t-il, pour me montrer les fortifications de cette place, que la terre et l'eau, l'art et la nature à l'envi rendent imprenable, et qui met la France à couvert des mauvais desseins de deux ou trois nations voisines. Je n'ai ouï parler que de bastions, de demi-lunes et d'autres ouvrages que les gens du métier admi-

(1) Voir cette lettre publiée plus haut, page 146.

rent, et que j'ai fait semblant d'admirer comme eux (1). »

Le roi demeura un jour à Dunkerque ; puis il se mit de nouveau en route, et s'arrêta successivement à Ypres, à Tournai, à Valenciennes et à Maubeuge. Fléchier fit preuve de la plus rigoureuse exactitude, et de ces diverses stations il adressa à Mlle Des Houlières des lettres charmantes, les plus aimables que pût écrire un bel esprit.

« A Ypres, ce 30 juillet.

« Quoique je vous aie écrit depuis peu, mademoiselle, et que les séjours deviennent fréquents, je ne veux perdre aucune occasion de vous témoigner que vous avez part à tous mes moments de repos, et vous aurez un billet de moi de tous les lieux où nous demeurerons un jour entier. C'est une précaution que je prends contre tous les accidents qui pourroient arriver durant mon absence, et si vous m'oubliez, du moins je n'aurai pas manqué à mériter votre souvenir. Nous avons passé toute la journée à voir des églises de cette ville ; après avoir fait nos dévotions devant l'autel de saint Ignace, nous sommes allés prier Dieu sur le tombeau de Jansénius : ainsi tout le monde a sujet d'être content de nous. Si vous l'êtes de moi, mademoiselle, j'achèverai mon voyage agréablement, et j'irai enfin recevoir chez vous les louanges que j'aurai méritées, et vous faire tous les remercîments que je vous dois. »

« A Tournay, ce 3 août.

« Il y a si longtemps, mademoiselle, que je n'ai reçu de vos nouvelles, que j'ai sujet de craindre que votre santé ne vous ait pas permis de m'écrire ou que votre cœur ne

(1) Voir plus haut, page 134.

vous en ait pas sollicité. Je ne me consolerois pas aisément de l'un ni de l'autre, et je serois également touché de vous savoir infirme ou infidèle. Je veux me flatter que vous ne manquez pas aux promesses que vous m'avez faites, et je ne veux pas m'imaginer que vous soyez malade, sans avoir quelque sujet de le soupçonner. Mais quelque soin que je prenne de mon repos, je ne laisse pas d'avoir sur ce sujet de grandes inquiétudes ; il ne tiendra qu'à vous de m'en délivrer en me faisant savoir que vous vous portez bien et que vous ne m'avez point négligé. Nous partons après-demain pour Valenciennes. Depuis quelque temps nous ne voyons que troupes, que fortifications, que citadelles. Il n'y a pas une plaine ici où il ne se soit donné plusieurs batailles, pas une place qui n'ait été prise et reprise, et qui ne compte plusieurs siéges ; pas un endroit qui ne soit marqué de sang espagnol ou de sang françois, pas un homme qui n'ait été soldat pour l'un ou pour l'autre parti. Je vous avoue que je commence à m'ennuyer de toutes ces images militaires, et qu'il siéroit mieux à un homme pacifique, comme je le suis, d'être dans votre appartement où je trouve tant de douceur et de repos, que de marcher sur des remparts et des contrescarpes où il me semble que j'entends toujours le bruit des armes. Je commence à me consoler par l'espérance de vous revoir; nous voici presque au milieu de notre course. Ce mois d'août passera comme celui de juillet, et vous reconnoîtrez qu'en tout temps et en tout lieu je suis également à vous, etc. »

« A Valenciennes, ce 6 août.

« Ce n'étoit pas sans raison, mademoiselle, que sur le retardement de vos lettres j'avois appréhendé pour votre santé. Comme je suis porté à toujours bien juger de mes amis, et que j'aime mieux croire qu'ils sont malheureux

que de m'imaginer qu'ils soient coupables, j'avois soupçonné que vous étiez indisposée, et je vois bien, par votre lettre que je reçus hier, que je ne m'étois pas trompé. Je suis bien aise de savoir que le mal n'a pas été dangereux, et que vous n'avez eu besoin pour tout remède que de deux ou trois jours de repos. Pour nous, nous avançons toujours, mademoiselle, et nous allons de ville en ville, de citadelle en citadelle, et si jamais nous arrivons à Paris et qu'il vous prenne envie de raisonner sur les dernières conquêtes du roi, je vous ferai de belles leçons sur l'art militaire et sur le plan des frontières. Mais je m'imagine que ce ne sera pas là votre première curiosité, et vous aurez bien d'autres choses à me demander; au moins j'aurai bien d'autres leçons à vous faire. Nos premières conversations ne seront pas sur des plans de guerre, et je me prépare à vous entretenir d'autres aventures que des combats et des siéges qui sont arrivés en ce pays-ci. Je ne me dédis pas de ce que je vous ai mandé sur la confidence que vous m'aviez faite, et quelque réflexion que vous ayez faite, je suis assuré que vous êtes revenue à mon opinion. Envoyez-moi les vers sur les fréquentes visites d'un voisin; il faut qu'ils soient plaisants, puisqu'ils vous ont divertie. Je ne sais s'ils me doivent divertir autant que vous. Je les lirai pourtant, et surtout je vous assurerai qu'on ne peut être à vous plus que j'y suis. »

« A Avesnes (1), ce 11 août.

« Si je ne craignois de passer pour un homme un peu trop plaintif et trop pointilleux, je vous dirois, mademoiselle, que voici la septième ou la huitième lettre que je vous écris, et qu'à peine en ai-je reçu trois ou quatre de vous. Depuis que vous m'avez mandé par la dernière que vous

(1) Chef-lieu d'arrondissement, dans le département du Nord.

avez été indisposée, vous ne devez pas douter qu'il ne me reste un peu d'inquiétude, et que ce ne fût une assez grande consolation pour moi de savoir que vous vous portez entièrement bien. Mais je ne veux ni m'inquiéter ni vous importuner mal à propos. Je réserve tout ce détail à mon retour. Je viens de recevoir une très-sensible joie. On m'assure que le voyage est accourci de trois jours, et que nous serons à Paris vers la fin du mois. Après avoir vu toutes les belles villes de ce pays, nous passons présentement par des places à peine commodes pour des soldats, et vous jugez bien que rien ne ralentit nos désirs d'arriver à Paris. Je vous assure, mademoiselle, que j'en ai une très-grande impatience, et que personne ne peut être à vous plus que j'y suis. »

« A Maubeuge (1), ce 14 août.

« Je reçus hier votre lettre du huitième, mademoiselle, en partant d'Avesnes, deux heures après avoir écrit. J'ai reçu de même celle du deuxième, dont vous me semblez être en peine. Il y a beaucoup de sûreté et beaucoup de diligence pour les lettres qu'on envoie sur notre route ; je n'ai aucune défiance des courriers, et il ne tiendra qu'à vous qu'ils ne m'en apportent plus souvent. Les vers que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer m'ont assez réjoui. Mais, après y avoir fait réflexion, j'ai douté s'ils devoient être réjouissants pour moi. N'y a-t-il pas dans cette fable quelque fond de vérité? tout y est-il dit en l'air et sans fondement? est-ce une malice qu'on vous a faite? est-ce une plaisanterie que vous vous êtes attirée? Je laisse à votre conscience à décider cette difficulté. Je m'en informerai dès que je serai à Paris, dussé-je me repentir de m'en

(1) Chef-lieu de canton, dans le département du Nord ; cette ville fut fortifiée par Vauban en 1680.

être informé. Je ne saurois assez vous remercier du bonsoir que vous m'avez écrit. Je connois à présent l'importance qu'il y a de vous laisser en partant quelque gage de mon souvenir. Pour moi, qui n'ai besoin que de mon cœur et de ma mémoire pour soutenir mon amitié, je vous assure que je songe très-souvent à vous et que je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Arrivé enfin à la dernière station de ce long voyage, Fléchier salue joyeusement l'heure de son retour, et, avec l'accent d'un véritable enthousiasme, il annonce sa prochaine rentrée à Paris. Mais, en attendant, il revient sur l'une de ces petites querelles comme il en fait si souvent à Mlle Des Houlières; il lui reproche la trop grande brièveté de ses lettres, brièveté qui ferait supposer qu'elle ne peut trouver de quoi remplir *deux petites pages :*

« A Stenay, ce 23 août.

« Huit jours, mademoiselle, huit jours et nous arriverons à Paris. Nous marchons demain, et plus de repos ni plus de séjour dans la route. Ce temps, quoiqu'il me paroisse encore assez long, ne laissera pas de passer bientôt, et vous devez déjà penser à la réception que vous avez à me faire. Après une absence de près de deux mois, il est juste que vous payiez le chagrin que j'ai eu d'être éloigné de vous par le plaisir que vous aurez de me revoir, et que je regagne en arrivant une partie de ce que j'ai perdu pendant le voyage. Je viens de recevoir votre lettre du 21 de ce mois. Elle est bonne, mais elle est courte. Est-ce que votre amitié ne sauroit vous fournir de quoi remplir deux petites pages? Pour répondre à deux lettres à la fois, croyez-vous être quitte pour écrire un petit billet? Sous prétexte de ne point faire de peine à mon esprit, vous

mécontentez hardiment mon cœur; et pour sauver votre modestie, vous ne craignez pas d'offenser mon amitié. Mais je m'imagine que vous vous réservez à me dire bien des choses à mon retour. J'espère que je serai vendredi à Paris. Il ne tiendra pas à moi que je n'y arrive de bonne heure et que je n'aie l'honneur de vous voir le même jour. Ce ne sera jamais assez tost que je vous assurerai qu'on ne peut être à vous plus que j'y suis, c'est-à-dire avec plus de respect, plus d'estime et plus de sincère affection. »

Ce voyage fini, la cour se retira à Versailles, d'où Fléchier continua son aimable correspondance. Venu un jour à Paris, il était allé rue de l'Homme-Armé, chez Mlle Des Houlières; mais celle-ci était absente, et il n'eut pas le plaisir de la voir. De retour chez lui, l'aumônier de la Dauphine écrit à son amie pour lui dire combien il regrette de ne pas l'avoir trouvée; il lui donne en même temps quelques détails pleins d'intérêt sur la vie paisible et retirée qu'il mène au milieu du tumulte de Versailles : « Je trouvai en arrivant ici toute la cour alarmée de la maladie de Mgr le Dauphin. La fièvre lui prit la nuit du dimanche, et il l'a encore ce mardi au soir que je vous écris (1). Bien loin d'aller trouver nos gens à la campagne, ils sont eux-mêmes revenus ici, et je ne prévois pas que j'en puisse sortir de quelque temps. Quoique je sois ici comme dans le centre du monde, j'y vis comme dans une solitude. Les beaux jours m'y paroissent longs, et si je

(1) Cette lettre de Fléchier porte la date du 24 septembre. Or, le 5 novembre 1680, Mme de Sévigné écrit que M. le Dauphin et Mme la Dauphine ont encore la fièvre. Le fait rapporté par Mme de Sévigné autorise donc à croire que la lettre de Fléchier fut écrite au début de la maladie du Dauphin, le 24 septembre 1680.

n'appelois à mon secours certains souvenirs agréables qui réveillent de temps en temps ma gaieté, j'y serois toujours de mauvaise humeur. Vous pouvez, mademoiselle, en m'écrivant souvent de vos nouvelles, me donner d'assez bons moments. Il importe pour ma satisfaction et pour ma santé que je sache en quel état est la vôtre; et je vous assure qu'il n'y peut avoir pour moi de meilleur préservatif contre l'ennui et le mauvais air de ce pays, que les billets qui m'apprendront que vous vous souvenez de moi, de mon respect et de ma très-sincère amitié.

« La fièvre vient de prendre à M. de Montausier, j'en suis tout à fait affligé. »

Quelque temps après, dans une lettre d'ailleurs assez insignifiante, Fléchier demande à Mlle Des Houlières des nouvelles de son père; il lui donne aussi quelques détails sur la santé du Dauphin, et, en passant, décoche un trait contre les médecins, qu'il n'aima jamais beaucoup : « Je ne sais, lui dit-il, si la santé de M. votre père est entièrement rétablie; faites-moi la grâce de m'en mander des nouvelles. Mgr le Dauphin se porte un peu mieux, mais son mal sera long. Il est à la merci de cinq ou six médecins qui ne se déferont pas sitôt d'une si illustre pratique (1). »

Ici se place une petite comédie qui n'a pas échappé à Mme de Sévigné, et que Fléchier raconte aussi avec beaucoup d'agrément. Il est amusant de voir, d'un côté, la confiance avec laquelle Talbot affirme qu'il triomphera de la maladie; et de l'autre, le chagrin du premier médecin du roi,

(1) Comme la précédente, cette lettre nous semble se rapporter à l'année 1680.

ce pauvre Daquin, *enragé de n'avoir pas le bon remède.* « Nos malades se portent mieux, écrit-il ; la nécessité a fait recourir au médecin anglois (1), qui promet de rendre en peu de jours une parfaite santé au prince et à la princesse.» Peu après, Fléchier donne encore de nouveaux détails ; c'est uniquement sur Talbot que l'on compte pour faire disparaître cette fièvre persistante qui met la vie du prince en danger. « On est ici fort embarrassé sur la santé de Mgr le Dauphin. Il est extrêmement affoibli par une espèce de dyssenterie qui ne lui donne aucun repos ; il est devenu sec et atténué. Depuis trois ou quatre jours la fièvre lui a repris. On l'a entièrement mis entre les mains du médecin anglois, qui lui donne son remède et qui répond qu'en trois jours on verra un grand amendement, et peu de jours après une entière guérison. Pour notre maîtresse, elle se porte un peu mieux. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, et croyez-moi tel que je suis. »

Mme de Sévigné confirme tout ce que dit Fléchier; mais c'est avec une tout autre vivacité qu'elle nous parle des promesses de Talbot, de l'attente de la cour et du succès prodigieux du remède. A la date du 8 novembre 1680, elle écrit à sa fille : « L'Anglois a promis au roi sur sa tête, et si positivement, de guérir monseigneur dans quatre jours, et de la fièvre et du dévoiement, que s'il n'y réussit, je crois qu'on le jettera par les fenêtres ; mais si ses prophéties sont aussi véritables qu'elles l'ont été pour tous les malades qu'il a traités, je dirai qu'il lui faut un temple comme à Esculape. C'est dommage que

(1) Talbot.

Molière soit mort; il feroit une scène merveilleuse de Daquin, qui est enragé de n'avoir pas le bon remède, et de tous les autres médecins, qui sont accablés par les expériences, par les succès et par les prophéties comme divines de ce petit homme. Le roi lui a fait composer son remède devant lui, et lui a confié la santé de monseigneur. Pour Mme la Dauphine, elle est déjà mieux; et le comte de Grammont disoit hier au nez de Daquin :

Talbot est vainqueur du trépas,
Daquin ne lui résiste pas;
La Dauphine est convalescente.
Que chacun chante, etc. (1)

Fléchier parle aussi de ce couplet, qu'il cite dans une autre de ses lettres à Mlle Des Houlières : « Mgr le Dauphin se porte un peu mieux, et Mme la Dauphine est sans fièvre et n'a plus besoin que de reprendre doucement ses forces. Nous avons la principale obligation de ces guérisons au sieur Talbot; ce qui a fait composer à M. le comte de Grammont cette belle chanson que vous aurez peut-être déjà ouï chanter :

Talbot est vainqueur du trépas,
Daquin ne lui résiste pas:
La Dauphine est convalescente.
Que chacun chante:
Talbot est vainqueur du trépas, etc. (2)

(1) *Lettres* de Mme de Sévigné, vol. VII, p. 128. Édition Hachette, Paris, 1862.

(2) Ces vers sont parodiés d'un opéra de Quinault intitulé *Alceste ou le Triomphe d'Alcide*. Lorsque Alcide, après avoir arraché

« Voilà toutes les nouvelles que j'ai à vous mander, vous savez celles que je désire recevoir. »

Plus d'un mois après, le prince et la princesse n'étaient pas encore entièrement rétablis; condamné à ne pas s'éloigner de Versailles, notre abbé se console des ennuis de ce séjour prolongé en écrivant lettres sur lettres :

« Ce vendredi au soir.

« Je vous avois écrit ce matin dans l'espérance que ma lettre vous seroit rendue dès aujourd'hui par le père Blandinière (1), qui m'avoit promis de me voir avant que de partir d'ici; mais soit qu'il ne soit pas venu, soit que je ne l'aie pas attendu moi-même, soit que nous nous soyons perdus l'un l'autre, il est parti, et mon billet est demeuré. Je vous l'envoie, et je ne crois pas qu'après trois messes, un long sermon et doubles vêpres (2), il y ait du mal à

Alceste aux enfers, reparaît avec celle qu'il a délivrée, Admète chante ces vers :

Alcide est vainqueur du trépas,
L'enfer ne lui résiste pas;
Il ramène Alceste vivante.
Que chacun chante :
Alcide est vainqueur du trépas,
L'enfer ne lui résiste pas.

Cette pièce, qui porte le titre de *tragédie*, fut représentée par l'Académie royale de musique en 1674. Voy. *Théâtre de Quinault*, vol. IV, p. 181. Paris, 1739, 5 vol. in-12.

(1) Gabriel de Blandinière, religieux de l'ordre de la Merci, mort en 1720. C'était un bon prédicateur et surtout un habile politique. Il eut une grande part au testament de Charles II, roi d'Espagne. Louis XIV le prit pour son prédicateur. *Biographie générale* de Didot.

(2) Ces détails indiquent le jour de Noël; les phrases qui suivent rattachent cette lettre aux précédentes. D'ailleurs, en 1680, le 25 décembre se trouvait un vendredi. (Note de M. de Buzonnière.)

vous écrire encore deux ou trois mots. Mme la Dauphine a eu assez grande fièvre encore toute la nuit et une partie du jour. La fièvre a repris aussi à Mgr le Dauphin. Le roi a fait ses dévotions aujourd'hui, et moi j'ai pensé très-souvent à vous. Je devine à peu près ce que vous avez fait de votre côté. »

Enfin, vers le commencement de l'année 1681, le Dauphin était en pleine convalescence, et Louis XIV eut un instant l'intention de conduire son fils aux eaux de Bourbon. L'aumônier de la Dauphine eût fait partie de ce voyage qui lui plaisait médiocrement : c'est là, du moins, ce qu'il nous dit ; croyons-le sur parole, tout en remarquant cependant que Fléchier n'était pas fâché de profiter de l'occasion pour glisser un petit compliment à l'adresse de Mlle Des Houlières. « J'ai trouvé toute la cour assez réjouie. Monseigneur a repris un peu de force et de gaieté, et l'on a sujet d'espérer qu'il se remettra dans son naturel et qu'il ne nous alarmera plus. On parle aujourd'hui d'un voyage aux eaux de Bourbon (1) pour le printemps. Le roi a dessein d'y aller avec Mgr le Dauphin pour lui faire observer lui-même le régime établi par la Faculté. Si je croyois que la résolution en fût bien prise, je n'en serois pas fort content. Vous savez que j'aime Fontainebleau, et que j'ai sujet de l'aimer et de le préférer à tout autre lieu. Mais vous ne doutez pas aussi qu'en quelque en-

(1) Bourbon-l'Archambault, situé dans le département de l'Allier. Petite et ancienne ville du bas Bourbonnais, célèbre par ses eaux minérales. Les eaux de Bourbon étaient fort renommées au dix-septième siècle ; on s'en servait surtout dans les dyssenteries et les coliques. C'est ce qui explique le choix que Louis XIV fit de ces eaux pour le Dauphin.

droit où je puisse être, je n'y sois également à vous (1). »

Fléchier n'eut pas le désagrément de faire *un long et ennuyeux voyage;* Louis XIV changea de dessein, et aussitôt une lettre vint apporter cette bonne nouvelle à Mlle Des Houlières. Le style en est toujours un peu traînant, il est vrai, mais malgré ce défaut que nous avons déjà signalé, cette prose nous plaît tout particulièrement: dans ce langage que l'on voudrait moins compassé, il y a bien de la douceur, de la politesse et de la distinction; ce sont là des qualités sérieuses et qui justifient l'indulgence de notre appréciation.

« Ce mardi 1er d'avril.

« Ne suis-je pas un peu indiscret, mademoiselle, d'aller troubler votre dévotion, et ne trouverez-vous pas ce billet sinon importun, du moins inutile? Mais j'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je réveille un peu votre souvenir, et que l'amitié vous fera excuser ce que l'amitié me fait faire. Vous savez que le voyage de Bourbon est rompu et que nous passerons le printemps à Versailles. Je voudrois bien savoir ce que vous avez pensé quand vous avez appris cette nouvelle. L'avez-vous écoutée avec attention? Avez-vous fait quelque réflexion là-dessus? Vous en êtes-vous réjouie en vous-même? Pour moi, j'en ai fait des feux de joie en secret, et je mérite bien que vous me fassiez un compliment sur ce sujet. Je ne sais pourquoi depuis deux ans j'ai perdu le plaisir de voyager. Quand je suis à plus de quatre lieues de Paris, il me semble que je suis relégué au bout du monde, et je ne puis plus vivre

(1) La convalescence du Dauphin eut lieu dans les premiers mois de 1681 : la lettre citée est donc du commencement de cette année.

si je n'ai la satisfaction d'y aller souvent et la consolation d'y pouvoir aller tous les jours. Jugez par là du chagrin que j'avois de faire un long et ennuyeux voyage, et de la joie sensible que j'ai de me trouver arrêté ici. Cette joie est pourtant un peu modérée par le retardement du voyage de la cour à Saint-Cloud, et je n'espère avoir l'honneur de vous voir que le samedi avant mon sermon de Saint-François de Paule (1). Croyez que je penserai souvent à cet heureux jour, et que les douze que je suis obligé de passer ici me seront fort longs. Vous pouvez un peu soulager mon impatience en m'assurant que vous en aurez un peu de votre côté, et que vous n'oublierez pas, parmi toutes vos occupations, que personne n'est à vous plus sincèrement ni plus constamment que j'y suis. »

Fléchier ne put jouir longtemps de son heureuse tranquillité: il avait évité les eaux de Bourbon, mais il devait suivre bientôt la cour une seconde fois; il allait se mettre en route pour l'Alsace et visiter ce pays, comme il avait visité la Flandre l'année précédente. Pour un bel esprit, voilà une riche matière à exploiter: tableaux, descriptions, anecdotes variées, il va avoir tout sous la main: aussi l'élégant abbé goûte-t-il à l'avance le plaisir d'informer les amis des différentes aventures du voyage. De leur côté, les intimes sont tout satisfaits d'avoir auprès de la cour un chroniqueur aussi spirituel, un écrivain ingénieux et connu depuis longtemps pour son habileté

(1) Ce fut, en effet, quelques jours après que Fléchier prêcha ce discours. Sa lettre porte la date du 1er avril, et voici le titre de son discours tel que nous le trouvons dans ses œuvres complètes: Panégyrique de saint François de Paule, *prononcé dans l'église des Minimes de la place Royale, le 14 avril* 1681. *Œuvres complètes de Fléchier*, vol. V, p. 241.

dans l'art de conter. A cet égard, celui-ci avait fait ses preuves; on savait ce qu'on pouvait attendre d'un homme qui avait écrit autrefois les *Mémoires sur les Grands Jours*, et qui naguère encore avait envoyé de Flandre de si agréables missives. Nous nous l'imaginons volontiers, l'attente devait être assez vive rue de l'Homme-Armé; pendant quelques semaines, Fléchier allait divertir le cercle des amis : Mme Des Houlières et sa charmante fille, M. de Caze, Ménage, la Monnaie et tous les habitués de ces aimables réunions.

CHAPITRE VIII

Louis XIV part pour l'Alsace, accompagné de toute sa cour, 30 septembre 1681. — Fléchier est encore du voyage. Jolies lettres qu'il écrit en route à Mlle Des Houlières. — Du portrait de Fléchier; c'est pendant ce voyage que Fléchier commença d'y travailler. Ce portrait a été composé pour Mlle Des Houlières et non pour Mlle de la Vigne. — Du jugement de Huet et du P. de la Rue sur les lettres de Fléchier. Confusion à cet égard. — Des dernières lettres de Fléchier à Mlle Des Houlières. Caractère bien différent de ces lettres avec celles qui précèdent. — Conclusion.

Hélas! au moment de parler de l'Alsace, nous éprouvons une poignante douleur, et le deuil du présent obscurcit à nos yeux la gloire du passé. En 1681, dans tout le prestige de sa grandeur, environné de la plus brillante cour de l'univers, Louis XIV traversait en triomphateur les villes de la Lorraine et de l'Alsace, Metz, Brisach, Strasbourg. Deux siècles se sont écoulés depuis; et maintenant, nous songeons avec une patriotique tristesse que ces fortes citadelles, ces opulentes cités ne sont plus à nous; qu'un traité récent vient de les arracher violemment de notre sol; et qu'enfin le pavillon allemand flotte aujourd'hui sur ces murailles où naguère encore flottait notre drapeau. Mais ce qu'un traité nous a ravi, un autre traité peut nous le rendre; non, malgré l'étendue de nos désastres et de nos défaites, malgré l'immensité de notre ruine actuelle, mal-

gré les déchirements et les fureurs de nos discordes civiles, nous ne désespérons pas de l'avenir : la France reconquerra un jour cette partie de son territoire ; et si, pour le moment, vaincue et mutilée, elle subit une spoliation qu'elle ne peut empêcher, l'heure viendra où elle saura bien faire valoir ses droits et exiger la restitution de son antique patrimoine.

Le traité de Nimègue, qui nous avait donné la Flandre, nous avait aussi assuré la possession de l'Alsace, déjà cédée à la France par le traité de Munster, en 1648. Quoique ville libre, Strasbourg avait été compris dans cette cession; cependant cette ville avait gardé son indépendance, et, dans le cours de la guerre, elle n'avait pas craint de résister sourdement à Louis XIV. Le monarque, mécontent de l'opposition qu'il avait rencontrée, profita des loisirs de la paix pour en finir une bonne fois avec ces hostilités plus ou moins dissimulées. En 1681, sous prétexte de faire réparer les fortifications des places de la Lorraine et de l'Alsace, le roi envoie un nombre considérable de troupes dans ces deux provinces. Tout à coup, nos soldats abandonnent leurs travaux et investissent Strasbourg avant même que les habitants aient pu soupçonner le projet de notre armée. Toute résistance était impossible : la ville, sommée de se rendre, fit sa soumission, à la condition que ses franchises et priviléges seraient confirmés (septembre 1681) (1).

Louis XIV voulut prendre lui-même possession d'une place aussi importante. Il avait annoncé pour la fin de

(1) Sur l'occupation de l'Alsace par la France, voir M. Henri Martin, vol. XIII, p. 580 et suiv. Édit. in-8°, Paris, 1865.

septembre un voyage à Chambord : tous les équipages étant préparés, il partit en effet le 30 de ce mois, mais pour l'Alsace, accompagné, comme en Flandre, du Dauphin et de la Dauphine. Fléchier, en sa qualité d'aumônier de la Dauphine, fut tout naturellement du voyage ; c'est lui qui va être notre guide. Ces lettres, encore plus agréables que celles qu'il avait écrites de Saint-Omer ou de Calais, offrent un intérêt véritable ; on y trouve surtout le récit de charmants épisodes que l'ingénieux voyageur semble prendre plaisir à décrire et à embellir de son mieux. Tout cela est arrangé, soigné avec un art presque parfait. On s'en aperçoit aisément, ce n'est pas seulement pour Mlle Des Houlières qu'écrit notre chroniqueur ; il veut soutenir sa réputation de bel esprit, d'homme poli, galant et enjoué ; il veut répondre à l'attente de ses amis, il veut les amuser et leur plaire, et se préparer ainsi pour son retour les éloges flatteurs de la compagnie qu'il a laissée. Quelles jolies pages on pourrait écrire à l'aide de ces délicieuses lettres dont quelques-unes sont encore si délicates et si fraîches ! On intitulerait l'article : *Voyage d'un courtisan dans l'Alsace en* 1681 ; en retranchant quelques détails superflus, en ajoutant aux détails insuffisants ou en suppléant à ce que Fléchier ne nous dit pas, on aurait un récit vif, piquant, animé, et qui nous rendrait quelque chose du brillant spectacle que devait offrir alors un cortége dont faisaient partie le roi, la reine, le Dauphin et sa femme, ainsi que les plus illustres seigneurs de la cour. Nous nous contenterons de mettre en ordre les documents que nous avons ; comme précédemment, en parlant du voyage de Louis XIV en Flandre, nous interromprons

le moins possible le récit de Fléchier, afin de conserver plus fidèlement à cette correspondance sa véritable physionomie.

« A Vitry (1), ce 4e octobre.

« Vous avez sans doute appris que la ville de Strasbourg s'est rendue à la première sommation, qu'il n'y a eu que deux coups de canon tirés, qu'on a confirmé aux habitants leurs priviléges, qu'ils reconnoîtront à l'avenir le roi pour leur souverain seigneur et maître, et qu'ils ont écrit une belle lettre d'excuse à l'empereur pour l'avertir qu'ils n'avoient pu résister à une aussi grande puissance que celle de la France. Le roi a reçu cette nouvelle à la seconde journée et s'est arrêté ici. La reine et Mme la Dauphine y doivent arriver ce soir, et lundi 6e du mois toute la cour ensemble marchera pour aller visiter toutes les places d'Alsace qu'on fortifie, et, selon les apparences, le voyage sera d'environ six semaines. Si ce temps-là vous paroît long, je serai consolé de toutes mes fatigues. J'arrive ici un jour après le roi et un jour devant la reine, et pour être plus à notre aise nous voyageons entre les deux cours. Jusqu'ici je n'ai eu d'autre chagrin que celui de n'avoir plus l'honneur de vous voir, d'autre inquiétude que celle de votre foible santé, d'autre fatigue que celle que je crois que vous avez eue en retournant à Paris de Fontainebleau, d'autre occupation que celle de penser à vous, ni d'autre plaisir que de m'imaginer que vous en avez un peu à vous souvenir de moi. Mandez-moi, je vous prie, si j'ai sujet de me réjouir là-dessus, et soyez persuadée que je ne le puis faire entièrement si je ne sais que vous vous portez bien. Je le souhaite de tout mon cœur. Bonsoir. »

(1) Vitry-le-Français, aujourd'hui sous-préfecture du département de la Marne, à huit lieues de Châlons.

« A Void (1), ce 7 octobre.

« Je vous écrivis de Vitry, où nous avons passé deux jours de repos, et je ne puis soulager l'impatience où je suis de recevoir de vos nouvelles, qu'en vous écrivant d'ici, deux jours après. Je n'impute pas ce silence au manque de soin ou de souvenir. Je sais que votre cœur ne se néglige point et que votre amitié est à l'épreuve de l'absence. Ainsi, ne craignez pas que je vous accuse, ni même que je vous soupçonne d'être indifférente ni paresseuse. Mais si je n'ai point d'inquiétude sur ce sujet, j'en ai pour votre santé, et plus je vous connois exacte et officieuse, plus j'appréhende que vous ne soyez indisposée. Faites-moi la grâce de me tirer de la peine où je suis, c'est le moyen de rendre mon voyage heureux, que de me faire savoir que vous l'êtes depuis votre arrivée à Paris. Mandez-moi si vous avez pris l'air de la campagne, si votre chambre vous a paru agréable à votre retour, si votre cour est nombreuse, et si vos amis vous ont revue avec autant de joie que je sens bien que j'en ressentirai quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Tout ce que vous m'écrirez et qui vous regardera, me fera un sensible plaisir. Je n'ai point d'autre curiosité, et quoique je voie tous les jours de nouvelles terres et un ciel nouveau, tous mes regards et tous mes vœux vont au pays que j'ai quitté. Il ne se passe rien de considérable ici. Nous marchons, et c'est là tout. Le feu a pris à Vitry la veille du départ du roi, et il y eut près de vingt maisons brûlées. On dit ici que Mademoiselle a donné le duché de Châtellerault et trente mille livres de rente à M. de Lauzun (2), par la permission du roi. Je m'assure

(1) Void est un chef-lieu de canton du département de la Meuse, à deux lieues de Commercy.

(2) Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, connue sous le nom de Mademoiselle,

que vous louerez cette générosité, vous qui êtes si capable de faire tout ce qui vient d'un cœur noble et généreux. Je travaille à l'ouvrage que vous m'avez demandé, et j'espère que je vous le porterai tout composé et tout écrit, et que vous connoîtrez que je ne manquerai jamais à rien de ce qui pourra vous plaire (1). »

« A Ramberville en Lorraine (2), ce 10e octobre.

« C'est l'onzième jour de notre départ, c'est la troisième lettre que je vous écris. J'irai mon chemin, j'écrirai toujours, et j'attendrai sans murmure, mais non pas sans impatience, l'heureux moment que vous aurez pris pour me donner quelque marque de votre souvenir. Je ne demande pas de ces longues lettres où les amis absents se rendent compte de ce qu'ils font et de ce qu'ils pensent, où le cœur se répand, et où l'on cherche à se consoler de l'éloignement par des relations mutuelles de ce qui leur arrive. Ma curiosité vous coûteroit peut-être un peu trop de peine et ce seroit trop présumer de votre amitié. Je me contente d'un billet qui m'assure que vous vous portez bien. C'est la seule nouvelle qui me touche : que je sois informé de votre santé, et je devine tout le reste. Pour moi, depuis dix

avait plus de quarante ans quand elle devint éperdument amoureuse du comte de Lauzun, simple gentilhomme, mais alors en grande faveur auprès de Louis XIV. A la fin de novembre 1670, elle avait obtenu du roi la permission de l'épouser. Lauzun, comblé des présents de Mademoiselle, voulut donner à son mariage une pompe toute royale ; mais tandis qu'il perdait le temps en préparatifs, ses ennemis firent si bien qu'il fut arrêté et conduit au fort de Pignerol. A l'époque où Fléchier écrivait, sa prison venait enfin d'être convertie en exil. (Note de M. de Buzonnière.)

(1) Allusion au portrait de Fléchier fait par lui-même, et dont nous parlerons bientôt.

(2) Rambervillers, chef-lieu de canton des Vosges, à vingt-quatre kilomètres nord-est d'Épinal.

jours, je rêve dans un carrosse, je couche dans des granges, je me lève avant le soleil, et tout fatigué que je suis, trois lignes de votre main me délasseront. Ayez donc pitié d'un pauvre pélerin qui ne souhaite rien tant que d'être à la fin de son pélerinage pour aller chercher du repos auprès de vous et vous dire à quel point il vous honore. »

Le 14 octobre, on arrivait à Schelestadt (1), d'où Fléchier écrivait à Mlle Des Houlières ; la lettre n'a rien de remarquable : nous en avons cité ailleurs le seul fragment qui pouvait être intéressant (2). La cour faisait son entrée à Brisach le lendemain ; et Fléchier, en correspondant d'une scrupuleuse exactitude, envoyait à son amie deux lettres datées de cette dernière ville.

« A Brissac (3), ce 15 octobre.

« Je viens de recevoir votre lettre du jour de saint Denis, mademoiselle, et je me sers du peu de temps que le courrier nous donne pour vous assurer que je ne puis avoir de plus sensible consolation que d'apprendre de vos nouvelles. Que mon voyage seroit heureux, et que j'irois tranquillement de ville en ville, si je savois tous les jours que vous pensez à moi, et si j'espérois vous retrouver bien tost ! Croyez que ce temps, quelque court qu'il fût, me paroîtroit long, et que le seul plaisir que je puis avoir, c'est

(1) Schelestadt, place forte de la haute Alsace ; elle est située sur le canal de l'Ill, à cinq lieues au nord de Colmar, à dix au sud de Strasbourg. Avant notre malheureuse guerre avec la Prusse, c'était une sous-préfecture du département du Bas-Rhin.

(2) Voir plus haut, page 109.

(3) Brissac, qu'on écrit aujourd'hui Brisach, autre place forte de la haute Alsace, fortifiée par Vauban. Chef-lieu de canton, département du Haut-Rhin, à trois lieues au sud de Colmar.

de penser à mon retour. Nous passâmes hier le Rhin sur un pont tremblant, et nous partons demain pour visiter des places et pour voir des fortifications. Chacun se fera des plaisirs comme il pourra, ou songera comme il voudra à ses affaires. Je vous laisse à deviner quelle sera la mienne, car il est juste que vous deviniez ce qui vous regarde, et que vous sachiez qu'étant à vous comme j'y suis, je pense à vous comme je le dois. Bonsoir, mademoiselle, je vous écrirai de Strasbourg et je serai par toute la terre toujours, de tout mon cœur et de bonne foi tout vôtre. »

Après avoir visité les places et les fortifications des environs de Brisach, la cour retourna dans cette dernière ville. C'est de là que, le 17 octobre, Fléchier envoie à Mlle Des Houlières l'une de ses plus jolies lettres ; cette charmante page ne serait pas déplacée parmi les meilleures de celles qui se trouvent dans les *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne :* on ne saurait être plus aimable, plus enjoué et plus gracieux, comme aussi il serait difficile d'écrire dans une prose plus douce, plus abondante et plus colorée.

« A Brissac en Alsace, ce 17 octobre.

« Vous vous imaginez peut-être, mademoiselle, que je suis fort occupé de la diversité des lieux où je passe et des objets qui se présentent en voyageant. Il est vrai que si je n'avois rien laissé à Paris qui me fût cher, je trouverois de quoi me divertir en ce pays-ci, ou pour le moins de quoi m'amuser. Mais ma curiosité a beau être satisfaite, mon amitié ne l'est pas, et je suis plus touché de ce que je ne puis voir que de ce que je vois. Je regarde de ma fenêtre des montagnes qui sont comme des barrières que la na-

ture a mises entre la France et l'Empire. Je vois ce Rhin dont on a tant parlé, qui semble avoir perdu toute sa fierté et baissé ses eaux à l'approche du roi. Je considère ces campagnes si souvent teintes du sang françois ou allemand, qui sont présentement si fertiles et si cultivées. Je fais le tour de ces murailles que la nature et l'art semblent à l'envi avoir voulu rendre imprenables, et même inaccessibles aux ennemis de cet État. Tout cela auroit pu me divertir autrefois ; mais quand je pense que je suis à plus de deux cents lieues de Paris, le plus beau paysage me paroît triste et les montagnes les plus vertes ne valent pas à mon gré un vieil et sec rocher de Fontainebleau. Il nous reste encore beaucoup de provinces à voir, et nous changerons encore souvent de séjour. Mais sachez, mademoiselle, que rien ne change pour vous et pour moi. Il y a partout où je me trouve une petite région cachée où vous régnez absolument, où l'on ne voit et n'entend que vous, et d'où j'espère que vous ne sortirez jamais et que vous ne voudrez pas même sortir. Je ferai tout ce qui me sera possible pour vous en rendre la demeure agréable, du moins elle sera toujours sûre. Je me réjouis d'apprendre que vous allez commencer un ouvrage qui vous servira d'amusement. J'attends ce que vous me manderez de votre santé, et je renonce à M. Seron (1), s'il est à Paris et qu'il vous néglige. Je crains quelquefois que la lecture que vous faites ne vous fatigue ; mais il faut mêler vos occupations comme vous faites, et se délasser de l'une par l'autre. Pour moi, je ne me suis jamais mieux porté. J'ai eu pendant quelques jours assez d'embarras. On avoit eu le dessein de consacrer solennellement l'église principale de Strasbourg et de faire de cette action une cérémonie fort éclatante (2). Le cardinal de Bouillon devoit

(1) Ce M. Seron était le médecin de Louvois ; Mme de Sévigné parle de lui dans une lettre à sa fille, du 5 novembre 1684. *Lettres* de Mme de Sévigné, vol. VII, p. 303 ; édition Hachette.

(2) A l'époque de l'entrée des Français, la cathédrale de Stras-

être le célébrant, et l'on m'avoit choisi pour prédicateur. J'ai rêvé, j'ai composé mon discours dans ma tête, et voilà qu'on vient de m'avertir que tout est changé, que M. de Strasbourg fera la cérémonie à petit bruit avant qu'on y arrive, et que nous ne ferons rien et ne dirons mot. Je suis donc entièrement libre, c'est-à-dire tout à moi, et plus encore tout à vous (1). »

Enfin, Fléchier arriva à Strasbourg le 20 octobre, deux ou trois jours avant le cortége royal; rien de plus agréablement décrit que l'aspect de la ville et l'appareil déployé pour la réception de *Monsr l'évêque de Strasbourg*, escorté de deux compagnies de cuirassiers, porté *dans une espèce de char de triomphe*, suivi d'un grand nombre de carrosses, et s'avançant au milieu du bruit des tambours et des trompettes :

« S'il partoit des courriers sur notre route un peu plus souvent, mademoiselle, vous recevriez aussi plus souvent de mes nouvelles ; mais les postes ne sont pas réglées et nous faisons peu de séjour. Ce n'est pas que je ne vous aie écrit plusieurs fois, mais je ne compte plus et j'écris toujours. Je remarque seulement que voici la septième lettre et que je n'ai reçu que deux billets de vous. Si vous ne m'aviez mandé que vous avez été indisposée, je n'aurois pas moins d'impatience, mais j'aurois moins d'inquiétude. Je désirerois autant et craindrois moins. Mais dans l'appréhension que j'ai que vous ne vous portiez pas bien, je

bourg, depuis plus de cent quarante ans, était en la possession des luthériens, qui y exerçaient leur culte. Le roi la rendit à l'évêque, tout en permettant aux protestants d'y faire leur office à des heures déterminées. (Note de M. de Buzonnière.)

(1) Cette lettre a été publiée en partie par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 226, édition in-8°.

me consolerai si vous ne faites que me négliger, et je croirai gagner beaucoup si vous n'êtes que paresseuse. J'ai quitté la cour pour deux ou trois jours; et pour éviter quelques méchants gîtes, j'ai pris les devants, et depuis hier je me repose à Strasbourg. Quelle ville, mademoiselle! Belles rues, bonnes maisons, riches marchands, beau peuple, tout y sent son bien. Monsr l'évêque de Strasbourg y fit hier son entrée entre deux compagnies de cuirassiers du roi. Il étoit dans une espèce de char de triomphe, suivi d'un grand nombre de carrosses assez semblables à des chariots et remplis de toutes sortes de gens ramassés; mais en récompense les trompettes et les tambours faisoient beau bruit. Aujourd'hui il a rebéni la grande église avec autant de bruit pour le moins. On y a dit la messe solennellement, et ç'a été une consternation générale pour les luthériens. On a tracé entre la ville et le Rhin une citadelle qui dominera sur l'une et sur l'autre. Le roi doit arriver après-demain, et ne partira d'ici que le 27 du mois. Si vous saviez la joie que j'aurai de reprendre la route de France et de voir que chaque journée nous rapprochera de Paris, j'aurois mieux fait de dire de vous, vous m'en sauriez sans doute quelque gré. Faites, je vous prie, que je n'aie pas sujet de me plaindre de votre négligence à notre retour et que je m'aperçoive que je n'ai rien perdu de votre amitié, quand j'aurai l'honneur de vous assurer que je vous conserve toute la mienne.

« A Strasbourg, ce 21 octobre (1). »

Le roi n'arriva que le 23 dans la ville aux belles rues et aux riches marchands, et il y séjourna jusqu'au 27 avec la cour tout entière. Pendant ce temps, Fléchier envoyait régulièrement de ses nouvelles à Mlle Des Houlières, et lui

(1) Publiée en grande partie par M. Delacroix, p. 227.

racontait les petites aventures dont il était l'acteur ou le témoin :

« A Strasbourg, ce 24e octobre.

« Que de biens à la fois, mademoiselle ! Je viens de recevoir trois de vos lettres, et je me sais bon gré d'avoir toujours bien jugé de votre amitié. Quelque crainte que j'eusse que l'absence ne me fît oublier, je me suis persuadé moi-même que votre cœur n'est pas sujet aux foiblesses ordinaires, et que vous êtes à l'épreuve de l'éloignement et du temps. Aussi je n'ai soupçonné de vous que votre mauvaise santé. L'inquiétude que j'avois sur ce sujet n'est pas entièrement passée, et je crains que vous ne me cachiez une partie de votre indisposition. Ce qui me console, c'est que nous sommes arrivés au terme de notre voyage, et que nous allons prendre la route de Paris en peu de jours. Si vous me connoissez, vous savez l'impatience où je suis de vous revoir, et si vous en avez encore un peu de votre côté, je redoublerai encore la mienne. Je suis fâché des persécutions qu'on vous fait; si vous en êtes tourmentée, vous savez bien les moyens de les faire finir. Mais vous aimez peut-être mieux souffrir en bonne chrétienne les peines qu'on vous fait. Vous pardonnez à ceux qui vous persécutent, et qui sait si vous ne porterez pas votre vertu jusqu'à les aimer ! Je suis bien aise que vous ayez pris le dessein de vous promener, pourvu que vous vous souveniez quelquefois des promenades que vous avez faites sur le canal de Fontainebleau. Que je serois heureux si je pouvois être de ces parties de récréation que vous faites avec vous seule, et quel plaisir pour moi de pouvoir m'entretenir ou même rêver avec vous ! Nous partirons d'ici le 27e, et j'espère que nous serons vers le 18e du mois prochain bien près de la rue de *l'Homme-Armé*. Je ne suis point fatigué de mon voyage. Je le fais fort commodément, et je ne me

donne aucune peine que celle qu'on ne peut éviter quand on est où l'on est obligé d'être malgré soi, et quand on n'est pas où l'on voudroit être. Ma santé est fort bonne. Je n'ai rien à faire qu'à me divertir. Mon esprit et mon cœur ne sont occupés que de mes amis, et vous me trouverez à mon retour plus gras que vous ne m'avez jamais vu, si vous ne me donnez quelque chagrin d'ici ce temps-là. Le roi a été ce matin à la grande église. Jamais tant de trompettes, de tambours, de timbales, d'orgues et de toute sorte d'instruments. M. Petit(1), à qui je demande quelquefois de vos nouvelles, et qui m'en dit, m'a promis qu'il vous écriroit une relation de toute cette magnificence dont il est charmé. Adieu, mademoiselle, honorez-moi toujours de votre souvenir, de votre estime, et surtout de votre amitié. »

« A Strasbourg, ce 26 octobre.

« Dussiez-vous me trouver un importun faiseur de lettres, je ne prétends pas qu'il parte un courrier qui ne vous en porte quelqu'une. *Je veux me satisfaire à vos dépens et vous donner la peine de lire ce que j'écris avec plaisir* (2). Mais non, mademoiselle, oubliez cette dernière période qui m'est échappée; après un moment de réflexion, j'ai jugé qu'une marque de mon amitié ne pouvoit vous être une peine, et que ce qui me fait plaisir vous en fera sans doute aussi. J'aime mieux pécher par présomption que par défiance, et je crois être en droit de m'estimer un peu, depuis que j'ai connu que vous aviez quelque bonne opinion de moi. Nous partons d'ici demain, et quand je pense qu'à l'avenir chaque journée que nous ferons nous rapprochera de vous, je voudrois qu'on marchât toujours. Je viens de

(1) C'est sans doute le médecin dont Fléchier parle dans une autre de ses lettres. Voyez plus haut, page 113.

(2) Cette phrase est soulignée dans l'autographe.

faire une cérémonie solennelle dans la cathédrale de cette ville. J'y ai reçu l'abjuration d'une fort jolie demoiselle, sœur du résident du roi, dont apparemment vous verrez un article dans la gazette. Comme c'est la première convertie depuis que la religion est rétablie en ce pays, la reine et Mme la Dauphine ont assisté à la profession de foi, et l'assemblée a été noble et nombreuse. Vous m'eussiez vu revêtu pontificalement, assisté d'une partie du clergé de Strasbourg et de la cour, faire l'office d'un patriarche, prêcher, bénir et absoudre, présage certain de ce que je dois être sur mes vieux ans. Je suis bien aise de vous faire part des honneurs que je reçois, afin qu'à mon retour vous me portiez plus de respect, pourvu toutefois que cela ne diminue rien de l'amitié que vous me devez par reconnoissance, puisque je vous honore infiniment (1). »

Le 27 octobre, nous dit Fléchier, Louis XIV quitta Strasbourg, revint par la Lorraine et s'arrêta à Pont-à-Mousson, où il fit une halte de deux ou trois jours. Le *pauvre pèlerin* en avait assez de son pèlerinage ; il lui tardait de reprendre la route de Paris : aussi éprouva-t-il une joie réelle lorsque, après avoir dit adieu aux poêles d'Allemagne, il se retrouva enfin *au pays des cheminées :*

« Ce 31 octobre, à Pontamousson (2).

« Si mes lettres vous sont de quelque consolation, mademoiselle, si vous jugez bien que je ne dois ni ne veux perdre aucune occasion de vous être de quelque secours, que je serois content de moi, si je pouvois ou vous faire

(1) Publiée en partie par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 227.

(2) Petite ville située sur la Moselle, chef-lieu de canton du département de la Meurthe.

quelque plaisir, ou pour le moins adoucir quelques-uns de vos chagrins! Je ne vous dis pas là-dessus tout ce que je pense. C'est à vous à vous le dire à vous-même, et je ne veux d'autre interprète de mon cœur que le vôtre. Quand l'amitié est solide, sincère et tendre, on s'entend, et, quand il le faut, on se devine. Je voudrois que votre santé fût aussi bonne que la mienne. Ce n'est pas que je ne me sois trouvé indisposé pendant quelques jours. Les poëles d'Allemagne, auxquels je n'étois pas accoutumé, m'avoient causé quelques maux de tête, et les premiers froids de ce pays-là m'avoient surpris; mais le temps s'est radouci et nous sommes enfin arrivés au pays des cheminées. Ainsi, je ne crains plus ni rhume, ni entêtement. Je rêve à loisir dans un carrosse. Je suis plus à Paris qu'ici, et je travaille à mon aise à l'ouvrage que vous savez. Le sujet ne fournit pas de grandes idées, et je ne sais de quoi remplir autant d'écriture que vous en voulez. J'userai de tout mon esprit, et je m'étudierai tant, que vous serez contente de moi (1); faites, je vous prie, en sorte que je le puisse être de vous à mon retour. Je crains vos maux et vos remèdes, et plus encore vos chagrins. Conservez votre santé, songez à des choses agréables, divertissez-vous et attendez-nous avec un peu d'impatience. Nous passerons demain la fête ici, et nous serons à Metz après-demain, et nous commencerons à dater nos lettres des villes de votre connoissance. Bonsoir, mademoiselle, j'ai bien envie d'être promptement à Paris... Je viens de recevoir votre lettre du 25e de ce mois. Tous les jours que j'en reçois sont des jours de fête pour moi. Bonsoir encore une fois de tout mon cœur. »

« A Pont-à-Mousson, ce 1er novembre.

« Pourquoi vous écris-je encore aujourd'hui, mademoiselle, et qu'ai-je de nouveau à vous dire? Nous avons passé

(1) Ici Fléchier fait encore allusion à son portrait.

ici la fête en dévotion, la messe à la paroisse, vêpres aux jésuites. Je prends le temps qui me reste pour penser à vous et pour vous écrire, et je sens bien ce que vous m'êtes après Dieu. Il faut bien que dans l'ennui et dans les fatigues du voyage, je me fasse au moins quelque consolation et que je tâche d'adoucir les seize jours d'absence qui nous restent, par les lettres que je vous écrirai ou par celles que je recevrai de vous. Je vous prie de me tenir compte de mes soins et de ma diligence, et de vous souvenir que je suis naturellement paresseux. Ce n'est pas, mademoiselle, que je prétende avoir beaucoup de mérite à faire tout ce que je dois à votre égard, j'y ai trop de penchant et trop d'inclination, ni que je veuille me vanter d'être exact et régulier. Je reconnois qu'après avoir accompli tous mes devoirs, je serai encore redevable à vous à qui je ne puis assez témoigner de reconnoissance, et à moi qui ne puis satisfaire à mon inclination ni à mes désirs. Il me suffit que vous soyez persuadée que mon amitié va plus loin que les témoignages que je vous en donne, et que vous compreniez qu'on ne peut vouloir plus que vous voulez, et qu'on ne peut vous estimer plus que je vous estime. Nous arriverons demain à Metz, c'est le 2e du mois, et le 17e viendra. Pourquoi faut-il qu'il y ait quinze jours entre deux? et pourquoi le 17e ne vient-il après le second? Vous jugez bien, mademoiselle, que s'il ne tenoit qu'à moi, j'abrégerois le temps du voyage, et j'irois de Metz à Paris en un jour. Mandez-moi si vous seriez bien aise qu'on renversât ainsi l'ordre des jours, ou qu'on pût faire tant de chemin en si peu de temps. J'attendrai votre réponse là-dessus. Je suis à vous sans réserve. »

Ce fut en effet le 2 novembre que la cour fit son entrée à Metz, et le lendemain *l'importun faiseur de lettres* s'empressait d'écrire à Mlle Des Houlières :

« A Metz, ce 3e novembre.

« Où sont ces menaces que vous m'aviez faites dans votre dernier billet, mademoiselle, de m'écrire si souvent que je ne serois pas longtemps sans me souvenir de vous. Ou vous avez oublié ce que vous me promettiez, ou vous ne craignez pas que j'oublie ce que je vous dois. Vous avez raison de ne vous défier pas de ma mémoire sur votre sujet, et vous n'avez qu'à me laisser sur ma bonne foi. On nous donna hier une agréable nouvelle que le voyage étoit accourci de deux jours. Ceux qui n'ont pas d'impatience de revoir leurs amis ne trouveront pas la différence considérable, mais ceux qui comptent comme moi les moments, et qui ne pensent qu'à se rapprocher de ce qu'ils aiment, réduisent volontiers dix-sept jours à quinze, et tiennent que c'est un grand espace de temps que deux fois vingt-quatre heures d'absence. Je suis bien aise, mademoiselle, de vous apprendre cette sorte de supputation, et de vous donner en passant cette petite règle d'arithmétique affectueuse. J'espère que je recevrai demain un billet de vous. Mgr le Dauphin a passé une partie de la journée à la chasse par un temps froid et pluvieux. Made et Made la princesse de Conti l'ont suivi à cheval en amazones, au grand étonnement de toutes les belles de cette ville. Mme la Dauphine a été incommodée et n'est pas sortie de sa chambre. Elle ne laissera pas de marcher demain matin. Voilà tout ce qui se passe ici. Le quinzième jour de ce mois, je saurai ce qui se passe chez vous, car vous savez bien que j'y ai des affaires plus importantes que toutes celles de la cour, quand ce ne seroit que de vous dire à quel point je suis à vous. »

La cour s'était arrêtée à Stenay à son retour de Flandre ; elle s'y arrêta aussi en revenant d'Alsace. C'est près de cette ville qu'arriva une petite aventure que Flé-

chier s'empressa de raconter à Mlle Des Houlières. M. Delacroix a déjà publié cette lettre (1) ; mais comme elle est certainement la plus agréable de toutes celles que nous avons rapportées, nous ne pouvons résister au plaisir de la citer à notre tour :

« A Stenay (2), ce 6 novembre.

« Ce fut hier une journée d'aventures pour la cour. Jusque-là le voyage s'étoit passé sans aucun incident fâcheux ou plaisant. Nous allions depuis plusieurs jours par les chemins qu'une longue pluie avait rompus : les équipages étoient arrivés à Thionville avec assez de peine, et la marche du lendemain étoit plus longue qu'on ne pensoit, soit parce que le roi devoit en passant visiter une de ses places, soit parce qu'on avait compté le nombre des lieues, et non pas leur longueur. Le roi partit dès le grand matin, la reine quelque temps après. On marche, le vent se lève, la pluie redouble. Les carrosses se dispersent selon qu'ils sont bien ou mal attelés, les chevaux s'embourbent, les charrettes versent et les charretiers jurent de tous côtés. Dans cette confusion, dîna qui put. Enfin le jour s'avança, et la pluie continuant, la plupart désespérèrent de pouvoir arriver au gîte. Le roi, après avoir fait le tour des fortifications de Longwi, voulut aller au village de Longuion où étoit son logement; mais la nuit le surprit, les guides l'égarèrent, et il se trouva avec une troupe de courtisans, au milieu d'un bois, percé de la pluie et crotté comme un postillon, à quelques lieues de Luxembourg où les Espagnols ont une forte garnison. Le roi délibéra s'il coucheroit dans le bois, personne ne pouvant lui enseigner le chemin. Quelques gardes

(1) *Histoire de Fléchier*, p. 228.

(2) Chef-lieu de canton du département de la Meuse, à près de quatre lieues au sud de Montmédy.

ayant couru de côté et d'autre trouvèrent enfin la route, allumèrent quelques feux de paille, et, par ce moyen, le roi gagna son logement sur les huit ou neuf heures de nuit. La reine n'y étoit pas encore arrivée, ce qui mit le roi en assez grande inquiétude. Il attendit quelque temps, et comme on n'en avoit aucune nouvelle, il remonte à cheval avec tous les courtisans pour aller au-devant des princesses qu'il trouva à près de deux lieues de là guidées par quelques paysans, qui allumoient de la paille pour éclairer; car les officiers n'avoient pu suivre, et comme on n'avoit pas prévu que la journée dût être si longue, on n'avoit pas pris la précaution d'avoir des flambeaux. La reine pleuroit, et pleure encore aujourd'hui. Vous jugez bien que l'on fut assez mal couché. Les seigneurs et les dames dormirent sur la paille, et Mme de Montespan eut bien de la peine à trouver un méchant matelas pour Mlle de Nantes qu'elle avoit amenée ici avec elle. Pour moi, mademoiselle, j'étois parti fort bon matin à dessein d'aller coucher à l'abbaye de Châtillon (1), où l'abbé, de l'ordre de Saint-Bernard, homme de grand mérite et que j'ai autrefois connu, m'attendoit avec impatience, et s'étoit fait un plaisir de me bien régaler. Je m'attendois à trouver grande chère et bon feu; mais après avoir marché tout le jour, la nuit me surprit à une lieue de Châtillon : et la pluie étant plus forte, les chemins mauvais, et le carrosse hors d'état d'aller plus loin, je pris le parti de m'arrêter au premier village qui fut sur ma route, où ayant trouvé avec

(1) Voici ce qu'on lit dans un *Dictionnaire universel de la France*, par M. Robert de Hesseln, t. II, p. 285 ; Paris, Desaint, 1771 : « Châtillon, paroisse du Verdunois, sur la rivière d'Ostain, à cinq lieues au couchant d'hiver de Longwy et à six au levant d'été de Verdun. Cette communauté est remarquable par une abbaye régulière d'hommes, ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, fondée en 1153, par Alberon de Claignac, évêque de Verdun. »

assez de peine à coucher sur la paille et à manger du pain bis, je passai la nuit à attendre le jour, et à songer à ce qu'il me plut. Enfin nous arrivons à Stenay. Ce qu'il y a de plus triste à tout cela, c'est que la cour est obligée de séjourner ici demain, pour attendre les équipages qui sont demeurés, et qu'ainsi le voyage sera plus long d'un jour, et qu'au lieu de vous voir samedi, je n'aurai cet honneur que dimanche. Vous croyez que ce n'est rien, et moi je compte pour beaucoup ce retardement. Je viens de recevoir votre lettre du 30. Je suis tout à vous, mais tout. »

Enfin, voilà notre voyageur sur le point de terminer ses longues courses au milieu des *barbares,* c'est ainsi qu'il désigne les peuples qu'il vient de visiter ; il lui tarde de retrouver une société plus polie, de reprendre auprès de ses amis sa place accoutumée, de se mêler comme autrefois à ces réunions qui le charmèrent toujours, et dont il était certainement l'un des membres les plus distingués. De Stenay, Louis XIV se dirigea vers Reims, où il arriva le 10 novembre. Avec sa régularité ordinaire, Fléchier écrit à Mlle Des Houlières ; il est facile de juger, par le ton de sa lettre, combien il est désireux d'arriver au terme de son voyage et d'aller rue de *l'Homme-Armé* savoir un peu ce qui se passe :

« A Rheims, ce 10 novembre.

« Quand je vous ai écrit, mademoiselle, l'impatience que j'avois d'arriver à Paris, vous devez être persuadée que je n'ai pas exagéré, et votre cœur doit vous avoir dit ce que c'est que Paris pour moi. Ne faites pas ce tort à mes désirs de les partager entre vous et d'autres. Prenez-y librement

toute la part que vous aurez envie d'y prendre, et quelque délicate et scrupuleuse que soit là-dessus votre conscience, ne refusez pas un bien que j'ai intention de vous faire, et ne divisez pas une bonne volonté que j'ai tout entière pour vous. Usez de mon cœur selon que j'en ai disposé, et n'allez pas, sous prétexte de restitution, dissiper ce qui vous appartient. Je vous assure, mademoiselle, que plus j'avance vers Paris, plus je sens d'envie d'y arriver, et que les six jours qui restent ne seront pas les moins fatigants de notre voyage. Je les adoucirai par l'espérance de vous revoir, par celle que vous avez vous-même de me trouver tel que vous me souhaitez, et par tous les sentiments de bonté que vous me témoignez dans vos derniers billets. Je crois que ce sera ici le dernier des miens. Nous n'aurons plus aucun séjour dès que nous serons partis d'ici. La cour va droit à Saint-Germain, et j'irai droit à Paris. J'espère y être dimanche de fort bonne heure, et par conséquent passer l'après-dînée avec vous. Je vous demande audience, et je vous prie, en attendant, de me croire tout à vous. »

Quatre jours après, Fléchier écrit enfin son dernier billet à Mlle Des Houlières; on s'aperçoit, en le lisant, de la joie qu'il éprouve de rentrer à Paris :

« A Villers-Cotterets (1), ce vendredi 14 novembre.

« Je croyois vous avoir écrit mon dernier billet, mademoiselle, mais un courrier part et je veux que vous connoissiez mon exactitude. Quoique j'espère avoir l'honneur de vous voir dimanche, je ne puis m'empêcher de vous dire par avance le plaisir que j'aurai d'être auprès de vous. Après sept semaines d'absence, il est doux de se retrou-

(1) Fléchier écrit *Viller-Cotrets.*

ver. Je ne sais quels sont vos sentiments là-dessus, mais je sens bien quels sont les miens. Puisque la seule espérance me touche si fort, que sera-ce quand je jouirai de mon bonheur? Je ne puis vous en dire davantage; j'arrive ici aujourd'hui, je marche demain, après-demain vous me verrez et vous saurez par moi-même qu'on ne peut être avec plus d'estime, plus de reconnoissance, plus de joie et plus d'amitié, si j'ose le dire,

« Votre, etc. »

Ainsi se termina, à travers la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, ce long pèlerinage, qui, commencé le 1er octobre 1681, dura jusqu'au 16 novembre. Pendant tout cet intervalle, Fléchier fut le correspondant assidu de Mlle Des Houlières; il écrivit fidèlement de tous les endroits où le cortége royal s'arrêta; si fatigué qu'il pût être, ou si court que fût le séjour, il ne manqua pas une seule fois de raconter à ses amis les divers incidents du voyage, et s'acquitta de son rôle de chroniqueur officieux avec une si scrupuleuse exactitude, que nous pouvons suivre les illustres visiteurs depuis le moment de leur départ jusqu'à l'heure de leur retour. Quant au mérite de ces lettres, on a pu apprécier tout ce qu'il y avait d'élégance, de finesse et d'enjouement dans la forme du style ou l'attrayante variété des récits; pour nous, si parmi toutes les lettres de cette correspondance nous avions à choisir, nous n'hésiterions pas à préférer celles dans lesquelles Fléchier raconte les joyeux épisodes de son voyage en Alsace, à la suite de la cour.

Ce fut en 1681, pendant cette excursion, que Fléchier commença le portrait qu'il nous a laissé de lui-même, por-

trait charmant, que nous aimons à considérer et qui aujourd'hui encore n'a rien perdu ni de son agrément, ni de sa fraîcheur. On ignora longtemps à qui pouvait être destiné ce portrait, dans lequel le spirituel abbé nous fait connaître si volontiers ses mœurs, ses goûts et son caractère. Plus tard, sur la foi de M. Ch. Labitte et d'après les conjectures de M. Sainte-Beuve, on crut généralement que cette aimable peinture avait été faite pour Mlle de la Vigne (1). La correspondance de Fléchier avec Mlle Des Houlières fait disparaître toute obscurité à ce sujet : nous allons nous appuyer sur ces lettres, afin de bien préciser ce que d'autres avant nous n'avaient pu indiquer d'une manière certaine (2).

A cette époque, il était encore assez de mode de faire son portrait. Tous les beaux esprits du temps, les nobles dames et les grands seigneurs s'essayèrent dans ce genre qui offrait plus d'un écueil : le mérite consistait à parler agréablement de soi, à donner de sa personne une image ressemblante qu'il était bien permis d'embellir, mais qui, pour le fond, devait être fidèle. Dans le cercle de Mme et de Mlle Des Houlières on se mit à faire des portraits, comme on en avait fait autrefois chez Mlle de Montpensier. Il

(1) Dans son édition des *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, introduction, page XLI, M. Sainte-Beuve a publié en entier le portrait de Fléchier. Nous lisons en note : « On a dit que ce portrait était adressé à Mlle de la Vigne ; les autres lettres et les vers que Fléchier adresse en mainte occasion à cette Iris rendent cela très-vraisemblable. » Paris, Hachette, 1862.

(2) M. Delacroix a rectifié le premier l'erreur commune et montré que ce portrait avait été écrit pour Mlle Des Houlières et non pour Mlle de la Vigne. Voyez *Histoire de Fléchier*, p. 234, édition in-8°.

est fort probable que Fléchier fut invité à tracer le sien; et, comme il n'était pas homme à résister à la mode, il s'exécuta de bonne grâce. Voici l'extrait d'une lettre qu'il adresse à Mlle Des Houlières; il n'est pas possible d'en fixer la date, mais elle ne doit pas avoir été écrite longtemps avant les autres lettres dont nous allons parler. Fléchier fait une allusion évidente à son portrait; il annonce à son amie qu'il va se mettre à l'œuvre et tâcher de *se faire connoître.* « Depuis que je suis de retour ici, je me porte assez bien. Ce n'est pas que je ne sente je ne sais quelle langueur qui ne m'est pas ordinaire, et que je n'aie sujet de craindre que cette indisposition ne devienne enfin une maladie; mais je ne suis pas d'avis de m'inquiéter sur l'avenir, et je suis résolu de suivre les conseils que vous m'avez donnés. Ainsi, je ne suis pas assez malade pour ne vous donner aucune peine, et je ne me porte pas assez bien pour vous tenir dans une trop grande indifférence. Voilà l'état où je suis. Je vous manderai s'il y a quelque changement. Pour l'autre compte que vous me demandez, je vous le rendrai fort exactement, et je m'assure qu'il sera très-avantageux, et qu'il ne vous sera peut-être pas désagréable que je me fasse connoître à vous tel que je suis, c'est-à-dire entièrement à vous. »

En 1681, il est en route pour l'Alsace, et, le 7 octobre de cette année, il lui écrit de Void : « Je travaille à l'ouvrage que vous m'avez demandé, et j'espère que je vous le porterai tout composé et tout écrit, et que vous connoîtrez que je ne manquerai jamais à rien de ce qui pourra vous plaire. » Après avoir visité Brisach, Schelestadt, Strasbourg, Fléchier arrive enfin, le 31 octobre, à Pont-à-Mousson, *au*

pays des cheminées : « Ainsi, je ne crains plus ni rhume, ni entêtement, écrit-il à Mlle Des Houlières; je rêve à loisir dans mon carrosse. Je suis plus à Paris qu'ici, et je travaille à mon aise à l'ouvrage que vous savez. Le sujet ne fournit pas de grandes idées, et je ne sais de quoi remplir autant d'écriture que vous en voulez. J'userai de tout mon esprit, et je m'étudierai tant que vous serez contente de moi. » Enfin, dans une autre lettre qui dissipera toute espèce de doute, s'il peut y en avoir encore, Fléchier lui dit : « Je suis le même que j'étois, il y a deux jours, lorsque je vous faisois mon portrait et que je vous montrois toute ma confiance et ma bonne foi. Soyez aussi la même que vous étiez quand vous receviez avec bonté les témoignages que je vous rendois de moi-même. »

Nous ne pouvons dire si l'aimable *épistolier* a tenu parole à Mlle Des Houlières, et si, comme il le disait lui-même, *il a usé de tout son esprit.* Mais ce qui est certain, c'est qu'il en a mis beaucoup et du meilleur dans ce portrait, vrai petit chef-d'œuvre du genre et l'une des pages les plus exquises qu'il ait écrites. Cette appréciation n'a rien d'exagéré ; elle s'appuie, d'ailleurs, sur l'autorité d'un juge dont on ne contestera pas la valeur. « Fléchier, nous dit M. Sainte-Beuve, a donné de lui-même, d'après la mode de son temps, un portrait accompli et dont on serait embarrassé de rien retrancher. L'abbé Ducreux, éditeur des œuvres complètes de Fléchier (1782), l'a publié en entier pour la première fois; seulement, il avoue qu'il a cru devoir en quelques endroits substituer quelques termes à ceux de l'original : « Non qu'ils aient rien de messéant, dit-il, « mais nous avons pensé que cette attention était due aux

« personnes d'une imagination qui se blesse aisément, et « qui découvre, sous les expressions les plus innocentes, des « sens détournés et peu modestes dont ne se doutaient pas « ceux qui les ont employés. » Quel dommage pour les connaisseurs et les amateurs de la pure langue, que, cédant à de si vains scrupules, l'éditeur ait mis je ne sais quoi du sien dans ce portrait qui, tel qu'il est, nous paraît si charmant et de toute perfection, mais qui serait plus juste encore si l'on n'y avait rien changé ! car la diction de Fléchier, c'est la finesse, la justesse et la propriété même (1). »

Peut-être, *pour les connaisseurs et les amateurs de la pure langue,* devrions-nous donner en entier ce portrait délicieux et qui est bien *de toute perfection,* comme l'a justement dit M. Sainte-Beuve. Quoique fort embarrassé *de rien retrancher,* nous allons cependant essayer d'abréger quelques détails ; nous choisirons çà et là les traits principaux de ce tableau, afin de bien mettre en relief cette sympathique physionomie. En se peignant lui même, Fléchier a tracé un portrait d'une beauté achevée, un portrait remarquable de finesse, de grâce et de distinction. Le doux écrivain est là sous nos yeux, et tel que nous pouvions nous le figurer : son visage, en effet, devait bien avoir *ces airs fins et spirituels* dont il nous parle ; on croit le revoir encore avec ses manières affectueuses et polies, avec sa bonté, sa douceur, avec sa gravité tempérée par une bienveillance naturelle, avec toutes sortes de qualités enfin, au-dessus desquelles il faut placer

(1) *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, introduction, page xv.

la plus irréprochable probité. En vérité, Fléchier devait être d'excellente compagnie : tour à tour sérieux et enjoué, vif, spirituel, bien élevé, d'un caractère plein de modération et de droiture, il fut, comme on disait au dix-septième siècle, un honnête homme dans toute la noble acception du mot, un homme auquel on voudrait ressembler et avec qui on désirerait avoir vécu.

Rien de charmant comme le commencement de ce portrait; il n'est pas possible de rendre avec plus de précision et de bonheur toutes les finesses de sa pensée, d'en marquer les plus légères nuances avec une habileté et une aisance plus consommées. On trouvera peut-être que Fléchier parle de lui avec assez de complaisance et qu'il ne se maltraite pas trop : sans doute; mais il le fait avec tant de mesure et de bonne grâce, qu'il faudrait être bien sévère pour s'étonner de son langage. Il veut se représenter *tel qu'il est*, sans ostentation et sans fausse modestie, désireux de dire la vérité sur son compte et de se peindre comme il se connaît : à défaut d'autre mérite, il voulait au moins avoir celui d'être sincère. Mais, dans cette confidence intime, Fléchier avait deux périls également à craindre; il devait éviter de s'accuser trop vertement ou de faire trop bien son apologie : dans le premier cas, ç'eût été montrer trop d'humilité; dans le second, faire paraître trop d'orgueil. On va voir avec quelle dextérité il a su échapper à ces écueils. « Sa figure, comme vous le savez, dit-il à Mlle Des Houlières, n'a rien de touchant ni d'agréable, mais elle n'a rien aussi de choquant. Sa physionomie n'impose pas, et ne promet pas, au premier coup d'œil, tout ce qu'il vaut; mais on peut remar-

quer dans ses yeux et sur son visage je ne sais quoi qui répond de son esprit et de sa probité.

« Il paroît d'abord trop sérieux et trop réservé; mais après il s'égaie insensiblement, et qui peut essuyer ce premier froid s'accommode assez de lui dans la suite. Son esprit ne s'ouvre pas tout d'un coup, mais il se déploie petit à petit, et il gagne beaucoup à être connu... Il ne s'empresse pas à acquérir l'estime et l'amitié des uns et des autres; il choisit ceux qu'il veut connoître et aimer; et, pour peu qu'il trouve de bonne volonté, il s'aide après cela de sa douceur naturelle et de certains airs de discrétion qui lui attirent la confiance... (1). Il n'a jamais brigué de suffrages; il a voulu être estimé par raison, non pas par cabale. Sa réputation n'a jamais été à charge à ses amis, et n'a rien coûté qu'à lui-même. Quand il a été louable, il a laissé aux autres le soin de le louer. Il sait se servir de son esprit, mais il ne sait pas s'en prévaloir; et quoiqu'il se sente et qu'il s'estime ce qu'il vaut, il laisse à chacun son jugement. Si l'on a bonne opinion de lui, il en est reconnoissant comme si l'on lui faisoit grâce; si l'on ne juge pas de lui comme on doit, il se renferme en lui-même et se rend la justice qu'on lui refuse. Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend. Il a fait des vers fort heureusement; il a réussi dans la prose; les savants ont été contents de son latin. La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses billets galants (2). Il a écrit avec

(1) Ces points n'indiquent pas de suppression ; ils existent dans l'original.

(2) Ducreux avait modifié la phrase de Fléchier de la manière

succès, il a parlé en public, même avec applaudissement...

« Sa conversation n'est ni brillante, ni ennuyeuse; il s'abaisse, il s'élève quand il faut. Il parle peu, mais on s'aperçoit qu'il pense beaucoup. Certains airs fins et spirituels marquent sur son visage ce qu'il approuve ou ce qu'il condamne, et son silence même est intelligible...

« Quand il n'est pas avec des gens qui lui plaisent, il demeure au dedans de lui-même; quand il est avec ses amis, il aime à discourir et à se répandre au dehors; lorsqu'il parle, on voit bien qu'il sauroit se taire, et lorsqu'il se tait, on voit bien qu'il sauroit parler... Il écoute les autres paisiblement, et les paye souvent de la patience ou de l'attention qu'il fait paroître à les écouter... Il leur pardonne aisément d'avoir peu d'esprit, pourvu qu'ils ne veuillent pas lui faire accroire qu'ils en ont beaucoup... Ce qui fait qu'il est bien reçu dans les compagnies, c'est qu'il s'accommode à tous, et ne se préfère à personne. Il ne se pique pas de faire valoir ce qu'il sait, il aime mieux leur donner le plaisir de dire eux-mêmes ce qu'ils savent... Il n'est pas fort vif au dehors; mais il a beaucoup de vivacité au dedans, et peu de chose échappe à ses réflexions... Il n'est pas naturellement inquiet, il ne s'amuse pas à deviner les secrets d'autrui; mais pour peu d'ouverture qu'on lui donne, il va de conjecture en conjecture, et quand il veut, il n'y a guère de mystère qu'il ne découvre... Il voit tout d'un coup le ridicule des hommes,

suivante : « La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses lettres ingénieuses et délicates. » (Œuvres complètes de Fléchier, vol. I, page LXX.)

et jamais personne ne remarqua plus promptement une sottise...

« Il est naturellement paresseux; mais quand il est pressé, il trouve en lui des ressources dont il a été souvent étonné lui-même... Quoiqu'il perde beaucoup de temps, il se rencontre qu'il en a toujours assez; et, tout lent qu'il paroît, il y a peu de gens qu'il ne ratrappe, quelque diligents qu'ils puissent être. »

Nous passons l'endroit dans lequel l'ingénieux abbé parle du style de ses ouvrages, où il y a, dit-il avec raison, *de la netteté*, *de la douceur*, *de l'élégance*. Mais lorsqu'il ajoute : « La nature y approche de l'art, et l'art y ressemble à la nature », son appréciation est un peu trop favorable, et ceux qui ont lu ses oraisons funèbres auront de la peine à accepter ce jugement (1). Dans le passage suivant, écrit en certains endroits avec une fermeté remarquable, on sent les mouvements généreux d'une grande âme que l'envie ne troubla jamais et qui fut incapable de la plus légère bassesse. C'est ici que l'honnête homme se révèle tout entier; il n'y a pas un seul mot à retrancher dans cette page qui fait le plus grand honneur à celui qui l'a tracée : « Pour son cœur, où je crois que vous vous intéressez davantage, il n'est pas si aisé de le connoître : il se modère quand il veut, il est secret et circonspect, il se cache souvent sous les voiles d'une tranquillité et d'une indifférence apparentes. Mais je l'ai vu dans son naturel,

(1) Comme nous l'avons dit, il est probable que ce portrait fut terminé vers 1681; à cette époque, Fléchier avait déjà prononcé plusieurs de ses oraisons funèbres: celle de Mme de Montausier, le 2 janvier 1672; celle de Mme d'Aiguillon, le 12 août 1675; celle de Turenne, le 10 janvier 1676.

je l'observe depuis longtemps, et je suis dans sa confidence : ainsi, mademoiselle, je vous ferai part de mes connoissances. Il n'auroit pas de peine à vous faire lui-même sa confession ; et il est juste que vous sachiez comment est fait et comment se gouverne un cœur que je suis persuadé que vous possédez.

« Ce cœur donc, mademoiselle, n'est pas indigne de vous... Il a de la grandeur et de la générosité. Aucun intérêt ne le touche, et il ne voudroit avoir du bien que pour être en état d'en faire. Son plus sensible plaisir, c'est de pouvoir obliger ses amis ou de pouvoir reconnoître les obligations qu'il leur a. Il aimeroit pourtant mieux avoir des grâces à faire que d'en recevoir. Il a toujours cru que le mérite pouvoit se passer de la fortune ; il s'est contenté de l'un et ne s'est point inquiété de l'autre.

« Rien n'est tant contre son humeur que d'être à chargé à qui que ce soit ; dans ses besoins, il n'a recours qu'à sa patience ; et quand il seroit plus éloquent qu'il n'est, il ne sait plus parler quand il s'agit de demander... Tous les honneurs du monde lui paraîtroient trop achetés, s'ils lui avoient coûté quelque bassesse. Il n'aime pas à contredire, mais il aime encore moins à flatter. Quoiqu'il n'y ait guère d'homme qui sache mieux louer que lui, il n'a jamais voulu vendre ni même donner mal à propos ses louanges.

« Il sait, quand il le faut, jeter quelque grain d'encens qui récrée et qui n'étourdit pas : aussi n'en reçoit-il pas qui ne soit aussi fin que celui qu'il donne...

« Il a de l'ambition, non pas de celle qui s'empresse et s'agite pour parvenir ; mais de celle qui attend paisiblement la justice qu'on doit lui rendre, qui ne cherche pas

les voies les plus courtes, mais les plus honorables, et qui veut toujours mériter, longtemps avant que d'obtenir, ce qu'il peut légitimement prétendre. Il se console aisément de n'être pas heureux, pourvu que le public l'en juge digne, et il travaille à se faire considérer par lui-même, plutôt que par l'état où on l'aura mis...

« Il n'envie la gloire de personne, mais il aime à jouir de la sienne. Quoiqu'il n'ignore pas les talents qu'il a, il estime ceux que les autres ont ; ainsi il a le plaisir que donne l'honneur, sans faire souffrir aux autres les incommodités que donne l'orgueil. Il est sensible aux approbations sincères et désintéressées. Un homme qui le loue sans le connoître, un auditeur qui s'écrie, un passant qui le montre et qui dit : *C'est lui,* ce sont les éloges qui le touchent davantage. Quand on l'élève, il se tient dans une honnête modération, et sa pudeur est embarrassante; mais si l'on veut l'abaisser, il lui prend une fierté qui le met au-dessus de tout. Il est facile, populaire, officieux à ceux qui sont au-dessous de lui, commode à ses égaux; pour les grands qui se prévalent de ce qu'ils sont, il les respecte de loin et les abandonne à leur propre grandeur. Il se possède dans les occasions, et les passions ne peuvent rien sur sa raison, si elle n'y consent ou si elle n'est surprise... Il lui importe plus qu'à d'autres de bien considérer le parti qu'il prend, parce que difficilement il se résout de s'excuser ou de se dédire. »

Fléchier se représente enfin ami facile, obligeant et plein de bonne foi. En cet endroit, on rencontre des traits heureux et d'une rare précision, des expressions originales et presque trouvées. C'est ainsi que parlant de la confiance

qu'il accorde aux autres, il déclare qu'on ne la regagne plus quand on l'a perdue : « Il ne trompe jamais personne, dit-il, et n'est jamais trompé qu'une fois. » Si, par hasard, il vient à blesser ses amis, il est le premier à reconnaître ses torts ; « mais, si l'on se plaint de lui sans raison, il a une innocence fière qui ne descend pas aux éclaircissements et aux justifications. » Mais pourquoi morceler des phrases d'une si élégante précision ? Voici tout ce passage d'un portrait, déjà fort connu (1). « Il est de bonne foi et il croit aisément que tout le monde est de même ; mais si l'on vient à lui manquer, on ne regagne plus sa confiance : ainsi, il ne trompe jamais personne, et n'est jamais trompé qu'une fois... S'il a donné quelque sujet de plainte à quelqu'un, il n'oublie rien pour le satisfaire ; mais si l'on se plaint de lui sans raison, il a une innocence fière qui ne descend pas aux éclaircissements et aux justifications, et rien ne lui coûte tant que de faire son apologie. Quand on l'offense, il a le ressentiment vif, mais il ne dure pas longtemps. L'envie lui déplaît, mais elle ne l'afflige pas. Il souffre avec peine une injustice, mais il pardonne. Mais l'infidélité d'un ami est le péché irrémissible pour lui. Lorsqu'on en use mal à son égard, il y a peu d'excuses qui le satisfassent, et il a d'autant plus de peine à se réconcilier avec

(1) Ce portrait se trouve dans les œuvres complètes de Fléchier, édition Ducreux, vol. I, page LXIX. Dans ces derniers temps, M. Sainte-Beuve l'a reproduit de nouveau, à la suite de son *Introduction* aux *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne ;* enfin, en 1865, M. Delacroix a publié ce portrait, d'après l'autographe même de Fléchier que possède M. L. de Buzonnière. (Voyez *Histoire de Fléchier*, page 235 et suiv. Édition in-8°.)

ceux qui l'ont fâché, qu'il prend plus de précaution pour ne fâcher personne.

« Il n'a pas de grands attachements au monde ; comme il n'y a pas beaucoup à gagner (1) ni beaucoup à perdre, il n'a ni de grands chagrins, ni de grandes joies... Les devoirs extérieurs et les bienséances de la vie lui sont à charge. Les visites qu'on se rend, les lettres qu'on s'écrit, et ce commerce de société inévitable entre gens indifférents, sont des contraintes de sa part et des importunités de la part des autres... Il ne compte avoir vécu que le temps qu'il a passé avec ses amis ou avec lui-même, et ses meilleures heures sont celles de ses entretiens familiers ou de ses libres rêveries... Le nombre de ses amis est, comme celui des élus, fort petit ; il ne les choisit pas légèrement, mais il les ménage et il les conserve soigneusement, quand une fois il les a choisis ; et s'il en a peu, au moins a-t-il cet avantage qu'il n'en perd point. Il est avec eux gai sans emportement, libre sans indiscrétion, familier sans incivilité, complaisant sans foiblesse et sage sans austérité. C'est ainsi qu'il est fait pour ses amis, et c'est ainsi qu'il souhaite que ses amis soient faits pour lui. »

En terminant, Fléchier prie Mlle Des Houlières de ménager sa modestie, et de cacher discrètement le portrait qu'il vient de tracer ; je retrouve le bel esprit, toujours un peu précieux et maniéré, dans les recommandations qu'il adresse à son amie : « Voilà, mademoiselle, lui dit-il,

(1) Ducreux a mis : « Il n'a pas de grands attachements au monde ; comme il *n'a* pas beaucoup à gagner ni beaucoup à perdre... » Ainsi modifiée, la phrase de Fléchier devient assez obscure.

quelles sont les mœurs et les habitudes de notre ami. Si la peinture que je vous en ai faite répond à l'idée que vous en aviez, je ne me repentirai pas de vous avoir obéi : sinon, tenez-vous en à l'image que vous vous êtes formée vous-même, et laissez à votre cœur le soin de vous le représenter avec les qualités que vous lui souhaitez. Surtout, faites-lui un secret de cet écrit que je vous envoie. Tenez toujours un voile tiré sur son portrait, et ne me brouillez pas avec un homme qui rougit de ses vertus comme de ses défauts, et qui, faisant parler les autres de son mérite, n'en parle lui-même jamais. »

Tel est ce portrait de Fléchier : il se rattache naturellement aux lettres qu'il écrivit à Mlle Des Houlières ; il est de la même période, et se trouve mêlé à cette agréable correspondance (1) ; dans ce genre, c'est sans contredit ce que le futur prélat nous a laissé de plus finement achevé.

On se demandera peut-être avec quelque curiosité si le public goûta ces lettres, qui ne sont pas toujours exemptes d'une certaine afféterie, mais que relève si bien un air d'élégance et de rare distinction. Le public ne fut pas appelé à les juger ; on ne les lut jamais que dans un cercle d'amis intimes, et elles ne furent que le régal des dames et des beaux esprits qui fréquentaient le salon de Mme Des Houlières. Dans le portrait de Fléchier, nous trouvons cependant un mot qui peut jeter quelque lumière sur ce point : « La cour a loué sa politesse, nous dit-il, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses billets galants. »

(1) Nous avons dit plus haut que c'est M. de Buzonnière qui possède l'autographe de ce portrait et les autographes de la correspondance adressée à Mlle Des Houlières.

Or, quels sont ces billets que *les dames les plus spirituelles* ont trouvés galants, c'est-à-dire ingénieux et délicats, sinon les lettres adressées à Mlle Des Houlières? Il est vrai, c'est Fléchier qui parle ainsi de lui-même; mais nous pouvons le croire sur parole : il a trop de sincérité et de bonne foi pour qu'il soit permis de douter de la vérité d'une telle affirmation. D'ailleurs, si on songe au goût du temps, au goût surtout des amis de Fléchier, on avouera que de telles missives étaient bien faites pour leur plaire.

Huet dit aussi son mot sur ces lettres. Après lui, presque tous les critiques ont répété la même chose ; ils ont appliqué à la correspondance imprimée un jugement que l'évêque d'Avranches, ami, lui aussi, de Mlle Des Houlières, n'a pu porter que sur les lettres que nous publions aujourd'hui. Voici l'opinion exprimée par Huet : « Un des plus fameux prédicateurs de ces derniers temps, dit-il, et qui s'est élevé par la prédication, et avec qui j'ai été lié d'une étroite familiarité pendant plusieurs années, étoit prédicateur partout sans s'en apercevoir. Il répandoit sa rhétorique jusques dans ses plus simples billets ; et les ordres qu'il donnoit à ses gens, et les discours qu'il tenoit dans son domestique, étoient des enthymèmes, des chries et des apostrophes (1). » Lorsqu'il nous dit que Fléchier *répandoit sa rhétorique jusques dans ses plus simples billets*, le docte prélat songe évidemment aux lettres dont il a pu entendre autrefois la lecture chez Mlle Des Houlières; c'est bien dans cette correspondance, en effet, que Fléchier a mul-

(1) *Huetiana*, page 182. Paris, Jacques Estienne, 1722.

tiplié les ornements, et répandu toutes les fleurs de sa *rhétorique*. Il ne s'agit donc pas ici des lettres imprimées; celles-ci ne sont guère pour la plupart que des lettres d'affaires écrites avec correction, mais simplement et sans cet apprêt que Huet semble reprocher à son ami.

Le P. de la Rue a aidé à la confusion que nous signalons : il a reproduit le jugement de Huet, sans avoir la précaution d'établir une distinction nécessaire ; et, après cet orateur, on n'a cessé de redire que *les moindres billets de Fléchier avoient du nombre et de l'art.* Cette appréciation est juste, sans doute, pour les lettres destinées à Mlle Des Houlières ; mais elle est presque fausse, ou du moins elle exige de grandes réserves pour celles que l'on trouve dans le dixième volume des œuvres de l'évêque de Nîmes. « L'amour de la politesse et de la justesse du style, dit-il, l'avoit saisi dès ses premières études. Il ne sortoit rien de sa plume, de sa bouche, même en conversation, qui ne fût ou qui ne parût travaillé. Ses lettres et ses moindres billets avoient du nombre et de l'art. Les beaux-arts ayant été sa première occupation, principalement la poésie, il s'étoit fait une habitude et presque une nécessité de compasser toutes ses paroles et de les lier en cadence (1). » La Rue veut-il parler ici de la correspondance imprimée de Fléchier? Nous ne le croyons pas ; il nous est difficile, en effet, de nous représenter le brillant orateur *liant ses paroles en cadence* pour écrire de simples lettres d'affaires, de condoléances ou de compliments. « Ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et

(1) Cité par Ducreux, œuvres complètes de Fléchier, vol. I, page XCVII.

de l'art », nous dit le P. de la Rue; ce jugement est vrai surtout des lettres qu'il écrit comme bel esprit à Huet, à Bussy-Rabutin, à Mlle de la Vigne ou à Mlle Des Houlières; c'est alors qu'il montre volontiers son savoir-faire et ses habiletés d'écrivain; qu'il est scrupuleusement attentif au choix des mots, et qu'il vise à la finesse du style et à la délicatesse du langage. Aussi ne serions-nous pas surpris que le P. de la Rue, comme Huet, n'ait voulu parler que des lettres envoyées à Mlle de la Vigne ou à Mlle Des Houlières, de ces billets si élégants et si jolis, et qui portent encore si bien la trace du soin avec lequel ils furent écrits (1).

D'ailleurs il ne faut pas croire que Fléchier travaillât beaucoup ses phrases et se mît à la torture pour composer cette prose coquette et soignée que nous connaissons. Nous avons pu examiner à loisir les autographes de ces lettres : rien de plus net et qui atteste mieux cette *heureuse facilité* dont Fléchier nous a parlé dans son portrait. Parmi tous ces autographes, il y en a fort peu qui portent une légère rature (2). En voyant ces ma-

(1) Nous ne voulons pas dire pour cela que Fléchier ait péniblement élaboré ces lettres; il suffit d'examiner les autographes pour se convaincre du contraire.

(2) Voici à ce sujet une note que M. de Buzonnière a bien voulu nous communiquer; elle est d'une exacte vérité : « Ils sont tracés, dit-il, on pourrait dire peints, avec une netteté et une assurance remarquables. Ils ne portent ni ratures ni surcharges, et on serait tenté de croire qu'ils ont été mis au net sur des brouillons, si tout ce qui est sorti de la plume de Fléchier ne portait le même caractère. Je possède les premiers jets de plusieurs passages de ses sermons, presque tous sans ratures; et plusieurs autres lettres aussi soignées que celles-ci adressées à diverses personnes. En les examinant, on peut se convaincre que les pensées naissaient dans

nuscrits dont l'écriture est si lisible, dont les lettres sont si bien formées, où tout enfin est disposé avec la plus parfaite régularité, on sent que la plume a couru comme d'elle-même, et qu'il n'a pas fallu à l'auteur de grandes fatigues pour trouver les tours ingénieux et les finesses de langage qui font l'ornement de cette correspondance.

Je ne veux pas dire cependant que Fléchier ne se soit pas mis en frais pour Mlle Des Houlières : il avait trop envie de lui plaire, ainsi qu'à la spirituelle société qu'elle réunissait dans sa maison, pour se permettre de ces négligences de style qu'on n'eût pas manqué de relever. « Souffrez que je vous adresse, écrit-il à son amie, tout ce que je pourrai penser de mieux, et, pour ainsi dire, toute la fleur de mon esprit » ; voilà la vérité. Fléchier a voulu offrir à Mlle Des Houlières tout ce qu'il pouvait *penser de mieux*, et il a voulu être avec elle aussi aimable que possible ; mais en même temps il a le sourire si facile, il connaît si bien toutes les ressources de sa langue, qu'il ne lui faut pas de grands efforts pour parler avec cette grâce et cette pureté qui nous surprennent d'abord, et paraissent bien plus le fruit d'un long travail que d'un heureux naturel.

Au reste, comme nous l'avons remarqué déjà, au fond

son esprit complètes de substance et d'expression, et qu'il trouvait d'inspiration ces tours ingénieux et ces finesses de langage qui, pour tout autre, n'eussent été que le fruit d'un long travail. Enfin, à la régularité de son écriture on reconnaît la nature de son esprit, toujours maître de ses idées, et procédant à ses œuvres sans fougue et sans interruption. »

de ces pages légères, écrites en partie pour l'amusement de quelques beaux esprits, on saisit çà et là un mot, un trait qui atteste la bonne et franche amitié de Fléchier pour Mlle Des Houlières, qu'il appelle *la plus fidèle et la meilleure amie du monde.* La meilleure amie du monde, en effet, celle qui, pendant plus de trente ans, montra un si fidèle attachement. Commencée vers 1677, la correspondance continue encore en 1709. A cette dernière date, Fléchier est fort âgé ; il est l'évêque aimé et respecté que la sagesse et la modération de sa conduite ont rendu vénérable à ses contemporains et à la postérité ; de son côté, Mlle Des Houlières, jeune encore au début de cette douce et charmante liaison, touche maintenant à la vieillesse : elle a été éprouvée par bien des malheurs, elle a vu mourir tous les membres de sa famille; cette rue de l'*Homme-Armé*, théâtre de sa gloire et de ses succès, où elle réunit si longtemps *une cour nombreuse et choisie*, elle l'a quittée pour venir habiter, à quelque distance de Saint-Roch, un quartier qui ne lui rappelle aucun souvenir ; et il ne lui reste plus d'autre consolation que de recevoir, comme au temps de sa jeunesse, quelques-unes de ces lettres qui charmèrent si souvent ses loisirs. L'excellent prélat ne parle plus aujourd'hui comme le spirituel abbé d'autrefois, mais c'est encore le même ton affectueux et bienveillant que nous avons déjà signalé. L'ancienne amitié existe toujours ; et si l'expression a quelque chose de plus grave et de plus digne, c'est qu'à l'âge qu'avait Fléchier à cette époque, et avec le caractère dont il était revêtu, les frivolités passées n'eussent guère pu s'accorder avec cette bien-

séance dont il fut toute sa vie un si religieux observateur.

Ce qui est assez remarquable, c'est qu'à partir de 1695, toutes ces lettres sont signées, tandis que parmi les précédentes, il n'y en a qu'une seule qui porte le nom de Fléchier. A cette époque, l'illustre prélat se sentait-il plus à l'aise et comprenait-il qu'il n'y avait plus alors d'inconvénient à faire connaître son nom? Comme pour ses épîtres à Mlle de la Vigne, a-t-il redouté les libraires futurs et a-t-il voulu, par cette précaution, se mettre à l'abri de leurs *indiscrétions?* C'est possible; mais si c'est réellement dans ce but qu'il n'a pas signé les lettres que nous venons de rapporter, il faut avouer qu'il n'a pas trop bien réussi.

Parmi ces dernières lettres, en voici une qui ne manque pas d'intérêt; malgré sa longueur, nous la donnons tout entière. Il est curieux de voir Fléchier corrigeant des vers de Mme Des Houlières : ses corrections ne sont pas toujours excellentes ni ses critiques toujours justes; on ne sera pas fâché cependant de savoir jusqu'à quel point Mlle Des Houlières tint compte des observations de son vieil ami, et comment elle modifia quelques-uns des vers de sa mère qu'elle avait soumis à l'appréciation de l'évêque de Nîmes. On s'étonnera peut-être que Fléchier n'ait établi aucune comparaison entre les beautés du texte et la faiblesse de la traduction; mais comme ses conseils ne s'adressaient pas à un auteur encore vivant, sa critique ne pouvait guère porter que sur des détails.

« A Narbonne, ce 8 janvier 1695.

« Je vous souhaite, mademoiselle, une année qui vous

dédommage ou du moins qui vous console des douleurs et des pertes de l'autre. Après la mort de Mme votre mère que nous avons tant regrettée et celle de M. votre frère que j'ignorois, il semble que la providence de Dieu doit à votre vertu et aux vœux de tous vos amis quelque bonheur inespéré. Personne ne s'y intéresse plus que moi et par les souhaits que j'en fais, et par la part que j'y prendrai. J'ai lu les trois psaumes que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Ils tiendront bien leur place dans le nouveau volume des poésies de Mme votre mère, et feront honneur à sa mémoire par la beauté des vers et par des sentiments de piété dont elle a relevé ceux de David, auteur de ces cantiques. J'ai regardé ces trois petits ouvrages comme achevés, et je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire d'y rien changer; cependant, pour satisfaire aux devoirs de l'amitié et pour marquer que je n'ai oublié ni le zèle que j'avois pour la gloire de cette illustre amie, ni la confiance dont elle m'honoroit, je veux bien vous envoyer quelques petites remarques, comme je les lui aurois envoyées à elle-même (1).

PARAPHRASE DU PSAUME 145.

Lauda anima mea Dominum.

1re STROPHE.

Ma bouche, louons le Seigneur ..

« Pourquoi ne pas dire littéralement: *Mon âme*, louons, etc..., cela seroit plus noble (2).

2e STROPHE.

Ne nous assurons point sur les enfants des hommes,
Ni *sur leurs puissants* souverains...

(1) Ces trois psaumes se trouvent dans les œuvres de Mme Des Houlières, vol. II, p. 108 et suiv. Paris, 1725.

(2) Mme Des Houlières a adopté la correction de Fléchier.

« L'épithète de *puissants* ne me paroît pas propre. J'aimerois mieux dire :

Non plus que sur leurs souverains,

ou :

Ni même sur leurs souverains (1).

4e STROPHE.

Qui par *d'intarissables* soins...

« Le mot *d'intarissables* ne me semble pas bien convenir (2). On pourroit dire *infatigables*, mais des hommes plutôt que de Dieu.

Et qui, bien que nos cœurs vieillissent dans le crime...

« Ce vers me paroît un peu rude. Seroit-il mieux ainsi :

Et qui, malgré l'horreur que lui donne le crime (3)...

ou bien :

Et qui, malgré l'excès où le porte le crime ..

PARAPHRASE DU PSAUME 12.

Usquequò Domine...

3e STROPHE.

D'un dangereux sommeil...
D'un sommeil dangereux (4)...

« Tout ce psaume est fort beau. Il n'y a que les cinq

(1) Mlle Des Houlières choisit la première variante :

Non plus que sur leurs souverains.

(2) Cette épithète fut conservée.

(3) Mlle Des Houlières remplaça le vers de sa mère par celui de Fléchier.

(4) *D'un dangereux sommeil* n'a pas été changé.

premiers de la cinquième strophe (1), dont les rimes d'*effroi* et de *moi* seroient bonnes à changer à cause de la consonnance de *joie*, *envoie*, *proie;* mais c'est une délicatesse sur laquelle vous déciderez.

PARAPHRASE DU PSAUME 13.

Dixit insipiens...

2e STROPHE.

Que la profonde mer enserre.

« Ce mot *profonde* semble ne pas convenir. Ne vaudroit-il pas mieux dire :

Que le vaste Océan enserre (2) ?

3e STROPHE.

Du sentier de la grâce ils se sont égarés.
Tous sont pour le Seigneur devenus inutiles !

« David ne parloit pas de la grâce (3).

Des sentiers du Seigneur...

et en l'autre vers :

Ils sont tous devenus à sa gloire inutiles,

ou :

Ils sont tous à tout bien devenus inutiles (4).

4e STROPHE.

Que de souhaits qui font horreur;

(1) C'est dans la quatrième strophe que se trouvent ces rimes ; elles ne furent pas modifiées.

(2) La correction était médiocre : Mlle Des Houlières ne l'adopta pas.

(3) Critique juste, dont Mlle Des Houlières cependant n'a pas tenu compte.

(4) Variantes qui ne valent guère plus que le vers critiqué : celui-ci fut conservé.

« Ce mot de *souhaits* est trop foible ; *que de projets, que d'attentats* (1).

Les presse et leur prête des ailes,

J'aimerois mieux *les pousse.*

Loin qu'entre eux se cultive une innocente paix,

Vaudroit-il pas mieux dire :

Loin de s'entretenir dans une douce paix (2),

6e STROPHE.

... Ils en sont devenus
A m'offenser moins retenus,

Ce vers n'est pas assez coulant :

Moins sages et moins retenus (3).

Prononcent-ils mon nom que dans d'affreux blasphèmes ?

Ce vers a quelque chose de rude. Seroit-il pas plus doux ainsi :

C'est de mon nom sacré qu'ils forment leurs blasphèmes (4).

« Voilà, mademoiselle, les petites remarques que j'ai faites, qui ne sont, pour la plupart, que des minuties et plutôt des scrupules que des censures et des corrections. Recevez-les comme une marque de l'estime très-particulière que j'avois pour Mme votre mère, et que j'ai maintenant pour vous, puisque vous succédez à son esprit et à son mérite, et que je suis avec le même attachement à tout

(1) Le mot *attentats* a été substitué à *souhaits.*
(2) Mlle Des Houlières ne fit aucun changement à ces deux vers.
(3) Cette correction n'a pas été adoptée.
(4) Ce vers est moins *rude* que le précédent, mais Mlle Des Houlières a conservé celui de sa mère.

ce qui vous touche, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Esprit, év. de Nismes. »

Le 26 décembre 1697, il écrivait à Mlle Des Houlières pour la féliciter d'une pièce qu'elle venait de lui envoyer. Nous ne sommes pas tout à fait de l'avis de Fléchier, qui fait le plus grand éloge de ces stances et n'y trouve *pas un mot qui puisse donner lieu à la critique :* ce jugement nous prouve qu'à l'exemple de Chapelain, il n'était pas fort sévère pour les poëtes, surtout quand ces poëtes étaient de ses amis.

« A Montpellier, ce 26 déc. 97.

« Si vous voulez, mademoiselle, remercier tous ceux qui vous louent, vous ne serez pas sans occupation. Je ne vous épargnerai pas de mon côté, et vous pouvez compter sur mes louanges toutes les fois que vous aurez la bonté de m'envoyer quelque ouvrage de votre façon. Ces stances sur la paix (1), dont vous avez bien voulu me faire part, méritent les éloges de tous ceux qui les liront. J'en ai été tout à fait touché, tant à cause de l'image agréable, quoique triste, de Mme votre mère, que vous nous remettez devant les yeux, qu'à cause des louanges du roi, que vous avez si bien ménagées, soit à l'égard des victoires qu'il a remportées, soit à l'égard de la paix qu'il vient de donner au monde. Personne n'a si bien chanté la paix que vous,

(1) Il ne faut pas confondre cette pièce avec l'*Hymne à la Paix*, qu'elle envoya à Fléchier le 24 octobre 1703. *Les stances sur la paix* se trouvent dans les œuvres de Mme Des Houlières, vol. II, page 254; en marge on lit la date de l'année 1697. Paris, J. Villette, 1725.

et quelque magnificence qu'il y ait dans la célébration du mariage de M. le duc de Bourgogne et de la princesse de Savoie, aucune dame, avec toutes ses pierreries, n'a mieux fait les honneurs de cette fête que vous les faites dans vos vers. Je n'y trouve pas un mot qui puisse donner lieu à la critique. Je vous prie de me conserver toujours quelque part en l'honneur de votre souvenir, et de croire qu'on ne peut être plus sincèrement ni plus parfaitement que je suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« ESPRIT, év. de Nismes.

« Mlle Des Oulières (1). »

Plus d'un an après, le 10 mai 1699, nous voyons l'évêque de Nîmes consoler Mlle Des Houlières, que la mort d'un de ses oncles laissait probablement seule à l'avenir.

« A Nismes, ce 10 mai 99.

« J'apprends par votre lettre, mademoiselle, la perte que vous avez faite de M. votre oncle (2), et je crois facilement que vous en avez été fort touchée. Les raisons du sang et de la nature, jointes à celles d'une tendre amitié et d'une longue habitude de vivre ensemble, intéressent sensiblement un cœur naturellement occupé de ses devoirs. On regrette ce qu'on a longtemps vu et aimé, et je comprends bien que lorsqu'on a eu plusieurs déplaisirs dans la vie, il y a toujours dans le dernier malheur un certain point de douleur qui réunit et renouvelle tous les autres. Mais on trouve aussi de nouveaux secours et de nouvelles consola-

(1) C'est ainsi que le nom est écrit dans l'autographe.

(2) M. de la Garde, sans doute, frère de Mme Des Houlières, le même qui, en 1694, assistait aux funérailles de sa sœur. Voyez plus haut, p. 194, note 1.

tions dans la soumission qu'on a pour Dieu et dans la connoissance de la fragilité des choses humaines. Je n'ai pas douté qu'il n'ait eu jusqu'à la fin le courage et la tranquillité chrétienne que feu Mme votre mère lui avoit apprise par son exemple. Je ne puis que vous offrir mes foibles prières et compatir à votre douleur. Si les affaires de la religion ne m'eussent retenu ici, je serois parti pour Paris, où j'aurois eu la satisfaction de vous assurer quelquefois qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Esprit, év. de Nismes.

« Mlle Deshoulières (1). »

On le voit, Fléchier n'écrit que de loin en loin, et les lettres ne se succèdent plus avec la même régularité qu'autrefois. Ce n'est pas que l'affection se soit refroidie avec le temps. Non ; mais en 1699 Fléchier est déjà vieux, il est accablé par les fatigues de son épiscopat, que la révolte des Cévennes rend chaque jour plus pénible ; et dès lors on comprend que la correspondance soit moins fréquente et ne conserve pas le caractère qu'elle avait eu auparavant. L'ancienne gaieté a disparu ; mais il reste toujours un ton d'une extrême bienveillance, preuve des bonnes relations qui continuent entre le prélat et son excellente amie. Voici un billet charmant qu'il lui envoyait en 1701. Depuis longtemps Fléchier vit retiré dans son diocèse, loin de Paris et de la cour, qu'il charma autrefois par l'élégante distinction de sa parole ; mais depuis

(1) On remarquera que Fléchier écrit le nom de Mlle Des Houlières autrement que dans la lettre précédente.

cette glorieuse époque, les années se sont écoulées, et, comme Mascaron, il ne se croit plus capable de reparaître avec honneur dans ces mêmes chaires qu'il avait illustrées.

« A Nismes, ce 20 août 1701.

« On ne vient pas chercher si loin des orateurs, mademoiselle, pour faire l'éloge des princes (1). Une vieille éloquence rouillée dans la province n'est plus propre à flatter les oreilles des courtisans, et c'est assez pour moi de faire quelque homélie ou quelque instruction aux peuples de mon diocèse. Je suis bien aise qu'une nouvelle fausse vous ait donné une vraie joie, et que cette marque de votre amitié me donne lieu de vous renouveler les sentiments d'estime particulière avec laquelle je suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Esprit, év. de Nismes.

« Mlle Des Houlières (2). »

Le noble vieillard avait encore des attentions délicates pour son amie, et, quoique séparé d'elle depuis bien longtemps, il ne négligeait pas l'occasion de lui être agréable. Un jour, il lui expédie du miel de Narbonne, comme il en avait expédié autrefois à Mme Des Houlières; et à son envoi il joint *six bouteilles de la meilleure eau de*

(1) Allusion à la mort récente de Monsieur, Philippe d'Orléans, frère unique du roi. Il mourut à Saint-Cloud, le 9 juin 1701. Ce fut M. de Langres, François-Louis de Clermont-Tonnerre, qui fit l'oraison funèbre du prince.

(2) Il est assez curieux de voir que Fléchier écrit trois fois de suite le nom de Mlle Des Houlières au bas de ses lettres, et trois fois il l'écrit d'une manière différente.

la reine de Hongrie, qui était alors fort recherchée (1).

« A Nismes, ce 15 avril 1702.

« J'ai lu avec plaisir, mademoiselle, les vers que vous avez eu la bonté de m'envoyer, par lesquels vous demandez au roi son histoire faite par médailles (2). Quand vous ne m'auriez pas appris le succès de cette pièce poétique, je l'aurois facilement deviné. De tels vœux adressés à un tel prince ne peuvent manquer d'être exaucés. Je suis bien aise qu'il ait commencé à vous faire du bien (3).

(1) « L'eau de la reine d'Hongrie, dit le Dictionnaire de Trévoux, est une distillation qui se fait au bain-marie, des fleurs de romarin, sur lesquelles on a versé de l'esprit-de-vin bien rectifié. On l'appelle ainsi à cause du merveilleux effet qu'en ressentit une reine de Hongrie à l'âge de soixante-douze ans. » Dans ses lettres, Mme de Sévigné en parle bien des fois; elle en fait souvent l'éloge avec enthousiasme : « J'ai dans ma poche de votre admirable reine d'Hongrie, écrit-elle à sa fille; j'en suis folle, c'est le soulagement de tous les chagrins. » Lettre du 20 octobre 1675. *Lettres* de Mme de Sévigné, vol. IV, page 193; édit. Ad. Régnier. Paris, Hachette, 1862, 14 vol. in-8°.

(2) Il s'agit de l'*Épître au roi*, que Mlle Des Houlières adressa à Louis XIV à l'occasion de son histoire faite par médailles, et composée par l'Académie des belles-lettres. Dans les œuvres de Mme Des Houlières, édition de 1725, cette pièce se trouve vol. II, page 259, sans aucune indication d'année. Dans les œuvres de Mme Des Houlières, édition de 1764, 2 vol. petit in-12, cette pièce se trouve vol. II, page 285, avec la date de l'année 1714. On lit dans l'*Éloge historique* placé en tête de cette édition, page XLIV : « Elle adressa une épître au roi, en 1714, pour lui demander son histoire qui venoit de paroître, et qui finissoit alors à l'avénement de Philippe V au trône d'Espagne. » La lettre de Fléchier nous prouve que ce n'est pas en 1714, mais en 1702 que furent composés les vers de Mlle Des Houlières.

(3) L'auteur de l'*Éloge historique*, page XLIII, nous dit que Mlle Des Houlières reçut une pension de trois cents livres, *le 30 janvier* 1714, année où, d'après lui, fut publiée l'*Épître au roi*. Mais ne faudrait-il pas croire plutôt que c'est en 1702 que cette pension fut accordée à Mlle Des Houlières ?

Je ne doute pas qu'il ne vous accorde de plus grandes grâces sans attendre même que vous les demandiez. Je me suis réjoui du meilleur état de votre santé, et je me fais un plaisir d'y contribuer de quelque chose, en vous envoyant au plus tôt le miel et l'eau de la reine de Hongrie que vous souhaitez, et que je ferai choisir à Narbonne et à Montpellier. Je vous rends très-humbles grâces de l'honneur de votre souvenir, et suis plus que personne du monde, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Esprit, év. de Nismes. »

Un mois après, Fléchier lui annonçait que son petit envoi était en route et qu'elle le recevrait bientôt.

« A Nismes, ce 18 mai 1702.

« J'ai fait mettre au messager de Montpellier, mademoiselle, un petit baril de miel de Narbonne, choisi dans Narbonne même, et six bouteilles de la meilleure eau de la reine de Hongrie de ce pays. J'ai fait payer le port ici, et vous n'aurez qu'à les envoyer prendre à l'adresse que j'ai chargé M. Bégaut (1) de vous marquer. J'ai regretté la perte que nous avons faite de notre doyen de l'Académie (2), mais j'ai été consolé par l'assurance que vous

(1) C'était le secrétaire de Fléchier ; il devint plus tard chanoine de la cathédrale de Nîmes. Ducreux cite de lui une lettre adressée à Baville, intendant de Languedoc, à l'occasion de la mort de Fléchier. Œuvres complètes de Fléchier, vol. I, page LXXVIII.

(2) La lettre de Fléchier datée de Nîmes le 18 mai 1702 nous prouve qu'il s'agit ici de François Charpentier. Né à Paris le 15 février 1620, reçu à l'Académie française le 7 janvier 1650, il mourut le 22 avril 1702. Voyez son éloge dans l'*Histoire des membres de l'Académie française*, par d'Alembert, vol. II, page 127. 6 vol. in-12. Paris, Moutard, 1787.

me donnez qu'il est mort avec de grands sentiments de piété. Je loue aussi son jugement dans les marques d'amitié et de confiance qu'il vous a laissées en vous nommant exécutrice de son testament. Il ne pouvoit mettre ses dernières volontés en meilleures mains; mais quoique vous soyez contente du présent qu'il vous a fait, je voudrois qu'il eût payé un peu plus largement les tristes et lugubres soins dont il vous a chargée. Je connois votre désintéressement, et je suis avec toute l'estime et la considération possible, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Esprit, év. de Nismes. »

Dans sa jeunesse, Fléchier avait composé des vers fort agréables, mais qu'il n'avait jamais voulu publier. Des écrivains peu scrupuleux se mirent sans plus de façon à le voler, et firent paraître sous leurs noms des pièces dont ils n'étaient nullement les auteurs (1). Mlle Des Houlières s'empressa d'informer son ami de ces larcins; mais celui-ci apprit cette nouvelle avec la plus complète indifférence, et répondit par une lettre qui sent parfaitement son honnête homme, comme dit M. Sainte-Beuve. A elle seule cette lettre prouverait combien on a raison d'apprécier avec indulgence ces légers délassements d'une muse un peu frivole.

(1) Les œuvres de Pavillon renferment une pièce qui est certainement de Fléchier. Elle se trouve, dans les œuvres de Pavillon, sous le titre de *Relation de l'autre monde*, et elle est adressée à Mlle de la Vigne. Œuvres de Pavillon, vol. II, p. 73. Amsterdam, Zacharie Chatelain, 1747, 2 vol. reliés en un seul. Voir ce que dit à ce sujet M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XV, p. 421. Paris, Garnier, 1862.

« A Nismes, ce 10 sept. 1702.

« Votre attention, mademoiselle, sur ce qui me regarde est très-obligeante. Le vol qu'on me veut faire de quelques vers que j'ai faits autrefois me touche fort peu. Ce sont des fruits de ma jeunesse, qui n'ont plus de goût ni pour moi ni pour les autres. Il y a plusieurs circonstances et applications personnelles qui faisoient tout l'agrément de ces petits ouvrages poétiques; ces sortes d'idées sont effacées, et j'abandonne sans peine ces vers que j'ai oubliés à qui les voudra. Je suis très-sensible à la bonté que vous avez eue de me donner cet avis; ayez encore celle de me croire, avec toute l'estime et la considération possible, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur (1).

« Esprit, év. de Nismes.

« Mlle Des Houlières. »

Le 24 octobre 1703, Mlle Des Houlières envoie à Fléchier son *hymne à la Paix;* et tout en lui annonçant que le roi a reçu sa pièce *le plus agréablement du monde*, elle le prie de vouloir bien lui indiquer les fautes qu'elle peut avoir faites. Quoique cette lettre soit imprimée dans les œuvres complètes de Fléchier (2), nous la citons ici parce que,

(1) Cette lettre de Fléchier se trouve dans la collection que possède M. L. de Buzonnière, mais elle n'est pas inédite comme toutes celles qui précèdent. M. Sainte-Beuve l'a publiée dans ses *Causeries du lundi*, vol. XV, p. 422. Paris, Garnier, 1862. On se demandera peut-être comment M. Sainte-Beuve a pu, en 1862, publier cette lettre qui fait partie d'une correspondance demeurée inédite jusqu'ici, et que M. L. de Buzonnière seul possède. M. Sainte-Beuve, c'est lui-même qui nous l'a affirmé, avait reçu de M. de Buzonnière communication de ces lettres de Fléchier, et c'est ainsi qu'il aura pu en détacher celle qui précède.

(2) Œuvres complètes de Fléchier, vol. X, p. 148.

de toutes celles que Mlle Des Houlières a écrites à *l'illustre* prélat, c'est la seule qui nous ait été conservée.

« Comme je ne fais rien, monsieur, qui ne vous doive un hommage que je vous rends toujours avec bien du plaisir, trouvez bon que je vous envoie cette hymne que j'adresse à la Paix ; le roi l'a reçue hier des mains de M. le Pelletier de Souzy (1) le plus agréablement du monde pour moi, et je vous l'envoie aujourd'hui, prévenue qu'on ne sauroit trop tôt s'acquitter de ce qu'on doit à un aussi illustre prélat que vous. Comme vous m'avez toujours honorée de vos bontés, monsieur, ayez encore celle, je vous en conjure, de vouloir bien, dans un de vos moments de loisir, me marquer les fautes que je puis avoir faites dans ces vers. Je recevrai cette nouvelle marque de votre amitié, monsieur, avec tout le respect que je vous dois, et avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissante servante.

« Deshouliers (2).

« A Paris, ce 24 octobre 1703. »

A cette époque, Fléchier voyait son diocèse profondément troublé par la révolte des Cévennes ; il répond de Nîmes, le 11 novembre 1703 ; il remercie Mlle Des Houlières de son envoi, la félicite des vers qu'elle vient de faire, et appelle de ses vœux la fin des calamités dont il est le témoin attristé :

(1) Michel le Pelletier de Souzy, né à Paris, le 12 juillet 1640, et mort le 10 décembre 1725. D'abord conseiller au parlement, puis conseiller d'État et intendant des finances. En 1701, il fut nommé membre de l'Académie des belles-lettres.

(2) On remarquera que cette lettre est signée *Deshouliers*. Voici une quatrième orthographe pour le même mot. Mlle Des Houlières savait de quelle manière devait s'écrire son nom : cette dernière orthographe serait donc la vraie, à moins qu'on ne suppose une faute d'impression dans la reproduction de la signature.

« L'hymne à la Paix que vous avez composée, mademoiselle, et que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, m'a fait un grand plaisir (1). J'ai vu par là que vous avez toujours le même goût pour la poésie, le même zèle pour la gloire du roi, le même souvenir et la même attention pour vos amis. Vous ne pouviez choisir un sujet plus agréable, ni le traiter plus agréablement. La paix, ce don de Dieu, dont les poëtes ont fait une déesse, ne fut jamais plus nécessaire au monde. La guerre a tellement accablé les peuples, qu'on ne peut presque les réjouir que par la pensée et l'espérance de la voir finir. Il n'y a personne qui n'invoque cette fille du ciel et qui ne veuille la faire descendre sur la terre; mais personne ne l'appelle de si bonne grâce que vous. On s'imagine qu'elle va prendre l'essor pour voler jusqu'aux pieds du roi, à votre sollicitation. Nous joignons nos désirs et nos prières aux vôtres, avec d'autant plus de ferveur que nous avons en ce pays la plus triste et la plus cruelle de toutes les guerres. Je vous rends mille grâces de votre souvenir et de votre hymne, et je suis parfaitement, etc. (2).

« A Nismes, le 11 novembre 1703. »

Les années suivantes la correspondance continue, mais avec une irrégularité toujours croissante : en 1704, les deux amis n'échangèrent aucune lettre. Ce ne fut que vers la fin de 1705 que Fléchier écrivit à Mlle Des Houlières à propos d'un ouvrage dont l'auteur est entièrement inconnu aujourd'hui.

(1) Cette pièce se trouve dans les œuvres de Mme et de Mlle Des Houlières, vol. II, p. 264, édition de 1725. Cette pièce porte en marge la date de 1703.

(2) L'autographe de cette lettre manque dans la collection de M. de Buzonnière; il a dû en être distrait en 1715, pour être livré à l'impression. Œuvres complètes de Fléchier, vol. X, p. 148.

« A Nismes, ce 8 nov. 1705.

« Je me souviens bien, mademoiselle, que je proposai à l'assemblée du clergé de 1695 la traduction des psaumes par M. Mélique (1), comme un ouvrage qui méritoit d'être mis sous la protection de l'Église. Je suis fâché que nous ayons perdu l'auteur qui auroit pu faire honneur plus longtemps à son siècle par son esprit et par son érudition; mais je suis bien aise que son livre soit imprimé, et que Mme Mélique m'en ait destiné un exemplaire. J'ai un homme à Paris qui aura l'honneur de l'aller prendre chez vous, et de vous assurer, comme je fais ici, qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur (2).

« Esprit, év. de Nismes. »

(1) *Nouvelle traduction du livre des Psaumes, selon la Vulgate et les différents textes, avec des notes littérales et grammaticales*, par Jacques Mélique. Paris, 1705, in-8°.

(2) De toute la collection que possède M. L. de Buzonnière, cette lettre est la seule qui porte au dos une suscription : toutes les autres avaient été renfermées dans des enveloppes qui ont disparu. Voici la suscription de la lettre: *A mademoiselle Des Houllières, rue de la Sourdine, près Saint-Roch, à Paris.* Cette adresse nous prouve que Mlle Des Houlières n'habitait plus rue de l'Homme-Armé. De plus, le nom de Mlle Des Houlières est écrit d'une manière différente pour la cinquième fois. On remarquera encore que Fléchier écrit rue de la *Sourdine* au lieu de la *Sourdière*. Appelée d'abord rue *Guiet l'Epine*, cette rue prit, en 1664, le nom de rue de la Sourdière ; voyez *Tableau de Paris*, par J.-B. de Saint-Victor, vol. I, deuxième partie, page 1090. La rue de la Sourdière va de la rue Saint-Honoré à la rue Gomboust. « J'ai cherché à deviner, dit M. A. Jal dans son *Dictionnaire critique*, quelle maison de la rue Traversière habita a famille Des Houlières, rue de la Sourdière, à la fin du dix-septième siècle; quand je vois Mlle Des Houlières mourant rue de la Corderie, je suis tenté de penser que le logis modeste où vivaient pauvres, ou à peu près, le soldat et les femmes poëtes, était cette maison vieille, maussade et de triste apparence, qui fait le coin des rues de la Sourdière et de la Corderie (nommée aujourd'hui rue Gombour), et porte le numéro 33. »

L'année 1706 s'écoula encore sans que Fléchier envoyât de ses nouvelles à *la meilleure amie du monde;* son grand âge et le nombre de ses travaux l'empêchaient sans doute d'écrire aussi souvent qu'il l'eût voulu. Il n'est pas possible de croire que le moindre refroidissement soit jamais survenu entre eux. D'ailleurs les dernières lettres attestent que les relations restèrent toujours excellentes ; celle qui suit nous en fournit une preuve certaine :

« A Nismes, ce 18 avril 1707.

« On connoît bien les bons cœurs, mademoiselle, et les gens fidèles qui n'oublient pas leurs amis. Votre lettre aussi m'a fait un véritable plaisir. Il auroit même été plus grand, si je l'avois reçue des mains de votre ami qui commande le bataillon du régiment des vaisseaux, de qui j'aurois appris de vos nouvelles et à qui j'aurois pu offrir mes petits services. Mais ces messieurs ne sont pas toujours maîtres de leur temps. Tout ce qui vient de votre esprit est toujours sage, élégant, de bon goût : vous faites honneur à l'amour, et vous ne lui demandez autre chose, sinon qu'il nous envoie la paix si désirée et si nécessaire (1). Je vous envoie de mon côté un petit ouvrage de notre métier, pour exhorter les peuples de notre diocèse à demander à Dieu cette paix que lui seul peut donner au monde (2), et je vous prie d'être persuadée qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Esprit, év. de Nismes. »

(1) Cette pièce, intitulée *Hymne à l'Amour*, se trouve dans les œuvres de Mme Des Houlières, vol. II, p. 267, même édition.

(2) Il s'agit sans doute ici du mandement publié par Fléchier le 1er avril 1707, et imprimé dans ses œuvres complètes, vol. VIII, p. 121, édition Ducreux.

Dans le courant de la même année, Fléchier faisait parvenir *quelques* mandements à Mlle Des Houlières, et à son envoi il joignait le petit billet qui suit :

« A Nismes, ce 15 oct. 1707.

« Vous avez souhaité, mademoiselle, de voir quelques mandements que j'ai publiés dans mon diocèse en diverses occasions. J'en ai retrouvé quelques-uns qui ont été imprimés, que je vous envoie, non pas comme des ouvrages d'esprit, mais comme des règles de discipline, et des marques de l'estime et de la considération avec laquelle je suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Esprit, év. de Nismes. »

Enfin, dix mois à peine avant sa mort, le prélat écrit la dernière lettre qu'il ait envoyée à sa fidèle amie :

« A Nismes, ce 23 avril 1709 (1).

« On voit toujours, mademoiselle, dans tout ce que vous faites, votre bon esprit et votre bon cœur. Les vers que vous avez eu la bonté de m'envoyer marquent bien votre politesse et votre reconnoissance. Vous avez bien rendu à M. Corneille (2) l'honneur qu'il vous avoit fait et

(1) Cette dernière lettre de Fléchier a été publiée pour la première fois par M. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 231, édition in-8°. Une faute d'impression a changé la vraie date de cette lettre ; au lieu du 23 *avril* 1709, on lit le 23 *avril* 1705.

(2) Il s'agit de Thomas Corneille, qui publia un *Dictionnaire universel géographique et historique*, Paris, 1708, 3 vol. in-folio. La pièce de Mlle Des Houlières, dont parle ici Fléchier, porte le titre suivant : Stances irrégulières. *Sur l'honneur que M. de Corneille m'a fait de me mettre dans son Dictionnaire universel.* Œuvres de Mme et de Mlle Des Houlières, vol. II, p. 265 ; édition de 1725. C'est inutilement que nous avons cherché en quel endroit de son *Dictionnaire* Th. Corneille faisait mention de Mlle Des Houlières.

qu'il s'étoit fait à lui-même en vous citant dans ses écrits. Votre nom doit faire valoir un livre, et il n'y a point d'auteur qui ne voulût à ce prix-là s'attirer un remercîment. Je vous en fais un de vous être souvenue de moi dans cette occasion. Vous savez quelle estime j'ai pour tout ce qui me vient de vous, et avec quelle considération je suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Mlle Des Houlières. »

Ici se termine cette amitié qui, commencée vers 1677, dura plus de trente années, sans que le temps ait jamais pu ou l'affaiblir ou la briser. Pendant plus de vingt ans les deux amis restèrent éloignés l'un de l'autre; c'est à peine si, dans ce long intervalle, ils purent se revoir deux fois, et cependant, malgré une séparation aussi complète, ils demeurèrent toujours fidèlement unis, et leur amitié résista à cette rude épreuve de l'absence qui ébranle les plus solides affections. Fléchier, traçant son portrait à Mlle Des Houlières, avait exposé en termes délicieux quels étaient ses sentiments, ou pour mieux dire sa *méthode* en amitié : « Il ne prend pas, lui disait-il, de ces feux subits qui s'éteignent presque aussitôt qu'ils sont allumés. Il va pied à pied et laisse mûrir l'amitié. Il ne s'engage pas sans savoir bien à qui il s'engage, son cœur lui est trop cher pour le donner au hasard. » Un peu après il ajoutait : « Quand l'affaire est une fois conclue et qu'il s'est donné, c'est pour toujours et sans réserve. » Conformément à sa théorie, Fléchier, sans doute, avant de prendre aucun engagement, voulut *savoir bien à qui il s'engageait;* il agit avec une sage lenteur, *il laissa mûrir l'amitié;* mais

quand une fois il se fut donné, il tint parole, et ce fut bien *pour toujours et sans réserve.*

De son côté, Mlle Des Houlières se montra digne d'une si glorieuse affection. Jeune encore, Fléchier l'appelait déjà *la plus fidèle et la meilleure amie du monde;* bien des années après, en 1709, il lui rendait encore le même témoignage et louait à la fois son *bon esprit* et son *bon cœur* (1). Doués tous les deux des plus aimables et des plus sérieuses qualités, ils n'eurent pas de peine à s'entendre parfaitement : aussi contractèrent-ils une de ces trop rares amitiés qui résistent à toutes les traverses, triomphent de toutes les épreuves et se continuent doucement, d'année en année, pour ne finir qu'avec la vie. Mlle Des Houlières survécut à Fléchier (2) : la noble femme, qui fut constamment malheureuse, eut encore cette dernière douleur de pleurer son ami, comme elle avait pleuré toute sa famille. Mais du moins, nous aimons à le croire, au milieu de son isolement et de ses tristesses, elle trouva quelque consolation à ses chagrins dans les souvenirs du passé, et conserva pieusement dans son cœur la mémoire de l'illustre prélat, heureuse et fière d'avoir mérité une affection dont elle pou-

(1) Lettre de Fléchier du 23 avril 1709. Voyez cette lettre p. 280.

(2) Elle mourut en 1718, huit ans après Fléchier. Voici l'acte de décès de Mlle Des Houlières; M. Jal l'a trouvé dans les registres de la paroisse Saint-Roch, dans les archives, aujourd'hui anéanties, de l'état civil de Paris. « 9 août 1718, Antoinette-Thérèse de la Fond de Bois Guérin Deshoulières, fille âgée d'environ soixante ans, décédée hier rue de la Corderie, en cette paroisse, a été inhumée dans la cave de la chapelle de la Vierge en cette église; présent Esprit Anfossy, exécuteur testamentaire, demeurant rue Traversière Saint-Roch. » M. A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, article Des Houlières.

vait si justement s'honorer. On a pu le voir, cette liaison, que nous avons essayé de faire connaître, ne manqua ni de charme ni d'agrément; elle eut de plus un autre avantage pour Mlle Des Houlières : cette amitié lui a porté enfin quelque bonheur, à elle qui en eut si peu pendant sa vie. Son nom sera désormais inséparable de celui de Fléchier; on ne parlera plus de la gloire de l'un sans songer tout naturellement aux aimables qualités de l'autre; et c'est ainsi que, sous la conduite d'un guide aussi sympathique, elle passera à la postérité, mieux protégée contre l'oubli par ce doux patronage que par la réputation de sa mère et par l'humble mérite de ses propres œuvres.

CONCLUSION

Critiques, biographes, historiens, tous ceux enfin qui ont parlé de Fléchier l'ont regardé comme un habitué de l'hôtel de Rambouillet, et nous ont montré le futur orateur prenant dans ces brillantes réunions ce goût *précieux* que l'on remarque dans ses œuvres. Après nous avoir dit que la demeure de Mme de Rambouillet était le rendez-vous des plus grands personnages de la cour, Ducreux ajoute ces paroles : « C'était aussi le lieu de ralliement de tout ce qu'il y avoit dans ce temps-là de gens en réputation d'esprit et de savoir : des Godeau, des Bossuet, des Fléchier, des Costar, des Voiture, des Sarrazin, des Ménage, des Chapelain et d'une infinité d'autres qu'il seroit trop long de nommer (1). » M. Ch. Labitte, lui aussi, a pensé que le talent de Fléchier se forma à l'hôtel de Rambouillet, et y reçut une empreinte qui ne s'effaça jamais : « Sorti de l'hôtel de Rambouillet, nous dit-il, il en a gardé les délicatesses en les épurant (2). » Enfin, M. Delacroix nous représente

(1) Œuvres complètes de Fléchier, vol. IV, p. xxx.
(2) *Revue des deux mondes*, 15 mars 1845.

Fléchier, jeune encore, admis aux célèbres mercredis, faisant admirer à la noble assemblée son art de poëte et d'écrivain, et *payant sa bienvenue par des vers* (1). Pour nous, nous croyons qu'il faut beaucoup moins chercher Fléchier à l'hôtel de Rambouillet, où il n'est peut-être jamais venu, que dans des réunions plus modestes dont on n'a presque rien dit : les réunions de Mlle de Scudéry, celles de Mme de Caumartin et de Mme Des Houlières.

C'est surtout dans le salon de cette dernière que Fléchier a vécu : c'est là qu'il aimait à se rendre, au milieu de ces abbés, de ces cavaliers, de ces gens d'épée ou de robe dont il nous parle dans ses lettres ; auprès d'amis dont il partageait à peu près les préférences en littérature, qui avaient presque les mêmes idées que lui, et qui gardaient les traditions du passé en cherchant à imiter le genre mis en honneur par les hôtes de l'illustre marquise. Tel fut, en effet, le caractère du cercle de Mme Des Houlières ; de ce cercle qui, par goût autant que par dépit, prétendait se rattacher à l'hôtel de Rambouillet, dont il affectait de paraître le continuateur. Comme l'a dit M. Sainte-Beuve : « Il y a eu toute une école poétique, au dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, pour laquelle, à certains égards essentiels, le siècle de Louis XIV n'a pas existé ; elle se continue avec le goût Louis XIII et de la première régence, et finit à la seconde, sous la Motte et Fontenelle (2). » C'est cette école poétique, *cantonnée* chez

(1) M. A. Delacroix, *Histoire de Fléchier*, p. 32, édition in-8°.

(2) M. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes. Une ruelle poétique sous Louis XIV*, p. 317 ; Paris, Didier, in-12.

Mme Des Houlières, fort amie encore des ballades, des sonnets et des rondeaux, hostile à Racine et à Boileau, en guerre ouverte avec l'Académie française, que Fléchier a beaucoup connue. Ce n'est pas que le futur prélat ait pleinement partagé les rancunes ou les colères de ses amis. Non ; il était trop sage et d'humeur trop modérée pour faire un éclat et pour se jeter violemment dans la mêlée. Toutefois, s'il n'eut pas l'imprudence de se déclarer tout haut l'ennemi de Boileau et l'adversaire de l'école que représentait l'auteur des *Satires*, au fond, et tout en évitant les excès de Mme Des Houlières ou ceux de l'abbé d'Aubignac, il n'en appartient pas moins par ses sympathies aux assemblées de la rue de l'*Homme-Armé*. Il y appartient par ses préventions contre Boileau, par ses préférences pour les écrivains du *goût Louis XIII*, par l'abus de l'esprit, le ton précieux de son langage et cette prose traînante qui rappelle la manière de Godeau et de Conrart. Il suffit d'ailleurs de nommer ceux qui venaient chez Mme Des Houlières pour comprendre le ton particulièrement admis dans ces réunions. Huet, Benserade, Pavillon, l'abbé de Lavaur, n'étaient pas des partisans de l'école nouvelle ; et, malgré Molière et Boileau, ils continuaient de disperser sur mille bagatelles, épigrammes, sonnets ou madrigaux, un talent réel et dont ils auraient pu faire un meilleur usage. « Une certaine conscience intérieure, dit à ce sujet M. Sainte-Beuve, au milieu de tous leurs succès de société, semble avoir averti les poëtes et beaux esprits de ce bord, qu'ils n'étaient pas à leur vraie place dans le siècle ; que leur moment était passé ou n'était pas venu ; que d'autres, véritablement grands, régnaient ; qu'ils

étaient évincés, en un mot. J'aime à croire que cette sorte de découragement et de dépit ajouta, chez quelques-uns, à l'incomplet du talent, et contribua au chétif emploi qu'ils en firent ; c'est, du moins, une excuse. Chassés du haut du pavé, ils prirent et gardèrent la ruelle. Rien de grand chez eux, ni de haute haleine. Ils ont vécu au jour le jour, en épicuriens de la gloire, heureux des roses et des faveurs de chaque matin, gaspillant à des riens mille grâces (1). »

D'autre part, si on cherche à résumer les traits principaux du talent de Mme Des Houlières, on verra qu'elle était réellement digne d'offrir l'hospitalité aux beaux esprits de son temps. D'un côté, elle possède de sérieuses qualités comme écrivain et comme poëte : médiocre dans la poésie bucolique, élégiaque et lyrique, elle excelle dans la poésie descriptive, dans les pièces légères et les réflexions morales. Son style tour à tour doux, mordant, simple, coloré, nerveux et abondant, prend toutes les formes et varie selon les sujets qu'elle traite. Mais, d'un autre côté, Mme Des Houlières demeure toujours précieuse, et ce n'est nullement à tort que Somaize l'a placée dans son *Dictionnaire* (2). Comme Fléchier, elle a beaucoup d'esprit, mais elle en abuse souvent pour se permettre des pointes malheureuses ; comme lui, pour vouloir prodiguer les antithèses, elle tombe dans des excès déplorables : son style d'ordinaire alerte, incisif, remarquable par sa netteté et sa

(1) *Portraits de femmes*, p. 318.

(2) *Le Grand Dictionnaire des précieuses;* Paris, 1660. M. Ch. Livet en a donné une nouvelle édition ; Paris, P. Jannet, 1856, 2 vol. in-12.

précision, devient alors confus, lourd, obscur, et touche quelquefois de bien près au galimatias. Moins sage et moins mesurée que son prudent ami, elle se jeta étourdiment, et avec une passion toute féminine, au milieu de débats d'où elle revint assez tristement et avec une réputation amoindrie. Fléchier ne cachait pas ses préférences pour Conrart, pour Chapelain et Mlle de Scudéry; mais il se garda bien de maltraiter les écrivains de l'école nouvelle. Mme Des Houlières, en voulant attaquer Racine, en déclarant que sa tragédie de *Phèdre* était inférieure à celle de Pradon, montra qu'elle avait peu de jugement et qu'elle n'avait pas de goût.

Quant au caractère de Mme Des Houlières, il offrait de singuliers contrastes avec celui de Fléchier. Notre abbé, toujours calme, modéré, aimable, poli, n'eût voulu causer le moindre chagrin à personne; tandis que Mme Des Houlières, aigrie par les souffrances et les malheurs, se laissa emporter quelquefois jusqu'à des violences regrettables dont elle fut la première à subir la peine. C'est ainsi qu'afin de couper court aux vivacités de son langage, les Espagnols l'enfermèrent dans une forteresse où elle resta huit mois, et d'où elle ne fut enfin tirée que par une audacieuse tentative de son mari. Toute autre eût été à jamais guérie par une si rude leçon ; mais Mme Des Houlières n'en devint pas pour cela plus réservée, et, dans la suite, elle n'en blessa pas moins de ses traits piquants et moqueurs Fléchier lui-même, M. de Caze et jusqu'à sa fille, la bonne Thérèse Des Houlières, qui eut souvent à souffrir des plaisanteries et des malices de sa mère. Ce n'est pas que Mme Des Houlières fût méchante; mais elle avait beaucoup

d'esprit, ce qui est parfaitement permis; ce qui l'est beaucoup moins, c'est qu'elle en usait sans aucune retenue; c'est qu'elle ne pouvait s'empêcher de décocher une raillerie qu'elle avait en tête, et qu'elle eût mieux aimé perdre ses plus fidèles amis que de perdre un bon mot.

Aussi Fléchier, tout en estimant le mérite de la mère, semble-t-il avoir eu plus de sympathie pour la fille, dont les douces et aimables qualités étaient plus en harmonie avec son propre caractère. On a vu avec quelle satisfaction il parle de la sensibilité, de la délicatesse, de la bonté de celle qu'il appelle quelque part *la meilleure amie du monde*. Il prend plaisir à vanter la facilité de son commerce, la tendresse de son cœur, la distinction de son esprit, l'égalité de son âme, le charme de ses conversations; et, quand il traite de pareils sujets, il a bien réellement, pour nous servir de ses paroles, *une éloquence naturelle* qui lui vient du cœur et n'est que l'expression sincère de son amitié pour Mlle Des Houlières.

Mais ce que nous voulons signaler surtout, c'est le caractère général de ces lettres. On pouvait croire qu'à partir de 1666, ou peu de temps après la composition de ses *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, Fléchier avait rompu, sinon complétement, du moins en partie, avec le genre précieux, pour se livrer à des travaux plus sérieux, plus en rapport avec son âge et avec les graves fonctions qu'il allait bientôt remplir. Or cette correspondance, qui, commencée en 1677 (1) au plus tard, se continue jusqu'au 23 avril 1709, nous montre que Fléchier demeura bel es-

(1) En 1677, Fléchier avait déjà quarante-cinq ans : il était né en 1632.

prit toute sa vie : il le fut dans sa jeunesse, à l'école de Richesource et dans le salon de Mme de Caumartin ; il le fut dans les belles années de sa maturité, tandis qu'il était orateur célèbre et membre de l'Académie française ; il le fut enfin jusque dans son extrême vieillesse, où nous le voyons écrire encore des lettres si jolies et empreintes de ce parfum galant qui donne tant d'attrait à son élégante prose. Ainsi s'expliquent pour nous les défauts du style de Fléchier : s'il est *précieux*, subtil quelquefois, s'il abuse de l'esprit jusque dans ses plus graves discours, c'est qu'il regardait comme des qualités ces petites coquetteries de langage. Ce genre avait été celui de ses amis ; il l'avait admiré dans les écrits de Balzac, de Voiture et de Mlle de Scudéry ; il l'avait vu recherché et applaudi dans le salon de Mme Des Houlières ; il l'avait cultivé lui-même avec succès ; il n'est donc pas surprenant qu'il ne s'en soit jamais défait, et que son éloquence ait pris un caractère si conforme à son goût, à ses habitudes littéraires et aux traditions universellement admises dans les différents cercles qu'il avait fréquentés. Nous ne craignons pas de l'affirmer, si Fléchier est souvent *précieux* dans ses lettres, s'il l'est même un peu trop dans ses oraisons funèbres et ses sermons, ce n'est nullement par erreur ou absence de goût ; il subit volontairement l'influence de la mode, qu'il ne contraria jamais ; il écrit d'après une théorie qui ne lui est pas personnelle, mais qui lui est commune avec les beaux esprits du temps, d'après une théorie acceptée dans tous les cercles où il a vécu, et qu'il a conservée toujours sur la foi des grandes autorités qu'elle avait en sa faveur. Voilà pourquoi Fléchier ne s'est jamais corrigé des dé-

fauts qu'on lui reproche; jusque dans ses derniers discours, jusque dans ses dernières lettres, il demeure *précieux*, il recherche volontiers les antithèses et les ingénieuses oppositions de mots, parce qu'en cela il ne fait que suivre sa méthode ordinaire, celle que pratiquaient des hommes estimables, entourés depuis longtemps de la considération publique, ses maîtres et ses modèles dans l'art difficile d'écrire. Théorie mesquine et fausse, dira-t-on, et que Fléchier eût dû modifier avec le cours des années: c'est parfaitement vrai; mais nous expliquons la manière de l'orateur sans prétendre la justifier. On comprendra seulement qu'après avoir discuté cette méthode avec ses amis, après en avoir fixé avec eux les principales règles, il l'ait appliquée exactement et gardée jusqu'au bout de sa longue carrière, sans songer que ces finesses de style, ces tours élégants, ces grâces un peu fades de son langage, pardonnables après tout dans un jeune écrivain, paraîtraient un jour singulièrement déplacées chez un vieillard que l'on ne voudrait pas voir occupé de si frivoles détails.

Mais que d'aimables et solides qualités sous ces airs précieux et sous ce ton quelque peu maniéré! Quelle vraie et sérieuse affection sous ces périodes si artistement arrangées et si attentivement conduites! Fléchier est un ami fidèle, dévoué, qui sera présent aux époques de bonheur et ne fera pas défaut à l'heure de la tristesse. Tant que les jours seront sans nuages, tant que la joie régnera au modeste foyer de Mlle Des Houlières, l'excellent abbé plaisantera gaiement et enverra des missives délicieuses pour féliciter son amie sur son prochain mariage, pour lui raconter les nouvelles

de la cour ou pour lui décrire les divers incidents de ses voyages dans la Flandre et l'Alsace. Mais lorsque Mlle Des Houlières pleurera la mort de M. de Gaze et verra s'évanouir tout à coup ses plus belles espérances ; lorsque, déjà privée de son père et de sa mère, elle perdra encore le seul frère qu'elle avait, et demeurera complétement isolée désormais, Fléchier sera là à côté de la pauvre femme pour la consoler et s'associer à ses douleurs.

A la longue, cette prose peut bien fatiguer par sa correction uniforme et ses délicatesses calculées ; souvent on la voudrait moins compassée, plus alerte et plus vive, avec quelques-unes de ces négligences que l'on pardonne si volontiers dans une lettre ; et, comme Mlle Des Houlières, on a plus d'une fois la tentation de reprocher à Fléchier d'être trop spirituel et trop élégant. Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'aimer ce ton d'exquise politesse, cette urbanité, cette finesse qui révèlent dans Fléchier un homme de si bonne et si aimable compagnie. C'est bien *toute la fleur de son esprit* qu'il a mise dans ses lettres ; et aujourd'hui encore, en les lisant, on est étonné de rencontrer une prose si noble, si polie, empreinte d'un tel caractère de grâce, de distinction et d'affabilité.

Fléchier était évêque de Nîmes, il touchait déjà à la veillesse, et un jour il écrivait à Mme Des Houlières, qui lui avait envoyé quelques-unes de ses poésies : « Je croyois n'avoir plus de goût que pour les soins de l'épiscopat et pour les règles de la discipline de l'Église ; mais j'ai senti que j'aimois encore les sonnets, les stances et les idylles, et qu'au milieu des occupations les plus sérieuses j'étois encore capable d'amusement. Vous m'avez remis devant

les yeux l'image d'un monde que j'avois presque oublié, et je me suis intéressé aux plaisirs et aux chagrins que vous avez exprimés dans vos ouvrages (1). » Voilà bien Fléchier fidèle à ses goûts d'autrefois : il aime encore les stances, les idylles et les sonnets; il jette volontiers un dernier regard sur l'image de ce monde qui lui rappelle de si agréables et si doux souvenirs, et, *pour donner un bon modèle de morale à ceux qui la prêchent*, ce sont les *Conversations* de Mlle de Scudéry qu'il voudrait distribuer aux prêtres de son diocèse (2). A cette date, la France est depuis longtemps en possession de tous ses chefs-d'œuvre. Sans parler de Corneille, de Pascal et de la Rochefoucauld, tous les autres écrivains du grand siècle ont donné leurs plus beaux ouvrages : Molière est mort en 1673, mais son nom est encore dans tout l'éclat de sa gloire; Boileau a écrit l'*Art poétique*, les premiers chants du *Lutrin* et ses plus belles *épîtres*; on a *savouré* les fables de la Fontaine, et, par la représentation d'*Esther* et d'*Athalie*, Racine va bientôt arracher un dernier cri d'admiration à la cour et à ses contemporains. Mais pendant ce temps, Fléchier est demeuré avec ses anciens amis, avec Mme Des Houlières et Mlle de Scudéry, qui, l'une et l'autre, repré-

(1) Œuvres complètes de Fléchier, vol. X, p. 356. Cette lettre, datée de Nîmes le 25 mai, est sans indication d'année; mais elle n'a été écrite ni avant 1687, ni après 1694. C'est en 1687 que Fléchier fut nommé à l'évêché de Nîmes, et Mme Des Houlières mourut le 17 février 1694.

(2) Lettre à Mlle de Scudéry; œuvres complètes de Fléchier, vol. X, p. 359. Cette lettre est datée de Lavaur, sans indication d'année. Fléchier fut nommé à l'évêché de Lavaur au mois de novembre 1685, et quitta ce siége en 1687. C'est donc dans l'intervalle de ces deux années que cette lettre aura été écrite.

sentent si bien les deux cercles où il s'est formé; il est resté en arrière, fidèle jusqu'au bout à ce « premier idéal poétique qu'il avait conçu et cultivé dans sa jeunesse. » Comme Voiture, Balzac ou Godeau n'auraient pas changé leur manière, s'ils eussent vécu trente ou quarante ans de plus, ainsi Fléchier conserva les mêmes goûts toute sa vie; il ne modifia rien à ses habitudes littéraires, et, on peut l'affirmer avec M. Sainte-Beuve, lorsqu'il eut pris son pli à l'heure où son talent se forma, « il le garda toujours, même en se développant par la suite et en s'élevant; mais il ne se renouvela point. »

LETTRES INÉDITES

DE FLÉCHIER (1)

I

Je ne sçay, mademoiselle, si je dois me scandaliser ou m'inquiéter de ce que je ne reçois point de vos nouvelles. Je vous ay prié de m'en donner, je vous ay même donné des miennes. Je vous ay assurée que mes occupations n'étoient pas si pressantes que je n'eusse mes temps de repos, et vous pouvez vous imaginer que je ne seray pas moins diverty et distrait de mon travail par l'impatience où je suis d'attendre de vos nouvelles, que par le plaisir que j'aurois d'en avoir reçeu. Mandés-moy du moins l'estat de vostre santé, et faites moy sçavoir après ce troisième billet si vous vous souvenez encore d'un de vos plus fidèles serviteurs.

Ce 20 mai.

---

(1) Nous ne publions ici que les lettres inédites de Fléchier à Mlle Des Houlières. Mais combien d'autres lettres du prélat gisent ignorées dans les dépôts publics ou les bibliothèques privées! Depuis longtemps nous travaillons à réunir toutes ces pièces éparses: peut-être un jour les livrerons-nous à l'impression. Mais, en attendant, nous avons besoin d'être aidé, et ce sera avec reconnaissance que nous recevrons toutes les communications que l'on voudra bien nous adresser.

II

Ce jeudi soir.

Hé bien, mademoiselle, vous soupçonneray-je de m'oublier, et vous diray-je à mon tour que je vous écris pour réveiller vostre souvenir? non. Je ferois tort à vostre cœur, si je me défiois de votre mémoire. Comme c'est à luy que j'ay réuni tous mes intérêts d'amitié, je crois qu'il vous réveille quand il faut, et que je ne pouvois choisir de plus fidèle avertisseur, ni de plus soigneux agent auprès de vous. Faites-luy comprendre, je vous en supplie, qu'estant aussi généreux et aussi noble qu'il est, il doit estre franc et de bonne foy, et qu'il pécheroit contre toutes les règles de la fine chevalerie, s'il abusoit de la confiance que j'ay en luy. Mais non, ne lui dites rien. Laissez l'agir par son mouvement. Je ne veux devoir qu'à lui tout ce qu'il aura fait pour moy. Je serois mal dans mes affaires, s'il arrivoit que celuy que j'ay choisy pour mon solliciteur avoit besoin d'estre sollicité lui-même.

Mandés-moy seulement les bons offices qu'il m'aura rendus, et réglés-moy ma reconnoissance par les obligations que vous sçavez que je luy ay. Je meurs d'envie de vous aller voir. Mandés-moy si vous n'avez point été indisposée. Je crains pour votre santé.

III

Le mercredy à Versailles.

J'ay reçeu vostre billet, mademoiselle, vous vous portés bien, je suis content; je le serois bien davantage si vous me parliez de la simplicité que vous avez, et de la pitié que je

dois avoir de vous. Croyez-moy, vous êtes plus habile que vous ne pensés ou pour le moins que vous ne dites. Vous connoissez mes intentions aussy bien que les vostres, et vous devinés bien par quel motif je vous écris. Je n'estois point inquiet sur cet article, j'estois seulement en peine de votre santé. Que ces évêques et ces abbés sont heureux qui passent les après dinées entières avec vous ! Je leur envie le plaisir qu'ils ont d'estre avec vous plus que leurs mitres s'ils en avoient. Qu'ils fassent leurs affaires pendant que je suis icy, mais je retiens des audiences aussy longues que les leurs, dès que je seray à Paris. Voyez si vous me les promettés d'aussy bon cœur que je les demande. Je suis tout à vous, mademoiselle, soyez en bien persuadée.

IV

Ce vendredy matin.

Je vous écrivis hier, mademoiselle, j'espère avoir l'honeur de vous voir demain ; ainsy je pourrois me dispenser d'escrire aujourd'huy. Mais pourquoy ne me donnerois-je pas à moy-même cette satisfaction? il me semble que plus j'ay pensé à vous, plus j'y veux penser ; et je ne sçay pourquoi plus j'approche du terme de mon départ, plus j'ay d'impatience de partir pour aller vous voir. Ces sentiments-là méritent bien que vous me receviez avec quelque joye, je vivray dans cette confiance. Il y a ce soir un bal et une mascarade. Je prendray ce temps pour rester ou pour partir, et quoy qu'il m'arrive je seroy demain chés vous sur les trois heures. Je verroy bien si vous m'avez attendu avec quelque impatience, et si vous me verrés avec quelque plaisir. Bonjour, mademoiselle, je suis tout à vous.

V

Ce vendredy soir.

Comment passastes-vous la feste d'hier, mademoiselle? Comment vous trouvez-vous aujourd'huy? Les processions, les saluts et les autres cérémonies de l'église n'ont-elles pas fatigué une pauvre santé languissante? Je sçay quel est vostre courage, et je crains que sans avoir consulté vos forces vous ne vous soyez exposée à l'ardeur du soleil ou au travail d'une longue marche. Cette inquiétude me cause tous les jours de grandes distractions. Je songeay à vous plus qu'à moy, je vous souhaitay un peu plus de santé ou un peu moins de dévotion. J'appréhenday mille fois ou que vous fussiez malade ou que vous le devinssiez; et mon cœur ne fut point en repos sur votre sujet. Je seray dans la mesme peine jusqu'à ce que vous m'en ayez tiré. Mandés-moy donc, je vous en supplie, précisément en quel estat vous estes affin que je vous plaigne si vous souffrés du mal, ou que je me réjouisse avec vous si vous vous portés bien; et pour me satisfaire entièrement, faites moy sçavoir comment je suis avec vous, affin que je déplore mon malheur, ou que je jouisse de ma bonne fortune.

VI

A Versailles, ce vendredy 16e (1).

On diroit que vous avez un sermon à faire, mademoiselle, et que je vous ay priée de m'escrire une seule fois la semaine. Vous observés trop bien ce que vous m'or-

(1) Fléchier fut nommé lecteur du Dauphin en 1670 et aumônier de la Dauphine en 1680. On ne peut donc tirer de son séjour à Versailles aucune indication relative à la date de cette lettre.

donnés; pour moy, je ne suis pas d'humeur à vous obéyr, ny à vous imiter tant que vous serés paresseuse ou que vous me conseillerés de l'estre. Que chacun suive les mouvemens de son cœur; oubliés-moy si vous voulés dans votre oisive retraite, mais souffrés qu'au milieu de la cour et au plus fort de mes occupations, après avoir resvé longtemps à vous, je quitte tout pour vous escrire. Ce n'est pas que j'aye rien de nouveau à vous apprendre, sinon que l'estime, l'amitié, le respect que vous sçavez que j'ay pour vous se renouvellent tous les jours, et que ma persévérance ne rabat rien de ma ferveur. Jugés par là de l'envie que j'ay de sçavoir de vos nouvelles, et de la passion avec laquelle je suis à vous.

VII

Je ne puis porter plus longtemps mon inquiétude, mademoiselle, je vous vis hier souffrir et je souffrois avec vous. Je me retiray de fort bonne heure et fort chagrin. J'ay passé une triste et ennuyeuse nuit. Je seray consolé si j'apprens que vous en ayez eu une meilleure, et je seray content si je vous trouve comme je vous souhaite cette après dinée. Je me fais beaucoup de violence pour ne pas aller moy-mesme à vostre lever. Jugés par l'estat où vous estes de celuy où je seray. Bonjour, mademoiselle.

VIII

Ce jeudy soir.

Je ne sçay, mademoiselle, si mes billets vous plaisent ou vous importunent. Du moins sçay-je bien que vous

devez louer ma régularité et ma constance à vous escrire. Vous en pouvez compter le nombre par le nombre de jours que je suis éloigné de vous, et vous avez de moy des dates de la plus grande partie de l'année. Il me semble que vous devez estre contente de mes petits soins. Il ne se passe aucun jour que vous ne sçachiés que je suis en vie, et que j'ay pensé sérieusement à vous, et il y en a quelquefois deux ou trois que je ne sçay si vous estes encore au monde. J'ay résolu de l'aller apprendre, et d'estre moy-mesme mon messager. Si je ne suis arresté icy malgré moy, et je ne prévoy pas que rien m'arreste, j'irai demain coucher à Paris, et samedy je retiens mon audience. Il y a si long temps que je n'ay eu l'honneur de vous voir, que j'ay droit de vous la demander un peu longue. Aussy ay-je mille choses à vous dire et autant à vous demander. Préparez-vous à m'écouter et à me répondre, et surtout à me croire quand je vous asseureray que je suis à vous autant que vous pouvez le souhaiter.

IX

Ce vendredy au soir.

Que j'ay passé une agréable journée, mademoiselle ! Vous m'escrivez un billet aujourd'huy, et vous m'en promettez un autre pour demain. A moins que d'avoir l'honneur de vous voir et de vous parler, je ne sache rien de plus heureux ni de plus touchant. Vous avez trouvé le moyen de me satisfaire pour le présent et pour l'avenir, et de me donner en mesme temps le plaisir de la possession et celuy de l'espérance. Mais ce qui m'a le plus réjouï c'est la diminution de vostre mal et l'assurance que vous me donnés de vostre prochaine guérison. J'en estois extrêmement en peine, et me voilà présentement en repos.

Vous avez une mère qui est une fort jolie personne. Elle a de l'esprit et de la raison. Elle pense bien et s'exprime bien. Et qui peut mériter mieux qu'elle d'avoir une fille telle que vous? Je ne sçay si elle vous a bien étudié et si elle connoit vos sentiments aussi bien qu'elle sçait expliquer les siens ; mais je lui sçay toujours bon gré de croire que vous estes ce que vous devez estre, un peu sensible et beaucoup reconnoissante. Pour les avis qu'elle vous donne sur le danger où est vostre cœur, ils ne vous sont point nécessaires. Ce sont là des craintes et des précautions de mère qu'il faut pardonner à la tendresse qu'elle a pour vous ; mais le plus court, quand on a des filles faites comme vous l'estes, c'est de leur laisser prendre le cœur des autres et de souhaiter qu'elles eusent bien du leur. Monsr l'év. de... est encore icy. Je vous le renverray demain. Je suis tout à vous sans réserve...

X

Ce mardy à 9 heures du soir.

Que vous escriray-je de ma santé? Ce seroit assez de vous mander qu'elle est bonne. Mais je connois votre obligeante curiosité. Vous voulez tout sçavoir; et vous avez droit de tout vouloir et de tout sçavoir dans les choses qui me regardent. J'ay passé la nuit assez tranquillement, et si j'ay esté contraint d'interrompre deux ou trois fois mon sommeil, j'ay regaigné sur quelques heures de la matinée ce que je pouvois avoir perdu de repos durant la nuit. Toute la journée s'est passée sans fièvre et mesme sans incommodité. Il est bien vray que je ne suis pas tout à fait en mon naturel, mais je ne puis pas dire que je me porte mal. Voilà précisément l'estat où je suis. Je vous fais ma

confession de santé très-fidèle et très-sincère, et je vous prie après cela, au nom de ce que vous aimés le mieux, de ne point vous inquiéter. Vous sçaurés tous les jours, si je puis, de mes nouvelles, mais je ne prétends pas que ce soit gratuitement. Il faudra m'en donner des vostres. Je sçay une santé qui me touche plus que la mienne ne vous sçauroit toucher, et j'ay un cœur aussi bon qu'un autre. Faites-moy la grâce de le croire tel qu'il est : c'est-à-dire plein d'estime, de respect, de reconnoissance, de soumission et par dessus tout cela, d'amitié et de tendresse.

XI

Ce mardy matin.

Que vous répondés mal, mademoiselle, à l'amitié qu'on a pour vous, et qu'il vous coûte peu de ne voir pas vos bons amis ! Vous reçeûtes samedy un billet de moy, je vous escrivis d'icy dimanche. Chagrin de vous quitter, inquiétude de vous sçavoir malade, impatience de vous revoir, tout y estoit et tout venoit du fond du cœur. Cependant pas un mot de vostre amitié, non pas mesme de vostre santé. Silence, et peut-estre indifférence de vostre part. Je suis affligé. Si vous n'avez pas les mesmes peines que moy, du moins pourriez-vous prendre quelque soin de m'en consoler. Je vous demande pardon de me plaindre ainsy. Je m'attendois à recevoir ce matin de vos nouvelles, et je suis au désespoir de m'estre trompé. J'appréhende que vostre mal ne soit augmenté, et je ne puis estre en repos, que je ne sois asseuré de l'estat où vous vous trouvés. J'envoye à Paris pour cela. Si je pouvois vous estre de quelque secours ou de quelque usage, un mot de vostre main, et je pars. Mais je n'ose presque espérer cette grâce.

XII

Ce samedy au soir.

Non, vous n'aurés jamais de bonnes raisons de me retrancher les marques de vostre amitié. Vous trouverés toujours en moy tant d'exactitude et de fidélité que vous ferés scrupule de me soupçonner de la moindre négligence, et que vous m'escrirez par inclination et non par complaisance, comme vous faites. Je ne croy pas que vous l'ayés fait, et je veux vous estre obligé malgré vous. Nostre mère (1) vous a donné de bons conseils, et vous y avez consenti, et peut-estre vostre cœur, sans y penser, a-t-il fait une partie de vostre billet. Laissés-moi cette bonne opinion que j'ay de vous ou de moy, et ne me plaignés pas un petit plaisir qui est presque le seul que mon imagination me donne. Je vous recommande la vostre. J'espère que j'auray l'honneur de vous voir même avant mardy. L'impatience que j'en ay me fera prendre l'occasion.

XIII

Votre indisposition m'a fort inquiété cette nuit, mais elle ne m'a pas fort affligé. C'est un mal, c'est un bien, et le profit que vous en tirerés pour vostre santé me console un peu de l'incommodité que vous en recevés. Je vous asseure de bon cœur que je ne puis assez vous voir, ni assez entendre parler de vous. Vostre prudence et la mienne me sont fort à charge, et je voudrois que tout ce qui m'est agréable me fût permis. Quelque marque que

(1) Cette expression, qui se reproduit assez souvent, désigne Mme Des Houlières.

vous puissiés avoir de mon amitié, croyés que j'en retiens par nécessité une partie au dedans, qui vaut bien celle que vous connoissés au dehors. Vous vous devés plus qu'à moy là dessus, et mon seul mérite est de connoitre et d'estimer le vostre comme il faut. Faites-moy la grâce de me croire tel que je suis, c'est-à-dire à votre égard, car c'est par là que je m'estime et que je veux estre estimé. Je ne sçay si j'auray l'honneur de vous voir aujourd'huy un moment, mais je sçay bien qu'il ne s'en passera point dans la journée que je ne le souhaite. Conservés-vous bien. Reposés-vous. Je n'ay veu personne ce matin. J'ay envoyé chés M. d'Acqs (1).

XIV

Me croyés-vous si occupé d'un sermon que je ne puisse trouver le temps d'escrire un billet? Il y a certaines distractions que je me donne agréablement. Je me partage entre mes inclinations et mes devoirs, et mon cœur a ses heures d'application aussy bien que mon esprit aussy, mademoiselle. Vous aviez raison d'estre persuadée que je vous donnerois aujourd'huy de mes nouvelles ; mais vous avés tort de n'en vouloir apprendre que dimanche. Gardés votre tranquillité et laissez-moy mon impatience. Ce n'est pas assés pour un homme qui désire tous les jours de vous voir, de vous escrire une seule fois la semaine. Pour moy qui ne suis pas si discret ni si réservé que vous, je vous supplie de me mander le plus souvent que vous pourrés ce que vous faites, ce que vous dites, ce que vous pensés. Que ne puis-je aller vous dire moy-même ce que je pense, et avec quelle respectueuse passion je suis à vous? etc.

---

(1) Voyez plus haut la note, page 149.

XV

Ce mercredy au soir.

Que les joyes de ce monde sont courtes, mademoiselle, et qu'il est difficile d'estre content ! Je n'eus jamais plus grande espérance d'heureuse journée qu'hier. Deux billets de vous, une députation de vostre part, témoignages de vostre amitié, et asseurance de vostre santé, tout à souhait. Je cherchois à passer le soir aussy agréablement que le matin ; et pour continuer la joie d'avoir reçeu de vos nouvelles, je m'estois retiré chés moy pour les relire, lorsque j'aperçeus dans les replis d'un de vos billets deux lignes d'escriture qui m'apprenoient que vous estiés chagrine, impatiente, inquiète. Je vous avoue que je perdis en un moment toute ma bonne humeur, et que je fus tout ce que vous disiés que vous estes. Comme l'amitié est soupçonneuse, je m'imaginay que vous aviés ou quelque indisposition ou quelque déplaisir que vous me cachiés, et moy qui vous avois louée tout le jour dans mon cœur, je commençai de vous y plaindre. Depuis ce temps, je n'ay point eu de plaisir ; et quoyque vous adjoutiés dans cette apostille que vous n'estes malade que d'humeur, et que vous n'avés aucun sujet nouveau de tristesse, je crains que vous n'ayés cherché ces adoucissements que pour ne me point allarmer. Quoy qu'il en soit, je suis très-inquiet de vostre inquiétude, et je vous prie de m' en tirer le plus tost que vous pourrés. Les jours sont beaux icy, mais ils sont bien longs. J'escris à Paris pour faire venir quelqu'un à ma place, et je ne sçay d'où me vient la plus grande impatience que j'ay jamais eue de vous voir et de vous dire, etc.

XVI

Nostre messager ordinaire ne m'avoit apporté ce matin aucune nouvelle de vous. Vous m'aviez promis de m'en donner, et je sçay combien vous estes fidèle dans vos promesses. J'ay esté en peine toute la journée, mais je ne me suis jamais défié de vostre santé. Heureusement on vient de me rendre vostre billet qui m'apprend que vostre fièvre n'a point eu de suite, et que vous en avés été quitte pour une longue et ennuyeuse visite d'un personnage à donner la fièvre quand on ne l'a pas, ou à la redoubler quand on l'a. Ne sçauriés-vous user contre l'ennui de certains souvenirs agréables qui adoucissent le présent par le passé, et qui font qu'on est absent de ceux avec qui l'on est, et qu'on est, comme on peut, avec ceux avec qui l'on voudroit estre ? J'aime mieux pourtant que vous ayés une conversation importune qu'un accès de fièvre. Je suis très-content d'avoir contribué à vostre guérison. Je vous disois bien que le remède étoit excellent, et qu'il valoit mieux que celui de Talbot ou de Fagon (1). Vous en profiteriés bien autrement, si vous pouviés vaincre la difficulté que vous avez de le prendre dans sa force naturelle. Mais il faut tirer ce qu'on peut d'une malade aussi dégoustée que vous l'estes. Il est bon qu'on en use de temps, et je me charge de vous en aller faire prendre. Je crains encore pour aujourd'huy, et je ne seray entièrement satisfait que lorsque je sçauray que vous n'avés ni fièvre tierce, ni fièvre quarte. Si vous pouviés voir dans mon cœur, je ne dis pas l'affection et la tendresse, mais seulement la reconnoissance que j'ay de toutes les bontés que vous avés pour moy, vous n'auriés point de plus grande joye que de me les continuer. Croyés bien ce que je vous dis, et devinés ce que je ne vous dis pas.

Ce samedy soir.

(1) Sur Talbot et Fagon, voyez plus haut, note 1, page 122.

XVII

Je méritay, mademoiselle, par le déplaisir que j'eus de ne vous avoir pas rencontrée chés vous, que vous fussiés un peu fâchée d'en estre sortie. Vous ne devez pas vous repentir de m'avoir témoigné par vostre billet que les visites de vos amis ne vous sont pas indifférentes. Il est bon que j'apprenne que vous rendés justice à ceux qui vous estiment et qui vous honorent autant que je le fais ; je pars ce matin pour St Germain (1) ; et comme je suis beaucoup plus courageux que vous, je ne crains pas de vous dire que c'est avec regret que je pars, que je sens que j'auray plus d'impatience de revenir que je n'en avois avant que j'eusse l'honneur de vous connoistre, et que je souhaite que vous ayés la bonté de me mesler un peu dans vos pensées solitaires. Cependant, mademoiselle, je veux bien vous avertir qu'il est temps que la charité chasse la crainte, et que j'achette assez cher le billet que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, puisque c'est par la perte du plaisir que j'aurois eu hier de vous voir, et de vous asseurer de l'estime particulière et du respect que j'ay, et que j'auray toute ma vie pour vous.

XVIII

Pardonnés, mademoiselle, si je vous écris en arrivant. Quand vous devriés me trouver trop empressé ou trop peu discret, laissés-moy jouïr de la seule consolation que je puis avoir au monde, dans les temps où je n'ay pas l'honneur de vous voir. Je ne sçay si vous vous estes dit à vous-même tout ce que je vous eusse dit hier au soir, si j'eusse

(1) 12 octobre 1679, le roi couche à Saint-Germain. *Itinéraire des rois de France.* Le style et le contenu de cette lettre paraissent la rattacher à cette époque.

eu mon audience libre. Je veux croire que vous devinés tout; mon cœur est un pays si connu pour vous, que sans estre avertie vous pouvés conjecturer tout ce qui s'y passe. Je puis vous asseurer que de toutes les conquêtes que vous avés faites, il n'y en a pas de plus seure ni de plus fidèle. Je vas chercher notre mère pour avoir le plaisir de vous recommander à elle, et de parler de vous. Parlés-luy, je vous prie, aussy quelquefois de moy. Plaignés-moy, souhaités-moy, et si vous voulés porter plus loin vostre charité, aimés-moy un peu l'une et l'autre, car il n'y a pas au monde un frère plus tendre, ni un meilleur fils.

Ce mardy à midi.

XIX

Vous traités vos amys comme vos médecins, mademoiselle; vous les laissés là, dès que vous commencés à vous bien porter. Vous ne voulés plus voir les uns, et vous ne voulés plus escrire aux autres. Ne recevray-je donc de vos billets, que lorsque vous serés malade? N'avés-vous rien à me mander, sinon que vous n'avés point de fièvre; et n'estes-vous destinée qu'à m'oster les inquiétudes que me donne de temps en temps vostre mauvaise santé? J'attends d'autre secours de vous que ceux que vous me donnés contre mes craintes, et vous avés plus d'esprit qu'il n'en faut pour vous deffendre sur vos fréquentes écritures. Il vous prend par intervalles certains accès de prudence scrupuleuse qui ne sont pas si fâcheux pour vous que ceux de la fièvre, mais qui ne laissent pas d'estre sensibles pour moy. Guérissés-vous de ce mal là, si vous pouvés, comme de vostre mal de teste. Ce n'est pas, mademoiselle, que je veuille vous oster toute vostre raison, mais vous pourriés en perdre un peu sans cesser d'estre une des plus raisonnables personnes du monde. S'il faut pourtant que je sois privé du

plaisir de recevoir de vos nouvelles aussy souvent que je le souhaite, comment prétendés-vous me dédommager de la perte que je vas faire? Que mettrés-vous à la place de vos billets? ne regagneray-je point en autre chose ce que vous m'aurés retranché de joye et de satisfaction? Je laisse à vostre amitié à trouver les moyens de me récompenser des peines que me causera vostre prudence. Je n'ay jamais esté si content que je le suis, depuis que je sçay que vous estes entièrement guérie. Combien de fois le jour m'a-t-il pris envie de m'en aller réjouïr avec vous! Mais comme la bienséance vous deffend de m'escrire souvent, peut-estre me deffend-elle aussy de vous voir aussy fréquemment que je le voudrois. Il est vray que je ne sçaurois tant me contraindre, ni devenir si prudent. Je ne sçay pourquoy je vous écris si longuement. Devinés-le. Je vous donne le bonsoir. Je voudrois vous le pouvoir donner autant de fois que je vous le donnai, il y a trois jours.

XX

Ce samedy matin.

Il y a longtemps, mademoiselle, que je ne conviens pas de toutes vos règles de prudence, et que je m'aperçois que vous avés quelquefois beaucoup plus de raison qu'il ne faut. Pour moy, qui ne me pique que d'une bonne franchise, je vous laisse cette prudence politique et mystérieuse que vous me donnés à deviner; et j'iray avec vostre permission toujours mon chemin. Je seray dimanche à trois heures chés vous, et si vous me fâchés, je vous verray dès le samedy au soir. Si vous estes aussi bonne fille que vous devés l'estre, vous serés bien aise que je ne vous aye point obéy, sinon vous serés au moins punie de m'avoir ordonné des choses injustes, et vous me verrés malgré vous.

Pour l'interest que vous avés la bonté de prendre à ma santé, je vous en suis très-obligé, mais il faut sçavoir l'estat de son malade, avant que d'ordonner comme vous faites. Quoy qu'il en soit, je ne vous ai point choisie pour mon médecin, et je viens à Paris pour des affaires très-pressées, qu'il faut avant toutes choses vous communiquer. Vous me donnerés audience, quand même vous ne voudriés pas ; car je suis

Vostre...

XXI

Ce samedy au soir.

J'ay bien connu au commencement de vostre lettre ce que vous avoués sur la fin, mademoiselle, que vous ne sçavés pas trop ce que vous me dites. Vous avés eu beau faire l'inquiète et la chagrine, il a fallu en revenir à vostre bonne foy. Les bonnes consciences comme la vostre ne peuvent longtemps se démentir ; et quelque envie que vous ayés de feindre, la vérité vous échappe. Ces soupçons, ces craintes, ces défiances dont vous me parlés, ne peuvent estre que des imaginations que produit quelquefois un triste loisir et une sombre retraite. Car vous laissay-je quelque chose à souhaiter? Vous donnay-je quelque sujet de craindre? mon attachement peut-il estre plus grand et ma fidélité plus exacte? Je ne me deffens point d'estre naturellement indifférent, mais l'ay-je jamais été pour vous? depuis que j'ay eu l'honneur de vous voir, m'avés-vous surpris un moment dans ces humeurs tranquilles que vous me reprochés? Si j'ay de la froideur pour le reste du monde, prenés-vous le party du genre humain, et voudriés-vous voir multiplier mes amitiés? mon cœur ne se donne point par morceaux ; qui l'a, l'a tout entier et pour toujours. Si

vous n'avés là-dessus la bonne opinion que vous devez avoir de moy, il faut que je n'aye pas eu l'esprit de me faire valoir ; ou que vous ne me fassiés pas la justice de m'estimer ce que je vaux. Ne faites donc point, je vous en prie, des portraits de moy qui ne me ressemblent point, et commencés du moins à me connoître. Sur tout ne me croyés point insensible. Je n'avois pas résolu de traiter cette affaire sérieusement, et la dernière ligne de vostre lettre m'avoit rasseuré ; mais je suis un peu délicat sur le chapitre de l'amitié, et il y a certaines accusations dont je veux toujours me justifier. Jugés par là si je suis insensible. Vous l'estes vous-même, si vous continués à me donner des chagrins et de l'inquiétude, et si vous ne connoissés combien je suis à vous.

XXII

Ce mercredy soir.

J'ay reçeu les nouvelles de vostre santé, mademoiselle, et je dois vous en donner de la mienne. Depuis lundy au soir, je me trouve aussy indisposé que vous. J'ay senti à peu près le même mal, j'ay passé des nuits pareilles aux vostres ; je ne sçay si vos inquiétudes durent encore, mais les miennes n'ont point fini. J'ay pitié de vous, mais aussy avoués que je suis à plaindre. Ne croyés pas que je vous parle en homme de cour. Je suis le mesme que j'étois il y a deux jours lorsque je vous faisois mon portrait (1), et

(1) Voici l'origine, la première pensée du portrait de Fléchier écrit par lui-même. Mlle Des Houlières avait prié son ami de se dévoiler à elle tout entier. Elle eut tant de plaisir à l'entendre, qu'elle le pria de rédiger cette étude si remarquable. On a vu plus haut, page 246, que son désir ne fut rempli qu'à la fin de 1681.

que je vous montrois toute ma confiance et ma bonne foy. Soyés aussy la mesme que vous étiés quand vous receviés avec bonté les témoignages que je vous rendois de moy-mesme. Je suis venu à la cour avec regret : j'y demeure avec peine. Je ne me souviens que de ce que vous m'ordonnés d'oublier. Je ne cherche que ce qu'on ne trouve point icy ; et, s'il faut estre ingrat ou infidelle à mes amis pour estre heureux, je renonce à cette misérable félicité. Ne me reprochés pas mon humeur tranquille ; il y a des occasions où je m'eslève au-dessus de mon tempérament, et j'ay un cœur dont vous devés estre contente. Je le seray du vostre, si vous estes telle que vous me souhaités et que je suis effectivement. Au nom de Dieu, ayés soin de vous et soyés asseurée de moy. Mandés-moy de vos nouvelles souvent, vous aurés des miennes.

XXIII

Ce vendredy à 9 heures du soir.

Voicy la deuxième lettre d'aujourd'huy mademoiselle ; Mon^r de Vence (1) s'est chargé de celle du matin, et j'envoye

(1) Nous ne croyons pas qu'il soit question ici de Godeau, qui fut évêque de Vence de 1638 au mois d'avril 1672 : cette correspondance ne remonte pas si haut. D'ailleurs, en 1672, Mlle Des Houlières, née en 1656, n'aurait eu que seize ans ; et il est difficile de placer cette lettre dans le courant des années qui ont précédé 1672 : Mlle Des Houlières eût été bien jeune à ces diverses époques. Il s'agit plutôt de Louis Thomassin, évêque de Vence de 1672 au 2 février 1680, puis évêque de Sisteron de 1680 à 1718 ; voy. *Gallia christiana*, vol. III, p. 1230. Fléchier parle ailleurs de l'évêque de Sisteron ; voyez plus haut, page 193. La lettre dans laquelle il est question de *Monsr de Vence* se placerait donc dans le temps que Louis Thomassin était évêque de Vence, c'est-à-dire entre 1672 et 1680.

celle du soir par la poste. C'est aujourd'huy vendredy, et tout bien compté, depuis dimanche au soir, c'est icy la septième que je vous écris. Jugés si je mérite réprimande. J'attends de vostre amitié et de vostre justice la réparation de l'offense que vous m'avés faite. Mais je crois qu'il vaut mieux pardonner cette faute en faveur de ce qui vous l'a fait faire ; et vous dire de bonne foy qu'encore que je m'en plaigne, je ne laisse pas de l'excuser et même de l'aimer. Votre colique me donne une grande inquiétude. Gardés-vous encore le lit? Souffrés-vous encore? pourrois-je pas vous servir et vous soulager? ne me flattés point, surtout ne me déguisés pas l'estat où vous estes. Si vous avez reçeu mes lettres, vous aurés peu apprendre comme il faut se communiquer et se découvrir à ses amys. Pour moy, je me porte mieux que je n'ay fait depuis que je ne vous ay veue; mais non pas tout-à-fait si bien que je faisois auparavant. Mon incommodité n'est pas entièrement cessée. Elle m'a laissé un peu de foiblesse. Les médecins que j'ay consultés par vos ordres ont été d'avis de ne point arrester ce mal, et de n'y faire encore aucun remède. J'espère qu'il passera de luy-mesme, et qu'il me tournera peut-estre à bien. Enfin vostre guérison sera la mienne. Mon^r l'évêque D... (1) vous dira que je vis à l'ordinaire, que je fais ma cour, que je ne manque pas au service, et, qu'au mauvais visage près, je suis en santé.

XXIV

Ce jeudy 18 décembre (1670 ou 1681).

Je vous envoye les vers que vous m'avés demandés, mademoiselle ; je les ay décrits (*sic*) de ma propre main, afin

(1) Monsr l'évêque *d'Acqs*, sans doute, Louis-Philippe de Chaumont, celui dont Fléchier parle assez souvent dans sa correspondance. Voyez pages 149 et 306. En 1654, il avait été reçu membre de

que vous sçachiés qu'en tout ce qui peut vous plaire, je me mets au-dessus de ma paresse ; et je n'ay point perdu de temps, affin de vous donner une bonne opinion de mon amitié par ma diligence. Ordonnés-moy des choses plus difficiles, et vous verrés par la promptitude et par le plaisir que j'auray à vous obéir que rien n'arreste une bonne volonté, et qu'il y a dans les bons cœurs certains ressorts cachés qui les font agir au dehors, quelque difficulté qu'ils y rencontrent, quand il faut satisfaire ses amys. Si je n'étois pas aussi asseuré de vostre bonté, que je le suis, j'aurois quelque honte de vous donner pour la seconde fois cette élégie (1). Comme je l'ay veue de près en la copiant, j'y ay trouvé mille défauts. C'est tout au plus au premier coup d'œil qu'elle peut paroître jolie, et je doute qu'elle puisse soutenir vos seconds regards. Vous luy avez déjà fait justice en la jettant au feu sans y penser, et le sort plus sage que moy, m'avoit appris de faire de ma copie ce qu'il avoit fait de la vostre. Je suis pourtant bien aise de l'avoir sauvée, et tout méchans que sont ces vers, ils sont les plus heureux que j'aye faits, puisqu'ils me servent plus d'une fois à vous témoigner avec quel attachement et quelle déférence je suis à vous.

XXV

Ce dimanche (1680).

Vous prenés donc les louanges que je vous donne pour des piéges que je tends à vostre modestie? N'ayés pas si

l'Académie française, et mourut le 24 mars 1697. Voyez la notice que lui a consacrée d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, vol. II, page 323; édit. de M. Ch. Livet. Paris, Didier, 1858.

(1) Fléchier parle sans doute ici de sa pièce intitulée Plainte de la France a Rome, élégie. Œuvres complètes de Fléchier, vol. IX, p. 151.

mauvaise opinion de vous et de moy. Vous offenseriés ma sincérité, et vous feriés tort à vostre mérite. Jouissés du plaisir qu'il y a d'estre louable, et laissés-moy servir d'un peu de discernement que Dieu m'a donné pour connoître ce que vous valés. Je ne vous en dis pas davantage. Vous estes si défiante sur tout le bien qu'on dit de vous, que vous prenés la vérité pour compliment. Un homme qui songe à déménager et qui se prépare à partir n'est pas en estat de vous en faire. Le roy a dispensé Mr l'abbé des Alleurs de prescher aujourd'huy. C'est une grâce que les personnes de nostre profession obtiennent icy très-facilement. Nous partons demain matin pour St-Germain (1). Je vous escriray de là. Monseigr ne se porte pas trop bien. Je suis très-cordialement à vous.

XXVI

Ce mercredy matin.

Je passay hier six heures avec nostre mère, et je les passay presque toutes à parler de vous. J'ay sur ce sujet une espèce d'éloquence qui ne tarit pas, et vous le croirés aisément si vous sçavés la source d'où elle coule. Je ne me lassay pas de parler, et je remarquay qu'elle ne s'ennuyoit

(1) Cette lettre et les quatre suivantes paraissent dater des premiers mois de 1680. Le mariage du Dauphin, qui fut célébré au commencement de cette année, donna lieu à une longue série de fêtes qui furent célébrées à Saint-Germain. Voir de Quincy, de la Hodde, Mézeray. Reboulet, au contraire, et Daniel prétendent que la cour se transporta à Versailles. L'*Itinéraire des rois de France* met tous ces historiens d'accord en montrant Louis XIV établi à Saint-Germain, et faisant cependant de fréquents séjours à Versailles. Suivant les lettres de Mme de Sévigné, il était à Saint-Germain les 10 et 25 janvier, et le 12 avril 1680. (Note de M. de Buzonnière.)

pas de m'entendre. Combien de fois interrompîmes-nous nostre discours par des souhaits que nostre cœur faisoit naturellement d'estre à Paris avec vous, ou de vous avoir avec nous à Saint-Germain ! je laisse à nostre mère à vous rendre compte de tout ce que nous avons dit ou fait, je me réserve à vous raconter ce que j'ay pensé. De longtemps je n'auray d'aussy bonne fortune à la cour que celle que j'y eus hier. Je me plonge dans ma triste retraite où ne trouvant plus avec qui me consoler en parlant de vous, je m'en parleray à moy-mesme. Je vous donne à penser ce que je me diray. Songés un peu à moy de vostre costé, et croyés-moy bien tout ce que je vous suis.

XXVII

Ce mardy au soir (1) (1680).

Non, mademoiselle, je ne prétends pas que vous me soyés obligée de tout le bien que je puis dire et que je puis penser de vous. C'est une justice que tout le monde vous rend comme moy, mais que j'aime mieux vous rendre que tout le reste du monde. Ainsi je n'attens autre approbation que celle de sçavoir connoître ce que vous valés; et quelque louange que je vous donne, vous ne devés rien à ma charité, vous devés tout à vostre propre mérite. Vous avés raison de vous repentir enfin des reproches que vous m'avés faits. Je ne les ay point mérités, et je sens en moy une si grande netteté de conscience sur tout ce qui vous regarde, que vous n'aurés jamais rien à craindre, ny même à soup-

(1) La connexité qui existe entre cette lettre et la suivante permet de les supposer toutes deux écrites vers la même époque. Le ballet qui se répétait alors à Saint-Germain devait faire partie des fêtes du mariage du Dauphin. Dès lors on doit adopter la date de 1680.

çonner raisonnablement de moy. Je m'imagine à peu près quel est ce message dont vous me parlés. N'est-ce pas quelque importunité que vous avés soufferte à ma considération? j'en ay toute la reconnoissance que je dois. Et quoyque vous m'ayés accoutumé à recevoir des marques de vostre généreuse bonté, je vous asseure que j'y suis aussy sensible que si je commençois à vous estre obligé. Continués à m'honorer de vostre amitié. J'en connois le prix, et vous pouvés compter que je ne seray jamais ingrat... Vous sçavés la part que je prens à vostre indisposition. J'espère qu'elle ne durera pas, et que je vous retrouveray, à mon premier voyage, dans une parfaite santé. Faites-moy la grâce de m'en donner des nouvelles, et de me mander si je puis vous estre de quelque consolation ou de quelque secours. On commence aujourd'huy à danser le ballet. Chacun s'appreste au plaisir de voir ce spectacle. Pour moy, je seray dans ma solitude comme vous dans la vostre, trop heureux si vous y passés quelques momens comme j'y passeray toute la journée. Adieu, mademoiselle, je suis entièrement et très-sincèrement à vous.

XXVIII

A St-Germain, ce mercredy.

Puisque vous n'oseriés sortir de vostre retraite, mademoiselle, pour venir icy chercher le ballet, je prends la liberté de vous envoyer le ballet dans vostre retraite. Quoyque vous ne preniés aucune part aux vanités du monde, il n'est pas nécessaire que vous les ignoriés. Faites-vous un amusement des choses dont on se fait icy de sérieuses occupations, et donnés quelques momens de vostre temps à la lecture de ces méchans vers. Vous n'entendrés peut-être pas le jargon de ce pays, mais vous devinerés à peu

près ce qui ne sera pas inintelligible. Vous ne manquerés pas d'interprètes, quand vous voudrés. Le clergé vous en fournira, et quelques abbés qui sont vos courtisans assidus vous prescheront la morale que vous trouverés dans cette poésie. Pour moy, je me contente de vous témoigner que votre santé m'est précieuse, que je cherche de quoy délasser un peu vostre esprit, et que suis

Vostre.....

XXIX

A Fontainebleau ce 14 may (1) (1680).

J'arrivay hier icy, mademoiselle, et je m'y suis promené toute la journée ; j'ay visité tous les canaux et toutes les routes des bois, et j'ay esté pour le moins aussy triste et aussy solitaire ici que vous pouvés l'avoir esté à Paris. J'ay tâché quelquefois de me consoler ou par le souvenir de vous avoir veüe dans ces allées et sur les bords de ces fontaines, ou par l'espérance de vous y voir en peu de temps. Mais j'ay trouvé que c'est une foible consolation que le souvenir d'un plaisir dont on est privé, et que quinze jours sont longs quand on attend avec impatience et qu'on souhaite avec passion. La cour est encore icy fort petite; elle grossit à tous momens, et je ne la tiendray complète pour moy, que quand vous serés arrivée. Vous rirés sans doute, mademoiselle, et vous dirés en vous-mesme, quel rapport y a-t-il entre la cour et une solitaire? Il est permis à un solitaire qui suit la cour de compter pour beaucoup une fille retirée et recluse comme vous estes. Faites-moy, je vous prie, sçavoir de vos nouvelles et croyés-moy, autant que je le suis, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Le 13 mai 1680, le roi arrive à Fontainebleau. *Itinéraire des rois de France.*

Ayés la bonté de rendre cette lettre à M. le Grand (1) par laquelle je le prie de me dispenser du sermon de la miséricorde pour le mois de juillet prochain.

XXX

Il faut estre juste et vous loüer comme vous le mérités. Ouy, vous estes une bonne et aimable fille de m'escrire, de me croire et de me traiter comme un bon et fidèle amy. Quoyque je n'eusse pas besoin que vous prissiés la peine de réveiller mon souvenir, j'ay esté ravy de recevoir des marques du vostre. Je grave dans mon cœur tout ce que vous faites pour moi, et je paye toutes vos bontés d'une prompte et fidèle reconnoissance. Vous n'y perdés rien, mademoiselle, et vous ne sçauriés mieux employer une partie de vostre amitié qu'à vous conserver toute la mienne. Encore que vous ayés sujet d'en estre très-asseurée et qu'il ne soit plus en mon pouvoir de la diminuer, ne laissés pas de la regarder avec plaisir comme une conqueste que vous avés faite, et de la recevoir comme un présent volontaire que je vous renouvelle tous les jours. Que j'aime cette résolution que vous avés prise de gouster le repos si souhaité, mais je vous prie de la fonder sur la confiance que vous devés avoir en ma fidélité, plutost que sur cette bonne simplicité dont vous vous glorifiés si souvent. Continués à vous bien porter et à dormir tranquillement. Quand vous auriés pourtant quelques légères inquiétudes, et quand vostre sommeil seroit interrompu par quelques visions agréables, je ne vous en tiendray pas plus malheu-

(1) Nom sous lequel on désignait le grand écuyer dans l'ancienne monarchie : Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, fils aîné du comte d'Harcourt, frère du chevalier de Lorraine et du comte de Marsan. Il était né en 1641, et mourut en 1718.

reuse, et je n'en seray pas moins content de vostre santé. Bonsoir, mademoiselle, bonsoir encore une fois.

Ce lundy 23 juin.

XXXI

Ce samedy matin (août 1680).

Toutes les fois que vous voudrés bien vous éclaircir de mes intentions, mademoiselle, et que vous voudrés bien croire mon cœur qui vous parle toujours plus que mon esprit, je suis asseuré que j'auray raison et que vous me rendrés justice. Il y a quelques plaintes dans mon billet, mais il n'y a point de complimens ; il convient quelquefois à l'amitié de se plaindre, mais il ne lui sied jamais bien de mentir. Ainsy ce *très-humble, etc.*, n'est pas une formule de bienséance, c'est une protestation d'estime, de respect, de cordialité (1). Comme je n'avois pas sujet d'être satisfait des reproches que vous me faisiés, j'avois cru que je devois me renfermer en moy-mesme, et que, puisque vous ne me traitiés pas en bon amy, quoyque je sentisse bien que je l'estois, je devois me réduire à m'appeler vostre serviteur. Je suis bien aise de voir qu'il vous reste encore quelque bonté, et que vous pouvés quand il vous plaist juger et décider en ma faveur. Vous ne vous tromperés jamais, quand vous croirés que je ne vous retranche rien de tout ce qui vous appartient, et que si vous jugés de moy par vous, il faut que vous ayés bonne opinion de vous-mesme. J'ay esté ravy de voir Mlle Goujon, et si l'appari-

(1) La petite querelle sur ce *très-humble, etc.*, paraît avoir été provoquée par la lettre que Fléchier écrivit de Maubeuge, le 14 août 1680 (voy. plus haut, p. 212). De toutes les lettres de cette époque, celle qui est datée de Maubeuge est la seule qui renferme la *formule de bienséance : Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.*

tion avoit esté double, j'aurois eu toutes les joyes du paradis. Si j'avois à gronder, ce ne seroit pas elle de ne vous avoir pas emmenée, ce seroit vous de n'avoir pas voulu la suivre. Mais vous me donnés bien d'autres sujets de gronder. Je ne vous demande pour m'apaiser que de croire que je suis ce que je dois être à vostre égard, que je ne cesseray jamais de vous honorer sans complimens, et qu'encore que vous fussiés injuste, je ne deviendray jamais ingrat. J'ay gardé trois ou quatre jours la chambre pour quelque légère incommodité; je n'ay osé vous le mander en un temps où il me sembloit que vous n'aviés point d'amitié, et où je soupçonnois que vous n'aviés pas même de compassion. Je me porte bien, et je suis de la manière que vous l'entendés

Vostre...

XXXII

Ce 7 septembre.

Je viens de quitter Monsr l'évesque D. (1), mademoiselle, et je vous écris avec plus de plaisir que je ne luy ay parlé. C'est un bon et honneste prélat, je l'aime, vous m'avez asseuré qu'il m'aimoit; heureusement nous n'avons presque parlé que de vous, et cependant deux heures passées avec luy m'ont plus duré que les six que j'ay quelquefois passées avec vous. Vous en devinerés aisément les raisons. Il m'a donné rendez-vous à vostre rüelle au premier voyage que je feray à Paris; mais ne vous offensés pas si j'y manque, et souffrés que je substitue à ma place ce galant homme qu'il a si souvent trouvé chés vous, et qui lui paroit fort divertissant. Ce n'est pas que je n'estime comme je dois l'honneur qu'il me propose, mais je fais grand cas

(1) L'évêque *d'Acqs* probablement, Philippe de Chaumont.

de vos heures de solitude, et vous me permettrés de vous demander mes audiences à part. J'ay esté quelques jours un peu indisposé ; mais j'ay repris toute ma santé, et il ne me manque plus pour estre entièrement heureux que d'avoir le plaisir de vous voir.

XXXIII

A Versailles ce 15 septembre (1) (1680).

Si vous eustes hier quelques heures de solitude, mademoiselle, et si je fus assez heureux pour avoir quelque part aux réflexions que vous fistes avec vous-mesme, ne pensastes-vous point que j'avois de l'inquiétude sur le sujet de votre santé? L'incertitude où je vous laissay si l'on vous saigneroit ou non ; la peine où je suis si la saignée vous est bonne ou mauvaise, l'appréhension que j'ay que vous ne vous négligiés et le peu de confiance que j'ay aux médecins, tout cela m'a donné beaucoup d'embarras pendant ces deux jours. J'ay souhaité, j'ay craint, j'ay rêvé. C'est à vous, mademoiselle, à me mander ce que vous avés fait et ce que je dois faire. Vous sçavés à quel point je m'intéresse à tout ce qui vous touche, et vous vous estes sans doute bien imaginée que mon repos dépend un peu du vostre, et que je m'estimeray toujours heureux ou malheureux selon l'estat où je vous verrai. Bonsoir, mademoiselle, je suis entièrement à vous.

XXXIV

Ce 24 septembre (1680).

Que je suis fasché, mademoiselle, de n'avoir pas esté

(1) 13 septembre 1680, retour à Versailles après le voyage de Flandre. *Itinéraire des rois de France.*

hier aussy paresseux que les autres jours ! Quelque voyage que j'aye à faire, il ne m'arrivera de longtemps d'estre aussy diligent que je le fus. J'ay regretté mon malheur, comme si ç'avoit esté ma faute. Il m'a semblé que mon cœur devoit deviner l'honneur que vous vouliés me faire; et que j'avois tort de n'avoir pas oublié ce matin-là que je devois partir. Je profiteray des bontés que vous avés pour moy toutes les fois que je pourray les espérer, et bon amy comme je le suis, il ne me manquera pour estre heureux que d'être prophète. Je trouvay en arrivant ici toute la cour allarmée de la maladie de Monsr le Dauphin. La fièvre luy prit la nuit du dimanche, et il l'a encore ce mardy au soir que je vous écris (1). Bien loin d'aller trouver nos gens à la campagne, ils sont eux-mesmes revenus icy, et je ne prévois pas que j'en puisse sortir de quelque temps. Quoyque je sois icy comme dans le centre du monde, j'y vis comme dans une solitude. Les beaux jours m'y paroissent longs, et si je n'appelois à mon secours certains souvenirs agréables qui réveillent de temps en temps ma gayeté, j'y serois toujours de mauvaise humeur. Vous pouvés, mademoiselle, en m'escrivant souvent de vos nouvelles, me donner d'assez bons moments. Il importe pour ma satisfaction et pour ma santé que je sçache en quel estat est la vostre : et je vous asseure qu'il n'y peut avoir pour moy de meilleur préservatif contre l'ennuy et le mauvais air de ce pays que les billets qui m'apprendront que vous vous souvenés de moy, de mon respect et de ma très-sincère amitié.

La fièvre vient de prendre à M. de Montausier ; j'en suis tout à fait affligé.

---

(1) Mme de Sévigné écrit, le 5 novembre 1680, que M. le Dauphin et Mme la Dauphine ont encore la fièvre ; le 8 novembre, elle parle de la fièvre et du dévoiement qu'éprouve monseigneur, et cite à ce sujet une parodie dont il a été déjà question. Voyez plus haut, page 217.

XXXV

A Versailles ce samedy (1680).

Je suis bien aise, mademoiselle, que vous reconnoissiés enfin l'injustice que vous m'avés faite, et les chagrins que vous m'avés donnés. Je prends le pardon que vous faites semblant de m'accorder, pour des excuses honorables que vous me faites; et comme je suis asseuré de mon innocence, je suis ravy que vous reconnoissiés que vous avés sujet de vous repentir de l'avoir soupçonnée. Je vous supplie, au nom de nostre amitié, qui doit être inviolable et éternelle, de ne plus me donner de pareilles inquiétudes. Quand il vous reviendra de ces noires deffiances, rejettés-les comme des tentations dangereuses. Il n'y a rien que je ne vous doive, et il n'y a devoir que je ne veuille vous rendre. Je seray toujours tel que vous me souhaités. Quand vous en jugerés autrement, soyés asseurée que vous vous trompés et que vous m'offensés. L'un n'est pas d'une personne aussy éclairée que vous l'estes; l'autre n'est pas d'une fille aussy raisonnable et aussy juste que vous avés accoutumé de l'estre. En voilà assez sur ce sujet. J'espère que ce malheur ne m'arrivera plus... Quoy donc? vous avés eu la fièvre et vous ne m'en avés rien mandé positivement? je voy bien que vous n'avés pas voulu me faire tant de peine à la fois. Mandés-moy tous les jours l'estat de vostre santé, et délivrés-moy de la crainte continüelle où je seray. J'avois fort dessein d'aller à Paris dès aujourd'huy; mais la maladie de madame la Dauphine et celle de M. le duc de Montausier m'ont arresté icy. Ils ont eu l'un et l'autre aujourd'huy un grand accès. Pour moy, je suis tout languissant, je n'ay point pris de lait et je crois la saison passée. Je me porte mieux aujourd'huy, et il ne tiendra qu'à vous que je n'aille de mieux en mieux. Nostre

voyage est rompu, et à moins qu'il arrive quelque chose d'extraordinaire, je seray à Paris mardy ou mercredy pour le plus tard, et j'auray l'honneur de vous voir le jour mesme que j'arriveray.

XXXVI

Ce mercredy au soir (1680).

Toutes les fois que j'ay pensé à l'heureuse et agréable journée que je passay il y a quinze jours à Paris, et vous pouvés croire, mademoiselle, que j'y ay pensé plusieurs fois, il m'a pris envie de partir d'icy. Pourquoy faut-il qu'on ne soit pas où l'on se souhaite, et où peut-estre l'on est souhaité? Sachés-moy gré de cette impatience que j'ay de vous revoir, et pardonnés-moy la vanité que j'ay eüe de m'imaginer que vous aurés aussy quelque plaisir de me recevoir chés vous. Vous me retrouverés le mesme. La cour ne m'aura point gasté. L'absence n'aura fait qu'augmenter mes désirs, et j'entreray chés vous tel que j'en sortis. Pour vous, mademoiselle, qui sçait si vous ne serés pas un peu changée? Les afflictions que vous avés eües, vos bons amys qui vous ont environnée, les visites que je sçay que vous avés faites, et ce penchant que vostre cœur aura toujours vers l'indifférence me font craindre sans cesse quelque révolution. Mandés-moy, je vous prie, les dispositions où vous estes, affin que sur cela je haste, ou je retarde mon voyage. En tout cas, je liray sur vostre visage, en vous abordant, ma bonne ou mauvaise fortune, et le premier quart d'heure décidera de ce que je dois me promettre de vostre amitié. — Mais peut-estre mon billet n'est pas assez sérieux. Je ne sçay si la santé de M. vostre père est entierement rétablie. Faites-moy la grâce de m'en mander des nouvelles. Monseig^r le Dauphin se porte un

peu mieux, mais son mal sera long. Il est à la mercy de cinq ou six médecins qui ne se déferont pas si tost d'une si illustre pratique. Bonsoir, mademoiselle, je suis entièrement à vous.

XXXVII

Ce mercredy matin (1) (1680).

Je ne croyois pas, mademoiselle, que vous vous meslassiés de tenter vos amys de vanité et que toute humble et toute modeste que vous estes, vous fussiés un esprit d'orgueil pour eux. Si je m'en tenois à ce que vous me dites de mon esprit, je serois perdu de présomption. Mais heureusement vous avés guéri le mal en le faisant; et, comme vous n'avés eu d'autre preuve pour relever mon esprit, que de dire qu'il s'abaisse jusqu'au vostre, j'ay veu tomber toute sa grandeur, et j'ay jugé qu'il falloit louer vostre humilité, et qu'il n'y avoit point d'orgueil à prendre de mon mérite. Je me tiendray donc dans une médiocrité raisonnable et puisque vous me deffendés d'avoir de ces humilités que vous n'aimés point, je tâcheray de me sauver de ces vanités que vous seule seriés capable de m'inspirer. J'ay pourtant en moy, mademoiselle, certains endroits glorieux dont je ne puis m'empescher de me sçavoir gré. La connoissance que j'ay de ce que vous valés, et la bonté que vous avés de croire que je mérite quelque part en vostre estime me rendent plus fier que vous ne pensés. Pour ce qui regarde l'énigme que je n'avois peu deviner, vous voyés bien mon peu de lumière. Je ne sçaurois percer la moindre obscurité, et quand vous aurés intention de

(1) Cette lettre paraît se rapporter, ainsi que la précédente, au commencement de la longue maladie du Dauphin, c'est-à-dire aux premiers jours de novembre 1680.

vous faire entendre, les termes les plus clairs seront les meilleurs. Je ne sçay pourtant s'il est expédient que je vous entende toujours. Consultés là-dessus vous-mesme vostre raison. Je vous suis obligé de n'avoir pas esté si occupée de votre voisin que vous n'ayés eu le temps en parlant à luy de penser à moy. J'aurois bien souhaité que de vous-mesme vous en eussiés fait autant dans vos entretiens avec L. P. C., mais le sacrifice eust été trop grand, et vous n'aviés pas mesme envie de vous souvenir de moy. Que j'aime la bonne et importune personne qui vous y a forcée malgré vous! Nos malades se portent mieux. La nécessité a fait recourir au médecin anglois (1) qui promet de rendre en peu de jours une parfaite santé au prince et à la princesse (2). Je l'espère et le souhaite pour plusieurs raisons.

XXXVIII

Ce jeudy au soir (1680).

Vous n'aurés pour aujourd'huy qu'un petit billet, mademoiselle, et vous vous contenterés de sçavoir que je ne sçaurois vous oublier. Qu'on doit estre asseuré de la mémoire quand on l'est de la volonté! et qu'on doit peu compter sur les lignes d'une lettre quand on connoît quels sont les sentiments du cœur de celuy qui l'escrit! On est icy fort embarrassé sur la santé de Monseig^r le Dauphin. Il extrèmement affoibly par une espèce de dissenterie qui ne lui donne aucun repos. Il est devenu sec et atténué. Depuis trois ou quatre jours la fièvre lui a repris.

(1) Le chevalier Talbot, qui eut à cette époque un succès prodigieux. Voyez plus haut, page 217.

(2) On avait d'abord attribué à une grossesse l'indisposition de la Dauphine. Voyez Mme de Sévigné, lettre du 11 septembre 1680.

On l'a entièrement mis entre les mains du médecin anglois qui luy donne son remède, et qui répond qu'en trois jours on verra un grand amendement, et peu de jours après une entière guérison. Pour nostre maitresse elle se porte un peu mieux. Ne m'oubliés pas, je vous prie, et croyés-moy tel que je suis.

XXXIX

Ce dimanche au soir (1680).

D'où vient, mademoiselle, qu'il y a longtemps que je n'ay sçeu de vos nouvelles? Je me suis trouvé, sans y penser, engagé à passer deux jours hors de Versailles, pour prendre un peu de repos dans une retraite qu'on m'avoit offerte et me remettre entièrement d'un rhume qui m'incommodoit depuis une semaine, et qui me menaçoit pour plus longtemps. Je croyois que je trouverois ce matin à mon retour un billet de vous, et que vous auriés récompensé au moins de quelques mots écrits à la haste, tout le temps que j'avois employé dans ma solitude à penser à vous. Je serois tout à fait guéri si j'avois appris que vous vous portés bien ; mais tant que vous me laisserés dans cette incertitude, je puis avoir plus de santé que je n'en ay eu, mais je n'auray pas plus de repos, et quand je seray mesme guéri, je n'en seray guère mieux ; ainsi, mademoiselle, voyés si vous voulés que je sois encore enrhumé et pis qu'enrhumé. Monseig^r le Dauphin se porte un peu mieux et madame la Dauphine est sans fièvre, et n'a plus besoin que de reprendre doucement ses forces. Nous avons la principale obligation de ces guérisons au Sr Talbot, ce qui a fait composer à M. le comte de Grammont cette belle chanson que vous aurés peut-estre déjà ouï chanter.

Talbot est vainqueur du trépas
Daquin (2) ne lui résiste pas,
La Dauphine est convalescente :
Que chacun chante
Talbot est vainqueur du trépas etc..

Voilà toutes les nouvelles que j'ay à vous mander, vous sçavés celles que je désire recevoir.

XL

Ce mardy au soir.

J'ay bien grondé nostre messager, mademoiselle, et j'ay corrigé mon jugement, ainsy que vous l'avés souhaité. Comme je croy que je n'auray jamais raison de me plaindre de vous, j'auray soin de ne vous donner aucun sujet de vous plaindre de moy : ce n'est pas que je pense vous avoir beaucoup offensée, il y a certaines délicatesses en amitié qui incommodent et qui ne fâchent pas, et l'on se fait entr'amys souvent des reproches qui peuvent estre déraisonnables, mais qui ne sont pas désobligeans. Ne me sachés donc pas mauvais gré de mes empressements. Quand ils seroient un peu indiscrets, ils viennent d'un principe qui doit les faire pardonner. J'y dit à vostre amy les conseils que vous luy donniés pour sa santé. Le soin que vous en prenés est capable tout seul de la lui conserver. Quoyqu'il soit ordinairement assez mélancolique, il est tout autre lorsqu'il a sçeu de vos nouvelles. On lit sur son visage les billets qu'il reçoit de vous. Le messager qui les luy rend le matin, lui donne un air de gayeté pour le jour; et trois lignes de votre main luy valent mieux que toutes les pré-

(1) Antoine Daquin, premier médecin de Louis XIV, petit-fils de Philippe Daquin, savant rabbin dont le véritable nom était Mardokhai. Antoine Daquin mourut en 1696.

cautions que vous luy ordonnés de prendre pour se bien porter. C'est à vous, mademoiselle, à voir ce que vous voulés faire de luy après cela. Il vous est infiniment obligé, et je me suis chargé de vous escrire ses sentiments. N'allés pas dire, comme vous avés accoutumé, que c'est une exagération, et qu'il est difficile aux gens de cour de se défaire de leurs complimens. Je le connois, il est sincère, et je seray caution de sa bonne foy comme de la mienne, dont je suis persuadé que vous n'avés ni sujet, ni envie de douter.

XLI

Ce lundy 30e (septembre 1680).

Je ne sçay quelle main ennemie de ma joye et de mon repos m'a retenu jusqu'au lundy matin vostre billet écrit de du jeudy au soir? Vous aurés pu connoître par le dernier que vous avés reçeu de moy, l'inquiétude où j'en estois. Je vous accusois et je vous justifiois presque au même temps, et j'aimois mieux me plaindre de mon malheur que de vous. Cependant je n'estois pas sans quelque chagrin. Je suis bien aise, mademoiselle, d'avoir une amie qui soit sans reproche et à qui je n'aye rien à pardonner ; et je voy bien que je dois estre aussy satisfait de vous, que vous m'en paroissés contente vous-mesme. Jouissés donc des fruits de vostre innocence et ne doutés pas que je n'aye une confiance entière en vostre amitié. L'asseurance que vous me donnés que vostre cœur est porté pour moy et que rien mesme ne luy résiste, me met dans un très-grand repos. Quelque généreuse que vous soyés, j'ayme bien que sur mon sujet vous n'ayés point d'effort à vous faire. Je ne sçay si vous y aurés moins de mérite, mais j'y trouveray plus de seureté. Pourvu que je sois heureux, il ne m'im-

porte pas que ce soit au dépens d'un autre, et quoyque je n'aye point d'ennemy à combattre, je ne laisseray pas de triompher. Je ne vous suis pas moins obligé de cette bonne disposition que si vous aviés pris beaucoup de peine à vous vaincre; et j'estime d'autant plus la grâce que vous me faites, que c'est par choix et par inclination que vous voulés bien me la faire. Je vous asseure, mademoiselle, que je ressens comme je le dois toutes vos bontés. J'en pèse toutes les circonstances, j'en connois tout le prix, et s'il ne faut pour avoir le plaisir de faire du bien qu'un cœur qui le sente et qui le reconnoisse, croyés que vous l'avés trouvé. Je suis pourtant un peu offensé de la fin de vostre lettre où vous traités de complimens ce que je vous mandois de certains souvenirs qui me sauvoient de tous les ennuys de ce pays-cy. Ne donnés pas de ces méchans noms à la vérité quand je vous la dis, et ne refusés pas de croire ce que je suis aise de vous dire que je sens. Monseig^r le Dauphin n'a plus de fièvre continüe, ce sont des accès réglés de double-tierce. M. de Montausier a la fièvre tierce. Il a pris un remède semblable à celuy du médecin anglois. Il se porte un peu mieux. Si ces deux malades sont en meilleur état je tâcheray de me dérober samedy ou dimanche pour vous aller dire que je suis etc. (1).

Je vous prie d'envoyer à Me de Miramion (2) le billet que je luy écris.

---

(1) Le bulletin que donne cette lettre de la santé des malades de Versailles peut la faire attribuer à la fin de septembre 1680. Cette année là, le 30 septembre était en effet un lundi.

(2) Marie Bonneau de Miramion, née à Paris le 2 novembre 1629, où elle mourut le 24 mars 1696. Devenue veuve de bonne heure, Mme de Miramion consacra sa vie à des œuvres de charité. Afin de pouvoir venir au secours du peuple dont la guerre civile avait augmenté la misère, Mme de Miramion vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent et un collier, qui fut estimé vingt-quatre mille livres. Elle donna plus de soixante-dix mille livres à sa paroisse de Saint-

XLII

Ce mardy matin (1681).

Je ne sçay, mademoiselle, ce que vous voulés faire de ces deux volontés qui vous embarrassent. Réduisez-vous à une, et soyez en repos. Je comprens bien qu'elles ne sont pas si opposées l'une à l'autre, qu'il n'y ait quelque accommodement à faire entr'elles, et que celle qui me loue et celle qui me condamne ne viennent peut-estre d'une mesme source. Mais il faut qu'un bon esprit comme le vostre se détermine, et ne se partage point entre les plaintes et les louanges. Je donne pourtant aux unes et aux autres leur véritable nom, et vous avez sujet, si vous le devinés, de vous en contenter. Ne vous plaignez pas que mes billets soient bien écrits, et ne reprochés pas à mon esprit le peu de part qu'il y a. Je vous asseure que ce n'est pas luy qui me les dicte, et que c'est par hasard qu'il y mesle quelque chose du sien. Il y a des occasions de gloire où je l'employe, comme je puis ; mais pour tout ce qui vous regarde, c'est mon soin favory que je ne confie qu'à mon cœur. Ainsy, mademoiselle, n'en soyez point épouvantée, et recevez avec confiance ce que je vous escris par amitié. Ce n'est pas mon dessein de me faire craindre ny de me faire admirer de vous. Je choisis mieux que cela et j'ay d'autres intentions. Je préchay icy dimanche, et croiriés-vous que je ne laissay pas de penser à vous ? C'est une assez terrible chose que de parler devant le plus grand roy du monde, mais vous ne sçavez peut-estre pas combien il est doux de se souvenir de ses amys. Les louanges dont vous avez ouï dire que la cour est assez prodigue ne m'ont point donné de vanité, et cer-

Nicolas du Chardonnet, et dota le séminaire de trente-cinq mille francs. L'abbé de Choisy a écrit la vie de cette femme charitable : *Vie de Mme de Miramion*, Paris, 1706, in-4°.

tains reproches obligeans que vous me faites quelquefois me sont plus agréables que tous les complimens qu'on m'a faits depuis avant hier. J'avois fait dessein d'aller à Paris aujourd'huy. Vous sçavez la principale affaire que j'y ay; mais Mad^e la Dauphine est malade, et M. de Meaux part pour aller voir ses nouvelles maisons. J'espère que dimanche ou lundy prochain je seray libre. Si je puis, je me délivreray dès samedy, pour avoir l'honneur de vous voir dimanche. Mandés-moy si vous me le permettez, et si vous consentez que je sois entièrement à vous.

XLIII

Que ne puis-je passer toute l'année, mademoiselle, comme j'en passe de temps en temps quelques jours! Mais je ne suis pas destiné à tant de bonheur. Ma vie sera toujours meslée, entre le plaisir de vous voir et le regret de ne vous voir plus, et je me trouve réduit à payer de l'absence de deux semaines quelques heures de vostre agréable conversation. Quoyque je sois de mon naturel assez modeste, j'eus assez de peine, il y a quelques jours, à céder ma place au prélat que vous connoissez; quand il s'agit d'avoir l'honneur d'estre auprès de vous, il n'y a ni mitre ni croix qui m'effraye, et pour peu de bonté que vous ayiez pour moy, vous verrés que je sçauray bien soutenir mon rang. J'ay trouvé toute la cour assez réjouye. Monseigneur a repris un peu de force et de gayeté, et l'on a sujet d'espérer qu'il se remettra dans son naturel et qu'il ne nous allarmera plus (1). On parle aujourd'huy d'un voyage aux eaux de Bourbon pour le printemps; le roy a dessein d'y aller avec Monsr le Dauphin pour luy faire observer luy-

(1) La convalescence du Dauphin eut lieu dans les premiers mois de 1681.

mesme le régime étably par la faculté. Si je croyois que la résolution en fust bien prise, je n'en serois pas fort content. Vous sçavez que j'aime Fontainebleau, et que j'ay sujet de l'aimer et de le préférer à tout autre lieu. Mais vous ne doutés pas aussy qu'en quelque endroit où je puisse estre, je n'y sois également à vous.

XLIV

Je pars, mademoiselle, sans avoir la consolation de vous dire adieu. Il a pris à M. de M. (1) une résolution subite de retourner à la cour, et pour comble de malheur, il m'a mené de visite en visite et ne m'a pas laissé le temps que je croyois avoir pour aller prendre congé de vous. Que les bienséances sont fâcheuses, et que les gens sont heureux qui n'ont qu'un seul attachement, quand cet attachement est agréable! j'efface de mon journal le jour de demain puisque je le passeray loin de vous. Je veux oublier que je vive, plus tost que de vivre aussy tristement que je feray. Qu'est-ce qui peut me consoler de la perte que je fais de ma visite, et à quoy puis-je employer des heures que j'avois destinées pour vous? Soyez persuadée, mademoiselle, que je suis dans un extrême chagrin, et que vos douleurs ne vous seront pas si sensibles que vostre éloignement me le sera. Rien ne me peut soulager que si je sçay que vous me plaignez, et si j'apprens que vous avez passé la journée aussy désagréablement que moy, pourveu que vostre tristesse ne vienne pas toute entière de vos incommodités, et que vostre cœur souffre un peu de son costé. Voyez où me porte un excès d'amitié de vous souhaiter du chagrin et de vouloir bien moy-mesme en estre la cause. Je vous supplie de me donner régulière-

(1) M. de Montausier, sans doute.

ment de vos nouvelles, je seroy dans une grande inquiétude sur le sujet de vostre santé, n'en ai-je pas raison? et n'aviés-vous pas tort de vous négliger dans les soins que vous en devez prendre, et dans le besoin que j'ay d'en estre averti. Bonjour, mademoiselle, songez à quel point je suis à vous, et plaignez-moy de ne pouvoir estre avec vous.

Ce samedy à une heure après midy.

XLV

Vous ne sçauriés croire, mademoiselle, les remords que j'ay eus depuis que je vous eus quittée. Il m'a semblé que je ne vous avois pas assez remerciée du présent que vous m'aviés fait. Vous sçavez qu'en matière d'amitié j'ay la conscience fort délicate, et qu'il m'importe extrêmement que vous ne me soupçonniés pas d'estre ingrat. Je m'acquitte donc aujourd'huy d'un devoir que j'oubliay hier, et je commence à me servir du bien que vous m'avez fait par les remercimens que je vous en dois faire. Il n'y a rien de si curieux, ni de si proprement fait. Elle sera d'un grand usage pour moi, et j'espère qu'à l'avenir je feray parler de mon écriture. Vous aurés part, mademoiselle, à toute la gloire que je pourray acquérir par là, et je diray partout que c'est de vous que je tiens tout ce que j'escris. Je vous diray pourtant à vous-mesme qu'en me louant de la grâce que vous m'avez faite, je me plains un peu des intentions que vous avez eues. Si vous avez cherché un prétexte pour ne plus m'escrire, vous m'ostez plus que vous ne me donnés. Si vous avez voulu m'engager à vous escrire plus souvent, vous vous estes chargée d'une assez grande fatigue : l'un est un peu injurieux pour moy ; l'autre pourra vous estre à charge. Quoy qu'il en soit, je ne sçaurois m'empescher de vous aller remercier aujourd'huy chés

vous et de réparer la faute que je fis hier. Mais je crains bien que je n'oublie encore mon compliment, et qu'ayant l'honneur d'estre auprès de vous, je ne me souvienne que de vous, et de l'affection et de l'estime très-sincère avec laquelle je suis à vous.

J'ay esté fort en peine de vostre santé.

XLVI

Ce vendredy.

Craignés-vous, mademoiselle, d'avoir trop de bonté pour moy, ou me croyez-vous capable d'abuser des grâces que vous me faites? D'où vient que vous prenés tant de précaution, et que vous m'avertissez si soigneusement que vous ne m'escrivés que parce que je suis malade? N'estes-vous donc sensible qu'à mes maux, et vous seray-je indifférent dès que je commenceray à me bien porter ? Vous me faites presque appréhender la bonne santé, et souhaiter un peu d'indisposition pour mériter un billet de vous. Quoy que vous puissiés dire pourtant, je veux me flatter que la pitié n'est pas la seule raison des honnestetés que vous me faites, et que l'inquiétude que vous avez eue estoit plus pour un homme de vos amys que pour un homme malade. Ne me détrompés pas, mademoiselle, et permettés-moy de vous avoir plus d'obligation que vous ne voulés. Depuis que je suis de retour icy, je me porte assez bien. Ce n'est pas que je ne sente je ne sçay quelle langueur qui ne m'est pas ordinaire, et que je n'aye quelque sujet de craindre que cette indisposition ne devienne enfin une maladie; mais je ne suis pas d'avis de m'inquiéter sur l'avenir, et je suis résolu de suivre les conseils que vous m'avés donnés. Ainsy je ne suis pas assez malade pour vous donner aucune peine, et je ne me porte pas assez bien pour vous tenir dans

une trop grande indifférence. Voilà l'estat où je suis. Je vous demanderay s'il y a quelque changement. Pour l'autre compte que vous me demandés, je vous le rendray fort exactement, et je m'asseure qu'il sera très-avantageux, et qu'il ne vous sera peut-estre pas désagréable que je me fasse connoître à vous tel que je suis, c'est-à-dire entièrement à vous (1).

XLVII

A St-Germain ce jeudy au soir (novembre 1681).

Grand mal de dents, et grand mal de teste, et pourtant vous vous portés bien, mademoiselle ; comment accommodés-vous tout cela? Pour moi, avec un de ces maux je croirois estre malade, et j'ay toujours ouï dire que mal sur mal n'est pas santé. Quelque tranquille que vous paroissiés, et quelque asseurance que vous veuilliés me donner, vous avez de quoy exercer vostre patience et la mienne, et sans que j'y trouve à redire, vous pouvez vous plaindre, et croire mesme que je vous plaindray... En vérité, mademoiselle, il est bien triste de toujours soupirer et de trembler toujours pour vous, et que je serois heureux si je n'avois qu'à vous aimer! Je n'aurois que cette affaire, si vous aviés autant de soin que vous le devez de votre santé. Travaillés-y, et cependant soyez persuadée que je m'acquitteray de tous mes devoirs, et que tout différens qu'ils sont, je les réduiray tous au principal qui est ma bonne et fidèle amitié. Quand je vous ay mandé que je n'irois pas si tost à Paris, ce n'est pas une menace que je vous ay faite, c'est une appréhension que j'ay eüe. Je ne sçay quand je seray en liberté d'y aller, mais vous sçavez que mes désirs y sont

(1) Allusion à son portrait fait par lui-même.

toujours, quand je n'y suis pas, et si vous comptiés comme moy, vous comprendriés bien que peu de jours sans voir ses amis, c'est toujours longtemps. Si c'est une consolation pour vous d'apprendre que je songe à ma santé, consolez-vous par avance, et puisque vous me recommandez si obligeamment à moy-mesme, je vous feray voir le crédit que vous avez sur moy, et la déférence que j'ay pour vous. Tout ce que vous estimés me devient précieux, et je veux bien perdre le peu d'humilité qui me restoit, pour satisfaire à la bonne opinion que vous avez de moy, et me croire encore bon et utile au monde, si je ne vous y suis pas indifférent. Vous aviez quelque curiosité de sçavoir s'il était vray que Mad. de la Chétard... (1) n'est plus chez Mad. de Miram... J'ay appris qu'elle n'en est pas encore sortie, mais qu'on luy a signifié qu'il falloit s'y résoudre; qu'elle n'estoit pas faite pour estre renfermée, et qu'une communauté ne convenoit pas à une fille d'un si grand commerce. On l'avoit avertie depuis longtemps à prendre garde à sa conduite, et de ne pas tant se communiquer, mais le zèle qu'elle a eu de former de jeunes prédicateurs, et la passion du bel esprit qui, comme vous sçavez, est violente en une fille, ne luy ont pas permis de se contenir dans sa retraite. Entretiens longs et familiers, visites fréquentes et peu sérieuses, billets en vers et en prose, connoissances anciennes et nouvelles, tout cela a paru trop gay et trop galant à des personnes mortifiées, qui l'ont priée d'aller étaler son mérite ailleurs. On dit qu'elle se lamente beaucoup, et qu'elle a grand regret ou de quitter ce qu'elle quitte, ou de ne pas trouver ce qu'elle voudroit : jugés lequel des deux est le plus vraisemblable. On adjoute qu'elle est fort irritée contre

(1) Mlle de la Chétardie. En 1661, Mme de Miramion avait fondé une communauté de douze filles destinées à tenir les écoles de campagne. Cette petite réunion fut appelée la *Sainte-Famille*. Mlle de la Chétardie devait faire partie de cette congrégation naissante.

une dame de mes amies qu'elle soupçonne d'avoir été scandalisée de ses honnestes libertés, et d'avoir donné de mauvais conseils contre elle. Voilà, mademoiselle, où l'affaire en est; cependant c'estoit une âme que je devois convertir! elle a ouy des sermons plus touchans que les miens qui ne l'ont pas convertie. Je ne sçay ce qui en arrivera. Si j'eusse trouvé les gens que j'allay chercher au sortir de chés vous, je vous en dirois sans doute davantage. Au reste j'ay honte d'avoir écrit une si longue lettre. Je laisse aller indiscrétement mon cœur et ma main. Pardon, mademoiselle, je seray une autrefois plus retenu (1).

XLVIII

Ce lundy au soir (1681).

N'avez-vous point esté malade, mademoiselle, ou ne m'avez-vous point caché que vous l'avez esté? L'un m'affligeroit, l'autre me mettroit en colère. Voicy le quatrième jour que j'attens de vos nouvelles, et si je n'en reçois demain, je ne seroy pas content de vous ni de moy. L'amitié quand elle est sincère, et qu'elle tombe dans un bon cœur, donne des inquiétudes et des impatiences qui ne sont pas peut-estre toujours justes, mais qui sont toujours pardonnables. Ainsi ne trouvés pas mauvais que je craigne, que je soupçonne, que j'importune mesme sans sujet. Quand on est sensible autant que je le suis pour tout ce qui vous regarde, on ne se pique pas d'estre raisonnable, et si vous n'estiés d'un aussi grand sens froid (2) que vous estes, vous

(1) Après le voyage d'Alsace, la cour s'établit à Saint-Germain, où elle passa une grande partie de l'hiver. *Itinéraire des rois de France.* Cette lettre peut donc être classée dans l'année 1681.

(2) Fléchier avait d'abord écrit *sang froid;* il a raturé le premier mot pour mettre *sens.*

verriés qu'on peut se passer quelquefois de cette exactitude de raison dont vous faites gloire. Ecrivés-moy donc un peu plus souvent, et tâchés d'adoucir au moins par ces marques de vostre souvenir une absence toujours longue pour moy, quand elle ne seroit que de peu de jours. Le roy déclara hier qu'il n'y auroit point de voyage l'année qui vient, que nous passerions l'hiver à St-Germain, le printemps et une partie de l'esté à Versailles, et le reste du beau temps à Fontainebleau ou à Chambort (1). Je ne puis avoir de plus grande joye que de passer ainsi ma vie à peu de distance de vous, et je ne crains rien tant que d'estre traîné dans des lieux où vous ne puissiés venir, et d'où je ne puisse vous aller trouver. Bonsoir mademoiselle, je suis tout à vous.

XLIX

On m'a rendu vostre billet, mademoiselle, dès que j'ay esté icy. Jugés quelle a esté ma joye. Que peut-il m'arriver de plus heureux que d'apprendre que soit présent, soit absent vous me comptés pour quelque chose? J'ay un cœur fait à peu près comme le vostre. J'ay de la mémoire aussi bien que vous, et que je sois à Paris ou à la cour, je sçay joüir du bien que je possède, et je me console comme je puis, par le souvenir de l'avoir possédé et par l'espérance de le retrouver. Ce n'est pas que je sois sans inquiétude non plus que vous. Je voudrois avoir tous les jours un voyage à faire. Je regarde quinze jours comme un espace infiny. Je me sens glacé auprès de tout autre feu que le vostre, et je sens bien que je ne puis estre content à

(1) Ce projet fut exactement mis à exécution en l'année 1682. La lettre est donc des derniers mois de 1681.

quatre lieues de vous. J'ay veu aujourd'huy un abbé qui sans doute auroit bien voulu estre à la rue de l'Homme armé. J'ay remarqué qu'il estoit dans de grandes impatiences de partir, et je me suis imaginé qu'il étoit plus pressé d'aller vous faire sa cour, que de venir la faire icy. Peut-estre aura-t-il eu le temps de vous chanter une chanson, et de suivre vostre carrosse. Comme il se plaignoit dédaigneusement du froid de St-Germain, je luy ay dit que je trouvois aussi bien que luy le temps bien plus doux et plus tempéré chés vous, et que les journées estoient bien mieux employées à Paris qu'icy. Il a pris son sérieux et m'a laissé rire tout seul. Je ne sçay s'il a raison d'en user ainsi. Je soupire après le sermon de l'abbé Anselme (1). Ce n'est pas que je croye qu'il me convertisse, mais j'espère que vous y serés touchée. Je suis à vous de tout mon cœur.

Ce mardy au soir.

L

A St-Germain, ce vendredy au soir (1632).

Je viens de recevoir vostre billet d'aujourd'huy, mademoiselle, et j'avois besoin de la consolation qu'il m'a

(1) Antoine Anselme, né en 1652 à l'Ile-Jourdain, dans le département du Gers; en 1710, il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions. Le marquis de Montespan lui confia l'éducation de son fils le marquis d'Antin. Il prêcha plusieurs fois à la cour; il mourut le 8 août 1737, à l'abbaye de Saint-Sever, dans le département des Landes. On a de lui des sermons, des oraisons funèbres et de savantes dissertations insérées dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de 1724 à 1729. Mme de Sévigné parle plusieurs fois de lui à sa fille. Le 9 mars 1689, elle écrit à Mme de Grignan : « Je vous plains d'être obligée d'entendre de mauvais sermons : c'est une véritable peine. J'en entends de fort bons : le P. Soanen à Saint-Gervais, M. Anselme à Saint-Paul. »

donnée. Ce que vous me mandiés hier de vous, et ce que m'en dit M. d'Ecquilly m'avoit laissé dans l'esprit une inquiétude qui a paru même sur mon visage. Je ne sçay pourquoy vostre consultation m'avoit effrayé. Je m'estois figuré le mal pressant, et si je n'eusse eu ce soir de bonnes nouvelles, je partois demain matin pour aller auprés de vostre lit souffrir du moins avec vous. Mais sur l'asseûrance de vostre prochaine santé, je différeray mon voyage d'un jour ou de deux. Ce n'est pas que je ne sois aussi pressé d'aller prendre part à vostre joye, que d'aller compatir à vos douleurs, mais je prévoy que partant un peu plus tard, je pourray demeurer à Paris un peu plus longtemps. Attendez-vous donc à me voir lundy. Je verray bien par l'accueil que vous me ferés, si ces deux jours vous ont paru longs. Je prétens prendre possession de vous pour tout le reste de la semaine, si vous ne me chassez, ce que je ne croy pas, ou si vous ne permettés qu'on me chasse, ce qui pourroit bien arriver. Quoy qu'il en soit, je seray content si je puis vous laisser êntre les mains de nostre bonne mère qui doit heureusement arriver au premier jour. Pour ma santé, elle est assés bonne. J'avois dessein de garder la chambre, mais l'incommodité de nostre princesse m'a obligé de sortir. Mon rhume ne me presse plus, mon rhumatisme se dissipe. J'aurois assez bien reposé la nuit, si je n'avois eu aucune inquiétude de vostre mal, et je sens bien que la joye de vous voir achèvera de me guérir. Je ne connois pas de remède plus efficace pour moy que celuy-là. Faites que je le prenne en repos et à mon aise ; autrement je recommenceray à tousser, et vous répondrés à vostre cœur de tous les accidents qui pourroient arriver à ma poitrine. L'indisposition de nostre maîtresse est peu de chose, on s'estoit allarmé trop légèrement, et les médecins la croient plus grosse que jamais (1). Adieu la plus

(1) Si ces expressions indiquent une première grossesse long-

fidèle et la meilleure amie du monde..... Ce mot de tendresse m'est échappé, et quelque réflexion que j'aye faite, je n'ay pu le retenir. Condamnés-le au feu, si vous voulés, vous pouvez bien me défendre de l'escrire, mais vous ne m'empescherés pas de le dire et de le penser.

LI

Quoyque vous m'ayez ordonné de ne vous point escrire, mademoiselle, il m'en prend envie, et je veux aussy bien que vous suivre quelquefois mon inclination. Vous vous estes réjouie de ce que je n'ay pas esté à Paris; et moy, je me réjouis de ce que j'y seray demain au soir, et plus encore de ce que je seray chés vous dimanche sur les trois heures après midi. Voyés comme je m'explique nettement. Vous estes fille à énigme, et je ne comprens qu'à force d'estude ce que vous me voulez dire dans vos billets. J'espère que vous me résoudrés mes difficultés. Pour moy qui suis toujours de bonne foy soit que je parle, soit que j'escrive, je vous asseureray toujours en termes intelligibles et sincères que je suis en tout temps également à vous..., etc.

Ce vendredy 11 avril (1681) (1).

---

temps douteuse, quoique déjà assez avancée, elles assignent à cette lettre la date des premiers mois de 1682, puisque le Dauphin naquit le 6 août de la même année; si au contraire elles s'appliquent à une grossesse ultérieure, le calcul donne mai ou juin 1683 pour le duc d'Anjou, ou les premiers mois de 1686 pour le duc de Berri. Les termes de cette lettre doivent, dans l'incertitude, la faire attribuer à l'année 1682. (Note de M. de Buzonnière.)

(1) Les coïncidences du quantième du mois et du jour de la semaine indiquent les années 1681 ou 1687. En 1687, Fléchier était évêque de Lavaur : ce ne fut qu'au mois d'août de cette même année qu'il fut nommé à l'évêché de Nîmes. Le ton de ce billet nous porterait à adopter la première date, celle de 1681.

LII

Ce samedy.

D'où vient, mademoiselle, que depuis huit jours je n'ay reçeu aucun billet de vous? Sont-ce vos chagrins qui vous occupent? Si vous vous portés bien, comme je le souhaite, et si vous me faites la grâce de vous souvenir de moy, comme je le croy, je me plains un peu de vostre négligence. Je devrois estre l'homme du monde le plus indulgent sur le sujet de la paresse, et l'on me l'a tant reprochée, que je n'oserois presque la reprocher à d'autres; mais le désir que j'ay de savoir l'estat de vostre santé, et le grand intérest que j'y prens me rendent plus hardy que je ne serois, et que peut-être je ne devrois estre. Je vous écrivis il y a trois jours. J'attendois un mot de réponse; peut-estre seray-je plus heureux cette fois. Faites au moins que j'aye quelque part à vos resveries, et croyez-moy d'aussy bon cœur et d'aussy bonne foy que je le suis, vostre..., etc.

LIII

L'estat où je vous vis avant hier, me donna beaucoup de chagrin hier toute la journée. J'espérois avoir l'honneur de vous voir un moment sur le soir, mais certains embarras imprévus m'en empeschèrent; mon cœur y fut au défaut de moy, et peut-estre en fustes-vous moins importunée. On m'a dit ce matin confusément que vous vous portiés bien ; mais l'amitié est craintive et soupçonneuse, et je ne seroy pas en repos que je n'en sois informé par vous-mesme. Pour moy, je songe à ma santé puisque vous voulés bien vous y intéresser. J'ay fait ce que vous m'avez or-

donné, et je m'en suis bien trouvé. Je souhaite avec passion, et j'appréhende pourtant de vous aller voir. Mandés-moy avec sincérité s'il est vray qu'il vous faille des compagnies plus gayes que la mienne ; je ne le trouveray pas mauvais, pourveu que vous soyez persuadée que vous ne sçauriés avoir auprès de vous personne qui soit avec tant de justice, tant de raison, tant de respect et tant de tendresse que moy, vostre..., etc.

Ce mardy matin.

LIV

Ce jeudi au soir (14 mars).

J'ay reçeu vostre billet d'hier au soir, mademoiselle, et j'y ay leu avec plaisir l'approbation que vous donnés à mon exactitude. Quoyque ce soit une grande joie pour moy de mériter quelquefois vos louanges, j'en ay encore plus de vous satisfaire, et peut-estre que tout ce que je fais est moins à compter, que la volonté et le plaisir que j'ay à le faire. Je seray pourtant un peu plus modéré que je n'ay esté à vous escrire ; et puisqu'il ne vous faut que supposer que j'en ay envie, il vous suffira que je le fasse quelquefois et que je le désire toujours. Enfin on m'a engagé à prescher aux filles de la Miséricorde le jour de la Conception, qui sera de lundi en 8 jours (1). Je prendray cette occasion de vous aller faire ma cour. Vous ne sçauriés croire avec quelle passion je le souhaite.

---

(1) Fléchier écrivait donc le jeudi 14 mars. Cette coïncidence du quantième avec le jour de la semaine correspond aux années 1675, 1680 ou 1686.

LV

Ce mardy 17 septembre (1).

Vous estes de meilleur conseil que tous ceux qui vous conseillent, mademoiselle, et si vous me croyés, vous n'escouterés que vostre raison. Je n'en connois point de plus droite, ni de plus capable de vous gouverner. Que je vous sçay bon gré de vous en estre servie si utilement contre ceux qui vous avoient proposé la saignée, et que vous m'avez fait plaisir de l'éviter! Je compte le soin que vous avez pris de vous en cette rencontre pour une des plus grandes grâces que vous m'ayiés faites, et de toutes les obligations que je vous ay et que je vous auray encore à l'avenir, il n'y aura jamais rien que j'aime mieux vous devoir que vostre santé. Continuez-donc, mademoiselle, à la ménager; et connoissant combien j'y suis sensible, rendés-vous en un peu plus soigneuse. Ne faites pas ce tort à mon jugement de négliger une vie qui m'est si chère et si précieuse; et pensés quelquefois que vous ne sçauriés me donner de plus grande marque de vostre amitié que de vous aimer un peu vous-mesme, si j'ose le dire, pour l'amour de moy. Je suis bien aise que vous ayez reçeu plusieurs visites. Il est bon qu'on interrompe un peu vostre solitude, et que le monde que vous fuyez vous aille chercher. Mais je ne sçay pourquoy je ne suis pas fâché que vous vous soyez un peu ennuyée, et que la compagnie que vous aviez, ne vous ayt pas fait perdre le goust de celle que vous eustes il y a quelques jours. J'ay dit là-dessus à vostre amy tout ce que vous m'avez ordonné de luy dire. Jamais commission n'a esté ni mieux exécutée, ni mieux reçeue. J'ay expliqué vos sentiments, j'ay mesme deviné vos intentions. Je ne

(1) 1680 ou 1686.

sçay si je n'ay pas un peu excédé le pouvoir que vous m'aviez donné de parler pour vous, mais j'ay cru que je ne pouvois vous faire paroistre trop obligeante, ni faire trop de plaisir à vostre amy. Pour luy, soit que vous passiez pour une personne de bonne foy, soit qu'on s'imagine aisément ce qu'on souhaite, il m'a paru tout persuadé. Vous voudriez bien sçavoir, mademoiselle, ce qu'il a répondu, mais je veux vous laisser deviner jusqu'où va son respect, son amitié, sa reconnoissance. Ne vous lassez pas, je vous prie, de me mander de vos nouvelles. Je rendis moy-mesme vostre lettre à la princesse, dès que je fus arrivé.

LVI

Ce vendredy matin (1er novembre 1680).

Vous ne vous attendés pas sans doute à recevoir un billet de moy; mademoiselle, et vous croyés passer cette journée à lire vos heures, ou à dire vos chapelets. Je ferois scrupule de troubler vostre dévotion et d'interrompre vos prières jusqu'à ce que le soleil se soit couché sur vostre oraison; mais depuis que vespres sont dites, et que la ferveur de la piété est un peu ralentie par la longueur du sermon et des offices où vous avez apparemment assisté, j'ay cru qu'il vous falloit donner un peu de relâche, et que vous souffririés sans peine une petite distraction sur le soir. Aussy bien, m'avez-vous peut-estre oublié durant tout le jour. Je ne sçay ce que j'en dois croire et ce que j'en dois souhaiter. Renouvellés pourtant vostre souvenir, et songés qu'après avoir invoqué les saints, il n'est pas deffendu d'avoir quelque charité pour les pécheurs. J'ay trouvé en arrivant madame la Dauphine beaucoup mieux que je ne pensois, et presque sans fièvre. La nuit du mercredy avoit été

très-mauvaise. Fiévre, redoublement, resverie, tout faisoit trembler. Une saignée du pied luy a esté fort favorable, et l'a mise hors de danger et nous hors de crainte. Adieu, mademoiselle, je porte envie au P. Blandinière (1) qui s'est chargé de vous rendre cette lettre, et au P. Ch. qui aura le plaisir de vous voir demain (2).

LVII

Ce mercredy au soir (3).

Je finis l'année comme je l'ay commencée; et je la recommenceray comme je la finis, en vous assurant de mon respect, de mon amitié, de ma sincérité et de ma constance. Je prens plaisir, mademoiselle, à compter le temps qu'il y a que j'ay l'honneur de vous connoître, et comme c'est la partie la plus heureuse de ma vie, c'est aussy celle que j'ayme à repasser plus souvent dans mon esprit. Je commence à avoir des droits d'ancienneté, et vous serés si accoutumée à me regarder comme vostre amy, qu'il ne vous sera plus ni honneste, ni possible de vous défaire de moy. Pour moy, qui sens bien que le temps n'usera jamais mon cœur, j'ay de la joie à vieillir dans vostre amitié; j'auray le mérite de la persévérance, et ne perdray rien de ma première ferveur. Je me réserve à vous dire vendredy au soir ce que je pense sur ce sujet. Je vous demanderay pour

(1) Dans une autre lettre, Fléchier parle du P. Blandinière; voyez plus haut, page 218.

(2) Les termes de cette lettre prouvent qu'elle fut écrite le jour de la Toussaint. La Toussaint tombait un vendredi en 1680 et 1686. Le 5 novembre 1680, Mme de Sévigné écrit à sa fille que la Dauphine est souffrante; ce fait nous prouverait que la lettre de Fléchier est du 1er novembre 1680; voyez plus haut, page 214.

(3) Le 31 décembre tombait un mercredi en 1681.

cela plusieurs audiences; encore n'espéray-je pas pouvoir entièrement décharger mon cœur. Je vous souhaite une année agréable, heureuse, telle que vous la souhaiteriés vous-mesme et telle que je vous la ferois, si j'estois le maître du temps. Bonsoir, mademoiselle, jusqu'après demain.

LVIII

Ce mardy 25 février (1).

J'avois bien crû, mademoiselle, que vous me permettriés d'interprêter vostre dernier billet en ma faveur, et je suis bien aise que vous ayiés approuvé mes réflexions. Vous avez le cœur si généreux et j'ay reçeu tant de témoignages de vostre bonté, qu'il me semble que je dois croire tout ce que vous me distes d'honneste et d'obligeant, et que je puis même en penser un peu plus que vous ne m'en dites. Ne craignés pas pourtant que je sois homme à me flatter mal-à-propos. Je devineray vos intentions, et j'useray de la retenue et de la modération que vous m'apprenés. Ma santé est assez bonne; cette langueur où vous m'aviés veu et qui m'a duré plusieurs jours est presque entièrement passée, et je reviens à mon naturel. Ainsy de tous les sentimens que vous avez pour moy, retranchés-en la pitié, et mettés ce que vous voudrés à sa place. Si j'avois pu suivre à Paris nostre maitresse, je puis vous asseurer que j'aurois mieux employé ma journée qu'elle, et que la foire ni l'opéra de Mr Malo n'auroient pas eu un moment de mon temps. Vous vous imaginés bien à quoy je l'aurois passé. Je n'ay jamais eu tant d'impatience d'avoir l'honneur de vous voir. Mais vous sçavez les raisons que j'ay de le souhaiter, et je vous les expliqueray à nostre première en-

(1) 1681 ou 1687.

trevue. Notre prédicateur n'a pas mal réussy. On a trouvé son sermon de bon sens. Quelques-uns ont applaudy pour faire honneur aux patrons du prédicateur, plutost qu'au prédicateur mesme. Le maistre en a paru assez content, car il est honneste; enfin le sermon et le compliment ont été médiocres, et ont eu un médiocre succès, et nos amis n'ont pas de quoy se désespérer lorsqu'ils viendront parler après luy. Nous l'entendrons encore demain, et je m'attens à vendredy. Faites-moy, je vous prie, sçavoir souvent de vos nouvelles.

LIX

Je viens de recevoir vostre billet, mademoiselle, et je vous écris celuy-cy sur le champ. Si vous sçavez combien je suis sensible à tout ce qui vous touche, vous jugés bien de l'inquiétude et de la douleur où je suis. La maladie de Madame vostre mère (1), la connoissance que j'ay de la bonté de vostre cœur, l'appréhension que j'ay que les soins et les peines que vous prenez auprès d'elle, ne vous ruinent ce peu de santé qui vous reste, l'affliction présente, l'incertitude de l'avenir, tout me donne un chagrin mortel. Faites-moy la grâce de me mander s'il y a quelque amendement à son mal, et surtout si je puis vous estre bon à quelque chose. Je serois party dès aujourd'huy pour aller voir si je vous serois de quelque consolation, mais je crains que vous ne soyez entièrement attachée auprès de vostre malade et que je ne vous fusse à charge. Mandés-moy sans façon quand vous voulés que je parte, et vous me verrés bientôt.

(1) Dès l'année 1682, Mme Des Houlières avait ressenti les premières atteintes d'un cancer au sein dont elle mourut en 1694, treize mois après son mari; en 1686, ses douleurs étaient déjà des plus violentes.

Au nom de Dieu, conservés-vous un peu; songés que vous en avez besoin, et que je vous en prie.

Ce vendredy matin.

LX

A St-Germain ce mardy matin.

Puisque je devois passer la journée sans avoir l'honneur de vous voir, et que je suis mandé pour les dévotions de nostre princesse, j'ay pris subitement la résolution de revenir icy, et ne pouvant satisfaire mon inclination je n'ay songé qu'à me rendre promptement à mon devoir. J'ay rompu deux ou trois parties qu'on avoit faites pour moy, et je vous asseure que ce n'est pas ce qui m'a fait partir de Paris à regret. Je seray icy selon les apparences assez longtemps sans retourner à Paris; soyez persuadée que je n'y auray pas grand plaisir: j'ay fait mille réflexions sur nostre entretien sérieux d'hier au soir, et ces réflexions ont esté pour le moins aussi sérieuses que l'entretien. Je vous ouvriray mon cœur là-dessus, quand j'auray l'honneur de vous voir. Je suis entièrement vostre..., etc.

LXI

Ce samedy soir.

J'apprens avec joie les nouvelles de vostre santé, et j'attens avec impatience celles de la visite que vous avez faite. Je connois vostre esprit, et je ne puis douter de vostre prudence. Je m'imagine à peu près comme tout se sera passé, et je m'asseure que vous serés sortie heureusement de cette

conférence embarrassante (1). Je ne laisse pas d'avoir sur ce sujet quelque inquiétude, qui vient plutôt de la grande passion que j'ay pour tout ce qui vous touche, que d'aucune défiance de vostre sage et judicieuse conduite. Faites-moy donc la grâce de m'envoyer dès que vous le pourrés, la relation de ce que vous aurés dit et résolu en cette occasion. Si je puis agir et parler icy aux personnes que vous connoissez, vous aurés lieu d'estre satisfaite au moins de mes bonnes intentions, et quand vous m'aurés donné le sujet, vous verrés que je ne le traiteray pas mal. Rien ne me rend si persuasif que l'amitié; et j'ay souvent éprouvé que pour peu d'esprit qu'on ayt pour soy, on en trouve beaucoup pour ses amys, quand on les honore, et pour mieux dire, quand on les aime, comme je fais. Si vous avés besoin de moy en quelque rencontre, mandés-le moy sans toutes les circonspections qui vous sont si ordinaires, et dont je vous prie de vous défaire à mon égard. Il me semble que vous devriés estre si asseurée de mon affection, que pour peu que vous en doutiés, ce seroit pour vous une grande faute et un fort grand malheur pour moy. J'ay esté un peu indisposé hier et aujourd'huy; mais le plus grand mal que j'aye est un certain fond de chagrin que je ne saurois vaincre, quelque effort que je fasse pour cela. Vous pouvez beaucoup l'adoucir en me donnant de vos nouvelles, et en me foisant connoître que vous n'oubliés pas un de vos serviteurs qui pense souvent à vous.

LXII

Pardonnez, mademoiselle, si je préviens le temps que vous m'avez marqué, et si dans l'inquiétude où je suis de

(1) Dans cette lettre, il est question du mariage projeté de Mlle Des Houlières avec M. d'Ecquilly. Voyez plus haut, pages 168 et suivantes.

vostre santé deux jours m'en paroissent trois. Il y a des curiosités pressantes qu'on ne peut satisfaire assez promptement, et l'impatience qui est un défaut dans les sociétés indifférentes, est une vertu dans les amitiés. Quoyque vous ne soyez pas sujette à de pareils empressements, et que vous comptiés jour par jour, ne trouvés pas mauvais que je vous sollicite à vous souvenir de moy, et dans le temps et avant le temps. Il y a des cœurs un peu plus ardens les uns que les autres, et si vous voulés que j'excuse vos lenteurs, il faut que vous me pardonniés mes importunités. Faites-moy donc la grâce de me mander si vous avez toujours les mesmes peines, si vos irrésolutions continuent, si vous succombés toujours sous vos tristes réflexions, et si ce grand cœur que je connois, ne sçauroit trouver en lui assez de force, ou de courage pour se déterminer à quelque parti. Cependant songés quelquefois qu'en tout ce qui vous touche, je ne suis guère moins à plaindre que vous, que j'ay pour vous un cœur inquiet qui me fait sentir et prévenir mesme vos chagrins, que mes propres maux me seroient moins difficiles à supporter que les vostres, et que je mérite que vous me payiés d'un peu d'amitié et de reconnoissance l'attachement que j'ay à tout ce qui vous regarde, ou que vous me rendiés du moins la pitié que je sens pour vous. Croyez-moi tout vostre.

Ce mardy au soir.

LXIII

Ce samedy soir (1686).

Enfin, mademoiselle, vostre affaire est conclue, vos articles sont dressés, la dispense arrivera au premier jour, et vous serés madame d'Ecquilly. J'ay fait tous mes raisonnemens, je vous ay souhaité toutes les prospérités, et il ne me reste qu'à vous voir dans le train d'estre heureuse.

J'auray bientôt cette satisfaction, et je n'en auray pas d'autre à chercher dans le monde après celle-là... Mais vous sçavés tous mes sentimens mieux que moy, et il n'est plus nécessaire que je vous dise ce que je pense. Si l'on vous fait les conditions telles que vous les avés marquées, elles me paroissent raisonnables. Il est juste qu'on reconnoisse le bonheur qu'on a de vous posséder, et quoyqu'on ne puisse vous estimer ce que vous valés, on ne sçauroit assez témoigner combien on vous aime. J'ay cherché partout M. d'Ecquilly, outre les complimens que j'avois à lui faire, j'estois encore chargé de lui parler, mais je n'ay pû le trouver. Je m'imagine qu'il commence à user de ses droits et qu'on ne le trouvera plus guère que chés vous. Quoyque je doive estre attaché icy plus que jamais, et que j'aye dessein de me désaccoutumer un peu d'aller à Paris, si nostre princesse n'accouche pas promptement, j'iray vous faire mon compliment moy-mesme et vous rendre une visite de cérémonie aussy bien qu'à vostre famille... J'ay esté chés M. de Chasteauneuf (1), mais il a esté toute la journée à la chasse, je tâcheray de le voir demain ; je ne doute pas qu'il ne me dise qu'il rapportera l'affaire s'il peut, mais son secrétaire m'a mandé qu'encore qu'il ayt promis à M^r l'archevesque (2) de la rapporter lundy prochain, il la remettra apparemment au lundy d'après. Il faut qu'il connoisse la disposition des choses. Ayez la bonté, mademoiselle, de dire à Mlle Goujon ce que je vous escris, et croyez que je suis tout à vous.

---

(1) Balthazar Phelipeaux, marquis de Châteauneuf, conseiller au parlement, secrétaire d'Etat en survivance de son père (1669). Voyez Saint-Simon, vol. II, p. 19. Paris, Hachette, 13 vol. in-12.

(2) Harlai de Champvallon, qui fut archevêque de Paris, du 12 mai 1671 au 6 août 1695.

LXIV

Ce dimanche au soir.

Parce que vous sçavez que je devine quelquefois, mademoiselle, faut-il m'escrire des énigmes? Que veut dire cette leçon que vous estudiés, et quel est ce mystère de trois mois qu'il faut pour l'apprendre? Je ne veux pas gesner mon petit esprit, et puisqu'il ne vous plaist pas que je vous entende, je vous laisse vostre secret. Pour les louanges que vous semblés exiger de moy, je me réserve le droit de juger si vous les aurés méritées. Je n'ay pas accoutumé de jeter mon encens au hazard, et je ne me fais pas si facilement des héroïnes. Ainsy, ne vous promettés rien de moy que dans l'ordre et dans la justice; et craignés que dans vos plus hardis desseins vous ne soyez pas aussy louable que vous croyez l'estre... Puisque vous m'avez fait la grâce de vous souvenir de moy, je vous pardonne l'envie que vous avez eue de m'oublier. Je vous arrache une partie des bontés que vous avez pour moy, et je ne laisse pas d'avoir une extrême reconnoissance des biens que vous me faites malgré vous. Si vous pouviés avoir un peu plus de volonté et d'inclination à bien faire, n'en auriés-vous pas moins de peine, et ne vous en serois-je pas plus obligé? Mais le plus court est de vous laisser vivre à votre mode, et de jouir des témoignages quoyque forcés de vostre amitié. Je ressens comme je dois ce renouvellement de douleur que l'arrivée des gens de M^r^ vostre frère a produit dans vostre cœur. Je sçay combien vous estes sensible, et vous sçavez que je suis plus touché de vos afflictions que des miennes propres. Monseig^r^ le Dauphin n'a plus de fièvre, et n'en a mesme presque point eu, mais il a une indisposition qui le contraint et l'affoiblit beaucoup. Pour Mad^e^ la Dauphine, elle a de grands accès, avec des redoublemens et des vapeurs.

Sa fièvre n'est pas réglée, il y a très-peu d'intervalles; elle a pourtant dormy la nuit passée près de dix heures. J'attens de vos nouvelles..., etc. (1).

LXV

Ce jeudi au soir.

Le croyez-vous, mademoiselle, que vos billets puissent m'ennuyer? Vous ay-je paru si peu équitable ou si peu sensible que je ne sache estimer ou aimer ce qui le mérite? Mon cœur vous est-il encore si peu connu, et me soupçonnez-vous d'estre de si mauvais goust, ou de si tiède amitié? Je m'imagine que vous avez meilleure opinion de moy, et je veux bien aussi avoir meilleure opinion de vous. Mais une fille aussi sage que vous ne doit jamais rien dire, ni rien escrire qui puisse offenser ses amis; écrivez-moy donc le plus souvent que vous pourrez. Si c'est pour vous consoler dans vostre affliction (2), vous savez la part que j'y

(1) Le renouvellement de douleur causée à Mlle Des Houlières par l'arrivée des *gens* de son frère semblerait, au premier coup d'œil, avoir trait à la mort de celui-ci; mais cet événement eut lieu en 1694, et alors la Dauphine était morte depuis quatre ans.

D'un autre côté, la maladie du prince et de la princesse ne peut être celle de 1680, dont il a souvent été question dans cette correspondance; car alors le jeune Des Houlières, né en 1667, n'avait que treize ans. La fortune de son père était fort compromise; il ne devait pas, à cet âge, avoir des *gens*. On peut tout au plus lui supposer une maison montée lorsqu'il entra au service, c'est-à-dire à l'âge d'environ dix-huit ans. Cette lettre doit donc avoir été écrite entre cette dernière époque et celle de la mort de la princesse, c'est-à-dire entre 1685 et 1690.

(2) L'affliction dont parle ici Fléchier n'avait pour objet ni la perte de M. ou de Mme Des Houlières, ni celle de leur fils, ni même celle de M. de Caze, puisque tous survécurent à la Dauphine de plusieurs années; mais Mlle Des Houlières avait deux sœurs qui mou-

prens ; si c'est pour me consoler de votre absence, vous sçavez le besoin que j'en ay. Quand ce ne seroit que pour vous amuser, vous sçavez combien j'aime tout ce qui peut vous divertir, et vous obliger à penser à moy. Je ne m'estonne pas si vous estes un peu abattue ; ces tristes devoirs qu'on ne peut s'empescher de rendre ou de recevoir dans les afflictions domestiques sont une autre espèce d'affliction par l'incommodité et la fatiguent qu'ils donnent, et rien n'est si dangereux pour une santé délicate comme la vostre, que ces bienséances gesnantes qui viennent après une grande douleur. Usez-en donc modérément, mademoiselle, et songés qu'encore qu'il soit beau d'estre exacte, il est beau surtout de se bien porter. Mlle Gou (1)... vous dira sans doute là-dessus les mesmes choses que moy. Il me semble que je me sens un peu soulagé depuis que je la sçay auprès de vous ; elle a de l'esprit, elle vous aime, vous l'aimez. Que ne puis-je passer comme elle une semaine auprès de vous ! je suis demeuré seul icy au service de nostre maîtresse, tout le reste est malade ou absent. Je vous asseure que je porte mes liens fort impatiemment, et je ne répons pas que je ne les rompe au premier jour, pour vous aller trouver à Paris. Je crois que c'est là le plus grand de tous mes devoirs, au moins je sens bien que c'est le plus agréable et le plus pressant : je ne vous en dis pas davantage ; attendez-moy, et cependant ne m'oubliés pas.

LXVI

Ouy, mademoiselle, quoyque je me porte aujourd'huy

rurent au couvent, on ignore en quelle année ; c'est peut-être de l'une d'elles qu'il est ici question. Aucun autre indice sur la date de cette lettre, sinon qu'elle est antérieure à la mort de la Dauphine (1690).

(1) Mlle Goujon.

assez bien, j'ay fort mal passé la journée, parce que je n'ay point eu de vos nouvelles. Je m'attendois à recevoir un billet; jugés si je suis chagrin; nostre messager sera-t-il incorrigible? il y a une malheureuse destinée qui me fait ordinairement payer par avance l'honneur que vous me faites de m'escrire par l'impatience que j'ay de recevoir vos lettres, et par la peine qu'on me donne de les attendre. Mr l'Evêque d'A.... (1) est encore icy. Je l'ay veu trois fois aujourd'huy, et si j'avois osé, je luy aurois parlé de vous toute la journée; mais il n'est pas expédient pour luy ni pour moy que je luy tienne de tels discours. J'espargne son imagination, et comme je suis de ses amys, j'aurois peur qu'il ne fust trop touché de vous, ou qu'il ne devint un peu jaloux de moy. Nous n'avons parlé que d'Esther et de Judith qui sont des beautés du vieil testament, qui ne sont pas capables d'embarrasser son austère vertu. Je tâche de l'arrester icy jusqu'à vendredy; il vous dira de mes nouvelles à son retour, mais il ne sçauroit vous dire au vray à quel point je suis, et seray éternellement à vous.

Ce mercredy 9 octobre (2).

LXVII

A S-Germain ce jeudy 27 novembre (1687).

Ne comptés pour rien mes petits soins, mademoiselle; ce sont des offices d'amitié qui sont trop justes, et qui ne coûtent pas assez pour me tenir lieu de quelque mérite

(1) M. *d'Acqs*, sans doute, dont il a été question plusieurs fois.

(2) 1675, 1680 et 1686. Philippe de Chaumont ne fut évêque de Dax que de 1671 à 1684: il faut donc choisir l'une des deux premières années. Fléchier ne me paraît pas désigner ici Huet, évêque d'Avranches, qui fut nommé à ce siége seulement en 1689.

auprès de vous. Vous devez estre persuadée que quoy que je fasse, je demeureray toujours au-dessous de mes devoirs et de mes désirs, et que si je suis assez heureux pour vous obliger, je ne le seray pourtant jamais assez pour me satisfaire. Ne laissez pas de compter pour quelque chose mon cœur et mon affection, ils sont tels que vous pouvés le désirer, et tout difficile que je suis, je suis là-dessus très-content de moy. C'est par là seulement que je mérite toutes les grâces que vous me faites, et que j'attends non-seulement de vostre bonté mais encore de vostre justice la continuation de vostre amitié.... Vous me mandés qu'on vous trouve un peu mieux et qu'il n'y a rien de dangereux dans vostre mal, mais vous souffrés et vous souffrirés encore quelques temps. Cela m'afflige, et me donne une grande inquiétude. Pour moy, je suis assez bien, et j'aurois esté purgé ces jours-cy ; mais quelques ressentimens de rhumatisme m'en ont empesché, et l'on a craint d'irriter les humeurs. J'ay fait de grands reproches à Mr Seron (1) de vostre part et de la mienne. Il m'a juré qu'il n'avoit pas reçeu vos billets, et qu'il n'a rien sçeu de vos incommodités. Nostre cour est un peu mortifiée aujourd'huy. La grossesse de madame la Dauphine qu'on avoit creu asseurée est passée cette nuit (2). Pourquoy faut-il que... je vous envoye une lettre que j'escris à Mlle Goujon plus pour vous que pour elle. Lisez-la, divertissez-vous en si vous pouvez, et faites-en après ce qu'il vous plaira. Bonsoir.

---

(1) Sur M. Seron, voyez plus haut la note, page 231.

(2) 1681 ou 1687. En prenant pour base de calcul les trois accouchements de la Dauphine, on voit qu'elle ne put faire de fausse couche en novembre que pendant les années 1684, 1687, 1688 et 1689. Or, 1687 est la seule année qui coïncide avec les indications données par la lettre dominicale pour un jeudi 27 novembre.

LXVIII

Ce mardy au soir.

Dans le chagrin où j'estois hier de n'avoir point reçeu de vos nouvelles, craignant que la fièvre n'eust repris à M. vostre père ou à vous, j'avois résolu d'envoyer à Paris, et peut-être y fussay-je allé moi-mesme malgré tous les embarras que la dévotion de nos maistres nous donne dans ces grandes festes. Mais Monsr de Cistéron (1) qui vint heureusement dîner chés nous, m'asseura qu'il vous avoit veue le jour auparavant, qu'on ne craignoit plus de fièvre dans la maison, et qu'il vous avoit trouvée plus gaye, et plus tranquille que moy. Il me prit d'abord une joie de ce que vous vous portiés bien ; puis un dépit de ce que vous me négligiés. Un moment après l'amitié raccommoda tout cela, et je ne sçay comment je ne sentis plus qu'elle. Le billet que j'ay reçeu de vous ce matin m'a osté un reste d'appréhension que j'avois sur vostre santé, et les gens qui sçavent bien de vos nouvelles m'ont entièrement rasseuré là-dessus, mais ils m'ont donné d'autres craintes. Je vous en demanderay l'un de ces jours l'éclaircissement. Ma santé est assez bonne. Cependant je ne dors pas à mon ordinaire, et vous sçavez de quelle importance m'est le sommeil. Ce qui me console, c'est que j'en ay plus de temps à penser à vous. Je seray tout à fait bien dès que j'auray eu l'honneur de vous voir. Ç'auroit esté peut-estre aujourd'huy, mais il y a une ligne dans vostre billet qui m'a déterminé à demeurer icy. Je suis...

---

(1) Sur l'évêque de Sisteron, voyez plus haut, p. 193 et 314.

LXIX

Ce vendredy au soir.

Vous n'avez peu vous mortifier, dites-vous, ni vous empescher de m'escrire; je crains bien plutôt que la peine que vous avez prise, ne vous ayt esté une mortification, et que le billet que j'ay reçeu ce matin, n'ayt esté une partie de vostre pénitence d'hier. La mienne fut au contraire de ne pouvoir vous escrire. Je me serois délassé de toutes les fatigues de la journée, si j'avois eu sur le soir la liberté de vous dire un mot; mais je fis mon devoir au dedans de moy, et je n'ay jamais tant pensé. Vous m'avertissez que vous avez réjoui vostre amy, et vous me paroissés contente de vous; je prens part à vostre satisfaction, et à sa joye. Je l'ay aperçeu ce matin dans la foule des courtisans, et j'ay voulu lire sur son visage, une nouvelle que vous n'avez pas voulu m'expliquer dans vostre lettre; mais soit que le respect du lieu le retînt dans son sérieux, soit qu'il renfermast sa bonne fortune dans son cœur, son visage ne m'a rien appris. Il m'a regardé plusieurs fois comme un homme qui a besoin de moy; mais un peu de sagesse que Dieu m'a donné m'a fait détourner les yeux, et je n'ay pas voulu qu'il me soupçonnât de curiosité, et qu'il crust que j'estois pressé de sa confidence. Peu de temps après, il est venu à moy avec l'air d'un homme chargé de quelque secret qui luy pesoit; il m'a fait deux ou trois questions sans dessein. Je luy ai laissé jouer son prélude, et je l'ay veu bientost venir au fait. Il m'a demandé s'il y avoit longtemps que je ne vous avois veue, si je vous verrois bientost. J'ay respondu assez froidement des oui et des non; alors il m'a dit qu'il avoit eu l'honneur de vous voir, que ç'avoit esté une visite en robe détroussée. Il prenoit le fil pour me débiter ses dernières aventures; mais nos maîtres sont

venus, j'ay couru à ma fonction, et il est allé à ses affaires. Il avoit dessein de venir dîner chés nous, mais on l'a retenu ailleurs. Il y aura peut-être demain conférence nouvelle, et nous ferons peut-estre encore raisonner la cour sur nostre entretien (1). Vous estes une méchante fille de ne me faire ainsi que des demy-grâces et de ne me dire qu'une partie de vos affaires. Vous mériteriés que je fusse aussy réservé que vous, et que je regardasse l'avertissement que vous m'avez donné, comme une précaution que vous avez prise, et non pas comme une confidence que vous m'avez faite. Mais je ne veux juger que favorablement de vous, et je me sens assez porté à bien interpréter ce que vous dites, et à approuver ce que vous faites. Je connois vostre sagesse, et je suis asseuré de vostre amitié. Jugés après cela avec quelle estime et quelle reconnoissance je suis à vous.

LXX

Ce lundy matin.

Je reçus hier au soir vostre lettre de vendredy, et je pensay retirer la mienne que j'avois desjà envoyée à la poste; mais je crus que l'inquiétude que je vous témoignois ne vous offenseroit pas, et que vous devineriés aisément la joye que j'ay d'apprendre de vos nouvelles par le chagrin où j'estois de n'en point sçavoir. Jugés, mademoiselle, si ce n'est pas avoir bien du pouvoir sur moy que de faire ainsy, quand il vous plaist, ou mon plaisir ou ma peine. Qu'il me tarde d'avoir une satisfaction entière, de

(1) Il pourrait être ici question de M. de Caze, ce qui autoriserait à classer cette lettre vers 1689 ou 1690. En septembre 1690, Fléchier écrivait de Paris à l'ancien évêque d'Avranches. (Œuvres complètes de Fléchier, vol. X, p. 57.)

vous voir, de vous parler!..... Je viens de recevoir une lettre de Mr l'évêque d'A... (1) qui est un véritable panégyrique. Il me regarde en quatre manières, et c'est la division de son discours : comme *un grand homme dont il est tant de bruit dans l'empire des lettres,* comme *un aimable amy qui luy dit des choses tendres et obligeantes,* comme *un correspondant fidèle qui luy envoye très-spirituellement des nouvelles publiques*, comme *un officieux confrère qui, à ce qu'il se flatte, parle possible quelquefois de luy en un des lieux de France où il souhaite d'estre un peu bien.* Voyés, mademoiselle, s'il y a quelque chose qui vous regarde. Tout ce grand tour qu'il prend ne tend qu'à venir enfin à vous, et je comprens bien que tout ce grand éloge seroit perdu pour moy, s'il ne me croyoit en estat de vous parler de luy. Je fais plus, car je vous escris. Je vous aurois mesme envoyé sa lettre, mais un peu de modestie de mon costé et un grand griffonnage du sien, m'ont fait croire qu'il n'estoit pas à propos de vous l'envoyer, et qu'il ne vous seroit pas possible de la lire. Ce grand prélat est à Rheims, et moy, mademoiselle, je suis à Versailles. Je ne sçay si vous vous en apercevez quelquefois. Songés au moins que je voudrois estre à Paris; mon rhume est tout à fait passé.

LXXI

A Versailles ce 9 septembre.

Je vous escrivis hier par la poste, mademoiselle, et si M. de Condom arrive aujourd'huy icy, je partiray inconti-

(1) Huet, nommé à l'évêché d'Avranches en 1689, sacré en 1692; il fut reçu à l'Académie française en 1674. Fléchier, qui était alors directeur de l'Académie, fit la réponse à son discours de réception, le 13 août 1674. (Œuvres complètes de Fléchier, vol. IX, p. 53.)

nent pour Paris. Quelle apparence y auroit-il que je vous abandonnasse plus longtemps dans vostre affliction? Je la ressens comme je dois, et il faut encore que je vous témoigne que je la partage avec vous. Je m'imagine que vous avez assez bonne opinion de mon cœur pour croire que vos joyes et vos tristesses luy seront toujours communes avec vous. Il me prend pour vous, dans l'estat où vous êtes, un redoublement d'amitié que vous ne désaprouverés pas; la pitié, la tendresse, l'estime, mêlées ensemble fait un composé d'affections très-fortes et très-sincères qui me lient à vous plus que jamais. J'auray l'honneur de vous voir demain pour le plus tard.

LXXII

Ce vendredy dix^e octobre (1681) (1).

Non, mademoiselle, je ne crois pas vous faire tort que de juger de vos sentiments par les miens, et je fais peut-estre honneur à vostre amitié de me la figurer comme la mienne. Je ne sçay ce que c'est que négligence, que paresse, moins encore qu'indifférence pour vous. Mon cœur, quelque scrupuleux qu'il soit sur vostre sujet, n'aura jamais rien à me reprocher, et je pourrois vous dire ce que vous m'avez dit autrefois : grondez vostre messager qui porte mes lettres ou vos gens qui les reçoivent, et non pas vostre amy qui vous a écrit ponctuellement. Pardonnés mademoiselle, ce peu de fierté à mon innocence. Vous devez avoir reçeu depuis que je suis icy quatre billets de moy, un chaque jour. Je vous y rendois un compte très-exact de mes petites incommodités; et je vous y faisois un

(1) 1681, 1687 ou 1692. Le ton général de la lettre semble indiquer une amitié encore récente. On pourrait donc supposer assez justement que cette lettre est de l'année 1681.

journal sincère de ma santé. Aurois-je pu, après que vous me l'aviés ordonné, et demandé mesme au nom de ce que j'aime le mieux, le refuser ou l'oublier? N'est-ce pas un devoir et une nécessité mesme pour moy de faire tout ce que je puis penser que vous souhaités? Que ne vous dois-je point? Que ne veux-je pas vous devoir? Je vous supplie de ne m'accuser et de ne me soupçonner jamais d'aucun deffaut d'équité ou d'amitié à vostre égard. J'ay reconnu que mes lettres avoient esté mises icy à la poste; et vous verrés par celle d'hier, si vous la recevés, que je me plaignois de n'avoir reçeu aucune réponse de vous; mais j'oublie tout cela et je pense seulement à ce que vous me mandés que vous avez une colique qui vous fait beaucoup souffrir. Hélas! faut-il que par moy ou par vous je continue d'estre malade? J'estois presque tout-à-fait guéry de cette incommodité qui m'estoit restée après ma colique, et n'ayant plus ce mal me voilà réduit à sentir le vostre, qui m'est beaucoup plus insupportable. Si vostre impatience et vostre inquiétude sont aussi grandes que vous le dites, et je me persuade qu'elles le sont, jugés des miennes. Au nom de ce que vous aimés le mieux, mandés-moy précisément l'estat où vous estes. Soyés aussi exacte que moy, vous ne serés pas peut-estre si malheureuse. Adieu, soyez contente, songés un peu à me contenter; et croyez que si vous ne vous portés bien, je ne seray et ne me soucieray pas mesme d'estre en santé; si vostre colique continuoit, que je le sache, et j'iray vous voir quoy qu'il en arrive. Je suis....

FIN DE LA CORRESPONDANCE INÉDITE.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. I

CHAPITRE PREMIER.

Mme Des Houlières née en 1638. — Elle étudie les lettres, cultive la poésie et la philosophie. — Elle s'attache de préférence aux doctrines de Gassendi. — Son voyage à Bruxelles. Condé et Mme Des Houlières. — Embarras des affaires domestiques de Mme Des Houlières. — De la hardiesse de ses sollicitations auprès du roi. — Esprit chagrin de Mme Des Houlières; causes de cette tristesse. 1

CHAPITRE II.

Les amis de Mme Des Houlières. — Caractère des réunions que Mme Des Houlières tint chez elle. — Aimable correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières. — Refroidissement survenu entre les deux amis. — Des rapports de Mme Des Houlières avec les esprits forts de son temps. Distinction importante à établir sur ce point 21

CHAPITRE III.

Des œuvres de Mme Des Houlières; ses idylles et ses églogues; leur défaut capital : absence de naturel. — Son malheureux essai de tragédie. — Même infériorité dans la poésie lyrique. — Mme Des

Houlières excelle surtout dans la poésie familière : épîtres, chansons, ballades, rondeaux, réflexions morales. — Emprunts que Mme Des Houlières a faits à Sénèque. — Ce qu'elle doit à la Rochefoucauld. — Quelques-uns de ses vers devenus proverbes 55

CHAPITRE IV.

Mlle Des Houlières. Douceur de son caractère. — Correspondance inédite de Fléchier avec Mlle Des Houlières; son authenticité; elle commença au plus tard dans le courant de l'année 1677. — Fléchier met Mlle Des Houlières en relation avec Mme de Caumartin 95

CHAPITRE V.

Du style précieux dans les lettres de Fléchier. — Mlle Des Houlières lui reproche de mettre trop d'esprit dans ses lettres. — Du ton galant de cette correspondance; ce ton universellement en usage au dix-septième siècle. — Ces lettres étaient destinées à une lecture publique comme celles de Voiture, de Balzac et de Mme de Sévigné. — Brouille passagère entre les deux amis. — Légers débats qu'ils eurent souvent ensemble. — Au fond de toutes ces petites querelles on trouve une affection sincère. . . . 115

CHAPITRE VI.

Un projet de mariage de Mlle Des Houlières dont les biographes ne parlent pas. Incertitudes de Mlle Des Houlières à ce sujet; dans cette grave affaire, Fléchier aide son amie de ses sages conseils. Tout était réglé lorsque ce mariage se rompit. Ce projet ne peut être postérieur au dernier accouchement de la Dauphine, c'est-à-dire à la fin d'août 1686. — Second projet de mariage de Mlle Des Houlières avec M. de Caze. Celui-ci est tué au siége de Mons, en 1691. — Un troisième projet de mariage avec un gentilhomme provençal, M. d'Audiffret (1697). . . . 167

CHAPITRE VII.

Voyages de Fléchier à la suite de la cour. — En 1680, il visite la Flandre, où il accompagne Louis XIV et la Dauphine. — Agréable relation qu'il fait de ce voyage à Mlle Des Houlières. — Retour à Versailles ; nouvelles de la cour 205

CHAPITRE VIII.

Louis XIV part pour l'Alsace, accompagné de toute sa cour, 30 septembre 1681. Fléchier est encore du voyage. — Jolies lettres qu'il écrit à Mlle Des Houlières. — Du portrait de Fléchier ; c'est pendant ce voyage que Fléchier commença d'y travailler. Ce portrait a été composé pour Mlle Des Houlières, et non pour Mlle de la Vigne. — Du jugement de Huet et du P. de la Rue sur les lettres de Fléchier. Confusion à cet égard. — Des dernières lettres de Fléchier à Mlle Des Houlières. Caractère bien différent de ces lettres d'avec celles qui précèdent 223

Conclusion 285

Lettres inédites de Fléchier. 297

PARIS. — IMPR. E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

1.5
Lib Paul Jamm